

11 F

Collection Clouët-Buvignier¹

L'inventaire imprimé dont est tiré l'inventaire ressaisi ci-dessous est conservé sous les cotes U 1263 et OCTAVO 530.

Sommaire de la sous-série 11 F

Le répertoire détaillé se trouve plus bas, page 8.

11 F 1*

Pouillé du diocèse de Verdun.

XVII^e siècle

11 F 2*

Pouillé du diocèse de Verdun.

1726

11 F 3*

Inventaire des archives de l'évêché de Verdun, attribué à Mathieu Husson l'Ecossois.

1640

11 F 4-8

Pièces concernant les évêques de Verdun.

1389-1787

11 F 4*	1389-1579
11 F 5*	1531-1693
11 F 6*	1584-XVIII ^e siècle
11 F 7*	1610-1680
11 F 8*	1687-1787

11 F 9-13

Pièces concernant les prévôtés de l'évêché.

1194-1790

11 F 9*	Prévôté de Fresnes-en-Woëvre (1194-1775)
11 F 10*	Prévôté de Charny-sur-Meuse (1219-1792)
11 F 11*	Prévôté de Tilly-sur-Meuse (1264-1787)
11 F 12*	Prévôté de Mangiennes (1252-1783)
11 F 13*	Prévôtés de Dieppe-sous-Douaumont, Hattonchâtel, de Sampigny, de Dieulouard [Meurthe-et-Moselle]. Comté de Veldenz [Prusse rhénane]. Montfaucon. (1225-1790)

11 F 14-15

Pièces concernant la justice de l'évêché et de la ville de Verdun.

1416-1786

11 F 14*	1416-1786
11 F 15*	1633-1786

11 F 16*

Chartes des évêques de Verdun.

¹ Voir *Collection Clouët-Buvignier sur l'histoire du Verdunois conservée aux Archives de la Meuse à Bar-le-Duc. Inventaire publié par Paul Marichal* [Mettensia, mémoires et documents publiés par la société nationale des antiquaires de France, fondation Auguste Prost, VIII], Paris, (1923-1927), [3 fascicules], 392 pages. Les cotes indiquées au présent répertoire sont celles de l'inventaire de Paul Marichal précédées de l'indicatif de sous-série 11 F.

		1256-1754
11 F 17*	Droits du roi de France à Verdun.	
		1561-1745
11 F 18*	Mandements des évêques, vicaires généraux et chapitre.	
		1656-1787
11 F 19*	Serments prêtés au roi par l'évêque, le chapitre et les habitants de Verdun.	
		1596-1607
11 F 20*	Pièces diverses concernant le temporel de l'évêché de Verdun.	
		1502-1777
11 F 21*	Bulle de Jules III instituant le cardinal Charles de Lorraine légat dans les Trois Evêchés, la lorraine et le Barrois. Délégation du Cardinal à Nicolas Psaume, évêque de Verdun.	
		1553-1554
11 F 22*	Compte de la prévôté de Tilly-sur-Meuse.	
		1457-1458
11 F 23*	Compte du tiers des revenus de François de Lorraine, évêque de Verdun, abandonné à ses créanciers.	
		1658
11 F 24*	Pièces concernant le calvinisme et le jansénisme.	
		1661-1728
11 F 25*	Pièces concernant les droits régaliens de l'évêque de Verdun et la monnaie à Verdun.	
		1020-1780
11 F 26-28	Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vanne de Verdun, par Dom Prinnet.	
		702-XVIII ^e siècle
11 F 26*	Tome II (702-1772)	
11 F 27*	Tome IV (1176-1774)	
11 F 28*	Tome V (1040-XVIII ^e siècle)	
11 F 29*	Catalogue des religieux de la congrégation de Saint-Vanne, précédé d'un état des monastères affiliés.	
		XVIII ^e siècle
11 F 30*	Procès verbaux des outrées des biens de l'abbaye de Saint-Vanne.	
		XV ^e -XVIII ^e siècle
11 F 31*	Pièces concernant l'abbaye et la congrégation de Saint-Vanne.	

1053-1761

11 F 32*

Inventaire des archives de la cathédrale de Verdun, par les chanoines Guerrier et Guédon, tome I.

1735

11 F 33*

Cartulaire [factice] du chapitre cathédral de Verdun.

XIII^e-XVIII^e siècle

11 F 34-39

Registres des conclusions du chapitre cathédral de Verdun.

1435-1656

11 F 34* 1435-1481

11 F 35* 1576-1586

11 F 36* 1588-1592

11 F 37* 1596-1600

11 F 38* 1600-1626

11 F 39* 1628-1656

11 F 40*

Précis des conclusions faites en chapitre depuis 1428 jusqu'en 1550 (répertoire méthodique des matières contenues dans les registres des conclusions capitulaires, rédigé avant 1757 par le chanoine Guédon).

XVIII^e siècle

11 F 41*

Registre des conclusions du chapitre cathédral de Verdun.

1776-1779

11 F 42*

Pièces concernant les dignités du chapitre cathédral de Verdun.

1385-1762

11 F 43*

Descriptio capellaniarum ecclesiae Verdunensis.

1531

11 F 44*

Pièces concernant les chapelles de la cathédrale de Verdun.

1245-1790

11 F 45*

Pièces concernant la collation des prébendes du chapitre cathédral de Verdun.

1297-1760

11 F 46*

Statuts du chapitre cathédral de Verdun.

1248-1779

11 F 47*

Pièces concernant les maisons canoniales et les « pastes » dues au chapitre cathédral de Verdun.

1248-1774

11 F 48*

Registre des causes du chapitre cathédral de Verdun.

1602-1605

11 F 49-50

Pièces concernant la juridiction du chapitre cathédral de Verdun.

11 F 49* 1208-1763
11 F 50* 1367-1789

1208-1789

11 F 51*

Pièces concernant des procès criminels.

1519-1728

11 F 52*

Pièces concernant les démêlés du doyen Marius avec le chapitre cathédral de Verdun.

1581-1606

11 F 53-57

Pièces concernant les prévôtés du chapitre cathédral de Verdun.

11 F 53* Prévôté de Sivry-sur-Meuse (1242-1780)
11 F 54* Prévôté de Merles-sur-Loison (1240-1788)
11 F 55* Prévôté de Foameix (1283-1788)
11 F 56* Prévôté d'Harville (1317-1774)
11 F 57* Prévôté de Lemmes ; villages du Clermontois (1246-1787)

1240-1788

11 F 58*

Pièces concernant Belleville-sur-Meuse.

1135-1780

11 F 59*

Règlement de police champêtre pour les terres du chapitre cathédral de Verdun.

1729

11 F 60*

Pièces concernant la mainmorte dans le Verdunois.

XII^e siècle-1787

11 F 61*

Pièces concernant les affranchissements en Verdunois et en Lorraine.

1182-1778

11 F 62*

Pièces concernant la police et les inhumations.

XII^e-XIX^e siècle

11 F 63*

Pièces concernant les mesures, le prix des objets, la valeur de l'argent.

1602-XIX^e siècle

11 F 64*

Pièces concernant les dettes et les revenus du chapitre cathédral de Verdun.

1411-1788

11 F 65*

Pièces concernant les eaux et forêts dans le Verdunois.

1570-1778

11 F 66*		
Pièces concernant les privilégiés du Verdunois, les états de la cité de Verdun, les états généraux.		
		1587-1649
11 F 67*		
Pièces concernant les guerres dans le Verdunois de (1620 à 1680).		
		1622-1681
11 F 68*		
Pièces concernant les gabelles.		
		1225-1781
11 F 69*		
Pièces concernant l'administration de l'évêché, le siège épiscopal vacant.		
		1373-1770
11 F 70*		
Sauvegardes données au chapitre cathédral de Verdun.		
		1227-1753
11 F 71-72		
Pièces diverses concernant le chapitre cathédral de Verdun.		
		1189-1783
	11 F 71*	1566-1783
	11 F 72*	1189-1634
11 F 73*		
« Rubriques de la chapelle des malades », près de Montfaucon.		
		1783
11 F 74*		
Pièces concernant la collégiale Sainte-Croix de Verdun.		
		1025-1777
11 F 75*		
Pièces concernant les biens de la collégiale de la Madeleine de Verdun à Etain, et autres pièces intéressant Etain.		
		707-1788
11 F 76*		
Pièces concernant les paroisses de Verdun.		
		1098-1792
11 F 77		
Pièces concernant l'abbaye de Beaulieu-en-Argonne.		
		1648-an II
11 F 78*		
Inventaire des archives de l'abbaye de Lachalade.		
		1756
11 F 79-80		
Cartulaire de l'abbaye de Saint-Airy de Verdun.		
		1766
	11 F 79*	1041-1309
	11 F 80*	1214-1348

11 F 81* Pièces concernant l'abbaye de Saint-Airy de Verdun.	1082-1791
11 F 82* Chartes de l'abbaye de Saint-Airy de Verdun.	1263-1596
11 F 83* Pièces concernant l'abbaye de Saint-Paul de Verdun.	X ^e -XIX ^e siècle
11 F 84* Pièces concernant l'abbaye de Saint-Nicolas-du-Pré de Verdun.	1227-1790
11 F 85* Pièces concernant l'abbaye de Saint-Maur de Verdun.	1049-1791
11 F 86* Chartes de l'abbaye de Saint-Maur de Verdun.	1546-1639
11 F 87* Pièces concernant les ordres militaires hospitaliers en Lorraine.	1212-XIX ^e siècle
11 F 88* Pièces pouvant fournir des renseignements sur les officiers qualifiés pour recevoir les contrats en Verdunois.	XII ^e siècle-1789
11 F 89* Chartes des établissements religieux de Verdun.	1025-1777
11 F 90 Pièces concernant la topographie de Verdun et de sa banlieue.	1218-XIX ^e siècle
11 F 91 Plan de la cathédrale de Verdun (1755). Plan de l'évêché de Verdun (XIX ^e siècle). [cote de rangement : Pl 10465].	1755-XIX ^e siècle
11 F 92* Pièces concernant les moulins de Verdun.	1206-XVIII ^e siècle
11 F 93* Coutume de Sainte-Croix et pièces annexes.	1564-1786
11 F 94*	

Pièces concernant l'histoire civile de Verdun.

1629-XIX^e siècle

11 F 95

Pièces concernant diverses abbayes et maisons religieuses du Verdunois et des pays voisins.

1157-XIX^e siècle

11 F 96-97

Dossiers relatifs au Barrois.

1255-XIX^e siècle

11 F 96 1255-XIX^e siècle
11 F 97 1364-1628

11 F 98

Pièces concernant Saint-Mihiel, Commercy, Boncourt-sur-Meuse et Vaucouleurs.

1248-an II

11 F 99

Pièces concernant Ligny-en-Barrois, Carignan (Ardennes), Mouzon (Ardennes).

1421-1787

11 F 100

Pièces concernant le protestantisme en Lorraine.

1526-1773

11 F 101

Pièces concernant le duché de Lorraine.

1594-1789

11 F 102

Pièces concernant le Clermontois et Stenay.

1480-1769

11 F 103

Convention pour l'évacuation de Verdun par les Prussiens.

1792

11 F 104

Pièces concernant Boureuilles et Montfaucon.

An II-XIX^e siècle

11 F 105

Sentence du baillage de Clermont-en-Argonne au sujet des dîmes dues au chapitre cathédral de Verdun.
[Cote de rangement : Pl 10466]

1560

11 F 106

Accord passé par le chapitre cathédral de Verdun au sujet de plusieurs serfs d'Osches et d'Ippécourt.
[Cote de rangement : Pl 10467]

Voir date ?

11 F 107

Notes de l'abbé Clouët sur l'histoire de Verdun de Roussel. Lettre à propos de la vacance du siège épiscopal de Saint-Dié (1849)².

² Article non inventorié par Paul Marichal.

Répertoire numérique détaillé de la sous série 11 F

11 F 1* (CIV)

« Rotulus sive declaratio omnium...ecclesiarum...in civitate et dioecesi Verdunensi consistentium... » - Copie du recueil publié dans les *Pouillés de la province de Trèves* (p 73-115), sous le titre: *Pouillés rédigé vers 1600*, d'après deux autres copies conservées respectivement à la Bibliothèque nationale [ms n a lat 12864, fol 73-115] et à la bibliothèque de Verdun (ms 22)³.

11 F 2* (CCCXVIII)

« Diocèse de Verdun 1726 » – Pouillé, avec table alphabétique; quelques additions postérieures – Cf *Pouillés... de Trèves*, p LVIII, n° 7⁴.

11 F 3* (LV)

Inventaire des archives de l'évêché de Verdun, attribué à Mathieu Husson l'Escossois, qui l'aurait rédigé vers 1640 – Une table des divisions adoptées, dressée par l'abbé Cloüet, occupe le verso du feuillet de garde ⁵.

11 F 4* (XLII)

« **Évêques, 1** » – Recueil de pièces originales et de copies désignées par les n^{os} 1 à 48 dans une table préliminaire, rédigée par l'abbé Cloüet, antérieurement à la perte de certaines d'entre elles.

1 (en déficit) « Pariagium entre le roi Charles VI et l'évêque Liébaud de Cousance,...1389 ».

2 « C'est l'ordonance et la maniere de la venue de ung nouvel evesque de Verdun, quand il vuet premierement entrer en sa cité de Verdun...Ce fut fait en la forteresse de Hathonchastel, le XVIII^e jour du mois de juing, l'an mil quatrecent six"; copies du XVI^e [p 5], du XV^e [p 19]¹⁶ et du XIX^e siècle [p 27].

3-4 lettres [p 43], XIV, A. 3, du roi Charles VI [Paris...juillet] et [p 44], XIV, B 3 de la Faculté de décret de Paris [14 juillet] aux chanoines de la cathédrale de Verdun, pour recommander à leurs suffrages, en cas de vacance du siège (l'évêque Liébaud de Cousance mourut en mai 1404), Jean de Sarrebruck.

5 (en déficit) « Ordonnance de six écus d'or, signée du cardinal de Bar,1423 ».

6 [p. 49] Lettres de Louis, cardinal de Bar, à Ferry de Chambley, l'invitant à ne pas procéder contre le chapitre de Verdun avant la quinzaine de Pâques (Bar-le-Duc, 24 février 1418, n s) ; copie du temps.

7-14. Copies contemporaines de lettres du même [Bar-le-Duc, 22 décembre, s a], adressées en faveur du chapitre de Verdun : [p 51] à Philippe de Norroy, au sujet de ses gens de Baleicourt; [p 53] à Guillaume de Saint-Baussant; [p 55] au prévôt de Montfaucou; [p 57] à Ferry de Chambley; [p 59] à Jean d'Audel, seigneur d'apremont, et [p 61] à ses gens étant à Neuville-sur-Meuse, au sujet de prises faites à Damloup et à Hermeville ; [p.63] à « Hustin Davreduche » prévôt de Stenay au sujet des préparatifs belliqueux d'Olivier « Desquenevelle », capitaine de Daimvillers; [p 65] au prévôt de Longuyon, au sujet de prises faites à Merles.

15-20 [p 67]. Notes sur le cardinal de Bar extraites des archives de la Meuse par l'abbé Cloüet.

21 [p 87] « extraits du 3^e compte de Jehan de Barbone, receveur général du duché de Bar, du 28 septembre 1454 au 28 septembre 1456, concernant le procès et démêlé entre le duc René et Louis de Haraucourt »; notes de l'abbé Cloüet.

22-30 [p 89. pièces originales – entre autres XIV, A4, B4 et C4 – concernant l'élection de l'évêque Guillaume de Haraucourt (1456).

31 [p 125]. Copie de trois lettres écrites par Louis XI au chapitre de Verdun à la nouvelle, inexacte, du décès de Guillaume de Haraucourt : il recommande la candidature à sa successions de Jean de Lenoncourt, étudiant à Paris, neveu de Thierry de Lenoncourt, bailli de Vitry, et fils du gouverneur de Barrois (Paris, 18 décembre [1474] et 2 et 3 janvier suivants).

³XVII^e s. Cahier en mauvais état de 48 pages.

⁴ XVIII^e s. Volume de 107 pages, 185 mill sur 258 ; relié en veau plein.

⁵ XVII^e s Volume cartonné de 146 pages, 150 mill sur 245 environ.

⁶ 1 cette pièce, dans le classement donné par l'inventaire des titres du chapitre de Verdun décrit ci-après sous le n° 32, portait la cote 6 dans la "première layette des évêque" numérotée dixième. Désormais, nous signalerons les pièces provenant ainsi du fond du chapitre en indiquant en italique, pour chacune le numéro de sa layette, exprimé en chiffres romains, et sa « cote » propre, en chiffres arabes : X, 6.

32 [p 129] X, 11 lettre de l'empereur Frédéric III au chapitre de Verdun, lui interdisant de recevoir l'évêque de Vintimille, avec qui le roi de France a contraint Guillaume de Haraucourt de permuter (Vienne, 20 février 1483).
 33-34 [p. 131]. Lettre de Jean, archevêque de Trèves, au chapitre de Verdun, pour l'exhorter à obéir à Guillaume de Haraucourt, sorti des prisons du roi de France (Pfalzel, 21 mai 1483); [p 133] copie de la réponse du chapitre.
 35 [p 135]. Bulles de l'évêque Warry de Dommartin (Saint-Pierre de Rome, 12 juillet 1499) : vidimus délivré par l'officialité de Metz le 18 février 1501 (n. st.).
 36-38. Actes de la prise de possession par Gérard d'Avillers, bailli de Saint-Mihiel, au nom de Warry, des châteaux de [p 139], X, 16, Hattonchâtel, [p 139], X, 15, Woimbey et [p 141], XII 9, Dieulouard (24 et 26 février 1501, n s) ; l'acte concernant Dieulouard n'est représenté que par une copie collationnée du 6 octobre 1579.
 39-40 Accords passés entre Warry et le chapitre au sujet [p 145] de la juridiction des archidiaques et [p 151], X, 17, de la juridiction temporelle à Saint-Maurice[-sous-les-Côtes], Signeulles, Bonzée, les Eparges, Butgnéville, Viéville[-sous-les-Côtes] et autres lieux (Gorze, 9 juin 1506); copies du temps.
 41 [p 159]. Sauvegarde accordée par René II duc de Lorraine, au chapitre de Verdun, le siège épiscopal vacant, pour les places forteresses et châteaux de l'évêché (Bar-le-Duc, 20 juillet 1508) ; deux copies, l'une, XII, 13, collationnée, en date du 6 octobre 1579.
 42, XII, 12. Actes de la prise de possession par le chapitre, après la mort de Warry de Dommartin des châteaux de [p 165 et 173] Hattonchâtel, [p 177 et 179] Woimbey, [189] Mangiennes et [p 193] Dieulouard (25 et 27 juillet 1508); copies informes et collationnées, ces dernières du 6 octobre 1579.
 43-45 [p 201] XIV, A5, B5 et C5 Minutes ou copies contemporaines de pièces relatives à l'élection de l'évêque Louis de Lorraine (1508).
 46-48 [p 209] X, 19 – XIV, D5, et X, 18 copies de documents pontificaux concernant les pouvoirs de Nicolas Gobert, évêque de Baniyas (*Panadensis*), commis à l'administration de l'évêque en raison du jeune âge de Louis de Lorraine.
 Plus les pièces ci-après, jointes au volume postérieurement à la reliure, et non indiquées à la table préliminaire : 49¹. Libellé des titres du cardinal de Bar. – 49² Note de l'abbé Cloüet sur un acte du cardinal de Bar (Clermont, 4 octobre 1416) en faveur du chapitre. – 50 Lettre de Victor Servais à l'abbé Cloüet sur les renseignements relatifs au cardinal de Bar fournis par les « comptes des anciens ducs de Bar » (Bar-le-Duc, 25 décembre 1839).⁷

1389-1787

11 F 5 (XLIII)

« **Évêques, 2** » – Recueil de pièces originales et de copies désignées par les n° 1 à 39 dans une table préliminaire, rédigée par l'abbé Cloüet – 1 [p. 1] X, 22. Lettres de Charles-Quint, portant investiture de l'évêché de Verdun au cardinal Jean de Lorraine (Bruxelles, 17 juillet 1531); copie du temps – 2 [p 5]. Extrait de la *Bibliotheca Praemonstratensis ordinis* de le Page, concernant l'évêque Nicolas Psaume – 3 [p 7] XLIX, 10 « Extrait des registres des conclusions du chapitre de l'insigne église cathédrale de Verdun, 10^e de febvrier 1563 » (a. st.), et du lendemain, relativement à l'acceptation par le chapitre du concile de Trente (copie collationnée du 18 novembre 1693) – 4 [p. 11] II, 16. Bref du pape [Pie IV] à Daniel [Brendel de Homburg], archevêque de Mayence, pour autoriser dans son diocèse la communion sous les deux espèces (Saint-Pierre de Rome, 16 avril 1564); copie du temps, avec mention de pareille autorisation accordée aux archevêques de Cologne, de Trèves, de Salzburg, de Prague, de Brême et de Gran (*Strigonensis*) et aux évêques de Naumburg et de Gurk – 5 [p 16] Ratification par le chapitre de Verdun du choix fait par l'évêque Nicolas Psaume du duc de Guise pour l'état et dignité de « comte, marchis, gardien et protecteur de l'évêché » (16 mars 1562, n st) – 6 [p 19] Signification au Parlement de Paris de lettres patentes, données à blois le 20 mars 1572, obtenues du Roi par l'évêque de verdun (30 avril, 13, 16, 19, 20 juin 1572) – 7 [p 27]. Testament de l'évêque Nicolas Psaume (Verdun, 10 août 1575) – 8 [p 35] XIV, F 7. Sommation de Nicolas Bousmard, évêque élu de Verdun, au chapitre, de lui remettre les ornements pontificaux, tapisseries, livres, deniers et provenant de la succession de Nicolas Psaume (Verdun, 25 juin 1576) – 9 [p 37] X, 29 « Summariae capituli Viridunensis contra reverendissimum et illustrissimum d cardinalem de Pelvé et reverendum d N Bosmard, de episcopatu Viridunensi provisum, praetendentes jus in successione defuncti episcopi N Psalmai » – 10 [p 45]. Accord entre le duc de Lorraine, représentant l'évêque de Metz, et l'évêque de Verdun au sujet du testament de Nicolas Psaume (9 juillet 1583); copie du temps – 11-35 [p 49]. Pièces originales et copies concernant la succession de Nicolas Psaume au siège épiscopal de Verdun, et le différend entre Nicolas Bousmard, pourvu par le pape Grégoire XIII, et soutenu par le roi de France et le duc de Lorraine, et simon Cumin, élu par le chapitre et appuyé par les empereurs Maximilien II et Rodolphe II (1575-1576); plusieurs de ces pièces figurent à l'inventaire des archives du chapitre, layettes : VII, cote [p 91] 6; - XII, cote [p 171] 16; - XIV, cote [p

⁷ XV^e – XIX^e s. Volume cartonné, pièces paginées, c'est-à-dire cotées au recto et verso, 5-46, 49-244, plus un feuillet préliminaire et les trois pièces indiquées ci-dessus.

51] B6, [p 89] F6, [p 159] G6, [p 165] J6, [p 169] K6, [p 87] C7, [p 77] D 7, [p 83], E7, [p 97] G7, [p 107], H7, [p 127] J7, [p 137] K7, [p 161] M7.- 36-37 [P 175]. Imputations du chapitre contre Nicolas Bousmard (1580).- 38 [p 183]. Lettre de Bousmard au chapitre, au sujet du concile provincial décidé par l'archevêque de Trèves (Woimbey, 21 mai 1581).-39 [p 187]. « Relatio eorum quae per nos Nicolaum, ... episcopum et comitem Viridunensem, nomine...Caroli cardinalis Vadamondani,...Spirae in camera imperialianno 1582, prima maii et sequentibus diebus in negotio visitationis ejusdem dictae camerae acta, gesta et expedita sunt » – plus les pièces ci-après, jointes au volume postérieurement à la reliure, et non indiquées à la table préliminaire : 40. Copie des défenses de « la duchesse de Mercœur et de Penthevre, mere et curatrice de la duchesse de Vandosme, sa fille, deffenderesse au contenu de l'exploict du XXIII^e juillet M VI^e unze, contre messire Ericq de Lorraine, tant en son nom que comme soy disant curateur de Charles, Henry et François de Lorraine, enfants du s^r comte de Chaligny, demandeur ».- 41 « Instruction du s^r Voillot, envoyé par S. A a Monsieur de Verdun » au sujet d'une pension sur l'évêque assigné par Grégoire XIII au cardinal de Lorraine (s d) – 42. « Copie de la requeste présentée au prevost de Paris, a requeste de monseigneur le duc (*sic*) Erric, contre madame la duchesse de Mercœur » (23 juillet 1611) – 43-44. Lettres de Saintignon-Boinville au secrétaire d'Etat Voillot (1610) – 45. « Lettre autographe du prince Erric de Lorraine évêque de Verdun à M de Boncourt » (Nancy, 21 juillet 1611); copie faite par Victor Servais le 4 mars 1845, d'après l'original communiqué par le comte d'Arros, préfet de la Meuse – 46. Procuration d'Erric de Lorraine, sur le point d'entrer dans l'ordre des Capucins, pour l'administration de ses biens (couvent de Nancy, 17 octobre 1611); copie du temps – 47. Lettre de l'évêque Charles de Lorraine à Voillot, touchant la grâce accordé par S. A au s^r de Passavant, qui avait tué en duel le s^r de Julvécourt (Verdun, 1^{er} septembre 1614) – 48. Pouvoirs donnés par l'évêque Charles de Lorraine aux PP. Anselme, André et Claude Viole, jésuites, pour la visite de son diocèse [13 septembre 1615]; copie incomplète – 49-50. Lettres autographes de l'évêque Charles de Lorraine à Voillot (1618).- 51. Traité entre Henri II, duc de Lorraine, et Charles de Lorraine évêque de Verdun, par lequel chacun d'eux renonce à son « droit de retenue » sur les sujets de l'autre (Nancy, 4 juin 1619); copie du XVIII^e siècle.- 52. Lettre des gouverneurs et gens du conseil de la cité de Verdun au duc de Lorraine, le priant d'intervenir pour que le Pape n'accepte pas la démission de leur évêque qui veut entrer chez les jésuites (Verdun, 6 avril 1622).- 53-54. Breffs du pape Grégoire XV au duc Henri II (Sainte-Marie-Majeure, 13 juillet 1621 et Saint-Pierre de Rome, 22 avril 1622).- 55. Lettre écrite au [P. Fourier de Mattaincourt] par Charles de Lorraine, se rendant à Rome pour entrer chez les Jésuites (8 mai 1622).- 56¹⁻². Lettres de « Charles de Lorraine, de la Compagnie de Jésus », à sa mère la comtesse de Charligny (Rome, 28 juin 1622 et s d.); autographes, avec note de la main de l'abbé Cloüet portant que ces deux lettres « étaient conservées à la Congrégation de Verdun comme objets de piété ».- 57¹⁻². Lettres du même au duc de Lorraine (Rome, 22 juin et 24 août 1624).- 58. Brèves notes chronologiques concernant l'évêché de Verdun de 1611 à 1620 et de 1654 à 1656 (XVII^e siècle).- 59¹ « Conseil de l'évêché en 1604 sous le prince-duc Erric de Lorraine » : note de l'abbé Cloüet.- 59². Note sur le *Laurus parthenica* publié en 1615 par Thiébaud Des Vouez, prêtre d'Argonne (XIX^e siècle) ⁸

11 F 6 (XLIV)

« **Évêques, 3** » – Recueil de pièces originales et de copies désignées par les n^o 1 à 46 dans une table préliminaire rédigée par l'abbé Cloüet.- 1-7 [p 1] XIV, A-D8. Succession de Nicolas Bousmard à l'évêché; candidature de son neveu et homonyme l'archidiacre d'Argonne, non agréé par le Pape comme suspect d'hérésie; promotion du cardinal de Vaudémont [1584-1585).- 8 [p 21] XII, 24. Lettres du duc Charles III, exécuteur testamentaire du cardinal de Vaudémont, commettant Blaise Lescuyer, lieutenant général au bailliage de Saint-Mihiel, pour assister à la reddition des comptes de l'évêché [Bayon, 5 janvier 1588]; copie collationnée du 25 du même mois.- 9-45 [p 25]. Promotion des successeurs du cardinal de Vaudémont (+ 29 Octobre 1587), Nicolas Boucher (+ 19 avril 1593) et Erric de Lorraine; opposition de Jean de Rambervillers, élu par le chapitre, et soutenu par l'empereur Rodolphe II. Mémoires sur la validité du concordat germanique dans l'évêché de Verdun (1587-1597); plusieurs de ces pièces fugurent à l'inventaire des archives du chapitre, layettes: VII, cote [p 75] 9, [p 267] 17, [p 259] 18; XIV, cotes [p 25] A9, [p 83] B9, [p 59 et 93] A10, [p 47] C10, [P 27] E10, [p 83] F10, [p 131] H10, [p 133] G10, [p 175] L10, [p 101] A11, [p 123] B11, [p 129] C11.- 46 [P 269]. Lettre de Voillot à Erric de Lorraine, touchant

⁸ XVI^e –XIX^e s. Volume cartonné ; pièces paginée 1-190 ; plus celles numérotées 40-59² indiquées ci-dessus, et, fixés entre les pages 50 et 51, un fragment de parchemin et 48 bulletins, dont 5 blancs et les autres contenant les suffrages des chamoines pour l'éction du successeur de Nicolas Psaume.

la promotion éventuelle de ce dernier au cardinalat (Nancy, 19 mars 1621).- Plus les pièces ci-après, jointes au volume postérieurement à la reliure, et non indiquées à la table préliminaire 47. Ordonnance du chapitre réduisant les taux des rentes à huit pour cent (Verdun, 21 décembre 1586).- 48. Mémoire du chapitre aux électeurs de l'Empire, sur ce qui a été fait pour le maintien de son droit d'élection depuis la mort de Nicolas Psaume; "praesentat in cancellaria Moguntinensi 20 junii a° 1594 » - 49 « Copie du règlement que le Roy a ordonné au s^r évesque, bourgeois et habitans de la ville et évesché de Verdun » (Paris, 1^{er} décembre 1599)- 50. Lettre adressée à Voillot par un correspondant qui ne signe que de son paraphe, et contenant entre autres ce passage: « Il court icy d'estranger bruitz de Mgr de Verdun, des faitz et actions duquel toute la Cour est abreuvée, les ayant le Roy luy mesme publiez au grand deshonneur et infamie de ceste maison, encores que les faultes soyent personnelles » (Paris, 8 janvier 1604).- 51. « Indulgences et graces accordées par N. S. P. le pape Paul V aux crois, medailles, images et chappelletz qu'ont esté benistz par S. S. le 27 mars 1607 » à la requête d'Erric de Lorraine étant alors à Rome.- 52. Sentence arbitrale de Jean Saintignon, bailli de l'évêché, entre Jean de Mesples, s^r de Fleury en partie, et Roch Colin, prévôt de Dieppe, touchant 105 arpents sis au bois de la Caillette (Verdun, 9 juillet 1601).- 53. Donation générale faite par l'évêque Charles de Lorraine à son frère Henri, marquis de Moÿ, à la charge de payer ses dettes (Nancy, 7 mai 1622); copie.- 54. Ordonnance d'Erric de Lorraine, interdisant aux tuteurs de placer les deniers de leurs pupilles à plus de cinq pour cent [13 novembre 1598].- Histoire abrégée de la vie de Nicolas Boucher, évêque de Verdun; cahier de 56 pages, dont les quatre premières manquent.- 56. Testament de Nicolas Boucher; copie le 1^{er} mai 1713 par Nicolas Colot, curé de Vienne-le-Château, et suivie de renseignements sur ce prélat et sur les titulaires successifs, jusqu'en 1713, du canonicat que Boucher tenait en l'église de Verdun avant sa promotion.- 57¹⁻⁷. Notes brèves (XVIII^e-XIX^e siècles) sur divers évêques de Verdun.⁹

11 F 7 (XLV)

« **Évêques, 4** » – Recueil de pièces originales et de copies désignées par les n° 1 à 39 dans une table préliminaire rédigée par l'abbé Clouët, et parmi lesquelles sont intercalées quatre autres pièces qui seront désignées ci-après par des numéros *bis*.- 1 [p 1]. Acte du serment de fidélité prêté au Roi par l'évêque François de Lorraine (Saint Germain-en-Laye, 24 août 1623); copie – 1 bis [entre les p 4 et 5]. Plaquette intitulée: *Arrest donné, prononcé et exécuté par Monsieur le président de Metz,....à l'encontre de l'évesque de Verdun, pour un prétendu monitoire et excommunication par lui faits à l'occasion de la citadelle bastie audit Verdun;...*(Paris, 1627, 16 p in -8°). L'arrêt est du 13 février 1627 et le « prétendu monitoire" du 31 décembre 1626- 2 [p 9]. Articles d'une requête présentée au Roi par le chapitre de Verdun, et décisions prises sur chacun (Paris, 8 janvier 1631); copie du temps, incomplète: le texte de l'article xx et dernier a été rétabli de la main de l'abbé Clouët.- 3 [p 11]. Minute de deux lettres adressées par le chapitre, l'une à l'évêque, alors à Rome (Verdun, 13 janvier 1610), l'autre à un chamoine qui l'accompagnait: il est dit dans la première que « tout va de mal en pis » depuis le départ de l'évêque et « le rétablissement fait par l'auctorité du Roy de mons^r de Saintignon a l'estat de bailly ». - 4 [p 15] « Article 45 du traité de Munster »; copie de la main de l'abbé Clouët.- 5 [p 17] « Extraits de différens traités qui maintiennent les archevêques électeurs de Trêves dans la possession de leur juridiction métropolitaine et diocésaine en France » (1646-1783) : pages 9 et 10 d'un imprimé in-4° intitulé : *Instruction pastorale de ...l'archevêque électeur de Trêves*.- 6 [p 21]. Acceptation du traité de Munster par l'évêque François de Lorraine (Paris, 12 mars 1651); copie.- 7 [p 23]. Lettres de Louis XIV portant rétablissement des juridictions de l'évêque et de chapitre de Verdun; copie du temps, sans la date.- 8 [p 31] XI, 31. Procès-verbal du rétablissement de François de Lorraine en ses bénéfices, justice de police (11 février 1654).- 9 [p 67]. Note de l'abbé Clouët sur un arrêt du Parlement de Metz contre ledit rétablissement.- 10 [p 69]. *Sommaire de l'instance pendante au Conseil pour Monsieur le prince François de Lorraine,....contre les bourgeois et habitants de Verdun,...* imprimé (s l n d, 4 p in fol).- 11-14 [p 73]. Arrêt du Conseil d'Etat au profit de l'évêque de Verdun (Paris, 12 janvier, ... mai 1654, s d et 20 janvier 1656); copies et imprimé; les copies du premier de ces arrêts sont indiquées à l'inventaire des archives du chapitre, layette XI, cotes [p 73] 31 et [p 85] 32.- 14 *bis* [entre les p 92 et 93]. Lettres de François de Lorraine accordant pour quinze ans à Mathieu Husson, grand maieur de l'abbaye de Saint-Vanne, la charge de garde des tabellionage et sceau de l'évêché et comté de Verdun [Paris, 18 mars 1656]; copie collationnée du 2 janvier 1657 – 15 [p 93]. Lettres de François de Lorraine établissant un conseil spirituel pour les affaires de la juridiction volontaire de l'évêché (Verdun, 12 mars 1654).- 15 *bis* [entre les p 96 et

⁹ XVI^e-XIX^e s Volume cartonné: pièces paginée 1-269, plus celles, numérotées 47-577, indiquées ci-dessus.

97]. Attestation par Bailliot, vicaire général de l'évêché, du décès de François de Lorraine, survenu le 11 août 1661 [Verdun, 17 décembre 1661].- 16 [p 97] « Salvations pour Messieurs du clergé de Verdun... contre les créanciers et héritier de Monsieur le prince François » [s d].- 17 [p 101] XII, 37. Arrêt du Conseil d'Etat maintenant au chapitre le droit de choisir des commissaires à l'économat de l'évêché, le siège vacant (Paris, 5 janvier 1662); copie.- 18 [p 109]. Ordonnance du chapitre pour la mise au concours des cures qui viendront à vaquer (28 décembre 1661); placard imprimé.- 19 [p 111]. Ordonnance des vicaires généraux touchant la discipline ecclésiastique (Verdun, 22 janvier 1663); placard imprimé.- 20 [p 113]. Mandement du chapitre avisant que les sacrements de l'Ordre et de la Confirmation seront Conférés à Verdun, au prochains Quatre-Temps, par l'évêque de Toul « Verdun, 27 janvier 1662 »; placard imprimé.- 21 [p 115]. Ordonnance du chapitre pour la signature, par les ecclésiastiques du diocèse, du formulaire condamnant les cinq propositions de *l'Augustinus* (Verdun, 10 août 1664); placard imprimé.- 22-25 [p 117] XIV, D-F1 [à partie de la p 175]. Pièces concernant les défenses au chapitre de procéder à l'élection d'un évêque (1661).- 26 [p 183]. Arrêt du parlement de Metz ordonnant qu'il soit pourvu dans les trois mois, par les soins des collateurs, à tous les bénéfices vacants du ressort (Metz, 12 juin 1663); placard imprimé.- 27 [p 185] XI, 36. Bulles concernant la promotion d'Armand de Mouchy d'Hocquincourt à l'évêché de Verdun (Sainte-Marie-Majeure, 26 février); copies du temps.- 28 [p 199]. Arrêt de la Cour souveraine, chambre de Saint-Mihiel, concernant le visa des ordonnances ecclésiastiques (23 février 1669), copie du XIXe siècle.- 28 bis [entre les p 200 et 201]. Requête des habitants de Trognon contre leur curé, Claude Grégoire, et décret de l'official prescrivant une enquête (27 janvier 1670).- 29-31 [p 201]. Conflit entre l'évêque Armand de Mouchy d'Hocquincourt et le chapitre touchant la juridiction spirituelle (1673).- 32 [p 215]. Protestation du chapitre contre un mandement de carême publié sans son avis par François Bailliot, archidiacre de la Rivière, vicaire général de l'évêché (contrôlée à Verdun le 7 mars 1676).- 33 [p 217] XVII, 16. Opposition du chapitre à la visite de l'archidiaconé de la Prinerie (décembre 1677).- 34 [p 221]. Arrêt du Conseil d'Etat rétablissant l'évêque de Toul dans la juridiction qui lui était contestée par son grand archidiacre, le s' de Bretagne (Versailles, 16 novembre 1680).- 35-36 [p 223]. Conflit entre l'évêque et le chapitre au sujet de l'institution des curés de Chattancourt et de Samogneux (1673-1677).- 37 [p 231]. Arrêt du Conseil privé enjoignant à tous ecclésiastiques du diocèse de Verdun d'obéir aux mandements épiscopaux, nonobstant l'opposition du chapitre (Saint-Germain-en-Laye, 27 avril 1678).- Note de la main de l'abbé Cloüet sur les lettres patentes du 6 septembre 1680, commettant Barthélemy Bardarous à l'administration de l'évêché de Verdun, en attendant que l'évêque Hippolyte de Béthune ait obtenu du Pape ses provisions.- 39 [p 237]. Lettres patentes autorisant l'établissement d'un séminaire à Verdun (Versailles, novembre 1678); ordonnance de l'évêque Armand de Mouchy d'Hocquincourt et de l'intendant François Bazin portant assignation de la rente de 1, 500 l affectée audit établissement (Verdun, 6 mars 1679); commission de l'évêque à Nicolas Philbert, docteur de Sorbonne, chanoine de Verdun, pour la perception des sommes constituant ladite rente (Verdun, 12 mai 1679); placard imprimé.- Plus les pièces ci-après, jointes au volume postérieurement à la reliure, et non indiquées à la table préliminaire. 40-41. Lettres de créance de l'évêque Guillaume de Haraucourt pour Colignon Wichart, son maître d'hôtel, envoyé [à Metz] auprès de Poince Baudoche, Renaud Le Gornaix, Geoffroy de Varize et Nicole Roucel l'aîné (Bar-le-Duc, 26 novembre); original et copie de la main d'Emmery.- 42. Assignation par l'évêque élu Louis de Lorraine à Jean Warin, lieutenant général du baillage de l'évêque, d'une pension viagère de 100 fr barrois (Bar-le-Duc, 2 juillet 1523).- 43. Transaction entre le duc Charles III et l'évêque Nicolas Ppsaume, touchant Hattonchâtel, Clermont, Varennes, Vienne, Trognon et Mussey près Longuyon (Nancy, 10 septembre 1534); copie du XVIIe siècle.- 44 X, 26. Ordonnance de Nicolas Psaume réduisant le taux de rentes à huit pour cent (Verdun, 24 novembre 1570); copie collationnée du temps.-45 lettre du roi Henri III à M. de Pougny, gentilhomme de sa chambre, envoyé à Rome pour soutenir la candidature à l'évêché de Verdun de Nicolas Bousmard neveu (Paris 8 décembre 1575).- 46. Lettre du duc Charles III au chapitre (Plombières, 21 mai 1602).- 47. Copie de la pièce dont un exemplaire imprimé est mentionné ci-dessus sous le n° 1 bis.- 48. Lettre de l'empereur Ferdinand II au duc de Lorraine, notifiant l'autorisation donnée à l'évêque de Verdun de transiger avec le roi de France (Vienne, 4 septembre 1628); copie du temps.- 49. Requête du chapitre au duc de Lorraine tendant à ce que les habitants de Ligny-devant-Dun soient maintenus « en la liberté du traficque, conformément au traité de l'an 1464, confirmé en l'an 1599 » (Verdun, 3 novembre 1630) -50. Lettres de l'évêque François de Lorraine, portant règlement entre les gens du conseil de l'évêché et l'hôtel de ville (Verdun, 18 juillet 1633).- 51. Monitoire de l'official décerné à la requête d'Humbert Brabant contre Nicolas Noël, dit Sponville (Verdun, 19 mars 1637).- 52. « Mémoire pour servir aux s^{rs} députés du chapitre de Verdun à Paris, demandans le restablissement de la justice dudit chapitre... du 5^e septembre 1653 » –

53. Plaquette intitulée: *Verbaux du rétablissement et maintenance de Monsieur le prince François de Lorraine, évêque, prince et comte de Verdun,...*(Verdun, s d, 23 p in 4°): texte indiqué plus haut sous le n°8.- 54. Ordonnance de l'abbé de Coursan, commissaire du Roi au profit de François de Lorraine (Verdun, 8 avril 1654); copie.- 55. Arrêt du Conseil d'état (20 janvier 1656); copie, un exemplaire imprimé de la même pièce figure à la page 85 du volume.- 56. Lettre. Signée Boudier, adressée à [Paul] Ferry, ministre du Saint Evangile à Metz [Toul, 4 novembre 1655].- 57. « Déclaration du Roy pour l'enregistrement des six propositions de la Faculté de théologie de Paris contre certaines maximes ultramontaines sur différens points de doctrine, notamment l'autorité du Pape sur le temporel des rois » (Paris, 4 août 1663). – 58. Arrêt du Parlement qui ordonne qu'il sera donné communication au substitut de M le procureur général à Verdun des révélations qui ont été ou qui seront faites des titres concernant le ¹⁰domaine de Verdun (Metz, 24 janvier 1664).- 59. Lettre de Louis XIV au chapitre de Verdun pour l'engager à faire de la propagande en faveur des deux Compagnies des Indes (Paris, 14 novembre 1664).- 60. Lettre de Louis XIV à M. de Choisy en faveur de l'abbé d'Hocquincourt, qu'il a nommé à l'évêché de Verdun, (Paris, 12 novembre 1665): copie collationnée du 22 du même mois, avec annotations de la main d'Emmery.- 61. Décret de prise de corps donné par l'official contre Claude Grégoire, curé de Trognon [Trognon; 30 janvier 1660].- 62. Conclusions du promoteur de l'officialité de Verdun contre Claude Grégoire (Verdun, 3 février 1670).- 63. Projet de lettre du duc Charles IV à l'évêque François de Lorraine, touchant l'échange de Dieulouard. – 64¹⁻⁹. Lettres de François de Lorraine aux ducs Henri II et Charles IV et à Jean Voillot (1619-1630).- 65. Projet de lettre du duc de Lorraine au Pape touchant le dessein de l'évêque de Verdun" de passer en Pologne au secours de ce roy contre les Moscovites ».- 66-67. Mémoire commençant par ces mots : « Pour faire doucement couler la juridiction souveraine du Roy à Verdun; ... »; signé de Saintignon, bailli de l'évêché, et Gillet; original et copie.- 68. Instructions non datées débutant ainsi " L'envoyé vers M devra luy représenter les deux points qui suivent... » : « M. » paraît désigner François de Lorraine.- 69. « Remonstrances que fait au serenissime et treschrestien roy de France son humble orateur l'eclesque et comte de Verdun » touchant le ban de Tilly (après 1566).- 70¹⁻². Brèves notes de l'abbé Cloüet sur Guillaume de Haraucourt.- 70³. Lettre de Louis XIII au magistrat de Toul, au sujet des desseins de l'évêque de Verdun (camp devant la Rochelle, 27 juillet 1628); copie de l'abbé Cloüet.- 70⁴⁻⁵. Notes concernant Nicolas Psaume.- 70⁶. Lettre d'Emmanuel Huart à l'abbé Cloüet (Metz, 6 mars 1841).- 70⁷. Lettre adressée au même par Eynhen, conseiller à la cour de justice (Luxembourg, 7 janvier 1852).

11 F 8*(XLIVI)

« **Évêques, 5** » – Recueil de pièces originales et de copies désignées par les n°1 à 45 dans une table préliminaire rédigée par l'abbé Cloüet, et parmi lesquelles sont intercalées six autres pièces, qui seront désignées ci-après par des numéros *bis*.- 1 [p 1] XXII, 35. Conclusion du chapitre portant refus d'installer dans les fonctions de chancelier M Herbé, dont les provisions renferment le mot *mandamus* au lieu de *requirimus* (26 mai 1687).- 2-3 [p 3]. Opposition du chapitre au transfert du 11 au 17 octobre, ordonné par l'évêque, de la fête de saint Saintin (1690).- 4-8 [p 9]. Interdiction, prononcée par l'évêque Hippolyte de Béthune et annulée par l'officialité métropolitaine de Trèves, d'Humbert Génin, vicaire en la paroisse Saint-Amand (1691-1992).- 9-18 [p 25], y compris les n° 12 *bis* [entre les p 118 et 119], 14 *bis* [entre les p 126 et 127], 15 *bis* [entre les p 150 et 151]. Revendication de droits, exemptions et privilèges par le chapitre à l'encontre de l'évêque (1692-1698).- 19 [p 169]. Lettre du chapitre de Toul [à celui de Verdun] exposant comment il est exempt de la juridiction épiscopale (13 février 1770).- 20 [p 173]. Résumé sous forme de préambule d'un arrêt du Conseil d'Etat, d'une supplique d'Hippolyte de Béthune contre le Parlement de Metz qui veut lui ôter le droit de recevoir les foies et hommage des vassaux du comté de Verdun (après le 29 janvier 1705).- 21-22 [p 177]. Condamnation par le pape Clément XI d'une ordonnance du duc Léopold en date de juillet 1701, comme contraire aux droit des églises (1703)- 22 *bis* [p 188 *bis*]. *Acte d'appel et d'adhésion de Monseigneur Hippolyte de Béthune, ... à l'appel interjeté par Monseigneur le cardinal de Noailles au futur concile général des lettres de notre Saint Père le Pape Clément XI, ... publiées à Rome le huitième septembre mil sept cent dix huit, et qui commencent par ces mots*: *Pastoralis officii* (Verdun, 14 septembre 1718); placard imprimé.- 23 [p 189]. « Quelques particularités au sujet du voyage de M. l'évêque de Soissons, J- Joseph Languet, et de son passage à

¹⁰ XVe XIXe. Volume cartonné; pièces paginées 1-237, plus celles désignées ci-dessus sous les n° 1 bis, 14 bis, 15 bis, 28 bis et 40-70⁷.

Verdun sur Meuse en 1719; copie faite sur l'imprimé par F. Clouët, bibliothécaire au dit Verdun ».- 24 [p 201]. *Mandement de Messieurs les doyen, chanoines et chapitre de l'église cathédrale de Verdun, le siège épiscopal vacant* (14 septembre 1720); placard imprimé.- 25 [p 203]. Bulles d'institution de l'évêque Charles-François d'Hallencourt de Drosménil (Sainte-Marie-Majeure, 31 mai 1722); copie collationnée.- 25 bis [entre les p 206 et 207]. Mandement dudit évêque sur l'avis et jugement porté par trente-un prélats sur un écrit intitulé: *Consultation de M^{rs} les avocats du Parlement de Paris au sujet du jugement rendu à Embrun contre M. l'évêque de Senes* (Verdun, 15 décembre 1728); imprimé de 3 p in-4°.- 26 [P 207]. *Règlement pour les confréries du diocèse de Verdun* (2 mai 1737); imprimé, 8 p in-4°.- 27 [P 215]. *Règlement touchant les rétributions des ecclésiastiques et maîtres d'école du diocèse de Verdun* (12 avril 1741); placard imprimé.- 28 [p 217 et 221]. Lettres de l'évêque au chapitre, en réponse à des vœux de nouvelle année (La Charité, 5 janvier 1752 et 31 décembre 1753).- 29 [p 225]. Lettre de l'évêque Aymard de Nicolaï au chapitre, faisant part de son sacre célébré à Notre-Dame de Paris le 16 juin 1754.- 30 [p 229]. Lettre de l'abbé de Nicolaï, nommé à l'évêché de Verdun, aux officiers du bailliage (Paris, 2 mai 1754); copie de la main de l'abbé Clouët.- 31 [p 231]. « *Te Deum* pour le rétablissement de la santé de M. de Nicolaï; extrait des registre du baillage aux archives du département » (14 mars 1762); copie de la main de l'abbé Clouët.- Pas de 32.- 33 [p 233]. *Illustrissimo Ecclesiae principi Aymardo de Nicolay, episcopo et comiti Viridunensi, pro recuperata valetudine ingressuque in urbe triumphali, ... Laetum canebat et offerebat totius collegii interpres N Chardin, philosophiae professor*; pièce de vers latins imprimée (1768, 3 p in-4°.- 34 [P 237]. Billet d'invitation au service funèbre de l'évêque Aymard de Nicolaï, devant être célébré le 11 décembre 1769.- 35 [p 239]. *Mandement du chapitre de la cathédrale de Verdun, qui ordonne des prières publiques pour l'âme de feu Monseigneur Aymard... de Nicolay, ...* (16 décembre 1769); imprimé, 8 p in-4°.- 36 [P.247]. *Traduction de l'épithaphe latine de Monseigneur de Nicolay, évêque de Verdun, gravée sur sa tombe dans la chapelle de la Sainte-Vierge de la cathédrale*; placard imprimé.- 37 [p 249]. Lettre de l'évêque de Rennes Henri Desnos, nommé à l'évêché de Verdun, aux officiers du bailliage (Paris, 13 janvier 1770); copie par l'abbé Clouët, - 38 [p 251]. Note de la main de l'abbé Clouët, ainsi conçue: « En 1779; Mgr l'évêque de Verdun supprima l'ordre des hermites dans toute l'étendue de son diocèse. Cure d'Etain p 16 ».- 39 [p 253]. Renseignements sur les faits consécutifs à l'érection des diocèses de Saint-Dié et de Nancy (1777-1778); copie du XIX^e siècle.- 40 [p 259]. Mémoire et consultation en faveur du chapitre au sujet de l'exclusion des grands vicaires officiers de l'évêché lors des délibérations où il s'agit de modifications au bréviaire demandées par ledit chapitre; signé: « De Nicéville » (Nancy, 3 juin 1779).- 41 [p 267]. Note de l'abbé Clouët sur l'autorisation donnée le 10 mai 1779 par l'évêque Desnos de démolir les églises des prieurés d'Amel et d'Apremont; et sur les distributions charitables faites par le même évêque pendant l'hiver de 1783.- 42 [p 269]. Conclusion du chapitre relative au voilement des croix et des images au temps de la Passion (15 novembre 1782).- 43 [p 271]. Plaquette imprimée de 11 pages contenant le texte de documents relatifs à la réunion, ordonnée par arrêt du Conseil du 6 novembre 1784, du « clergé français » et « clergé lorrain » du diocèse de Verdun en un seul, dit « clergé verdunois » (1784-1785).- 44 [p 283]. Extrait informe du registre mortuaire de la paroisse Notre-Dame de Coblenz, relatant le de l'évêque Desnos, survenu le 2 septembre 1793.- 45 [p 285]. Notes de l'abbé Clouët sur les familles de Roye, d'Hallencourt, de Nicolaï et Desnos.- 45 bis [après la p 301]. Compte de la recette et de la dépense de l'évêché en 1781.- Plus les pièces ci-après, jointes au volume postérieurement à la reliure, et non indiquées à la table préliminaire 46¹⁻². Requête de l'évêché Hipolyte de Béthune à l'intendant au sujet des taxes mises sur les halles de Fresnes et de Beauzée (1698); pièces tirées d'un recueil où elles avaient été paginées, de la main de l'abbé Clouët, 79-86.- 47-50. Significations relatives aux deniers faisant partie de la succession dudit évêque (1720-1721).- 51. Lettre du Roi à l'évêque, prescrivant un *Te Deum* en actions de grâce de la prise de Charleroi (Fontainebleau, 20 octobre 1693).- 52. Lettres de cachet ordonnant au frère Foulon, religieux de l'ordre de Cîteaux, de se retirer en l'abbaye de Buzay (Versailles, 1^{er} mars 1783).- 53. Copie de lettres échangées entre l'évêque Desnos et Bernard Tronville, chanoine de la Madeleine, au sujet de la croix que ce dernier se propose d'ériger sur le nouveau pont Saint-Croix, à Verdun (1786).- 54. Quittance, signée « Noël », de la somme de 8,823 l 10 s payée par l'évêque pour cinq années de sa capitation depuis 1710 exclusivement (Verdun, 25 juillet 1719).- 55. Copie conforme d'une lettre du vicaire général aux magistrats de l'hôtel de ville, notifiant la neuvaine qui aura lieu dans toutes les églises de Verdun pour obtenir le cessation de la pluie (3 juillet 1771).- 56. Lettres de prêtrise décernées par l'évêque Hippolyte de Béthune à François Gillet [Verdun, 24 septembre 1695].- 57. « Bref état des usurpations faites sur l'évêque de Verdun, dont il doit demander la restitution aux conférences de la paix qui se négocie à présent en Hollande » (1697).- 58. Copie du n° 53 faite postérieurement à 1832, et suivie de renseignements sur la croix qui y est

mentionnée.- 59¹. « Inscription destinée à la croix du nouveau pont » Sainte-Croix.- 59² Distiques latins sur ledit pont.- 60. Inventaire informe de documents manuscrits et imprimés sur l'évêché de Verdun et l'abbaye de Saint-Paul : dates comprises entre 1383 et 1764.- 61. Notes sur l'épiscopat de Charles-François d'Hallencourt (XVIII^e siècle 62¹⁻³. Trois lettres autographes d'Hippolyte de Béthune (20 septembre 1695, 26 avril 1696 et 30 décembre 1698), numérotées d'ancienneté 18, 51 et 31; l'une d'elles porte cette mention, de la main d'Emmery : « Tirée des recueils de M de Corberon, procureur général au Parlement de Metz ». - 63. Mandement du même évêque, interdisant divers ouvrages entachés de jansénisme (10 mai 1714); copie du temps.- 64. Copie d'une « lettre de M. Pierre-Paul Jacquemin, conseiller (?), à M l'évêque », et d'une délibération prise par le chapitre au sujet du scandale qui s'est produit le jour de la Toussaint à la cathédrale (2 novembre 1718).- 65. « Coppie d'une lettre de Monseigneur l'évêque de Verdun à Monseigneur l'évêque de Laon, du 30 janvier 1735 » – 66. Lettre de Charles-François d'Hallencourt à Férry, conseiller au Parlement de Metz (Paris, 9 juillet 1730).- 67. Commission de procureur général fiscal et garde des archives de l'évêché pour Nicolas Vestier, avocat en Parlement (Verdun, 7 décembre 1742).- 68. Lettre de Vestier à Lemoine, avocat en Parlement, à Moyenvic (Verdun, 28 mai 1755), avec minute de la « réponse du 14 juin 1755 ». - 69¹⁻². Renseignements envoyés de Rennes les 8 et 25 décembre 1851 par M. Saulnier sur l'évêque Desnos.- 70. Projet de lettre de l'évêque au chapitre sur le voilement des crucifix durant le temps de la Passion (s d).- 71. Lettre du chamoine Langlois le jeune à Alexandre, vicaire à Dieppe, le priant d'envoyer des petits pois pour un repas que l'évêque doit donner le prochain mardi (4 juin 1786).- 72¹⁻². Copies de lettres du même touchant les imputations dont ledit Alexandre est l'objet (Verdun, 28 septembre et 8 décembre 1786).- 73. Lettre signée « Georges », adressée à l'abbé Alexandre, prêtre habitué à Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris (Verdun, 8 mars 1789).- 74. Testament de l'évêque Desnos (Coblentz, 28 août 1793); expédition délivrée par Guy Boursier, notaire à Paris, le 5 septembre 1822.- 75. Lettre de l'évêque Desnos à Emmery, avocat en Parlement, à Metz (Verdun, 5 septembre 1781).- 76¹⁻². Pouvoirs et certificat délivrés par le même au P. de Theding, capucin (1^{er} mars et 27 août 1784). -77¹. Numéro d'août 1857 du *Journal de la Société d'archéologie lorraine*, contenant un article de Ch. Buvignier, intitulé : *Le jansénisme dans l'évêché de Verdun*. - 77². Mandement du vicaire général de Noguez, prescrivant un *Te Deum* en actions de grâces de la convalescence de l'évêque (13 août 1768); imprimé.- 77³. *Arrêt de la cour de Parlement [de Metz] qui déclare nul et abusif le décret de fulmination d'une bulle de la cour de Rome, ... Du 3 janvier 1769*; imprimé (Metz, 3 p in-4°).- 77⁴⁻⁵. *Lettre de M l'Evêque de Verdun, et la réponse de M. l'Evêque de Soissons à cette lettre* (1719); imprimé de 4 ou 5 p in-4° : deux tirages différents.- 77⁶. *Lettre pastorale au clergé et aux diocésains de Trèves* [pour l'acceptation de la constitution Unigenitus] (Trèves 14 juin 1717); imprimé de 8 p in-4°.-77⁷. *Arrêt de la Cour de Parlement [de Metz] qui ordonne que deux libelles ...seront lacérez ... Du 17 janvier 1719*; impr. (Verdun, 8 p in-4°).- 77⁸. *Procès-verbal de la visite épiscopale de Monseigneur l'évêque comte de Verdun dans son église cathédrale* (26 août 1696); pages 1 à 4 d'un imprimé in-4°; le document complet circulaire se trouve aux pages 293 à 298 du volume. - 77⁹. *Lettre circulaire de Monseigneur l'Evêque de Verdun à tous Mrs les curés de son diocèse; à Verdun, le premier février 1741* [pour la dispense de l'abstinence pendant le prochain carême]; impr. (Verdun, 1 p. in-4°). - 77¹⁰. Double de la pièce indiquée ci-dessus sous le n°25 bis. – 77¹¹. *Mandement de Monseigneur l'évêque et comte de Verdun, ... pour la publication de la constitution constitution Unigenitus* (Paris, 1^{er} février 1723); imprimé (Verdun, 10 p in-4°).- 77¹². Mandement du vicaire général de Noguez prescrivant aux curés de recommander à leurs paroissiens les besoins des habitants de Sierck, ruinés par l'inondation (20 août 1750) ; impr de 2 p in-4°.- 77¹³. Mandement du vicaire général Sève, prescrivant des quêtes pour la conservation des Lieux Saints et l'entretien des missionnaires du Levant (8 novembre 1749).- 77¹⁴. *Extrait des registre du Conseil privé su Roy* (17 février 1694); impr. (Verdun, 1694, 49 p in-4°). Un exemplaire sans grand titre ni couverture de la même plaquette constitue les pages 241 à 288 du volume.- 77¹⁵. *Epître à Monseigneur de Talleyrant, archevêque de Trajanople, coadjuteur de l'archevêché de Reims* [en vers, signée de Saulx, chancelier de l'Université] impr (Reims, 1766, 4 p in-4°).- 77¹⁶. *Etrait du règlement de la cour-Chambre des Comptes [de Metz], porté par l'arrêt intervenu sur la correction des comptes de la ville de Verdun, le quinziesme janvier 1735*; impr de 4 p in-4°.- 77¹⁷. *Mémoire important pour la décision des contestations entre Messire Hippolyte de Béthune, ...et les doyens, chanoines et chapitre de l'église cathédrale de Verdun, ...* impr in-4° incomplet.- 77¹⁸. *Mandement du chapitre de la cathédrale de Verdun, qui ordonne des prières publiques pour le repos de l'âme de feu Monseigneur...de Nicolay,...*; impr [Verdun, 1769, 8 p in-4°] 77¹⁹⁻²⁰. Deux exemplaires, l'un annoté à la main, d'un *Mémoire à consulter et consultation pour M l'évêque de Verdun* (Paris, 1772, 16 p in-4°).- 77²¹⁻²². Deux exemplaires d'un *Mandement de Monseigneur l'évêque de Verdun, qui ordonne des prières publiques pour le repos de l'âme du feu Roi*

[Paris, 21 mai 1774] (Verdun, 1774, 4 p in-4°).- 77²³. Supplique de l'évêque de Rennes au Roi; imprimé [Paris, 1772, 4 p in-4°).- 77²⁴. Mémoire à consulter pour M l'évêque de Rennes, impr. (Paris, 1772, 96 p in-4°).- 77²⁵. Exemplaire du grand titre de la plaquette indiquée ci-dessus sous le n° 77¹⁴.- 77²⁶. Double de la pièce indiquée ci-dessus le n° 34.- 77²⁷. Texte latin de l'épithaphe d'Aymard de Nicolai; placard imprimé.- 77²⁸. *Theses theologicae* à soutenir par l'école des Capucins en leur couvent de Verdun, le 31 mai 1768; placard imprimé, retiré d'un recueil ou il avait été paginé, de la main de l'abbé Clouët, 87 et 88.- 78¹. Note sur la mort de l'évêque Desnos.- 78². Extrait du *Journal de Verdun* concernant la mort d'Hippolyte de Béthune, survenue le 24 août 1720.- 78³. Extrait de la *Galerie de portraits du XVIII^e siècle* d'Arsène Houssaye, concernant Aymard de Nicolai.- 78⁴. Copie informelle d'observations adressées au directoire du district de Verdun au sujet de droits du chapitre à Vaux et Damloup.- 78⁵. Note ainsi conçue: « Acte d'adhésion de M. l'évêque de Verdun, Charles-François d'Hallencourt. Fait en notre abbaye de la Charité le 1^{er} octobre 1750. Par Monseigneur . De Longe. A Verdun, de l'imprimerie de Nicolas-Hyacinte Fanard ».- 78⁶. Renseignements tirés des archives d'Ille-et-Vilaine sur le procès fait par l'évêque Desnos à son successeur François Barreau de Girac.- 78⁷. Adresse « à Mgr Desnos... sauvé d'un accident fâcheux » (29 juillet 1787).- 78⁸. Pièces de vers latins en l'honneur du même (1787).- 78⁹. Adresse en vers « au prince de Condé 1787 » 78¹⁰. Pièces de vers latins en l'honneur de l'évêque Desnos.- 78¹¹. Note commençant ainsi « Dans le consistoire que le Pape tint le 1^{er} juin 1721, on proposa l'ancien évêque d'Autun pour remplir l'évêché de Verdun... »- 78¹². Note commençant ainsi : « M. Hippolyte de Béthune... a fait imprimer un acte daté du 22 mai 1716... »-78¹³. Note commençant ainsi : « 1669, 1672, 1673. Les chanoines... de Verdun ...qui depuis longtemps s'étaient mis en possession de la juridiction épiscopale... ».- 78¹⁴ « M. Desnos »: notes biographiques.- 78¹⁵. Note sur le même, commençant ainsi : « Le nouveau Parlement de Rennes... »- 78¹⁶. Epithaphe, par le chanoine de Plaine, de « Charles-François d'Hallencourt...enterré à son abbaye de la Charité-sur-Loire ».- 78¹⁷. Lettres d'Aymard de Nicolai, constituant Antoine-Vincent de Noguez son official (Paris, 18 juillet 1754) copie sur l'original par l'abbé Clouët.-78¹⁸. Lettre du même au maréchal d'Armentières (Hannonville, 28 août 1768); copie par l'abbé Clouët.- 78¹⁹. Mandement de l'évêque Desnos, prescrivant des prières pour la cessation de la pluie (26 juillet 1787).- 78²⁰ « Remerciement à Monseigneur l'évêque de Verdun...1776 »; en vers.- 78²¹. Copies de lettre écrites par les officiers de l'hôtel de ville : au Roi, à l'occasion de la mort de M.de Nicolai, et à « M. l'évêque de Rennes nommé à l'évêché de Verdun », avec la « réponse de M. l'évêque de Rennes ».- 78²². Distiques latins sous ce titre: « Illustrissimo et reverendissimo D. D. Henrico..Desnos.. ob aedificium novum nosocomio Sancti Hippoliti adjunctum » (1787).- 78²³. Autre adresse au même en distiques latins.¹¹.

11 F 9 (XLVII)

« **Prévôtés de l'évêché, 1** » - Recueil de pièces originales et de copies concernant la prévôté de Fresnes-en-Woëvre, désignées par les n^{os} 1 à 50 dans une table préliminaire rédigée par l'abbé Clouët.

1 [p 1] *Avertissement pour les chasses de l'évêché et comté de Verdun..., fait à Verdun, ce 20 août 1754*; placard imprimé donnant l'énumération des localités comprises dans les six prévôtés de l'évêché – Fresnes-en-Woëvre, Charny, Tilly, Dieppe, Mangiennes, Deuilourard – et mentionnant en outre les haute justices de Woimbe et de Rarécourt.

2 [p 3] Feuillet en mauvais état enlevé d'un manuscrit : « Ordre alphabétique des layettes des prevostez et villages inventoriez en ce livre composé de 95 feuillets ».

3 [p 5] Copie par l'abbé Clouët des « comptes de la prévôté de Fresnes pour l'année 1637 »

4-6. Extraits du pied-terrier de ladite prévôté fait en 1630, en ce qui concerne [p 21] Ronvaux, [p 33] Hennemont et [p 41]. Génicourt, Rupt, Mouilly, Amblonville, les Eparges, Haudiomont et Villers.- 7 [p 57]. Charte octroyée par l'évêque Henri d'Apremont à ses hommes de Fresnes, Suzémont et Aulnois (4 novembre 1320); copie du XV^e siècle – 8 [p 59] « Inventaire des tiltres... concernantz le village de Manheulle, dependant de la prevosté de Fresne, qui sont en la presente layette » (XVII^e siècle); les pièces inventoriées, désignées par les lettres A à J, appartiennent aux années 1316 à 1580 – 9 [p 61]. Lettres de l'évêque A[lbert de Hircis] aux officiers de l'archevêque de Trèves, qu'il prie de maintenir l'abbaye de Saint Paul de Verdun en possession de l'église de Manheulles (XII^e siècle).- 10 [p 63] CVI, 1. Renonciation par Aubertin de Manheulles, en faveur du chapitre, à toutes prétentions « en bois Sainte Marie desour Mons » (samedi après la mi-carême, 20 mars 1260 ou 9 avril 1260¹) – 11 [p 65]. Opposition

¹¹ XVII^e – XIX^e s. Volume cartonné; pièces paginées 1-301 plus les pièces désignées ci-dessus par les n° 12 bis, 14 bis, 15 bis, 22 bis, 25 bis, 45 bis et 46¹-78-²³

des prieurs et religieux de Saint-Paul à la prise de possession de la cure de Manheulles par Jean-Baptiste Girard, prêtre séculier (1702).- 12 [p 67] « Extrait d'un ancien cartulaire en papier qui estoit avec les papiers de feu venerable personne mes sire Bartholemeu, jadis curé d'Allamont et Dompierre, et doien de la chrestienté du deaulme de Pareix... » (XV^e siècle).- 13 [p 75] Traité passé par l'évêque Jean avec l'abbaye de Saint-Paul au sujet du moulin de Dieu (mai 1251); copie du 14 septembre 1669.- 14 [p 79]. Collation par l'évêque Albert à Jean, abbé de Saint-Paul, de l'autel de Sommedieue avec la chapelle de Belrupt (1201); confirmation de ladite donation par le légat Pierre, cardinal de Sain-Georges *ad Velum aureum* (Maubeuge, 21 janvier 1255); copies du 17 novembre 1702.- 15 [p 83]. Notification par l'évêque Raoul de l'acensement consenti par l'abbaye de Saint-Paul à Geoffroy de Dieue, chevalier, du moulin de Soutrey (août 1225); copie du XVII^e siècle. – 16 [p 87]. Engagement par l'évêque Hugues de Bar¹² à Férry de Parroy, s^f de Haudonviller, des bans de Dieue et de Génicourt (mercredi après la S. André, 4 décembre 1358); copie du XVI^e siècle.- 17 [p 89]. Lettres Baillées par l'évêque Louis de Lorraine, en échange des précédentes, à Jean de Ligniville, ayant cause dudit Ferry de Parroy, à la suite du rachat des deux tiers desdits bans, effectué pour un tiers par le cardinal de Bar, et pour l'autre par ledit Louis (Saint-Germain-en-Laye, 22 septembre 1522); copie du 29 septembre 1553.- 18 [p 93]. Abandon par Bernard de Stainville à l'évêque Nicolas de la moitié du tiers de la seigneurie de Dieue qu'il tenait par engagement; copie du 17 juin 1556.- 19 [p 97]. « Coppye du tiltre de bannalité du moulin de Dieue »; acte de l'évêque Erric (Verdun, 11 mai 1607); copie du XVIII^e siècle. – 20 [p 201]. Requête adressée à l'évêque par Demenge Bourlier et Nicolas Content, boulangers à Dieue, au sujet du four banal de l'endroit (XVI^e siècle).- 21 [p 103]. Laix du four banal de Dieue pour deux ans à Claudon Vignon, veuve de Demenge Jacquin, dit Durin (16 décembre 1677).- 22 [p 107]. Requête et signification d'Hippolyte de Béthune contre les habitants de Génicourt au sujet du moulin de Dieue (s d et 1712).- 23 [p 111]. *A Nosseigneurs de la Table de marbre* : factum imprimé (Metz, 9 p in-fol) de l'abbaye de Saint-Paul contre la communauté de Dieue, touchant la pêche dans la rivière dudit Dieue.- 24 [p 123]. *Extrait des registres de la Table de marbre au souverain* (Metz, 3 p in-4^o), sur le même objet (16 juillet 1733).- 25 [p 127]. Vente, sous le sceau de l'official de Verdun, par Monin Lancier et Jeanne, sa femme, au chapitre de la Madeleine, d'une grange sise à Génicourt (mercredi après *Reminiscere*, 4 mars 1271, n st).- 26 [p 129]. Collation par l'évêque Henri Tecelin, abbé de Saint-Paul, des autels de Rupt [en Woëvre] et d'Amblonville (XII^e siècle).- 27 [p 131]. Engagement, sous le sceau de l'évêque Albert, par Hawis, veuve de Bertrand de Mont, de la vouerie de Rupt à Olry, abbé de Saint-Paul (1194).- [p 133]. Notes de l'abbé Coüet sur la famille d'Ambly, tiré des papiers de l'émigré d'Ambly de Génicourt aux archives de la Meuse.- 28 [p 135] « Extrait du cartulaire d'une chartre entre Jean, eslu de Verdun, et l'abbé... de Saint-Paul » au sujet des bois d'Amblonville (août 1247).- 29 [p 137]. « Plan des bois de l'abbaye de S^t Paul de Verdun scitué dans la forest d'Amblonville... , fait à Metz, le 12^e mars 1730 »; sur parchemin.- 30 [p 139]. Dénombrement baillé à l'évêque de Verdun au nom des mineurs François, Henri et Jacob, fils de feu Jean de Haraucourt, pour biens sis à Riaville et Pintheville (Chambley, 23 juillet 1574).- 31 [p 141]. Reprise de Jacomin de Montoy, à l'évêque Louis de Haraucourt, pour ses biens d'Haudiomont, Manheulles, Fresnes, Ville-en-Woëvre, Pintheville, Woël, Bauville et Avillers (12 août 1449).- 32 [p 143]. Lettres de Thébaut, comte de Bar, portant quittance à l'évêque Raoul des gardes « de Verriere la grange, qui apent a la maison de saint Polt de Verdun », de « Longeawe la grange, qui apent a la maison de Saint Benoit en Weivre », et des « commandises » de Ronvaux et de Rupt (juin 1242).- 33 [p 145]. Requête des abblesses et religieuses de Saint –Maur à M de Belle-Isle touchant leurs droits à Ronvaux; copie suivie [p 149] d'un extrait informe du papier terrier de la prévôté de Fresnes fait en 1630, touchant les droits de l'évêché à Ronvaux – 34 [P 151]. Erection de la cure de Ronvaux (1688).- 35 [p 157]. « Extrait du registre du greffe de la haute-justice de Ronvaux »; plaids annaux de 1759.- 36 [p 173]. « Inventaire des tiltres,... concernantz le village de Watronville et ban de jaulny, deppendantz de la prevosté de Fresne, qui sont en la presente layette » (XVII^e siècle); les pièces inventoriées, désignées par les lettres A à P, appartiennent aux années 1389 à 1594.- 37 [p 177]. Obligation de la forteresse de Watronville au roi de France par Robert et Jean, seigneur du lieu (19 février 1390, n st); copie certifiée du temps; c'est la pièce indiquée p 174 sous la lettre J – 38 [p 181] Lettre adressée [par le chapitre] à Colard de Marcey (XIV^e siècle); minute.- 39 [P 183]. Note sur la démolition des châteaux de Watronville et de Landres en 1454, tirée des archives de la Meuse par l'abbé Clouët.- 40 [p 185]. Dénombrement baillé à l'évêque Guillaume de Haraucourt par Jacquot d'Aprement, seigneur de Remennecourt de Manheulles et de Watronville en partie (29 septembre 1458); copie du 31 janvier 1604.-

¹² 1. Cet acte est daté de 1260, alors que l'année désignée par ce millésime, selon le style de l'Annonciation, n'a pas compris de samedi après la mi-carême.

41 [p 205]. Sentence sur le différend pendant entre le duc de Lorraine et l'évêque Nicolas Bousmard au sujet du village de Belleville, du ban de Jaulny entre Watronville et Ronvaux, des bois de Haut-Chesnois et de Warinbois, entre Châtilon, Moranville et Blanzée, etc.(Saint-Mihiel, 7 janvier 1580); copie du 3 novembre 1701.- 42-46 [p 213]. Négociations entre M de Gournay, bailli de Nancy, et l'évêque de Verdun au sujet du ban de Jaulny, sis à Watronville (1589-1608).- 47 [p 247]. Requête des habitants de Watronville, sujets du ban de Jaulny, au sujet des droits qu'ils paient à l'évêché (1620).- 48 [p 251]. Notification par Jean, évêque élu de Verdun, du désistement de Robert de Watronville qui prétendait faire desservir par le chapitre de la Madeleine la chapelle dudit Watronville (juin 1249); copie informe du XVIII^e siècle.- 49 [p 253]. Demande des habitants de Watronville tendant à l'institution d'un vicariat en ce lieu (1697-1771).- 50 [p 289]. Préambule d'un arrêt du Parlement de Metz entre l'évêque Desnos et Jacques-Pierre de Sabardin au sujet de la justice du ban de Watronville. – Plus les pièces ci-après, jointes au volume postérieurement à la reliure, et non indiquées à la table préliminaires. 51. Provisions par Nicolas Bousmard de l'office de cleric juré en la prévôté de Fresnes en faveur de Laurent Pinguet, au lieu de feu Nicolas Boulenger (Verdun, 15 novembre 1577).- 52. Survivance du même office accordée par Charles de Lorraine à Jean Pinguet, fils de Laurent (Pont-à-Mousson, 28 mai 1611).- 53. Accord entre l'évêque Henri d'Apremont et Jean de La Grange, voué du ban de Manheulles (samedi avant l'Ascension, 24^l mai 1332); copie du XVIII^e – 54. Extrait de divers titres concernant la halle et le marché de Fresnes (Verdun 25 février 1698); il s'agit de titres de 1320 à 1649.- 55 Lettres de Nicolas de Lorraine, Administrateur perpétuel des évêchés Metz et Verdun, portant vidimus de la charte d'Henri d'Apremont, en date du mardi après la Toussaint, 4 novembre 1320, octroyant la loi de Beaumont de Fresnes, Suzémont et Aulnois, charte dont les dispositions étaient de temps immémorial applicables à Bonzée, Mont Floncourt et Ménéil (Nancy 9 décembre 1546); copie du XVIII^e siècle – 56. Affranchissement de la servitude de mainmorte accordée par le chapitre de Verdun aux habitants de Bonzée, Mont et Ménéil (4 mai 1545); copie du XVIII^e siècle.- 57. Pièces concernant la suppression et le rétablissement de la chapelle de Riaville (1773-1775); copies du temps.- 58. *Sommaire pour les habitants de Dommartin-la Montagne, appelans, contre ceux de Saint-Remy, intimez* (1717); impr, in 4^o.- 59. Lettres adressées au conseiller d'Etat Emmery par M^{me} Bourdelois, née Lasalle, ayant élu domicile chez le notaire Habert, de Fresnes, en vue d'obtenir un sauf-conduit pour son frère Guillaume Lasalle, dit Louisendhal (Villers-sous-Pareid, 15 vendémiaire et 22 brumaire an IX).- 60. Note sur les villages de Bonzée, Fresnes, Ménéil, Mont et les hameaux d'Aulnois et de Suzémont (XVIII^e siècle – 61. Copie figurée d'une charte de l'évêque Henry d'Apremont en faveur des habitants de Fresnes-en-Woëvre (lendemain de Saint-Nicolas d'hiver, 7 décembre 1334) et procès-verbal d'expertise touchant ladite charte par Gabriel-Nicolas Madin docteur en médecine à Verdun, et François Cloüet, conservateur de la bibliothèque de la ville (28 novembre 1831).- 62. Notes de l'abbé Cloüet sur Fresnes, Bonzée, Dommartin-la Montagne, Hannonville, Herbeuville, Ville-en Woëvre et Dieue, avec renseignement sur les archives de plusieurs de ces communes.- 63. Mandement de Jacob Rutant, seigneur d'Hannonville-sous-les-Côtes, président à Saint-Mihiel, pour faire ajourner Didier Jappin à la requête de Jean Collin, vicaire de Thil et de ses annexes Azannes et Soumazannes (18 décembre 1624).- 64 Assignation pour François Froideau et consorts contre Domenge Thiéri de Morgemoulin (23 juin 1633).- 65. Feuilles en mauvais état paraissant provenir d'un compte de la prévôté de Fresnes (XVII^e siècle.- 66. Commission pour l'examen des comptes de l'évêché et des abbayes de Saint-Vanne, de Beaulieu, de Cheminon et de Mureau (Verdun 11 mars 1638); copie informe.¹³

11 F 10(XLVIII)

« **Prévôtés de l'évêché, 2** » - Recueil de pièces originales et de copies concernant la prévôté de Charny, désignées par les n^o 1 à 55 dans une table préliminaire rédigée par l'abbé Cloüet.- 1 [P 1]. Charte d'affranchissement accordée par Henri d'Apremont à ses hommes de Charny et Villers (14 avril 1331); copie du XVIII^e, d'après une autre copie tirée du pied-terrier de la prévôté de Charny.- 2 [p 5]. Déclaration, faite à la requête des religieux de Saint-Paul, des droits appartenant à l'évêché pour le terrage de Charny (Verdun, lundi 9 septembre [1641]) – 3 [p 9]. Accord en l'évêque Jean de Bourbon et l'abbaye de Saint-Airy au sujet d'un moulin sis sur la Meuse, à Charny (13 février 1363, n. s) – 4 [p 11]. Lettres de Robert, duc de Bar, notifiant le rachat par l'évêque Guye de Roye de la châtellenie de Charny, engagée audit duc par son prédécesseur Jean de Saint-Dizier (Paris, 1^{er} juin 1376); copie faite par l'abbé Cloüet « sur

¹³ XIIIe-XIXe S. Volume cartonné; pièces paginées 1-292, plus celles désignées ci-dessus par les n^o51-66

l'original en parchemin, et tellement pourri qu'il a fallu l'abandonner après l'avoir transcrit avec beaucoup de précaution » – 5 [p 15]. Requête des habitants de Charny à Nicolas Psaume, à l'effet d'être autorisés à « faire quelque ponton, autrement dict batteau, audit Charny, suffisant pour passer ou rapasser sans aucun danger ung cher avec quatre ou cinq chevaux et deux ou trois hommes »; avis du prévôt concluant audit établissement aux frais de l'évêque (1572).- 6 [p 17]. Sentence de M de Feuquières, bailli et gouverneur de Verdun, au profit de Remy Petitjean, maire épiscopal de Charny, contre le maire royal, Nicolas Bigorgne (Verdun, 27 juin 1695) – 7 [p 21]. Lettre de l'évêque [à son vicaire général ?] (Paris, 9 janvier 1730).- 8 [p 23] Notice de divers titres de l'abbaye de Saint-Paul concernant Villers, Charny et le ban Saint-Paul à Germonville (XVIII^e siècle).- 9 [p 27]. Provisions de la cure de Charny accordées par l'official de la prinerie en faveur de Jean Wyard, religieux de Saint-Paul, sur présentation de l'abbé, au lieu de feu frère Michel Richelet (27 janvier 1506, n st).- 10 [p 29]. *Mémoire pour les doyen, chanoines et chapitre de l'église cathédrale de Verdun, contre frère Pagnon, religieux prémontré, prieur-curé de Charny,...*(1725); impr., 3 p in-fol.- 11 [p 33]. Notice d'un arrêt du Parlement de Metz interdisant aux religieux de Saint-Paul et aux habitants de Charny de se prévaloir d'un arrêt du grand Conseil en date du 21 juillet précédent, qui les autorise à s'assembler pour nommer des bangardes (6 novembre 1764).- 12 [p 37]. *Mémoire sur délibéré pour les prieur et religieux... de Saint-Paul de Verdun, ...contre les maire, habitants et communauté de la paroisse de Charny, ayant pris le fait et cause de leurs bangardes, ...*(1764); impr., 34 p in-4°.- 13-17 [P 71]. Copies et extraits de titres concernant les droits de l'abbaye de Saint-Maur à Bras (1342-1785).- 18 [p 91]. « Inventaire des tiltres...concernantz le village le village de Wacheronville, deppendant de la prevosté de Charny, qui sont en la presente layette » (XVII^e siècle); les pièces inventoriées, désignées par les lettres A à V, appartiennent aux années 1265 à 1583.- 19 [p 95]. Don par Nicolas de Lorraine, administrateur perpétuel des évêchés de Metz et de Verdun, à Bonaventure Renel, son conseiller et secrétaire ordinaire, de tous droits échus à l'évêché en un gagnage sis à Fleury, par suite du décès d'Etienne Marchant, dit Le Pelut, chanoine de Verdun (Nancy, 2 juillet 1547.- 20 [p 97] « Inventaire des tiltres...concernantz les villages de Fleury et Thuauumont, deppendantz de la prevosté de Dieppe, qui sont en la presente layette » (XVII^e siècle); feuillet dont le bas est détruit; les pièces inventoriées, désignées par les lettres A à S pour le moins, appartiennent, semble-t-il, aus années 1316 à 1336.- 21-25 [p 99]. Copies de pièces (1481-1788) sur les droits de l'abbaye de Saint-Maur à Champneuville et Régnerville.- 26 [p 115]. Bail, sous le sceau de l'officialité de Verdun, par les religieux de Saint-Nicolas-du Pré à Jean, dit Picot, fils de Menget Warart, de Champ, de divers biens sis audit Champ et à Neuville, moyennant une redevance annuelle de onze franchars de froment (29 avril 1307).- 27 [p 117]. Exemption accordée par Hippolyte de Béthune aux habitantts de Louvemont, moyennant une redevance annuelle de 40 livres, l'usage du moulin banal dudit lieu (Verdun, 28 janvier).- 28 [p 119]. Accompagnement de certaines îlettes nouvellement formées dans la Meuse, au finage de Samogneux, entre le chapitre de la Madeleine et deux bourgeois de Verdun, Claude Senocque et Ambroise Androuin (21 juin 1575).- 29 [p 121] LVIII, 21. Cession de divers biens et droits à Brabant-sur-Meuse par Guillemain d'Athechy, dit le Maréchal, écuyer, et Aliénor de Brabant, sa femme, au chapitre de Verdun, à la charge de célébrer un anniversaire (1^{er} avril 1421); ratifiées par Louis, seigneur d'Ornes (30 avril 1421, et par le cardinal de Bar (2 juillet 1421); copies certifiées du temps.- 30 [p 129]. Décret de l'évêque sur requête des habitants de Brabant touchant les frais de charroi des menues rentes en blé et avoine qu'ils lui doivent (Verdun, 16 décembre 1572): original et copie du XVIII^e siècle.- 31 [en déficit] « Donation de la cure de Marre au chapitre par Louis, abbé de Saint-Vannes; avec son sceau 1219 » – 32 [p 137]. Procès-verbal dressé à Marre par le notaire Jean de Billy « d'une journée tenuee entre l'escuier de chappitre et le prevost des Montignons » touchant l'instruction du procès de Mariette, femme de Jean le Charpentier (1^{er} août 1401).- 33-35 [p 139]. Pièces concernant les droits des « seigneurs écuyers de Marre » (1753-1761) -36 [p 151]. Récépissé des titres de biens sis à Marre, provenant des dames de Saint-Maur, remis par dom Colloz, archiviste du district de Verdun, à Sauvage aîné, acquéreur desdits biens (Verdun, 12 juillet 1792).- 37 [p 153]. Cession par Jean, cardinal de Lorraine, à Claude de Fresneau, s^f de Pierrefort et de Chattancourt, du moulin dudit Chattancourt (Joinville, 8 septembre 1535); copie certifiée du temps.- 38 [p 157] « Mémoire des entreprises de la seigneurie du Cuminières sur le domaine et juridiction de l'evesché de Verdun » (XVIII^e siècle).- 39 [p 161]. Accord entre Jacques Blandin, s^f de Renesson et de Cumières, et les habitants dudit Cumières et de Chattancourt, au sujet des bois de « Chon » et Faussieux (23 juillet 1484); copie du XVII^e siècle.- 40-41. Reprise des terres de Fromeréville et Germonville par Gilles Paixels, échevin du palais de Verdun, des évêques [p 169] Jean de Sarrebruck (17 décembre 1404) et [p 171] Louis, cardinal de Bar (17 avril 1420); copies du XVI^e siècle – 42-45 [p 175]. Pièces concernant les droits de l'évêché et de l'abbaye de Saint-Paul à Germonville (1431 XVII^e siècle) – 46 [p 199]

LXXXVIII, 4 et 27. Accord entre Henri d'Apremont et le chapitre au sujet de la justice de Dombasle (mercredi la sainte Catherine, 26 novembre 1348); quatre copies – 47 [p 213]. Convention d'arbitrage entre Nicolas Psaume et le chapitre au sujet des mainmortes des sujets de ce dernier à Dombasle (Rarécourt, 13 juillet 1569) – 48 [p 215]. Consultation d'avocats au sujet des différends de l'évêque avec le duc de Lorraine après le traité d'échange de septembre 1564 (Sainte-Menehould, 7 septembre 1586) – 49 [p 235] – 49 [p 235]. « Ce qui a esté traicté en la conference du 15^e de juillet 1596 » entre le duc de Lorraine et l'évêque, touchant Souhesme-la-Petite, Dombasle, Issoncourt et Mondrecourt – 50 [p 239]. Accord entre le duc Charles III et Erric de Lorraine touchant les fiefs de Dombasle et de Souhesme-la-Petite (Nancy, 2 décembre 1598) – 51 [p 241]. Dénombrement baillé à Nicolas Psaume par Nicolas, Christophe, Jean et Isabelle de Dombasle, seigneur en partie dudit lieu (25 septembre 1567) – 52 [p 243]. Chronologie des curés de Dombasle de 1542 à 1650 (XVIII^e siècle) – 53 [p 247]. *Arrêt célèbre du Grand Conseil qui juge qu'une cure possédée par les chanoines réguliers de l'Ordre de Prémontré est régulière, ... du premier juin 1734* (7p in-4^o; il s'agit de la cure de Dombasle – 54 [p 255]. Etablissement par l'évêque Desnos d'un vicariat perpétuel à Rampont (Verdun, 10 mai 1772) – 55 [p 267]. Bail des droits seigneuriaux à Vadelaincourt par l'évêque au s^r Génin, « intéressé dans les affaires du Roi », demeurant à (Verdun, 10 juin 1787) – Plus les pièces ci-après, jointes au volume postérieurement à la reliure, et non indiquées à la table préliminaire : 56 « Rachapt du chasteau de Charny, en parchemin, pourry, 1376., » c'est la pièce dont copie est mentionnée ci-dessus sous le n^o4 – 57 Etat des greffes des prévôtés de Charny, de Fresnes, de Tilly et de Dieppe, des hautes justices de Laix et Baslieux, et de la mairie de Beauzée – 58-59 « Dénombrement des heritaiges et rentes... appartenant à la veuve et héritiers de feu le sire Loys Simon, ... eschevins de palaix de la cité imperriual de Verdun » héritages sis au ban de Charny; deux copies (XVIII^e siècle) – 60. Extrait du pied-terrier de la prévôté de Charny fait en 1634 – 61. *Mémoire pour les dames... de Saint-Maur de Verdun, ... Nicolas Willaume, écuyer, seigneur de Champneuville... et encore contre les maire, habitans et communauté du même lieu, appelans incidemment* (Nancy, 1773, 66 p in-4^o) – 62. *Réponse pour le sieur Nicolas-François Willaume, écuyer, seigneur de Champneuville, au précis des dames... de S-Maur...* (Nancy, 21 p in-4^o)¹⁴

11 F 11 (XLIX)

« **Prévôtés de l'évêché, 3** » - Recueil de pièces originales et copies concernant la prévôté de Tilly et le maire de Barrois, désignées par les n^{os} 1 à 32 dans une table préliminaire rédigée par l'abbé Cloüet - 1. Quatrième compte de Jean Belamy, prévôt, receveur et gruyer de la prévôté de Tilly et de la mairie de Barrois, pour l'année commençant au 1^{er} janvier 1575: [p 1] copie de l'ordonnance épiscopale sur les adjudications des fermes de l'évêché (Verdun 1555 n st); [p 9] Tilly; [p 21] Saint-Mihiel, maison épiscopale; [p 23] Bouquemont; Villers-sur-Meuse; [p 36] Récourt; [p 44] amendes en la forêt de Benoîtevaux; [p 47] bois vendus en ladite forêt; [p 513] mairie de Barrois, comprenant Beauzée, [p 61] seigneurie de Beauzée, communément appelée la seigneurie de Sorbey, appartiennent pour moitié à l'évêque de Verdun, et pour moitié au s^r de Nubécourt; [p 70] seigneurie de Saint-Ulrich à Beauzée; [p 76] mairie d'Amblaincourt; [p 82] mairie de Rambluzin; [p 87] Heippes; [p 88] Neuville-en-Verdunois; [p 89] Mondrecourt; [p 90] Issoncourt; [p 92] mairie de Courcelles-sur-Aire; [p 93] Thillombois; [103] dépenses – 2 [p 123] CXI,1 Charte de l'évêque Robert, portant affranchissement du ban de Tilly (mars 1264, n st); copie informe – 3 [p 127]. Déclaration du roi Charles VII, portant que les Habitants du ban de Tilly sont bourgeois du roi de France à cause de la châteltenie de Passavant, dépendant du bailliage de Vitry (Tours, 16 mars 1444, n st); copie informe – 4-15 [p 131]. Procès au Conseil privé, terminé par arrêt du 26 janvier 1573, [P 209] entre l'évêque de Verdun et les habitants du ban de Tilly, qui refusaient de contribuer au landfried impérial (1572-1573) – 16 [p 213] « Mémoire à Monsieur le procureur général de l'évesché et comté de Verdun pour respondre sur la requeste des habitantz du ban de Tilly, présenté à Messieurs du Parlement le premier décembre 1611 » – 17 [p 217]. « Extraitct du controolle de la prévosté de Tilly » : information pour constater en ce lieu les droits de l'évêché, sur lesquels il a été entrepris par les officiers du duc de Lorraine (7 décembre 1665) – 18 [p 225]. Lettres de Nicolas Bousmard portant règlement pour la halle de Tilly (Tilly, 3 novembre 1583) – [p 229]. Requête des habitants du ban de Tilly présentée en vue dudit règlement, et renvoyée rapport au bailli de l'évêché (Verdun, 9 septembre 1583) – 19 [p 233]. Requête des habitants de Tilly, tendant à la suppression du four banal de l'évêché (XVII^e) – 20 [p 237]. Convention passée par Hippolyte de Béthune avec les habitants de Bouquemont pour rachat

¹⁴ XIV^e-XIX^e. Volume cartonné; pièces paginées 1-134 et 137-270, plus celles désignées ci-dessus par les n^o 56-62.

de la banalité du four (29 et 30 décembre 1709) – 21 [p 239]. Pareille convention avec les habitants de Tilly (mêmes dates).- 22 [p 241]. Vue de l'église de Woimbey en 1699; dessin à la mine de plomb et à la sanguine.- 23 [p 243]. Arrêt du Parlement de Metz cassant une procédure du baillage de Verdun et voyant l'affaire en question à la haute justice de l'évêché à Woimbey (5 novembre 1683).- 24 [p 245] « Ce sont les griefz, troubles, violences et empeschemens que baillent par articles les offociers de Tilly, que leur font... les officiers de soulliers en troublant... l'evesque et conte de Verdun en ses terres, seigneuries et droiz seigneuriaux... » (XVI^e) – 25 [p 249]. Contredits du procureur général du baillage de Bar contre l'évêque de Verdun, Erric de Lorraine, qui prétend avoir à Issoncourt une justice distincte de celle du duc de Lorraine (XVII^e) – 26-27 [p 261]. Etats des droits de l'évêque de Verdun à Heippes, Mondrecourt, Issoncourt et Courcelles, lieux dépendant de la prévôté de Tilly (XVII^e) -28 [p 274]. « Dissertation sur le bourg de Beauzée, » par le curé Nassé, avec notes de ses successeurs; copie du XIX^e siècle -29 [p 284]. Etablissement à Beauzée par le duc Antoine, seigneur du lieu par indivis avec l'évêque de Verdun d'un marché à tenir le mercredi et de deux foires les 24 février et 29 août (Joinville, 10 janvier 1530, n st); copie du 19 juin 1627 – 30 [p 287]. Mémoire pour les habitants de Beauzée, prétendant hériter par droit d'entrecours dans les seigneuries de Nubécourt et Berlainville, contre le seigneur de Nubécourt, prétendant y exercer le droit d'aubaine (XVII^e) – 31 [p 291]. Bail des grosses et menues dîmes de Nubécourt et de Berlainville passé pour neuf ans par l'évêque Desnos au profit de François Huon, moyennant une redevance annuelle de 3,400 livres (Verdun, 4 juillet 1787) – 32 [p 295]. Extrait, en ce qui concerne Récourt, du terrier de la prévôté de Tilly de 1630.- Plus les pièces ci-après, jointes au volume postérieurement à la reliure, et non indiquées à la table préliminaire : 33. Fragment d'un acte portant vente l'évêque de Verdun, moyennant 400 livres, de biens sis à Beauzée, acquis par le cédant de Geoffroy de Beauzée, chevalier (août XIII^e siècle.- 34. Lettre d'Herbinet maire de Villers-sur-Meuse, au sous-préfet de Verdun, touchant l'état des archives de la mairie (12 février 1844) -35. *A nosseigneurs de la Cour souveraine de Lorraine et Barrois* (19 p in-fol); plainte de Charles Beaufort de Mirecourt contre Jean-Louis Clopstein, s^r de Récourt.¹⁵

11 F 12 (L)

« **Prévôtés de l'évêché, 4** » - Recueil de pièces originales et copies, 4 concernant la prévôté de Mangiennes, et désignées par les n^{os} 1 à 51 dans une table préliminaire rédigée par l'abbé CLOÛET – 1-5 [p 1]. Litige entre l'évêque Nicolas Bousmard et le duc de Bouillon au sujet de la prévôté de Mangiennes (1572-1578) -6 [p 23]. Consultation d'avocat pour l'évêque de Verdun touchant la prétention élevée par les habitants de Billy-sous-Mangiennes d'élire un maire ayant juridiction (XVII^e siècle) – 7 [p 31]. Règlement d'Erric de Lorraine touchant la justice de Mangiennes (Verdun, 18 septembre 1598); copie du XVII^e siècle -8 [p 39]. Requêtes au sujet des corvées dues à l'évêché par les habitants de Mangiennes, Pillon, Villers, Duzey et Azannes (1611) -9-11 [p 49]. Conflit de juridiction au sujet de la plainte en séduction de Marguerite Autrin, de Chaumont [-devant-Damvillers], contre François Marchand, de Billy (1703-1705) – 12 [p 59]. Décret d'Hippolyte de Béthune autorisant les habitants de Mangiennes à aliéner deux terrains destinés à l'établissement d'une brasserie (Paris, 1^{er} juin 1704).- 13 [p 63]. Bail des revenus de la prévôté de Mangiennes consenti par Hippolyte de Béthune à Jean Chouet, capitaine, prévôt et gruyer du lieu, pour six années, moyennant 5, 200 livres par an (Verdun, 8 novembre 1705).- 14 [p 67]. Accord entre l'évêque Henri et les habitants de Ville-en-Woëvre touchant la forêt du ban de Manheulles (lendemain de la Saint-Nicolas en hiver, 7 décembre 1334) : copie du XV^e siècle.- 15 [p 17]. Confirmation par Nicolas de Lorraine, administrateur perpétuel de l'évêché, du droit d'affouage des habitants de Billy en la forêt de Mangiennes (Nancy, 18 novembre 1548); copie du 5 mars 1622.- 16 [p 75]. Minute de règlement touchant les droits d'affouage et de paisson de l'abbaye de Châtillon et des habitants de Billy, Loison, Vaudoncourt, Gouraincourt, Ornes, Pillon et Sorbey (novembre 1609).- 17 [p 95]. « Extrait du procès verbal fait par nous, président de Metz, Toul et Verdun, en exécution de notre arrest du XIII^e febvrier M VI^e vingt sept, » au sujet de dégradations commises en la forêt de Mangiennes (avril 1627).- 18 [p 99]. Assignation par l'évêque élu Jean et par Girard, abbé, et le couvent de Saint-Paul, d'un « reix de froment » sur les terrages de Villers à Oury, voué de Billy (septembre 1252).- 19 [p 101]. Assignation par Ouriet fils de feu Oury, voué de Billy, sur les terrages de Villers-les-Mangiennes de la moitié de la rente d'un « reix de froment » que sondit père a légué à l'abbaye de Saint-Paul, à la charge d'un service anniversaire (Exaltation de la Sainte-Croix, 14 septembre 1288).- 20 [p 105]. Sentence d'Erric de Lorraine, touchant la vouerie de Billy, appartenant à la comtesse de Salm (18 septembre 1598); copie du 15 janvier 1605.-

¹⁵ XIII^e – XIX^e s. Pièces paginées 1-295, plus celles désignées ci-dessus sous les n^o 33-35

21 [p 111]. Demande des habitants de Billy à l'effet d'être autorisés au port de l'arquebuse, en raison des dégâts causés à leurs chènevières par les pigeons (1596).- 22 [p 115]. *Arrests d'homologation du règlement de police generale pour le lieu de Billy et dépendances, des 19 decembre 1752 et 10 juillet 1753* [Metz, 1753, 24 p in 4°).- 23-25 [p 139]. Acquisition par l'évêque de Verdun des biens que feu Henri de Breux possédait à Azannes, Romagne et Billy (1487-1526); copies dont l'ensemble représente, au moins en partie, l'article désigné dans l'inventaire ci-après [p 158] par la lettre O.- 26 [P 157]. « Inventaire des tiltres... concernantz le village d'Azanne, deppendant de la prevosté de Mangienne, qui sont en la presente layette » (XII^e siècle); les pièces inventariées, désignées par les lettres A à Z, AA et B2, appartiennent aux années 1298 à 1565 27 [p 161] Accord aux termes duquel Jean et Husson de Chaumont remettent entre les mains de l'évêque Henri la mairie d'Azannes, qu'il leur avait engagée, et reçoivent en échange la grande de Montauban, entre Azannes et Romagne (mardi après *Oculi*, 5 mars 1336, n st); copie du 25 mai 1575, visée dans l'inventaire qui précède [p 159] sous la cote AA -28 [P 167]. Sentence du bailli de l'évêché donnée entre les habitants d'Azannes et ceux de Soumazannes (20 janvier 1530, n st); copie du temps; cf plus haut, p 159, lettre X.- 29 [P 185]. Accord entre Jean de Schelandre, s^r de Soumazannes, et les habitants d'Azannes (1529); copie; cf. plus haut, p 158, lettre M.- 30 [p 189]. *Mémoire pour Jacques Wâtier, Jean Maginot et autres, accusez et défendeurs, défendeurs, demeurans à Azenne et en la ferme de Thil, contre M^e François Monet, procureur fiscal en la justice seigneuriale de Mangienne, plaignant et demandeur...* (Metz, s d ; p in-fol); il s'agit du divertissement de la brouette du mardi-gras à Azannes.- 31-32 [p 197]. Pièces concernant une attaque à main armée faite à Soumazannes par les prévôts et capitaine de Jametz (1548).- 33 [p 201]. Copie, en mauvais état et incomplète, faite au XVII^e siècle, de la charte d'Azannes, Soumazannes et Thil, sur laquelle cf. Bonvalot, *le Tiers Etat d'après la loi de Beaumont*, p 222; cette copie est sans doute l'une de celles que mentionne l'inventaire indiqué ci-dessus [p 158, lettre N].- 34 [p 225]. Charte de l'évêque Henri, octroyant la loi de Beaumont aux habitants de Loison (mardi après la saint-Georges, 24 avril 1319); copie du 12 décembre 1774; cette charte n'a pas été connue de Bonvalot.- 35 [p 233] « Inventaire des tiltres...concernantz le village de Sorbey, deppendant de la prevosté de Mangienne, qui sont en la presente layette » (XVII^e siècle) : les pièces inventoriées sont désignées par les lettres A, B et C, et les deux premières datées de 1317 et 1269.- 36 [p 235] « Inventaire des tiltres... concernantz le villagr de Chaulmont, deppendant de la prevosté de Mangienne, qui sont en la presente layette » (XVII^e); les pièces inventiriées, désignées par les lettres A à F, appartiennent aux années 1238 à 1428.- 37 [p 239]. Charte de Romagne et de Chaumont (mardi après l'octave sz Pâques, 13 avril 1238); cf. l'inventaire qui précède [P 235, lettre B] et Bonvalet, p 201-202.- 38 [p 241]. Copie de ladite charte (28 mars 1575) d'après un vidimus du 2 mars 1322, n st.- 39 [p 245]. Accord passé par l'évêque de Verdun et le seigneur de Muraut avec le chapitre de Verdun touchant Chaumont, ville, Flabas, Moirey, Gibercy, Crépion et Molleville (juillet 1240); copie du 22 mai 1575; voir plus haut, p 236, lettre D.-40 [P 249]. Aveu d'Erard de Delut, chevalier, à l'évêque Thomas pour ses biens de Delut (lundi avant des saints Simon et jude, 26 octobre 1304).-41 [p 251]. Aveu de Jacquot d'Apremont à Guillaume de Haraucourt pour la moitié du ban de Watronville et les trois quarts de Delut (29 septembre 1458); copie du 25 octobre 1563, d'après un vidimus de l'évêque Guillaume, donné à Hattonchâtel le 27 octobre 1458.- 42 [p 253]. Aveu de François Constant, demeurant à Etain, pour le quart de Delut (Verdun, 28 juillet 1495); copie du 31 janvier 1604.- 43 [p 257]. Mémoire pour la veuve Lavignon touchant le fiel de Rémany, dépendant de la seigneurie de Pierreville (après 1783).- 44. Notes concernant Dun-sur-Meuse; [p 261] extrait « d'une liasse intitulée *Couronne* au archives du département » (1433); [p 263] extrait du troisième compte du receveur général Jean de Barbonne (1454-1456); [p 265] croquis de l'église; [p 267] plan des cryptes et dessins de colonnes; [p 269] lettre de l'abbé Saudez, curé de Dun, à l'abbé Clouët (2 novembre 1838). 45-46 [p 273]. Pièces concernant un procès entre Jean Le Jeune, écuyer, demeurant à Dun, et le procureur de [Bonne de Bar], comtesse de « Liny » [Ligny-en-Barrois] et de Saint-Pol, dame de Dun et de Nogent [-le-Rotrou], demandeur, et les pricier, doyen et chapitre de Verdun, défendeurs, touchant la vouerie de Ligny [-devant-Dun] (1421).- 47 [p 281]. Confirmation par le chapitre du don de la seigneurie de Villers-le-Prudhomme au Val-Saint-Marie, fait à Claude de Villers par Guillaume de Haraucourt (16 octobre 1486); copies du 10 mai 1578.- 48 [p 283]. Déclaration du duc René portant que la composition qu'il a faite avec plusieurs habitants de baslieux, touchant l'incendie d'un moulin, ne préjudicie en rien aux droits de juridiction des religieux de Saint-Vanne audit Baslieux (Bar-le-Duc, 11 avril 1429).- 49-50 [p 285]. Pièces concernant le droit d'élection d'un maire revendiqué par les habitants de Laix et de Baslieux (1603); copies de 1629.- 51 [p 291]. *Arrest du Parlement de Metz, du vingt-cinquième janvier 1697* (4 p in-4°), au profit d'Hippolyte de Béthune contre le maire royal de Baslieux.- Plus les pièces ci-après, jointes au volume postérieurement à la reliure,

et non indiquées à la table préliminaire. 52, LXXXI, 4. Cession par Paris de « Donsevien », chanoine de Verdun, à l'évêque Henri, des biens qu'il a acquis au ban d'Azannes en échange des terrages de Combres et du ban « de Handeval » sis aux Eparges entre « le Petit Parge » et Ménil [sous-les-Côtes] (mardi avant la Saint-Laurent, 8 août 1329).- 53. Bail de la prévôté de Dieulouard consenti par Nicolas Bousmard à African d'Haussonville et à son fils aîné, leur vie durant, moyennant une redevance annuelle de 1, 200 francs barrois (Verdun, 9 février 1589), copie du 20 mai 1606.- 54 « Mémoire touchant la forge de Mangienne » (après 1578).- 55.- « Requête pour la communauté de Merle pour le fait de la mine, » adressée « à Monsieur Bournon, chancelier de l'église de Verdun et prevost de Merle » (XVII^e siècle). - 56. Requête des habitants de Merles, Dombras et Vittarville au chapitre de Verdun, contre la demande qu'a faite Jean Amour à l'effet d'être autorisé à « prendre de la mine sur le finage dudit Merle et en faire le lavement dans la riviere dicte d'Azene » (XVII^e siècle).- 58. Minute de lettre du duc de Lorraine au chapitre de Verdun, [en vue d'une conférence sur des droits litigieux à Billy, d'après une note de la main de l'abbé Clouët] (Bar-le-Duc, 20 avril 1603).- 59. Double de la pièce n°30.- 60¹⁻³. Notes de l'abbé Clouët extraites d'un recueil qu'il intitule « Archives de l'évêché ».- 60⁴. Coupure de journal : compte rendu de la pose de la première pierre de l'église de Mangiennes, effectuée le dimanche 31 août 1851.- 60 5. Reproduction photographique d'un portrait de Mathieu Husson l'Escossois, avec dédicace signée G. V. ¹⁶

11 F 13 (LI)

« **Prévôtés de l'évêché, 5.-Montfaucon.** » - Recueil de pièces originales et de copies concernant la prévôté de Dieppe, les anciennes prévôtés de Hattonchâtel et de Sampigny, la prévôté de Dieulouard, le comté de Veldenz et Montfaucon, et désignées par les n^{os} 1 à 88 dans une table préliminaire rédigée par l'abbé Clouët.- 1 [p 1] « Inventaire des tiltres...concernantz le bourg d'Orne, deppendant de la prevosté de Dieppe, qui sont en la presente layette » (XVIII^e siècle); les pièces inventoriées, désignées par les lettres A à G, appartiennent aux années 1266 à 1581.- 2 [p 3]. Notification par l'évêque Jean de l'accord par lequel Jacques, seigneur d'Ornes et le chapitre de la Madeleine, ont « fait nueve ville d'Orne et de Chapes », avec octroi de la loi de Beaumont (mardi après la Notre-Dame, 12 septembre 1251); cf Bonvalot, p 204, n° 215.- 3 [p 5]. Accord entre le chapitre de Verdun et les dames de Saint-Maur touchant les dîmes d'Ornes (août 1255).- 4 [p 7]. Assignation par l'évêque Hugues de Bar à Hue, seigneur d'Ornes, d'une rente d'un setier d'avoine sur chaque chef d'hôtel à Ornes, rente rachetable moyennant 100 florins d'or (25 avril 1358); copie du XV^e siècle.- 5 [p 9]. Aveu d'alix de Bessonval, femme d'Androuet de Brabant, à Hue, seigneur d'Ornes, pour ses biens de Brabant (20 mars 1381, n st).- 6 [p 11]. Notice de l'aveu de Jean, seigneur d'Ornes, à Guillaume de Haraucourt (1458), et de l'établissement à Ornes d'une foire le jeudi avant la mi-carême et d'un marché le jeudi (23 février 1564, a st).- 7 [p 13]. Sentence du conseil de l'évêché au sujet des droits du fiel du ban d'Ornes (Verdun, 22 novembre 1596).- 8 [p 17]. Provisions par François d'Haussonville de Vaubecourt, évêque de Montauban, seigneur d'Ornes, de la charge de juge et gruyer de la baronnie d'Ornes en faveur d'Abraham Vestier (Montauban, 21 juillet 1727); copie du XIX^e siècle d'après une pièce dépendant de la collection d'autographes de M. A. Delahaut.- 9 [p 19]. Extrait du procès-verbal du Comité historique des arts et des monuments, séance du 10 avril 1839, touchant une pierre tumulaire de l'ancienne église d'Ornes.- 10 [p 21]. Décret des Grands Jours de Saint-Mihiel au profit de Louis de Moranville contre le prévôt d'Étain, touchant le four de Mogeville (11 mars 1460, n st); copie du temps.-11 [p.23]. Arrêt du Conseil d'Etat maintenant l'évêché en possession des bois de Saint-Vanne contre les habitants de Maucourt (Versailles, 29 décembre 1729).- 12 [p 31]. « Inventaire des tiltres,...concernant le village de Harengnes, deppendant de la prevosté de Dieppe, qui sont en la presente layette » (XVII^e siècle): les pièces inventoriées, désignées par les lettres A à E, appartiennent aux années 1322 à 1390.- 13 [p 33]. Notification par l'official de Verdun de la vente faite par Henri d'Haraigne, charpentier, et Eudette, sa femme, à Mabelle, mère et au beau-père dudit Remi, d'une maison sise à Haraigne et de l'abandon à ladite Mabelle par Jean, frère dudit Remi, lors de son entrée chez les Frères Prêcheurs de Verdun, de tous les droits sur ladite maison (février 1259, n st); il résulte d'une cote portée au dos, et comparable à celle qu'on lit sur la pièce suivante, que ce titre provient des archives de l'abbaye de Saint-Paul.- 14 [p 35]. Vente à l'abbaye de Saint-Paul par Renard le Macecrier, citain de Verdun, et Alaïdon, sa femme d'une rente de 14 franchars de froment sur le ban d'Haraigne (juin 1261).- 15 [p 37] X, 1. Fondation du chapitre d'Hattonchâtel par l'évêque Henri d'Apremont (12 septembre 1328); copie du XVII^e siècle accompagnée de notes de l'abbé Clouët sur ledit chapitre et la localité.- 16 [p 41]. Vente par ledit évêque audit chapitre du terrage d'Aulnois, près Fresnes-en-Woëvre (16 mars

¹⁶ XIIIe-XIXe Volume cartonné. Pièces paginées 1-294, plus celles désignées ci-dessus sous les n° 52 à 60⁵

1342), n st); copie du XVI^e siècle. 17 [p 45]. Accord entre l'évêque Henri et les habitants d'Hattonchâtel au sujet des bois (mercredi après la Toussaint, 6 novembre 1325); copie authentique du temps.- 18 [p 47] XXI, 7. Sentence arbitrale de Pierre de Buffignicourt, vicaire de l'évêque de Verdun, sur le différend d'entre le chantre de Verdun et la communauté d'Hattonchâtel, touchant la réparation de l'église du lieu (Hattonchâtel, 13 octobre 1394); deux copies du XV^e siècle.- 19 [p 51]. Lettre du chapitre d'Hattonchâtel à Guillaume de Haraucourt pour lui demander confirmation de l'élection d'Etienne « Hanere » comme doyen, au lieu de feu Michel Cordier, de Fresnes-en-Woëvre (Hattonchâtel, 24 septembre 1462); minute.- 20 [p 53]. Extrait de Wassebourg sur les tentatives faites par les habitants de Rarécourt pour se soustraire à la juridiction du bailliage d'Hattonchâtel.- 21 [p 55]. Traité entre Charles III, duc de Lorraine, et Nicolas Psaume, par lequel ce dernier cède la souveraineté d'Hattonchâtel, Clermont, Varennes, Vienne, Trognon et Mussy près Longyon (Nancy, 10 septembre 1564); copie du 7 juin 1611.- 22 [p 67]. Remontrances du baron d'Haussonville au chapitre, qui s'oppose au traité entre le duc de Lorraine et l'évêque au sujet d'Hattonchâtel (XVI^e siècle).- 23 [p 71] Extraits, certifiés conformes par Clercx, bibliophtécaire de la ville de Metz (16 janvier 1839), de l'inventaire des titres de Lorraine [ms 982 de la bibliothèque de Metz], au sujet d'Hattonchâtel; les pièces visées sont de 1546 et 1610.- 24 [p 79]. Requête du chapitre au duc de Lorraine touchant les droits seigneuriaux dudit chapitre à Saint-Maurice-sous-les-Côtes et à Avillers (XVI^e siècle); minute.- 25 [p 83]. Note sur le village de Saint-Maurice-sous-les-Côte (XV^e ou XVI^e siècle).- 26 [p 85]. Union par l'évêque Jean des églises d'Herbeuville et de Combres (8 avril 1370; copie du XV^e siècle.-26 bis [p 89] « Preuves et succession des curés d'Herbeuville » en remontant de 1730 à 1418 (XVIII^e siècle).-27 [p 91]. « Mémoires pour Herbeuville; dîmes de Herbeuville » (XVIII^e siècle.- 28 [P 95] « Observations sur la demande en garentie formée par m^e Marchal, curé d'Herbeuville, contre la maison des chanoines réguliers de Saint-Nicolas de Verdun » (XVIII^e siècle).- 29 [p 99]. Consultation sur la question de savoir si la cure d'Herbeuville est séculière ou régulière (Nancy, 8 mai 1766).-30 [p 103]. Ordonnance du synode tenu au palais épiscopal de Verdun le 26 avril 1775, touchant les réparations de l'église de Combres.- 31 [p 105]. Notification par l'évêque J[ean d'Apremont] de la cession faite par Barthélemy « Hurrecherane » de ses droits sur les dîmes de Thillot à son oncle Thierry, clerc, de Pareid (mardi avant la Saint-Remi, 26 septembre 1223).-32 [p 107]. Requête des habitants de Thillot, en vue d'obtenir l'érection en cure de leur église (1746).- 33 [p 111] « Mémoire au sujet de la cure de Thillot sous les Costes » (XVIII^e siècle).-34 [p 115]. Abandon par l'abbaye de Saint-Airy des dîmes de Thillot au curé (Beaulieu en Argonne, 11 décembre 1788).-35 [p 119] X, 9. Aveu de la seigneurie de Creuë bailli à l'évêque Louis de Haraucourt par Henri Houlse (1^{er} décembre 1453).-36 [p 121]. « Pièces justificatives de la seigneurie foncière de Chaillon, appartenant à Saint-Maur »; et [p 123] « Extraits des tiltres concernans les dixmes d'Esparges et de Saulx cy devant en faisant partie » (XVIII^e siècle); les pièces mentionnées appartiennent aux années 1234 à 1722.- 37 [p 125]. Copie (XVIII^e siècle) de deux pièces (1285 et 1300 environ) établissant que le voué de Chaillon n'a aucun droit sur la justice de Saint-Maur.- 38 [p 129]. Arrêt de la Chambre royale de Metz touchant la seigneurie d'Apremont (12 juin 1680); copie du 6 février 1681.- 39 [p 133]. Cession par les dames de Saint-Maur au chapitre de Verdun de la cure de Sainte-Lucie [de Sampigny] (25 avril 1184); copie et traduction du XVII^e siècle.- 40 [p 137]. Compulsoire de titres touchant les dîmes et la cure de Sampigny (1689), contenant le texte d'un acte de R[obert de Grangpré], évêque de Verdun, du 3 avril 1214, et d'un bail du 28 avril 1574.- 41 [p 141]. Transaction passée par le chapitre cathédral de Verdun et l'abbaye de Saint-Maur avec le chapitre de Saint-Nicolas de Commercy, touchant la dîme Sainte-Lucie au ban de Vadonville (jour de la Saint-Barthélemy, 24 août 1330); copie du 25 août 1645.-42 [p 145]. Lettres du chapitre de Commercy de même date et sur le même objet; copie du 16 décembre 1637.- 43 [p 149]. Notes de l'abbé Clouët, tirées des archives de la Meuse, sur Sampigny .- 44-45 [p 153 et 157]. Acquisition par les Minimes de Sampigny de l'ancienne église paroissiale Saint-Lucie (1625); actes du chapitre et [LXXXIX, D 23] des habitants.- 46 [p 165]. Notes de l'abbé Clouët sur lesdits Minimes.- 47 [p 167] LXXXIX, D 6. Ratification par Warin dit le Borgne, de « Warnoncourt », de la vente faite par Otin de Dombasle et Fillette, sa femme, de leur part des dîmes de Courcelles (octobre 1257).- 48 [p 169]. « Inventaire des tiltres,... concernantz le bourg de Dieulewart, qui sont en la presente layette » (XVII^e siècle); les pièces inventoriées, désignées par les lettres A à Z, A 2 à Z 2 et A 3 à D 3, appartiennent aux années 1028 à 1618.- 49 [p 177]. Lettres par lesquelles Gérard de Loisy, prévôt de Dieulouard, reconnaît devoir à l'évêque de Verdun une rente annuelle de trois quarts de mouture sur le moulin de Loisy (30 avril 1257).- 50 [p 179]. Diplôme de l'empereur de Conrad II pour le monastère de Gellamont, près Dieulouard (Aix-la-Chapelle, 4 mai 1028); copie du XVI^e siècle; cette pièce est visée dans l'inventaire qui précède [p 173] sous la cote X2; le texte en est suivi de celui du diplôme d'Othon II pour Gorze (26 septembre 982).- 51 [p 183]. Copie partielle par l'abbé Coüet du

diplôme de 1028.- 52 [p 185]. Commission de l'évêque François de Lorraine pour la location des moulins et la vente des bois de la prévôté de Dieulouard (Mangiennes, 8 septembre 1628).- 53 [p 187]. Requêtes des bénédictins anglais de Dieulouard pour obtenir continuation de l'aumône qui leur est accordée par l'évêché (1650-1652).- 54 [p 203]. Requête du prévôt de Dieulouard (Mangiennes, 8 septembre 1628).- 53 [p 187]. Requêtes des bénédictins anglais de Dieulouard pour obtenir continuation de l'aumône qui leur est accordée par l'évêque (1650-1652).- 54 [p 203]. Requête du prévôt de Dieulouard contre les habitants, qui veulent l'exclure des plaids annaux (1700).- 55 [p 215]. Copies « par M de Boersch », d'après les *Acta Academiae Palatinae*, d'actes des évêques Jean d'Apremont [lendemain de la Nativité de Saint-Jean Baptiste, 25 juin 1299] et Liébaut de Cusance (24 mai 1389 et 4 décembre 1394), relatifs à Veldenz.- 56 [p 219]. Bref de Paul III autorisant le chapitre de la Madeleine à vendre à Rupert, comte palatin du Rhin, les biens qu'il possède à Veldenz (Saint-Pierre de Rome, 12 mars 1525).- 57 [p 221]. *Extrait des registres de la chambre royale établie à Metz* (s. l. n. d., 4 p in-4°); arrêt de ladite chambre concernant Veldenz (12 avril 1680).- 58 [p 229]. Lettre signée Simon, écrite de la part du prince de Birkenfeld, et destinée à être communiquée à l'évêque de Verdun, touchant l'investiture de Veldenz (Strasbourg, 16 juin 1699).- 59 [p 235]. Procuracion de Charles-Philippe, comte palatin du Rhin, à Jean-Pierre Lormans, secrétaire de sa chambre des fiefs, à l'effet de rendre hommage à l'évêque de Verdun pour le comté de Veldenz (Innsbrück, 4 mai 1717).- 60 [p 239]. Copie de pièces relatives à la reprise de Veldenz sous l'épiscopat de M d'Hallencourt (1732-1735).- 61 [p 249]. Pouvoir du chapitre de Montfaucon pour traiter avec le chapitre de Verdun au sujet des dîmes de Drillancourt et de Béthincourt (lundi après *Cantate*, 19 mai 1242).- 62[251]. Lettres de Nicolas Gobert, évêque de Baniyas, commendataire perpétuel de Saint-Vanne, grand prévôt de Saint-Germain de Montfaucon, archidiacre d'Argonne, notifiant l'hommage de Philippe de Villers, prévôt de Varennes, pour les dîmes de Nantillois (17 juillet 1534).- 63 [p 255]. Arrêt du Parlement de Paris sur litige entre le procureur du roi et le doyen du chapitre de Montfaucon, d'une part, et le grand prévôt de ladite église, d'autre part, touchant la juridiction (23 juin 1335); traduction française du XVII^e siècle.- 64 [p 271]. Transaction entre le chapitre de Montfaucon et les habitants de Gercourt et Drillancourt (16 juin 1600).- 65 [p 275]. Notification par le bailli de Vermandois des ordres du roi pour les reprises à faire au grand prévôt de Montfaucon (18 septembre 1618).- 66 [p 277]. Aveu de François de Mouzay, s^r de Cierges et de la Grange aux-Bois, au grand prévôt de Montfaucon pour les dîmes de Nantillois (23 mars 1629).- 67 [p 279]. Arrêt du Conseil d'Etat portant décharge de décimes arriérées en faveur du chapitre de Montfaucon (Paris, 16 septembre 1656); copie du 15 octobre suivant.- 68 [p 283]. Contrat du mariage de Thomas Lombart avec Marguerite Boutroux (Montfaucon, 3 février 1698); acte auquel interviennent plusieurs des chanoines de Montfaucon.- 69 [p 287]. *Fixation des poids et mesures de la prévôté de Montfaucon et villages en dépendants* (10 février 1772), placard imprimé.- 70 [p 289]. Lettres signée Archambeaux-Labbé, adressée à Clouët père et contenant un résumé de l'histoire de Montfaucon attribuée au chanoine Deronne (Montfaucon, 11 août 1840).- 71 [p 293]. « Déclaration des biens, revenus, droits et charges du chapitre de Montfaucon, présentée à l'assemblée nationale (24 janvier 1790); avec l'indication suivante de la main de l'abbé Clouët : « Ecrite par M. Rouvray, depuis curé de Monfaucon, y mort le 27 février 1830. Il était le 2^e curé de Montfaucon depuis la Révolution. Son prédécesseur fut M Gatelet, aussi ancien chanoine de ce chapitre »- 72 [p 345]. « Inventaire des titres et papiers [de la Madeleine] concernant : 1^o Esne et gagnage d'Esne; 2^o Betincourt; 3^o Malancourt et Hautecourt en 1752. TT »- 73 [p 365]. Assignation aux religieux de Saint-Nicolas-du Pré de Verdun par Oudat, dit Le Brun, d'Esnes, d'une rente d'un demi-setier et d'un demi-franchar de froment et de 9 petits deniers tournois (4 novembre 1311).- 74 [p 367] XCXI, B9. Cession aux chapitres cathédral et de la Madeleine par Nicolas de « Scordai » et son frère Bertrand du tiers des dîmes de Malancourt (lundi 4 novembre 1258). Exemplaire du chapitre de Verdun; celui de la Madeleine est mentionné à l'inventaire qui précède, p 357, n^o 32.- 75 [p 369]. Reçu de la somme de 8 livres, montant de la taille des pauvres de Malancourt due au chapitre de la Madeleine (1^{er} octobre 1741).- 76 [p 371]. Accord entre l'abbaye de Saint-Nicolas-du-Pré et les habitants de Dannevoux au sujet d'une redevance en froment (9 avril 1402); copie du 30 avril 1726.- 77 [p.373] LXXIII, A1. Acte de désistement par Jacques de Villers, chevalier, s^r de Dannevoux, en faveur du chapitre de Verdun, du droit qu'il prétendait en la rivière de Meuse (15 janvier 1459, n st); copie du 10 janvier 1570.- 78 [p 381]. Amortissement des biens de l'église de Dannevoux (11 avril 1469).- 79 [p 383]. Requête des religieux de Saint-Nicolas à l'intendant de Champagne contre les danses, jeux et assemblées que font en leur grande dîmeresse les jeunes gens de Dannevoux (1742).- 80 [p 387]. Requête adressée à l'évêque de Verdun par les habitants de Vilosnes pour l'érection d'une cure en ce lieu, jadis annexe de Dannevoux (1723) ; copie.- 81 [p 391]. Lettres d'Henri IV confirmant les droits d'usage dans les bois des habitants de Bantheville

(Paris, février 1606); copie de l'abbé Cloüet, d'après « l'original en parchemin déposé à la mairie ».- 82 [p 393]. « Rôle de la taille du Roi notre sire, imposée sur tous les habitans de la paroisse de Bantheville et Bouru pour l'année 1695; » copie de l'abbé Cloüet.- 83 [p 395]. Aveu de Louis-Mathieu Godfroy, chevalier de Lardenoy, au marquis d'Ecquivilly, comte de Grandpré, pour la seigneurie de Bolandre et la moitié de Bantheville et Bouru (20 avril 1789); copie de l'abbé Cloüet.- 84 [p 399]. Ratification par G., seigneur d'Apremont, des ventes faites à l'église Saint-Maur de Verdun : par Huard de Villers d'un pré appelé « Priviere »; par Geoffroy de Flabas de la dîme de Boureuilles (février 1226, n st); -[p 401-402]copie (XVIII^e siècle) de pièces relatives à Boureuilles: vente à Saint-Maur par Geoffroy de Bonzée de la moitié des dîmes de Boureuilles (1225); ratification de ladite vente par Jacques d'Ornes, chevalier (1225), et par Geoffroy de Louppy (juillet 1225); notification des actes précédents par J, évêque de Metz, et R, évêque élu de Verdun (1225).- 85 [p 405]. Transaction entre les dames de Saint-Maur et le chapitre de Montfaucon au sujet des dîmes de Broureuilles (10^e jour avant la Purification, 23 janvier 1260, n. st); copie et traduction du XVIII^e siècle.- 86 [p 409]. *Mémoire signifié pour les dames abbesse et religieuses de Saint-Maur de Verdun, ... contre M^e Christophe Le Blanc, prêtre-curé de Boureulle et de Vauquoy...* (1739, 1 1p in-fol.).- 87 [p 421]. *Précis pour le chapitre de Montfaucon de l'abbaye de Saint-Maur de Verdun contre le sieur Georget, curé de Boureulle* (1768, 8 p in-4°).- 88 [P 437]. « Extrait des registres capitulaires de l'église collegiale de Saint Germain de Montfaucon, » au sujet de la reconstruction de l'église de Boureuilles (30 septembre 1773).- Plus les pièces ci-après, jointes au volume postérieurement à la reliure et non indiquées à la table préliminaire. 89. Petit dossier portant l'ancienne indication : « Pour les doyen, chanoines et chapitre de l'église cathedrale de Verdun contre M. Jean Gillet, » et, de la main de l'abbé Cloüet : " Extraits des registres du chapitre de 1372 à 1562, principalement sur la juridiction du chapitre au cloître et les grâces de délits qui y ont été commis. »-90-92. Pièces concernant la portion congrue du curé de Béthelainville (1692-1787).- 93. Carte du finage de Béthincourt (28 novembre 1787).- 94. *Deest.*-95¹⁻¹⁰. Papiers de l'abbé J.-B. Rouvrois, curé de Montfaucon, (ancien membre du chapitre dudit lieu (1782-1814); avec un reçu de sommes versées au curé de Nantillois par MM. Mareschal et Cloüet, légataires universels de l'abbé Rouvrois (21 avril 1830).- 96. *Précis de la cause d'entre M^e Jean Meurisse, prêtre du diocèse de Trèves, apellant, et M^e François-Rigobert du Candal, prêtre du diocèse de Reims, intimé, et le chapitre de l'église collégiale de Montfaucon, intervenant* (Metz; 30 p in-fol).- 97 "Motifs d'un placet à presenter au Conseil par Didier Mengin, laboureur, demeurant à Billy sous les Côtes... » (après 1778).- 98 Plan de l'île de Scarpone par Antoine Liénard, arpenteur-géomètre à Liverdun (1779).- 99 Taxe du pain et du vin pour la prévôté de Dieulouard (1570).- 100¹. Sentence de la Table de Marbre de Metz touchant le droit de pêche des habitants de Dieulouard (25 février 1698).- 100². Etat du revenu de la prévôté de Dieulouard (1679).- 100³. Renseignements sur le Ressort du « bureau de Dieulouard » (XVIII^e siècle).- 100⁴. *Factum pour M^e Etienne Sabaudin, curé de Dieulouard, intimé, contre les s^{rs} doyen, chanoines et chapitre de la Primatiale de Nancy, appellans* (s. l. n. d., 4 p in-fol).- 100⁵. *Factum pour les doyen, chanoines et chapitre de l'église-Notre-Dame de Nancy, apellants d'une sentence donnée au bailliage de Verdun le septième juillet 1690 et deffendeurs, contre M^e Etienne Sabaudin, vicaire perpétuel à Dieulouard...* (s. l. n. d., 4 p in-fol).- 101¹. Reçu d'une somme versée par Nicolas François, cultivateur, domicilié à Montfaucon, au percepteur de la commune pour le compte de l'hôpital de Reims (19 ventose an IV).-101². Délibération de la fabrique de Montfaucon pour empêcher la profanation du sol de l'ancienne église paroissiale, démolie pendant la révolution (s. d.).- 102¹⁻³. Notes de l'abbé Cloüet sur les archives communales de Véry et de Montzéville, et sur la maladrerie de Montfaucon.- 102⁴. Extraits, de la main de l'abbé Cloüet, concernant la suzeraineté des évêques de Verdun sur Veldenz au XVIII^e siècle.- 102⁵⁻⁸. Renseignements sur Hattonchâtel, la plupart fournis à l'abbé Cloüet par l'abbé Vautrin, curé de cette paroisse, en 1839.- 102⁹⁻¹⁰. Demande par M^e Jacquemard, avoué à Vouziers, de renseignements sur Aincreville et Cunel; lettre de Victor Servais à ce sujet (1843).-102¹¹⁻²¹. Notes de M^{lle} Madeleine Buvignier-Cloüet sur Montfaucon; en particulier observations sur l'*Histoire* de cette localité, publiée par l'abbé Pognon en 1890.¹⁷

11 F 14(LII)

« **Justice, 1.** » - Recueil de pièces originales et de copies désignées par les n^{os} 1 à 38 dans une table préliminaire rédigée par l'abbé Cloüet.

¹⁷ XIIIe-XIXe s. Volume cartonné. Pièces paginées 1-439, cotes 39 et 105 étant répétées, plus deux pièces non paginées, l'une entre les pages 12 et 13, l'autre entre les pages 38 et 39, plus aussi les pièces désignées ci-dessus sous les n^o 89 ET 102²¹

- 1-3 [p 1] Deux textes – différents – de la coutume de Verdun, dite de Sainte-Croix, suivis d'une liste des localités dépendant du bailliage de Verdun, avec indication des coutumes qui les régissent; copie du XVII^e siècle.
- 4-7 [p 113] Pièces relatives à la réforme de ladite coutume (1743-1786).
- 8 [p 125] « Extrait de l'audition de feu m^e Jean Guillaume, licentiaire « ez droictz ez courtz de Verdun » établissant que le Verdunois est pays coutumier » (1619).
- 9-10 [p 133]. Actes d'adjudication de maisons sises à Verdun (1416-1595).
- 11 [p 141]. Rescrit de l'empereur Maximilien II interdisant les appels des juridictions de Verdun à la chambre impériale pour des sommes inférieures à 500 florins (Augsbourg, 17 avril 1566) ; copie du 5 mai 1615.
- 12 [p 145] Note sur les diverses juridictions verdunoises vers 1635.
- 13 [p 149] Règlement de l'évêché, comté et cité de Verdun, promulgué par l'évêque Charles de Lorraine (1^{er} juin 1619); plaquette imprimée de 81 p. petit in-4^o)
- 14 [p 233] Notes de l'abbé Cloüet sur les institutions de baillis et de conseillers de l'évêché vers la fin du XVI^e siècle.
- 15 [p 239] XXXVII 17. « Sommaire de ce qu'a esté fait plus remarquable depuis l'an 1601 jusques a l'an 1615, touchant le changement du ressort des appellations et l'administration de la justice souveraine en l'estat de Verdun » (XVII^e siècle).
- 16 [p 259]. Requête du chapitre de Verdun au Roi, contenant « narré d'année en année de ce qui s'est passé pour la juridiction dt s^r evesque et du chapitre depuis l'an 1596 jusques à l'année 1630 » (XVII^e siècle).
- 17-18 [p 275]. Règlement du roi Henri IV sur les justice, police, fournitures des troupes, etc., à Verdun (Paris, 1^{er} décembre 1599); [p 281] confirmation par Henri IV des privilèges de l'évêché et de la cité de Verdun, à la suite du serment de fidélité prêté par l'évêque Erric de Lorraine (Fontainebleau, 13 octobre 1601).
- 19 [p 287]. Lettres du Roi et du secrétaire d'Etat Potier de Gesvres à l'évêque et à M. d'Haussonville au sujet de l'établissement d'huissiers royaux à Verdun (1607), copies.
- 20 [p 293]. *Arrêt du Conseil d'Etat donné au mois de juillet de l'an 1607, à la requête des habitants des ville, comté et evesché de Verdun, pour le jugement des appellations* (impr., 3 p in-4^o).
- 21-24 [p 297 et 305] Requête adressée au Roi par le clergé et les magistrats de Verdun pour la conservation de leurs juridictions; décision conforme (Fontainebleau, 27 novembre 1607); autres pièces relatives au même objet : lettres [p 313] du président de Selve (Metz, 5 septembre 1606); [p 217] du prince de Vaudémont (Nancy, 11 novembre 1608); de Marie de Médicis (Paris, 19 septembre 1612), copie; [p 327] de l'évêque Erric de Lorraine (Nancy, 11 novembre 1608).
- 25 [p 331] « Instruction pour le s^r d'Audenars allant trouver la Royne de la part de Monseigneur l'evesque et conte de Verdun » (Nancy, 22 juillet 1611).
- 26 [p 335] Lettres de l'évêque Charles adressées au président Jeannin, M. du Maine et à MM. Challemant et de Chanvallon pour leur recommander ledit d'Audenars (s d.); minutes.
- 27 [p 339] Arrêt du Conseil défendant d'avoir égard à l'ordonnance de l'évêque Erric contre les appels à Metz (Paris, 23 juillet 1611); copie.
- 28 [p 343] V, 3. Ordonnance du Roi portant que les appels des justices de Toul et de Verdun ressortiront à Metz (Paris, 26 août 1611); copie du 19 septembre 1611.
- 29 [p 351]. Lettre de Marie de Médicis à l'évêque (Paris, 19 septembre 1612); copie.
- 30 [p 355] XXXVII, 21. Extraits des registres du chapitre de Verdun (13, 15, 20, et 27 février 1615).
- 31 [p 363]. Lettre de l'empereur Mathias au Roi touchant les appels à Spire (Prague, 6 juillet 1615) ; copie.
- 32-33. Lettres [p 367] de Louis XIII (Paris 13 juillet 1615) et [p 369] de Marie de Médicis (Paris, 19 septembre 1612) à l'évêque.
- 34 [p 375]. Lettre autographe de l'évêque Charles de Lorraine au chapitre (Magny ?, 11 juillet 1618).
- 35 [p 379]. Lettres de Louis XIII touchant les droits temporels de l'évêché de Verdun; projet (s. d.).
- 36 [p 389] XXXVII, 23 Règlement de M. Lebret sur l'administration de la justice à Verdun (Verdun, 4 mai 1625); copie.
- 37 [p 401]. Lettres de Louis XIII portant confirmation des privilèges de la noblesse verdunoise (Paris, 24 mars 1627); copie.
- 38 [p 413]. Lettres de cachet portant commission à MM. de Roissy, Lebret et d'Ormesson pour examiner les titres de l'évêché et du chapitre de Verdun (Château-Thierry, 16 novembre 1631).¹⁸

11 F 15 [LIII]. « Justice, 2. » – Recueil de pièces désignées par les n^{os} 1 à 54 dans une table préliminaire rédigée par l'abbé Cloüet, et parmi lesquelles sont intercalées diverses autres pièces qui seront désignées par des n^o *bis*, et, le cas échéant, *ter*, *quater*, etc.- 1 [p 1]. Protestation des officiers de justice de Verdun contre l'établissement du parlement de Metz (31 octobre 1633); copie du 24 août 1653.- 2 [p 13] XXXVII, 43. Arrêt du Conseil portant règlement pour l'exercice de la justice par les officiers de l'évêché et du chapitre de Verdun (Chantilly, 12 février 1634); copie.- 2 *bis* [après la p 16]. Plaquette petit in-4^o de 55 pages contenant les textes suivants : *Edit...portant création... de cinq bailliages et huit prévostez es villes*

¹⁸ XVe-XIXe s. Volume cartonné. Pièces paginées 1-414, plus un feuillet non coté avant la page 1, et une pièce sans cote comprise entre les pages 114 et 115.

de Metz, Toul et Verdun et autres du ressort de la cour du Parlements de Metz, du mois d'aoust 1634; - Déclaration du Roy, du mois de décembre 1640, portant création des greffiers alternatifs et triennaux en chacun bailliage, et règlement sur la nomination et élection d'un maire et dix conseillers-échevins en la ville de Metz; - Extraict des registres du Conseil d'Estat, du 16 janvier 1641; - Arrest du Conseil d'Estat privé du Roy, portant règlement entre les maire et eschevins de l'hostel de ville... de Metz, ... contre les officiers du bailliage et siège royal estably dans ladite ville, ... du six décembre MDCXLI, - Transaction passée entre Messieurs des Trois Ordres, maistre échevin et conseillers échevins de la ville de Metz, et Messieurs du bailliage de ladite ville (Metz, 16 novembre 1650); - Déclaration des droicts, profits et émoluments dont les maistre-échevin, treize, et conseillers ont jouy avant l'establisement du bailliage de Metz; - Arrest du Conseil d'Estat du Roy (Metz, 22 octobre 1657); - Règlement général entre les officiers de la ville de Metz et les eschevins d'icelle (Paris décembre 1657); - Extraict des registres de Parlement (Toul, 7 mai 1658).- 2 *ter* « Lieux et villages dépendans du bailliage de Verdun... » liste indiquée par l'abbé Clouët comme étant « de la main du Dupont de Romémont ».- 3 [p 17]. Copie de l'édit d'août 1634, indiqué ci-dessus.- 4 [p 29, 33, 37]. Opposition des députés des trois ordres de Metz, Toul et Verdun à la création de bailliages (1^{er} août 1634); trois copies, la troisième cotée XXXV, 1.- 5 [p 41]. Procès-verbal de la prestation du serment de fidélité au Roi par les membres du conseil de l'évêché de Verdun (9 septembre 1634).- 6 [p 61] XXXVII, 52. Procès-verbal de l'établissement du sceau royal à Verdun (22 novembre 1634); copie.- 7 [en déficit]. « Sentence du bailliage de Verdun qui défend de mettre à exécution aucun acte scellé du tabellionage du chapitre, 1662. » – 8 [en déficit]. « Remontrances des trois Ordres de Metz au sujet de l'établissement du Parlement, 1634... imprimé. » – 9 [en déficit]. « Arrêt du Conseil sur la création des officiers de la justice de Toul, 1636. » – 10 [p 105] XXXV, 3. « Extrait des registres de Parlement » de Metz séant à Toul, nouvelle opposition du chapitre de Verdun à l'établissement du bailliage (14 février 1641).- 11 [p 109]. Arrêt du Parlement de Metz pour l'enregistrement de l'édit d'août 1634 (Toul, 19 février 1641).- 12 [p 121 et 129]. Procès-verbal d'établissement du bailliage de Verdun (1641); deux copies, la première cotée XXXV, 2. – 13 [p 137]. Arrêt du Conseil supprimant le bailliage royal établi à Vic par l'édit d'août 1634, et maintenant les juridictions de l'évêché de Metz audit lieu (Paris, 31 décembre 1641).- 14 [p 143]. XXXV, 5 Arrêt du Conseil interdisant aux juges de l'évêque de Verdun, du chapitre cathédral et des abbayes de Saint-Paul et de Saint-Airy de faire acte de juridiction dans la ville de Verdun (Paris, 29 juillet 1683).- 15 [p 147]. « Memoir contenant les raisons pour lesquelles messire François de Lorraine, evesque de Verdun, doit estre deboutté des fins de la requeste, par lui présentée à Sa Majesté le 30 juin 1651, tendant à ce que le bailliage royalle estably en la ville de Verdun fust supprimé,... » – 16 [p 151]. Edit portant rétablissement des justices de l'évêque et du chapitre de Verdun; copie incomplète.- 16 *bis* [après la p.160]. « Arrêt du Parlement servant de règlement entre les officiers du bailliage de Verdun » (Toul, 15 juillet 1658); copies informes.- 17 [p 161]. Procès-verbal constatant le refus d'entrer à Verdun fait à un huissier porteur d'un arrêt du Parlement de Metz séant à Toul (19 septembre 1658).- 18 [p 165] XII, 37. Arrêt du Conseil maintenant au chapitre de Verdun le droit de choisir des commissaires à l'économat de l'évêché (Paris, 5 janvier 1662); copie informe.- 19-20 [p 173 et 175] XXXV, 8 et 12. Arrêts du Parlement de Metz concernant le banc auquel les officiers du bailliage de Verdun avaient droit dans la cathédrale (1663-1665).- 21 [p 191]. Mention de l'édit du 22 décembre 1670, supprimant les conseils, Cour souveraine et chambres des comptes de Nancy et de Bar, et extrait de l'édit de février 1685, supprimant les bailliages d'Allemagne, de Nancy, de Saint-Mihiel, d'Étain d'Épinal et de Vosges.- 21 *bis* et *ter* [après p 192]. Extraits faits par Le Moyne, en mars 1762, d'un recueil de factums imprimés conservé dans la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Vanne.- 21 *quater*. Réponse de Monsieur l'évesque et comte de Verdun au second mémoire des officiers du bailliage; imprimé (s. l n. d., 8 p in-fol).- 21 *quinquies*. « Répliques des officiers du bailliage de Verdun au troisième mémoire de Monsieur d'Hocquincourt, évêque de Verdun » : copié en juillet 1762 sur un imprimé par Le Moyne.- 21 *sexies*. Assignation aux requêtes contre les officiers du bailliage de Verdun refusant de rembourser à Antoine de Laubrussel, procureur du Roi, les frais qu'il avait faits à Paris en la poursuite de leur affaire contre M. d'Hocquincourt, qui demandait la suppression dudit bailliage (1671).- 21 *septies*. Certificat délivré par Jean-Baptiste-François-Joseph de L'Aubrussel, chevalier, seigneur de Montrichard, ancien conseiller au Parlement de Metz, à son laquais François Melin (Pon-à-Mousson, 3 avril 1773).- 21 *octies*. Arrêt du Conseil privé accordant au chapitre de Verdun committimus au Parlement de Metz jusqu'à la fin du litige pendant entre ledit chapitre et le bailliage (Versailles, 25 octobre 1678); copie faite par Le Moyne en 1757 d'après un imprimé.- 22 [p 193]. « Extrait de l'arrêt du Conseil du 7 février 1681 » supprimant définitivement les juridictions de l'évêché et du chapitre; de la main de l'abbé Clouët.- 22 *bis* [après p 194]. *Tableau ou*

registre des taxes et droits des officiers du bailliage royal de Verdun...; imprimé (Verdun, s. d., 19 p in-4°).- 22 *ter* Arrêt du Parlement contre Louis de Condé, écuyer, demeurant à Dieuë, convaincu de faux (Metz, 3 juillet 1683); copie informe.- 22 *quarter*. *Mémoire pour servir à l'affaire pour Gabriel Mariez, greffier du bailliage de Verdun, demandeur, contre M^e Jean Josselin, greffier du présidial dudit Verdun, deffendeur*; imprimé (s. l. n. d., 4 p in-fol).-22 *quinquies*. « Factum pour Jean Josselin, greffier civil et criminel en chef du présidial de Verdun, demandeur, contre Gabriel Marié, greffier civil en chef du bailliage de ladite ville, défendeur » (fin du XVII^e siècle).- 23 [p 195] VIII, 50. Arrêt du Parlement de Paris interdisant aux avocats, procureurs, notaires, sergents et praticiens du ressort du bailliage de Bar « d'ajouter au non du Roy le surnom de Très Chrestien » (27 mai 1699).- 24 [p 199] Sentence du bailli de Verdun prononcée entre Madeleine de Thuret, veuve d'Antoine-Théodore Bailliot et nièce d'Antoine-César Bailliot, et les fermiers du terrage de Blanzée (1^{er} juillet 1683).- 25 [p 207]. Commission de la Chambre des comptes de Metz au bailli de Verdun pour mettre les religieux de Saint-Paul en possession de la seigneurie de « Villers-Houdenars¹ » (6 mai 1706).- 25 *bis* [après p 208]. *Extrait des registres de la chambre de justice* Toul, s. d., 3 p in-4°; arrêt commettant Christophe-François Lanty, conseiller au présidial de Toul, pour la recherche des abus commis au maniement des deniers publics dans les Trois-Evêchés (2 juillet 1716).- 26 [p 209]. Notes sur le bailliage de Verdun, la plupart tirées par l'abbé Clouët des archives de la Meuse (XVII^e-XVIII^e siècle).- 26 *bis* [après la p 218]. Arrêt de la cour des Aides de Metz autorisant le contrôleur général des restes à exercer les droits actifs de Jean Pierre et d'Anne Boulard-Bazin, sa femme (24 août 1729); impr, 2 p in-fol.-27 [p 219]. *Arrest notable de la Cour souveraine de Lorraine et de Barrois qui ordonne l'enregistrement et l'exécution d'un arrest du Conseil d'Estat du 28 du présent mois, par lequel Son Altesse Royale Madame a été reconnue règente des Etats pendant l'absence de S. A. R. heureusement régnante; du trente avril mil sept cens vingt neuf*; imprimé (Nancy, s. d., 11 p in-4°.-¹⁹28 [p 331]. Lettres d'Elisabeth-Charlotte d'Orléans nommant conseiller de clerc en la cour souveraine des Grands Jours de Commercy François-Joseph Duhaut, curé de la paroisse de Saint-Pantaléon dudit lieu (Commercy, 14 août 1737).- 29 [p 235] C, A 19-21.- Sentence du bailli de Verdun au sujet des amendes d'aubaines taxées par le prévôt d'Herméville (4 septembre 1747).- 30 [p 251]. Extraits, de la main de l'abbé Clouët, d'une requête des officiers du bailliage de Verdun à l'effet de contunuer à jouir de l'exemption des droits d'octroi (1750), et d'une requête des mêmes à l'intendant de Metz pour obtenir l'exemption du logement des gens de guerre (1753).- 31 [p 255]. Arrêt du Parlement de Metz contre divers praticiens convaincus de « manœuvres, prévarications et concerts frauduleux exercés dans les différentes justices de la terre de Gorze » (5 juillet 1755); imprimé (Metz, s. d., 8 p in-4°.- 32 [p 263]. « Copie des doléances du bailliage et siège présidial de Verdun, envoyées à M. le Chancelier, le 15 septembre 1763, » de la main de l'abbé Clouët.- 33 [p 271]. « Chapelle du palais » ; notes de l'abbé Clouët.-34 [p 273]. Notes du même sur M. de Calonne, intendant.- 35 [p 275]. *Lettres patentes du Roi données à Versailles le 23 janvier 1771, registrées en Parlement*, commettant les officiers du Conseil pour tenir le Parlement de Paris ; imprimé (Paris 1771, 4 p in-4°).- 36 [p 279]. *Edit du roi portant suppression du parlement de Metz et réunion de son ressort à la Cour souveraine de Nancy, donné à Versailles au mois d'octobre 1771*; imprimé (Metz, s. d., 4 p in-4°).- 37 [p 283]. *Procès-verbal de la séance de M. le maréchal d'Armentières, commandant en chef dans la province des Trois Evêchés, et de M. de Calonne, intendant de lad. province, au Parlement de Metz, le 21 octobre 1771*; imprimé (Metz, s. d., 4 p in-4°).- 38 [p 287]. *Edit du Roi, portant création d'offices dans la Cour souveraine de Nancy, donné à Versailles au mois d'octobre 1771*; imprimé (Nancy, s.d., 7 p in-4°); avec note manuscrite du temps sur les « gages attribuez aux officiers de la Cour souveraine de Nancy par les lettres patentes du 5 octobre 1771 ».- 39 [p 295]. *Edit qui attribue à la Chambre des comptes de Nancy la connoissance des matières des aides et l'audition des comptes qui se portoient ci-devant au Parlement de Metz; donné à Versailles au mois d'octobre mil sept cent soixante-onze*; imprimé (Nancy, s. d., 4 p in-4°); deux exemplaires.- 40 [p 303 et 307]. Deux lettres signées « Thibault » notifiant l'édit qui précède à M. Tabouillot, receveur des finances, tailles et capitation à Verdun, et au receveur de l'hôtel de ville (Nancy, 30 octobre et 1^{er} novembre 1771).- 41 [p 311]. *Edit du Roi concernant les offices de procureurs et d'huissiers qui étoient attachés au Parlement de Metz, donné à Fontainebleau au mois de novembre mil sept cent soixante-onze*; placard imprimé.- 42 [p 313]. *Arrest de la Cour souveraine qui ordonne qu'il*

¹⁹ 1. L'identification de cette seigneurie avec « Villers-lez-Charny », proposée par Ed. Sauer (*Inventaire des aveux et dénombremens déposés aux archives départementales à Metz*, p 230 est très vraisemblable : le fiel de Villers-les-Moines, au territoire de Charny, appartenait à l'abbaye de Saint-Paul (F. Liénard, *Dict topogr... de la Meuse*, p257).-Une analyse ancienne, écrite au dos de la pièce porte: « La seigneurie de Villers-Audevarre ou la Neuve-Villers. »

sera formé un tableau, dans chacune des justices royales de l'ancien ressort du Parlement de Metz, ou seront inscrits les noms, surnoms et demeures des praticiens et procureurs, ... du 10 juin 1772; placard imprimé.- 43 [p 315]. *Édit du Roi portant établissement de sièges présidiaux en Lorraine, donné à Versailles au mois de juillet 1772, ...*; imprimé (Nancy, s. d., 7 p in-4°).- 44 [p 323]. *Arrêt du Conseil d'Etat du Roi portant l'ouverture du centième denier dû par les officiers de justice, ... du 6 juillet 1772*, imprimé (Metz, s. d., 9 p in-4°).- 44 bis [p 335]. Quittance de la somme de 60 livres payée pour centième denier par Nicolas Claude, conseiller au bailliage royal de Lamarche (Nancy, 8 novembre 1774) – 45 [p 337]. *Lettre du Roi et arrêt de la Cour souveraine à l'occasion de la mort du roi Louis XV, de glorieuse mémoire, des 10 et 14 mai 1774*; imprimé (Nancy, s. d., 6 p in-4°).- 46 [p 345]. *Ordonnance de M. le juge-auditeur, extrait du registre de la Chambre des auditeurs du Châtelet de Paris, du treize décembre mil sept cent quatre-vingt-deux*; imprimé (Paris, 1782, 7 p in-4°).- 46 bis [après la p 352]. Spécimen de papier timbré de Lorraine et de Barrois.- 47 [p 353]. Attribution par la Chambre des comptes de Bar d'une couronne civique à quatre de ses membres, MM. de Cheppe, de Morville, de Maillot et de Jobart, à l'occasion de leur cinquantième année de service (19 février 1778); copie ou extrait de la main de l'abbé Clouët.- 48 [p 355]. « Passage à Verdun de Monsieur, frère du Roi, 1783. Extrait des registres du bailliage, aux archives du département, » par l'abbé Clouët.- 49 [p 357]. *Arrêté du bailliage et siège présidial de Verdun, du 2 juin 1788*; imprimé (s.l.n.d., 4 p in-8°); pièce satirique.- 49 bis [après la p 360]. Adresse du bailliage et présidial de Verdun [au Parlement de Metz ?], à l'occasion de la reprise de ses séances (22 octobre 1788).- 50 [p 361]. *Édit du Roi portant réunion au corps municipal de Verdun l'office de lieutenant de police de cette ville, donné à Versailles au mois de décembre 1780*; imprimé (Metz, s. d., 6 p in-4°).- 51 [p 369]. *Arrêt du Conseil d'Etat du Roi portant règlement sur la durée des privilèges en librairie, du 30 août 1777*; placard imprimé.- 52 [p 371]. *Arrêt du Conseil d'Etat du Roi concernant les contrefaçons de livres, ... du 30 août 1777*; placard imprimé.- 53 [p 373]. Arrêts et jugements criminels divers; placards imprimés (1786-1790).- 54 [p 391 et 393]. Monitoires décernés par l'official de Verdun à la requête du procureur du Roi et du procureur fiscal (16 janvier 1787 et 22 juin 1789).- Plus les pièces suivantes, non indiquées à la table préliminaire : 55. Lettre de Jeantin (Montmédy, 22 juillet 1848), accompagnant l'envoi de plusieurs « esquisses biographiques » de membres de la « magistrature lorraine »: Gossin, ex-constituant; Chenet, président du tribunal de Montmédy. Pons (de Verdun), premier avocat général à la Cour de cassation. Ulry, conseiller à la Cour de Nancy; Vallée, conseiller à la Cour de cassation; Jodin, procureur-syndic du district de Stenay; Rouyer, président du tribunal de district de Stenay; Lyon, juge au tribunal de Montmédy, coupures d'un journal de Montmédy contenant les « esquisses » de Vallée et d'Ulry; - *Un mot sur l'immovibilité de la magistrature* : imprimé (Verdun, s. d., 6 p in-8°), « par M. Pein, avoué à Verdun, 1^{er} mai 1848 », d'après une note de l'abbé Clouët.- 56. Pièce relative au bornage du ban de « Brusli » (1603)¹.- 57. « Conseil de l'évêché de Verdun. Ordre au bailli de recevoir un plaideur à fournir de nouvelles preuves, nonobstant l'état de la cause » : procès de Benjamin d'Aumale, s^r des Marchets, contre Agnès de l'Isle, veuve du s^r de Schelandre, et Jean de Schelandre, leur fils (1614).- 58. Assignation signifiée au nom de J. Claude de Mogeville, s^r de la Tour, aux représentants de la communauté de Mogeville (7 décembre 1629).- 59. Sentence du lieutenant général au bailliage de l'évêché et comté de Verdun au profit de Jacques Thomas, maître de la poste à Verdun, contre Nicolas Le Vignerot et François de Gillon, demeurant à Watronville (16 juin 1633).- 60. Assignation signifiée au nom de Domenge Thiéry et du s^r Bailliot à divers témoins pour comparaître devant le prévôt de Foameix (1633).- 61. « Assignation au Conseil de l'évêché de Verdun pour déduire les motifs d'une opposition à la vente d'une maison », à la requête de Waltrin Le Houzelet, bourgeois de Verdun (29 novembre 1634).- 62. « Décret de prise de corps » décerné par le lieutenant général en la justice royale des ville, pays et gouvernement de Verdun, contre Nicolas Menresse, dit Amboise, et Nicolas Hillain, archers de la connétablie, inculpés d'avoir blessé²⁰mortellement François Médard (5 octobre 1640).- 63 « Commission d'enquête pour Thiebault Adenot, demandeur, contre Ursule Colin deffenderesse » : cause matrimoniale pendant en l'officialité de Verdun (1655).- 64. « Comment et en quelle maniere les juges en la premiere instance a son tenuz et doibvent edier et construire les actes, et que a raison de ce seront par nostre chambre imperiale decretées lettres compulsoires a l'encontre d'eulx, et pourra estre procedé aux peines y contenues » (XVII^e siècle).- 65 Lettre signée "Chenay" adressée à " Monsieur Simonet, en la conciergerie de Metz " (Verdun, 20 septembre 1683), avec minute de lettre dudit Simonet (23 septembre 1683).- 66. Signification adressée, à la requête du chapitre de Verdun, à Nicolas Larmorlette, Catherine

²⁰ 1. Cette pièce et les suivantes ont été jointes au volume postérieurement à la reliure.
METTENSIA-VIII.

Le Gay, veuve de Noël Lamoureux, et Elisabeth Millot, veuve de Didier Le Lorrain, demeurant à Vaux, et à Nicolas Hanot, demeurant à Abaucourt, d'une sentence prononcée contre eux au bailliage de Verdun (17 avril 1748).- 67¹⁻¹⁴. Notes diverses de l'abbé Clouët.- 68. Extrait d'un « imprimé publié par ordre du prince-évêque Charles de Lorraine » touchant « la justice temporelle de notre cité de Verdun » et le « siège Sainte-Croix ».- 69. « Règlement de l'évêque François de Lorraine du 18 juillet 1633. »-70¹. *Factum pour Noël La Cuisse, intimé, contre Nicolas Le Petit-Didier...*(s. l. n. d., 4 p in-4°).- 70². Ordonnance du bailliage de Verdun interdisant à la veuve Brunet de quêter sous le titre de « mère des prisonniers », emploi dont sera chargée à l'avenir Marie-Louise Noury, femme de Mathis Théodore (15 septembre 1739); placard imprimé.- 70³. *Extrait du dispositif d'un arrêt rendu en la Cour de Parlement, chambre de la Tournelle, entre le sieur Jacques-Pierre de Sabardin, écuyer, lieutenant pour le point d'honneur de MM. les maréchaux de France, seigneur en partie de Vatronville, appellant, Charles Colas, maire de la communauté dudit Vatronville, intimé, du 25 janvier 1786: placard imprimé à Metz.*²¹

11 F 16 (LIV. « Chartes des évêques » – 2. Notification par Robert, évêque de Verdun, du partage entre Jacques, seigneur d'Ornes et son frère. Aubert, de biens sis à Récourt, Boureuilles, Forges et Brabant-sur-Meuse (septembre 1256).- 3. Traité entre Jacques d'Ornes, chevalier, et l'évêque Robert pour l'entrecours de Récourt (février 1264, n. st).- 4. Notification par l'abbé de Châtillon de l'hommage lige auquel Thierry, fils de Poinson, seigneur de Dommary, se reconnaît tenu envers Girard, évêque de Verdun, pour raison des biens qu'il a acquis à Duzey de Wautier, fils du châtelain de Pierrepont (avril 1277).- 5. CXI, 11. Accord, sous le sceau de l'évêque Liébaut de Cousance, entre les gens de Tilly et le chapitre de Verdun au sujet du moulin dudit Tilly (13 novembre 1382).- 6. Bulle du pape Innocent XIII, portant provisions de l'évêché de Verdun en faveur de Charles-François d'Hallencourt (Sainte-Marie Majeure de Rome, 1^{er} juin 1722).- 7. *Forma juramenti* pour ledit évêque.- 8. Bulle du pape Benoît XIV notifiant au chapitre de Verdun les provisions de l'évêque Aymard-Chrétien François-Michel de Nicolai (Sainte-Marie-Majeure de Rome, 20 mai 1754).²²

11 F 17 [LVI]. « Droits du Roi » - Recueil de pièces manuscrites et imprimées désignées par les n^{os} 1 à 11 dans une table préliminaire rédigée par l'abbé Clouët, mais soumises depuis, en raison d'intercalations nombreuses, à une numérotation nouvelle, la seule dont il sera fait état ci-après.- 1. « Carton intitulé Verdun, procès sur la juridiction entre les officiers du Roi, l'évêque et le chapitre »; fragment d'inventaire.- 2. Pages 505 à 512 de *l'Histoire ecclésiastique et civile de Verdun*, du chanoine Roussel, publiée en 1745.- 3. *Discours sommaire des officiers du baillage et siège royal de Verdun sur les droits de justice et régales appartenans au Roy en la ville et comté de Verdun, présenté à Sa Majesté par m^e Antoine de L'Aubrussel...contre messire Armand de Monchy d'Hocquincourt, évêque de Verdun...*(1670, 38 p in-4°).- 4. *Autre chef de contestation* (s. l. n. d., 5 p in-4°) touchant la comptabilité de l'hôpital de Verdun.- 5. *Contredits de production des officiers du baillage et siège royal de Verdun, ...contre messire Armand de Monchi d'Hocquincourt...*(s. l. n. d., 47 p in-4°).- 6. « Abrégé des moyens contenus dans la requête d'intervention présentée au Roy par Monsieur le procureur général du Parlement de Metz en l'instance pendante entre les sieurs evesques, doyens, chanoines et chapitre de l'église catedralle de Verdun, d'une part, et les officiers du baliage de ladite ville, d'autre part » (1673).- 7 « Sommaire général des droits du Roy en la ville et comté de Verdun pour les officiers de Sa Majesté au bailliage contre M^r l'evesque et le chapitre de Verdun » (XVII^e siècle).-8. *Sommaire général des droits du Roy en la ville et comté de Verdun pour les officiers du bailliage royal de Verdun contre les prétentions de messire Armand de Monchy d'Hocquincourt, evesque, et le chapitre...* (Paris, 1673, 21 p in-fol).- 9. *Recueil des erreurs, contradictions, variations et beveues du conseil de M. l'evesque de Verdun, sur la pretendue donation du comté de Verdun...*(s. l. n. d., 4 p in-fol). – 10. *Réponse sommaire de Monsieur l'evesque et comte de Verdun aux escrits des officiers du bailliage...*(s. l. n. d., 16 p in-fol).- 11. *Réponse de Monsieur l'evesque et comte de Verdun au second mémoire des officiers du bailliage...*(s. l. n. d., in-fol).- 12. *Répliques des officiers du bailliage de Verdun au troisième mémoire de Monsieur d'Hocquincourt...*(s. l. n. d., 8 p in-fol).- 13. *Factum pour messires Jean Gerard...*lieutenant particulier au bailliage et siège royal de

²¹ XVII^e –XIX^e s. Volume cartonné. Pièces paginées 1-76 et 105-121, plus les pièces désignées ci-dessus sous les n^o 21 bis-septies, 22 bis-quinquies, 25 bis, 46 bis, 49 bis et 55-70³.

²² XIII^e, XIV^e et XVIII^es Liasse ayant compris huit pièces : la première est en déficit.

Verdun, ... et autres conseillers et officiers du même siècle... contre... messire Armand de Monchy d'Hoquincourt, ... (s. l. n. d., 11 p in-fol).- 14. « Moyens de deffences que mettent et baillent par devers le Roy et nosseigneurs de son Conseil, Jean Gerard... contre m^{re} Armand de Monchy d'Hoquincourt... » (s. d.).- 15 « Production de l'Evêque de Verdun [d'Hocquincourt] contre les officiers du baillage » (s.d.). – 16 « Addition de production dudit s^r prince François, évesque de Verdun, pour satisfaire à l'arrest de retention intervenu entre les parties ledit jour dernier decembre 1660 » (s. d.).- 17. « Extraict des pièces de la production de Mons^r l'evesque de Verdun » (s. d.).- 18 « Production desdicts doyen, chanoines et chapitre de l'église cathedrale de Verdun et le clergé dudit lieu, suivant et pour satisfaire au reglement rendu entre les parties le VI^e juillet 1661,... » (s. d.).- 19. « Inventaire des pièces justificatives des demandes et conclusions de feu M^r François de Lorraine, evesque et comte de Verdun, au lieu duquel M^{re} Amande de Monchy d'Hoquincourt... a esté subrogé par arrest du Conseil du 28 aoust 1668 » ; copie du 24 mai 1676.- 20. Bulle du pape Pie V annulant l'aliénation faite par Toussaint, évêque de Toul, de ses droits régaliens au duc de Lorraine (Saint-Pierre de Rome, 17 novembre 1564); copie du 14 janvier 1682.- 21. « Extraict du procès-verbal fait par... m^e Jacques de Morillon... en procedant à l'execution de certaines lettres de compulsoire obtenues de la part de mons^r le procureur general du Roy, demandeur, contre monseigneur le duc de Lorraine et les doyens, chanoines et chappitre de Verdun, defendeurs, du XXVIII^e jour de janvier 1561, en la ville de Chaalons ».- 22. « Declaration des tiltres demandez par monsieur le procureur général du Roy » aux abbayes de Saint-Vanne, de Saint-Paul de Saint-Airy et de Saint-Maur et aux chapitres de la cathédrale et de la Madeleine (Châlons, 29 janvier 1561.n.st.).- 23. « Extraict du procès-verbal commencé à faire par...maistre Jacques de Morillon,... lieutenant au siège de Chaalons de mons^r le bailliy de Vermandois... » (mercredi 18 février 1562, n. st).- Plus les pièces suivantes, jointes au volume postérieurement à la reliure : 24¹. Commission à Choisy, intendant des Trois Evêché, et à Ravaulx, conseiller au Parlement de Metz, pour rechercher dans les chancelleries, greffes et autres lieux tous titres pouvant servir à constater les droits du Roi (Vincennes, 10 septembre 1663) : copie.- 24². « Verdun. Procès au conseil du Roy pour la création du bailage » : inventaire informe, dressé sous l'épiscopal de M. d'Hocquincourt, de pièces dont la plus ancienne était de 1611.- 24³. Ordonnance du Parlement de Metz touchant le paiement des gages du conseiller Ravaulx (30 janvier 1669).²³

11 F 18 [LVII]. « Mandements. » – Recueil de pièces manuscrites et imprimées désignées par les n^{os} 1 à 28 dans une table préliminaire rédigée par l'abbé Clouët. S'agissant de documents de même nature, on se contentera d'indiquer pour chacun l'autorité dont il émane et le fait dont il est l'occasion.- 1 [p 1]. Jacques Bailliot, vicaire général : jubilé accordé par bref d'Alexandre VII donné à Sainte-Marie-Majeure le 2 juillet 1656 (21 avril 1657); copie du 7 juillet 1693.- 2 [p 5]. Le chapitre : grossesse de la Reine (13 octobre 1661).- 3 [p 7]. Les vicaires capitulaires : prières de quarante heures pour les récoltes (août 1662).- 4 [p 9]. Le chapitre : confirmation, le siège épiscopal étant vacant (30 octobre 1662) 5 [p 11]. Le chapitre : confirmation par l'évêque de Toul, le coadjuteur de Trèves étant mort (27 janvier 1663).- 6 [p 13]. Le chapitre service funèbre pour la Reine-mère (10 février 1666).- 7 [p 15]. Les vicaires généraux : jubilé accordé par Clément IX (1668).- 8 [p 17] D'Hocquincourt : jubilé accordé par Clément X à Sainte-Marie-Majeure, le 16 juin 1670 (21 mars 1671).- 9 [p 19]. Le même : prières pour le succès des armes du Roi (6 mai 1672).- 10 [p 21]. Le chapitre : discipline (14 septembre 1720).- 11 [p 23]. Le chapitre : prières de quarante heures pendant l'avent (27 novembre 1720).- 12 [p 25]. Le chapitre : carême (19 février 1721).- 13 [p 27]. Le chapitre : usage de la viande en carême (28 février 1721).- 14 [p 29 et 31]. Le chapitre : *Te Deum* pour la guérison du Roi (10 août 1721).- 15 [p 33]. Le chapitre : jubilé accordé par Innocent XIII à Sainte-Marie-Majeure, le 27 mai 1721 (15 novembre 1721).- 16 [p 35]. Le chapitre usage du fromage et des œufs en carême (7 février 1722).- 17 [p 37]. Le chapitre : sacre du Roi (18 novembre 1722).- 18 [p 39]. Jean Payen, vicaire général : carême (5 février 1723).- 19 [p 41]. D'Hallencourt : carême (1^{er} février 1741).- 20 [p 45]. Nicolai : actes de l'Assemblée générale du clergé de France (15 septembre 1765).- 21 [p 53]. Noguez, vicaire général : prières pour le repos de l'âme du roi Stanislas (12 mars 1766).- 22 [p 63]. Nicolai : oraison funèbre du Dauphin (10 avril 1766.- 23 [p 85]. Le même : prières pour le repos de l'âme du Dauphin (12 janvier 1766).- 24 [p 97]. Le même : prières pour le repos de l'âme de la Reine (4 juillet 1768).- 25 [p 105]. Le même : usage du laitage et des œufs en carême (25 janvier 1769.- 26 [p 107]. Le chapitre : prières pour le repos de l'âme de M. de Nicolai (16 décembre 1769).- 27 [p 115 et 117]. Le chapitre : carême 14 février 1770).- 28 [p 119]. Desnos : carême (Paris, 30 janvier 1787).- Plus

²³ XVI^e-XVII^e s. Volume cartonné.

les pièces suivantes jointes au volume postérieurement à la reliure, et non indiquées à la table préliminaire. 29¹⁻². D'Hallencourt : constitution *Unigenitus* (Paris, 1^{er} février 1723).- 29³. Le même : fête de Saint Léopold (2 novembre 1723).- 29⁴. Le même : prières pour le repos de l'âme du duc de Lorraine (Paris, 6 avril 1729).- 29⁵.- Le même : confréries du diocèse (2 mai 1737).-29⁶. Le même : ordonnances générales du synode du (2 mai 1737).- 29⁷. Le même : *Te Deum* pour la guérison du Roi (Paris, 31 août 1744).- 29⁸. Le même : jubilé accordé par benoît XIV à Sainte-Marie-Majeure les 20 novembre 1744 et 28 février 1745 (10 juin 1745).- 29⁹. Le même : ordonnances générales du synode du 20 avril 1746.- 29¹⁰. René, vicaire général : quêtes pour la Terre-Sainte (8 novembre 1749).- 29¹¹. Nicolaï : usage du laitage et des œufs en carême (7 février 1763).- 29¹². Lettre circulaire de l'Assemblée du clergé de France (Paris, 21 août 1763).- 29¹³⁻¹⁶. Doubles des n^{os} 20, 23, 21 et 24.- 29¹⁷. Mandement de Coislin, évêque de Metz, sur le jubilé accordé par Clément XI à Saint-Pierre de Rome, le 24 mai 1701 (Versailles, 8 janvier 1702).- 29¹⁸. Lettre circulaire de l'évêque de Nancy sur la dispense de l'abstinence les samedis qui ne sont pas jours de jeûne (21 mai 1817).- 30¹⁻¹³. Papier de Le Moynes, receveur des fermes du Roi à Verdun, concernant les quêtes pour la Terre-Sainte en 1750.²⁴

11 F 19 [LVIII]. « Serment au Roi. » - Recueil de pièces originales et de copies numérotées de 1 à 10 dans une table préliminaire rédigée par l'abbé Cloüet, et concernant le serment prêté en 1601 au roi Henri IV comme protecteur.- 1 [p 1]. Commission du Roi à Jacques Viart, président de Metz, pour recevoir le serment de fidélité des habitants de Verdun (Paris, 20 juillet 1601); actes de la prestation dudit serment; réserves de l'évêque; confirmation par le Roi des privilèges de l'évêque et de la ville (Fontainebleau, 13 octobre 1601).- 2 [p 39]. Lettre du Roi l'évêque (Fontainebleau, 18 octobre 1601); copie informe.- 3 [p 43]. III, 39. Lettre du Roi au chapitre (Fontainebleau, 17 octobre 1601).- 4 [p 45 et 49]. Copies des lettres du 15 (23, d'après la seconde, cotée XI, 20) octobre 1601.- 5 [p 53]. Sommation du président Viart à l'évêque Erric de Lorraine à son retour de Moyennoutier (16 novembre 1601, d'après la pièce suivante).- 6 [p 57]. Réponse de l'évêque; copie ou minute.- 7 [p 61]. Requête du même au Roi contre les prétentions du président Viart, suivie [p 65] des « articles du serment presté à Sa Majesté ».- 8 [p 69]. Lettres de M. de Montigny, gouverneur de Verdun aux officiers de l'hôtel de ville, pour se plaindre de ce qu'ils n'ont pas fait placer les armes de France aux lieux les plus apparents de la ville (30 août 1607).- 9 [p 73]. Lettre du chapitre au cardinal Paravicini (21 février 1596).- 10 [p 75]. Mémoire du chapitre au sujet de la conférence que son député dit avoir avec le nonce à Paris (8 janvier 1611).- Plus les pièces ci-après, jointes au volume postérieurement à la reliure, et non indiquées à la table préliminaire. 11. Lettre du duc Charles III à Miron, président aux requêtes du Parlement de Paris (Plombières, 22 mai 1602).- 12. Lettres de Henri IV, interdisant la nomination d'étrangers aux bénéfices des Trois-Evêchés (Metz, 24 mars 1603); copie.- 13. Formule de « serment au Roy »²⁵

11 F 20 [LIX]. « Evêché. » – Recueil des pièces manuscrites et imprimées, numérotées récemment.- Etats sommaires du revenu des prévôtés épiscopales de [1 et 1bis] Charny, [2 et 2bis] Fresnes, [3 et 4bis] Dieppe, [4] Tilly, [5 et 5bis] Mangiennes (XVII^e siècle).- ter « Détail du revenu de Bauzey « (XVII^e siècle).- 4 *quater*. « Détail de Vimbay » (XVII^e siècle). - 6-6 *ter*. Etat sommaire du revenu de l'abbaye de Saint-Vanne (XVII^e siècle).- 6 *quater*. « Détail de Rarécourt. »- 6 *quinquies*. Imprimé, avec cette mention manuscrite : « Extrait d'un état de taxe mise, à ce qu'il semble, sur les justices et fiels » (XVII^e siècle).- 7. Renseignements sur les six prévôtés de l'évêché de Verdun (XVII^e siècle).- 8-9. Énumération des villages des prévôtés épiscopales, avec l'indication des coutumes qui les régissent, (XVIII^e siècle).- 10. « Fiefs dans les terres de l'evesché de Verdun, scituez dans l'etendue des six prevostez, suivant les terriers des archives de l'evesché faits en 1630 ».- 11. « Recueil et estat des rentes et revenus annuels de la baronnie d'Ornes, appartenants à Monseigneur le comte de Vaubecourt » (XVIII^e siècle).- 11 *bis*. Brefs renseignements sur Merauvaux, Haudiomont et Villers-sous-Bonchamp (XVIII^e siècle).- 12-13. Hommage fait au Roi, en la Chambre Royale, par Pierre de la Grange-aux-Ormes pour Merauvaux et Ronvaux (Metz, 9 janvier 1681).- 14. « Mémoire pour Monsieur le baron de la Grange, seigneur de Merauvaux, contre les habitans et communauté de Haudiomont et Villers » (après 1715).- 15. Dénombrement de Louis de Suhard, aux droits de sa femme Suzanne de Segonzac, pour le quart de la

²⁴ XVII^e-XIX^e s. Volume cartonné : paginées 1-119, plus celles désignées ci-dessus par les n^o 29¹-30¹³.

²⁵ XVI^e-XVII^e s. Volume cartonné; pièces paginées 1-78, plus celles désignées ci-dessus par les n^o 11-13.

seigneurie et haute justice de Watronville; copie incomplète (XVIII^e siècle).- 16. Enquête sur les hommes du village de Watronville et du ban de Jaulny : copie incomplète (XVIII^e siècle).- 17. Lettres de l'évêque Charles de Lorraine, notifiant l'hommage qu'il a reçu de Nicolas de Housse, seigneur de Watronville en partie (Verdun, 7 mai 1614); copie informe de 1777.- 18-19. Dénombrement de Louis-François de Housse, seigneur de Watronville, Ronvaux, Fiquelmont et Xonville; pièces y relatives (1718-1722); copie informe de 1777.- 20¹⁻⁴. Notes de l'abbé Clouët sur les institutions de prévôts en Barrois.- 21. *Traité fait entre Monsieur l'évêque et comte de Verdun et le s^r Richard, le 6 septembre 1687*; imprimé (s. l. n. d.; 4 p in-4°), deux exemplaires.- 22 *Mémoire pour Messire Hyppolite de Béthume, ...contre Pierre Richard, directeur et receveur du revenu des prévostez de Fresne et Charny*; pages 1 à 8 d'un imprimé in-4°.- 23. *Conditions sous lesquelles Monseigneur l'Evêque, ...accorde gratuitement les charges et offices de judicature,...* (30 septembre 1734); imprimé de 6 p in-4°.- 24. Bail du tabellionage de l'évêché de Verdun, Dieulouard non compris, au sieur Talon, pour neuf ans, moyennant 300 livres (Verdun, 3 janvier 1731).- 25. Accord entre René II, duc de Lorraine, et l'évêque Warry de Dommartin, touchant divers villages (Bar-le-Duc, 12 avril 1502); copie du XVIII^e siècle.- 26. « Copie des lettres en interpretation des traitez et accordz entre le duc Charles de Lorraine et Nicolas Psaume, ... sur la cession de retenues d'hommes à Fresne, Tilly, Charny, quittance des bourgeoisies et retenues en la prevosté de Dieulouard : est parlé des vingt-cinq charges d'Hattonchasteau et de Rambercourt et de la maison de Genicourt, fief de Lorraine » (Nancy, 29 janvier 1567, n. st.); copie collationnée du 18 octobre 1586.- 27. Accord entre le duc Charles III et l'évêque Bousmard (Saint-Mihiel, 7 janvier 1580); copie collationnée du 20 octobre 1698.- 28. Taxes des grains de l'évêché (1711-1741).²⁶

11 F 21 [LX]. « Bulle de Jules III [Saint-Pierre de Rome, 13 juillet 1553] qui institue le cardinal Charles de Lorraine légat du Saint-Siège dans les Trois-Evêchés, la Lorraine et le Barrois, avec l'acte par lequel ledit cardinal confère la vice-légation à M. Psaulme, évêque de Verdun » : ²⁷copie collationnée de 1554.

11 F 22 [LXII]. Compte de Regnaud des Parges, prévôt et receveur de Tilly, rendu à Guillaume de Haraucourt, évêque et comte de Verdun, pour l'année commençant au 12 mars 1457, n. st.²⁸

11 F 23 [LXI]. Troisième compte de Nicolas Drouet, syndic des créanciers de François de Lorraine, évêque de Verdun, pour le tiers du temporel de l'évêché et des abbayes de Saint-Vanne, Beaulieu, Cheminon, Mureau, Moyennoutier et Coëtmalouen, abandonné par ledit François auxdits créanciers (année 1658).²⁹

11 F 24 [LXIII]. « Calvinisme, Jansénisme. »- 1-2. XIII, 6 et 5. Lettres de cachet au chapitre de Verdun et au gouverneur pour la signature du formulaire dressé en conformité des bulles condamnant les cinq propositions de Jansenius (Fontainebleau, 29 août 1661).- 3-4. XXIV, 19 et XIII, 8. Convocations adressées par le chapitre de Verdun au clergé de la ville (6 octobre 1661) et au doyen de Forges (7 octobre 1661) pour ladite signature.- 5-10. Exemplaires du formulaire signés : par le curés de la ville (22 octobre 1661); par le chapitre de la Madeleine (21 octobre 1661); par les religieux de Saint-Paul (22 octobre 1661); par les Jésuites (24 octobre 1661); par les religieux de Saint-Vanne (21 octobre 16661); par les religieux de Saint-Nicolas-du-Prè, les Minimes et les Dominicains (11 août 1664).- 11. Copie et traduction de la bulle d'Alexandre VII Saint-Marie-Majeure, 16 octobre 1656) reproduisant celle d'Innocent X (Sainte-Marie-Majeure, 31 mai 1653) et condamnant l'Augustinus.- 12. Pièce satirique débutant ainsi : « Cent mille écus à gagner. S. E. Mgr le cardinal de Noailles a perdu lundi 24 may 1728 depuis l'apartement de Mad^e la maréchale de Gramont, rue Cassette, jusque chez M. le procureu général, rue Hautefeuille, son esprit, son honneur, son cœur et sa religion... » – 13. Lettre non signée adressée à M. Aubry, vicaire à Saint-Mihiel, et débutant par ces mots : « Enfin, Monsieur votre, party est pris, et vous

²⁶ XVI^e-XIX^e s. Volume cartonné.

²⁷ XVI^e s. Cahier cartonné de 3 feuillets.

²⁸ XV^e s. Volume cartonné de 173 feuillets.

²⁹ XVII^e s. Volume cartonné de 50 feuillets.

allez chanter la honteuse palinodie... » (1736).- 14¹. Extrait d'un catalogue d'autographes concernant, sous le n° 1501, une lettre de Belzunce, *évêque de Marseille* (23 septembre 1729).- 14². Certificat de signature du formulaire (« fait à Verdun, le... du mois...mil sept cent cinquante... »).- 14³. *Recueil d'actes de soumission du diocèse de Verdun aux décrets des Souverains Pontifes contre les erreurs de Baius, Jansenius et Quesnel* (Verdun, 1744, 41 p in in-4°).- 14⁴⁻⁵. Supplément au recueil des actes de soumission,... (Verdun, 1745, 32 p in-4°) ; deux exemplaires.- 14⁶. *Arrêt du Conseil d'Etat du Roy, rendu au sujet de l'arrêté fait par le parlement de Paris le 17 février 1747, du 21 février 1747* (Paris, 1747, 4 p .in 4°).- 14⁷. *Suite des nouvelles ecclésiastiques : feuillets paginés 41-44* (1768) et 101-102 (1770), ce dernier mutilé.³⁰

11 F 25 [LXIV]. «Droits régaliens, Monnaie.» – Recueil de pièces désignées par les n^{os} 1 à 43 dans une table préliminaire rédigée par l'abbé Clouët.- 1 [p 1] « Etrait d'un titre de l'an 1020, qui est dans l'ancien cartulaire de Saint-Vanne, folio 15 verso; »il s'agit d'un diplôme de l'évêque Haymon contenant les mots *nostrae civitatis* appliqués à Verdun.- 2 [p 3]. X, 33. Diplôme de Frédéric Barberousse confirmant, en faveur de l'évêque Albert de Mercy, la donation du comté et de la marche de Verdun faite par Othon III à Haymon (Colmar, 16 août 1156) ; copie du 1^{er} octobre 1579 d'après un cartulaire du chapitre de Verdun.- 3 [p 7]. VI, 6. Confirmation par l'empereur Charles IV du précédent diplôme (1357); copie collationnée du 28 août 1651 d'après un vidimus du 20 novembre 1501.- 4 [p 23]. XI, 21 «Articles que présentent au Roy ses treshumbles et tresobeïssans serviteurs Erric de Lorraine, evesque et comte de Verdun, prince du Saint Empire, et les gouverneurs et gens du Conseil de la cité dudit Verdun » (s. d.).- 5 [p 31]. «Histoire sur laquelle le seigneur evesque et comte de Verdun fonde ses propositions» (XVII^e siècle).6 [p 39]. XI, 51. «Mémoire concernant la justice, la police et les autres droictz de l'evesché, comté et église de Verdun » (XVII^e siècle).- 7 [p 47]. Mémoire sur les droits régaliens de Verdun (XVI^e siècle).- 8 [p 49]. »Mémoire pour monseigneur le prince François, evesque, comte et marquis de Verdun, et les doyens, chanoines et chapitre de son église» (s. d.).- 9 [p 51]. Projet de requête au Roi contre les officiers de la justice royale qui ont fait enfoncer les portes des prisons épiscopales (XVII^e siècle).- 10 [p 55]. «Mémoire des cheffz principaulx contenus es requestes des evesques et chapitres de Verdun et de Toul» (XVII^e siècle).- 11[p 57]. Mémoire sur les justices de l'évêché avant et après l'établissement du bailliage de Verdun et du Parlement de Metz (XVIII^e siècle).- 12 [p 61]. Mémoire commençant ainsi : «Par l'istoir de Wasbourgue il appert qu'en l'an 997... » (XVI^e siècle).- 13 [p 63]. Indication des titres sur lesquels les évêques fondent leurs droits régaliens (XVII^e siècle).- 14 [p 79]. Extraits relatifs à Verdun de l'ouvrage de Mory d'Elvange intitulé : «Histoire métallique de la Lorraine.» (XIX^e siècle).- 15 [p 95]. Extrait d'un manuscrit de Gabriel, avocat au Parlement de Metz, intitulé : «Des monnoyes des comptes de Metz» (XIX^e siècle).- 16 [p 127]. Lettres passées sous le sceau de l'official de Verdun, par lesquelles Jean, dit Kacel, clerc, reconnaît devoir aux dames de Saint-Maur un cens annuel de 10s pour une maison sise en Ozomont (26 février 1348, n. st.).- 17 [p 129]. Note sur diverses conclusions capitulaires concernant les monnaies (XIX^e siècle).- 18 [p 133]. Concession par l'évêque Richer à Udalric, abbé de Saint-Mihiel, du droit de battre monnaie (1099; copie de l'abbé Clouët.- 19 [p 135]. Notice sur les monnaies des évêques Louis de Haraucourt, Henri d'Apremont, Louis, cardinal de Bar, et Erric de Lorraine (XIX^e siècle).- 20 [p 141]. Note sur une pièce de 1352 attestant l'existence d'une monnaie à Hattonchâtel (XIX^e siècle).- 20-21. Descriptions de monnaies des évêques [p 143]. Louis, cardinal de Bar, et [p 145 et 147]. Charles de Lorraine (XIX^e siècle). – 23 [p 149]. Note sur la médaille obsidionale de Jametz frappée en 1588 (XIX^e siècle).- 24 [p 151]. «Monnaies des évêque de Verdun existantes au cabinet des médailles de la bibliothèque du roi de France» (1840).- 25-26 [p 153]. Lettre de Claude Bailly, maître de la monnaie de l'évêché, au prévôt de Dieulouard (Saint-Nicolas, 3 septembre 1615) et [p 155] état d'outils déposés à Dieulouard. – 27 [P 157]. Déclaration des espèces frappées à la monnaie de Verdun (XVI^e siècle).- 28-34 [p 161]. Pièces concernant la nomination de Nicolas Marteau à la monnaie de l'évêché, à Dieulouard (1619).- 35 [p 189]. Projet de bail de la monnaie de Mangiennes (1619).- 36 [p 193]. Certificat d'essai par l'essayeur général des monnaies de France d'un lingot d'argent présenté par l'évêché (Paris, 8 juillet 1620).- 37 [p 195]. *Ordonnance de Son Altesse sur le reglement des monnoyes* (Nancy, 13 septembre 1620); placard imprimé.- 38 [p 197]. Tableau imprimé des *Espèces contrefaites [à]. Corregge et à la Mirandolle* prohibées par ladite ordonnance. – 39-41 [p 199]. Pièces concernant la fuite de Nicolas Marteau à Charleville (1621).- 42 [p 209]. « Ordonnance sur le prix des espèces d'or et d'argnt suivant

³⁰ XVII^e s. Portefeuille.

l'ordre de Mess^{rs} les président, gens du conseil et des comptes du duché de Bar, et comme on doit les recevoir ez receptes de la gruyrie de Clermont » (Nancy, 13 mars 1638).- 43 [p 213]. Evaluation de diverses espèces faisant la somme de 1,500 francs barrois payée par l'abbaye de Saint-Paul pour l'acquisition du jardin dit du bout-du-Monde, à Verdun (1630).- Plus les pièces suivantes, jointes au volume postérieurement à la reliure : 44¹⁻². Pièces concernant l'affaire du tabellionage de l'évêché (XVIII^e siècle).- 45. « Minute de déclaration pour le rétablissement des justices tant du seigneur evesque que du chapitre » (1653).- 46. Mémoire sur les droits temporels de l'évêché après le traité de Munster (XVII^e s).- 47. Mandement de Nicolas Psaume « sur le rapport des contracts et notes au scel pour les sceller » (8 février 1560, n st), et lettres à lui adressées (22 décembre 1559 et 7 décembre 1563); copie du XVIII^e siècle.- 48¹⁻⁵. Pièces informes sur les monnaies (XVII^e et XVIII^e siècles).- 49. Notes diverses sur les monnaies (XIX^e siècle) ; copies d'ordonnances sur le tabellionage (XVI^e et XVII^e siècles) ; lettres de G Baersch, de Trèves (21 août 1839).- 50. *Arrêt du Conseil d'Etat du Roi et lettres patentes sur icelui, données à Versailles le 3 mars 1780, ... qui ordonnent une fabrication, en la monnaie de Metz, de cent cinquante mille marcs d'espèces de cuivre* (3 p in-4°).- 51-52. Refus d'espèces (1678-1725).³¹

11 F 26 [LXIX]. « Cartulaire des chartres et titres concernant la manse conventuelle de l'abbaye de Saint-Vanne de Verdun, savoir la seigneurie, gagnage, préciput, moulin, etc de Baroncourt, haute justice, assises, amendes, gagnage, dixmes, pressoir, moulin, rivière, chasse, etc. de Parois, quittances d'amortissements, droit de tranchoir, moitié des grosses et menues dixmes de Braucourt et droit du bois audit lieu, seigneurie haute, moyenne et basse de Franois, etc, gagnage, moulin, terres, preys, dixmes, vignes à Ipécourt, gagnage à Nixéville, gagnage de Ville-sous-Cousance, consistant en champs, preys, rivière, forests, etc., Ville-sous-Longchamps, Villers près de Bonzey et Dombale. Tome II, par D. F. P***; » cette dernière lettre interprétée de la main de l'abbé Clouët : « Prinnet ». Paraphé par Perin, maire de Verdun, le 27 mai 1790. La plus ancienne pièce transcrite dans ce recueil est (p 177) la donation de Pépin de Herstal et de Plectrude, en date du 20 janvier 702.³²

11 F 27 [LXX]. « Cartulaire des chartes et titres concernant la manse conventuelle de l'abbaye de Saint-Vanne de Verdun, savoir Bonconville, Broussy, Raulcourt, Rambercourt, Irsoncourt, Donaus, Lamorville, Vigneville, Montheron, Thilly, Villers-sur-Meuse, Lempire, Chatencourt, Cumenieres, Marre, Hennemont, Haumont, Brauville, Bellerey, Haudainville, Esne, Rarécourt, par D. F. P. » ; avec cette mention : « Tome quatrième, paraphé par nous, maire de Verdun, conformément à notre procès-verbal de ce jour vingt-sept may mil sept cent quatre-vingt-dix » Signé : « Perin, maire ».- La plus ancienne pièce transcrite dans ce recueil paraît être [p 412] une charte de l'évêque Arnold, attribuée aux environs de l'année 1176.³³

11 F 28 [LXXI]. Fragments du tome V du cartulaire de Saint-Vanne formé par D. Prinnet.- Les pièces concernent principalement Baleicourt et Vivier[-au-Court] ; la plus ancienne [p 293] est de 1040.³⁴

11 F 29 [LXVIII]. Catalogue des religieux de la congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hidulphe, précédé d'un état des monastères affiliés à ladite congrégation, au nombre de quarante-neuf.- Le nombre des religieux inscrits, jusqu'en 1729, est de 1805.³⁵

³¹ XIV^e-XIX^e s. Volume cartonné. Pièces paginées 1-216; plus celles désignées ci-dessus par les n° 44-52.

³² 1772. Volume de 2 feuillets et de 640 pages cotées 1-637 et 639-641; 250 mill sur 375; reliure du temps en veau plein.

³³ 1774. Volume dérelié et incomplet, 260 mill sur 385 : pages 1-60 65-124 (les cotes 68-77 omises), 129-144, 149-168, 173-208, 242-243, 248-319, 322-327, 332-347, 380-403, 412-425, 460-475, 540-545, 550-557.

³⁴ XVIII^e s. Feuillet dérelié mesurant 245 mill sur 285 et paginé 231-232, 243-258, 265-268, 275-278, 287-289, 293-298, 303-304.

³⁵ XVIII^e s. Volume cartonné d'ancienneté 115 feuillets, dont 85 écrits, 193 mill sur 138 ; manque le feuillet contenant le début de l'état des monastères et l'indication des huit premiers de ces établissements.

11 F 30 [LXXIV]. « Procès verbaux des « outrées » des biens de l'abbaye de Saint-Vanne, de 1725 à 1762.- Recueil de grosses formé d'ancienneté. On y a joint deux feuillets de parchemin, paginés de 265 à 268, provenant d'un cartulaire de l'abbaye de Saint Paul; sur le recto du premier sont mentionnées les reprises, faites le 9 octobre et le vendredi après la Toussaint (4 novembre) 1418, de biens sis à Rombas et Silvange. Sur le second est transcrite, d'une main du XVII^e siècle, une charte de l'évêque Wicfrid.³⁶

11 F 31 [LXXIV]. « Congrégation de Saint-Vanne » - Recueil de pièces manuscrites et imprimées, numérotées récemment.- 1. Bulle du pape Léon IX en faveur de l'abbaye de Saint-Vanne de Verdun (2 janvier 1053) ; Wattenbach, 1288.- 2. Confirmation par Innocent IV des biens de l'abbaye de Saint-Vanne (Lyon, 22 juin 1246); copie collationnée du 2 février 1587, d'après un vidimus de l'officialité de Verdun du samedi avant *Circumdederunt* (14 février) 1321, n. st. – 3. Notification par l'évêque Guillaume Fillastre de l'hommage que lui a fait Etienne Bourgeois, abbé de Saint-Vanne (Verdun, 12 novembre 1438) ; copie collationnée du 2 février 1587.- 4. Sentence de Laurent Petitfon, official d'Auxerre, et de Pierre de Pesselières, prieur de Saint-Germain d'Auxerre, juges délégués par le pape, prononcée entre Simon de Sommyèvre, clerc du diocèse de Langres, d'une part, l'abbé de Saint-Germain, Jacques et Joachim de Sommyèvre, et le promoteur d'Auxerre, d'autre part (Auxerre, lundi 26 septembre 1594).- 5. Publication par Gabriel de Reynette, grand prévôt de Saint-Dié, du bref de Clément VIII, donné à Saint-Pierre de Rome le 7 avril 1604, portant érection de la congrégation de Saint-Vanne et de Saint-Hidulphe (Moyenmoutier, 8 juillet 1604); copie du temps.- 6. Historique du *quinquennium* dans la congrégation de Saint-Vanne; questions posées à Rome sur ce sujet (XVIII^e siècle).- 7. Bref d'Urbain VIII touchant le *quinquennium* (Sainte-Marie-Majeure de Rome, 13 septembre 1625); copie.- 8. Autre bref du même. « breve subrepticium, quod nunquam fuit auditum, nec publicatum in congregatione sanctorum Vitoni et Hydulphi » (Sainte-Marie-Majeure, 13 juin 1628); copie.- 9. Attestation par « Burlurault, scripteur et notaire apostolique », d'une phrase lue dans une lettre du cardinal de Lorraine au cardinal de Saint-Sixte (25 novembre 1629).- 10. Bref d'Urbain VIII pour le gouvernement de la congrégation de Saint-Vanne (Sainte-Marie-Majeure, 13 juillet 1630); copie certifiée par Dom Humbert Barrois, abbé de Moyenmoutier.- 11. Fragment d'une « bulle d'Urbain VIII pour la stricte observance » (Saint-Pierre de Rome, 11 avril 1631); copie.- 12. Provisions de la cure de Tilly, en faveur de Nicolas Bastien, par les prieurs et religieux de Saint-Vanne, en l'absence de leur abbé, l'évêque François de Lorraine (Verdun, 14 juillet 1636); copie certifiée du 26 mai 1640.- 13. Arrêts du Conseil d'Etat en faveur de divers religieux de Lorraine et des Trois-Evêchés (Paris, 8 janvier 1642 et 7 février 1643); imprimé, 3 p in-fol.- 13 bis et 14. Procurations données par le chapitre général de la congrégation tenu à Saint-Mihiel (22 avril 1646).- 15. Exemption du logement des gens de guerre en faveur de divers monastères bénédictins (Paris, 24 février 1646); placard imprimé.- 16 « Raisons de la congrégation...contre des moines barbus qui veulent, à son préjudice, s'ériger en congrégation sous le titre de stricte et entière observance » (XVII^e siècle).- 17. Lettre adressée à Dom Antoine Lescale, religieux de la congrégation de Saint-Antoine Lescale, religieux de la congrégation de Saint-Vanne, par son confrère Placide Simon (Rome, 7 avril 1659).- 18. Requête adressée à l'évêque François de Lorraine par les religieux de l'abbaye de Châtillon, à l'effet d'être autorisés à détruire la tour du moulin à vent de Pillon (1658-1659).- 19¹⁻². Aveu et dénombrement baillé à la Chambre royale de Metz par François-Florimond des Armoises, chevalier, pour la seigneurie d'Hannoncelles (Metz, 19 septembre 1682).- 20. Instructions envoyées de Saint-Germain-des-Près par Dom Claude Boitard sur les conférences d'études prescrites par le chapitre général (1^{er} septembre 1702).- 21. Nomination par le prieur et religieux de Saint-Vanne de Robert Le Tonnelier, tabellion et procureur postulant en la terre et seigneurie de Gorze, en qualité de procureur fiscal au ban de Saint-Vanne d'Arnaville (5 février 1714).-22. Lettre de Dom Humbert Belhomme sur la prorogation des supérieurs locaux au-delà de leur *quinquennium* (Moyenmoutier, 17 septembre 1721).- 23. Lettre concernant les sept monastères de Franche-Comté qu'il est question de distraire de la congrégation (Saint-Vanne, 3 mai 1727).- 24. « Mémoire ou l'on fait voir tout ce qui s'est passé depuis le commencement de la congrégation de Saint-Vanne, que les chapitres généraux n'ont pas le droit de continuer les supérieurs locaux au-delà de cinq ans... » ; suivi d'une lettre de Dom Michel Foüan (Mouzon, 26 décembre 1732). – 25. Projet de registre touchant la prorogation du *quinquennium*; suivi d'une lettre de Dom Humbert Barrois, abbé de Moyenmoutier (11 mai 1747).- 26. Premières pages de *la Bibliothèque universelle, critique et chronologique de tous les auteurs des ordres et congrégations dans lesquels on observe la règle de saint*

³⁶ XVe-XVIII^e s Reliure ancienne en parchemin 306 feuillets; plus les deux feuilles mentionnées ci-dessus.

Benoit... (s. 1., 1761, in-4°); avec l'ex-libris de l'abbaye de Senones. – 27. Mémoire des religieux de Saint-Vanne au Parlement de Metz, au sujet de leur quote-part dans la portion congrue à payer au curé d'Hennemont (XVII^e s.).

11 F 32 [XIX]. « Inventaire général des archives de la cathédrale de Verdun, tome premier. 1735, » par les chanoines Guerrier et Guédon.- [P 1 et 9]. 1^{re} et 2^{es} layettes « des lettres de Rome » lesdites layettes désignées par les numéros courants *I* et *II*.- [P 19, 29 et 37]. 1^{re}, 2^e et 3^e layettes « des lettres royaux » : *III-V*.- [P 49 et 57]. 1^{re} et 2^e layettes « des lettres impériales » : *VI-VII*.- [P 61]. « Layette de Lorraine et Barrois » : *VIII*.- [P 77]. « Layette de Luxembourg » *IX*.- [P 85 et 93]. 1^{re} et 2^e layettes « des évêques » : *X-XI*.- [P 105 et 117]. 1^{re} et 2^e layettes « du siège vacant » : *XII-XIII*.- [P 123]. « Layette des élections à l'épiscopat » : *XIV*.- [P 139]. « Layette de la visite de l'église par les députés du Saint-Siège » : *XV*.- [p 145 et 153]. 1^{re} et 2^e layettes « de la prinerie » : *XVI-XVII*.- [P 159 et 165]. 1^{re} et 2^e layettes « du doyenné » : *XVIII-XIX*.- [P 173]. « Layette des archidiaconés et autres offices » : *XX*.- [P 185]. « Layette de la chanterie » : [P 189]. « Layette de la chancellerie » : *XXII*.- [P 197]. « Layette de l'écolâtrie » : *XXIII*.- [P 201]. « Layette du clergé » : *XXIV*.- [P 213]. « Layette de la Magdelaine et de la confraternité de liège » : *XXV*.- [P 217]. « Layette des abbayes » : Saint-Vanne, Saint-Airy, Saint-Maur, Saint-Nicolas, Saint-Paul, Châtillon, Belval et Tholey : *XXVI*.- [P 239]. « Première layette des cures » : doyennés urbain et de Forges, Chaumont, Clermont et Souilly : *XXVII*.- [P 269]. « Seconde layette des cures » : doyennés d'Amel, Pareid, Saint-Mihiel, Hattonchâtel, et « cures qui ne sont pas du diocèse » : *XXVIII*.- [P 293]. « Layette des réparations des églises » : *XXIX*.- [P 317, 325, 333, 339 et 345]. 1^{re}, 2^e, 3^e, 4^e et 5^e layette « de la cité » : *XXX-XXXIV*.- [P 357]. « Layette du bailliage » : *XXXV*.- [P 363] « Layette des hôpitaux et de l'aumône publique » : *XXXVI*.- [P 369]. « Layette de la juridiction civile du chapitre » : *XXXVII*.- [P 379]. « Layette de la juridiction criminelle du chapitre » : *XXXVIII*.- [p 383]. « Layette de la juridiction spirituelle et oeconomique du chapitre » : *XXXIX*.- [P 389]. « Layette de la juridiction du chapitre dans le cloître » : *XL*.- [P 395]. « Layette du contour et maisons du cloître » : *XLI*.- [P.405]. « Layette de différents droits du chapitre » ; *XLII*.- [p. 413]. « Layette du droit de dépôt » : *XLIII*.- [P.417]. « Layette du droit de mainmorte, forfuyance et formariage » : *XLIV*.- [P 439]. « Layette des inventaires, déclarations, appréciations et ventes des mainmortes, et requêtes à ce sujet » : *XLV*.- [P 441]. « Layette des actes de cessions et échanges d'hommes, de manumissions et requêtes à ce sujet » : *XLVI*.- [P 443]. « Layette des bois et gruerie » : *XLVII*.- [p 445]. « Layette des aveux et dénombremens » : *XLVIII*.- [P 461]. « Layette des statuts et conclusions » : *XLIX*.- [P 471]. « Layette des traités et des accords » : *L*.- [P 475]. « Layette des debtes passives et des arrêts rendus au sujet desdites debtes » : *LI*.- [P 483]. « Layettes des debtes actives et des actes à ce sujet » : *LII*.- [P 487]. « Layettes de la fabrique » : *LIII*.- [P 491]. « Layettes du Murel » : *LIV*.- [P 499]. « Layettes de Loyson » : *LV*.- [p 507]. « Layettes du Saint-Sacrement » : *LVI*.- [P 519]. « Layette du Chapelet » : *LVII*.- [P 525, 541 et 561]. 1^{re}, 2^e, 3^e, 4^e et 5^e « layettes des chapelles » : *LXI-LXV*.- Il résulte de l'avertissement placé en tête du volume que le second volume contenait « les titres des terres du chapitre qui composent les cinq prévostés de Sivry, de Merles, de Lemmes, de Foameix et d'Harville, et des autres villages ou le chapitre possède des biens ».

11 F 33 [XXXVII]. « Ancien cartulaire. » – 1. Copie abrégée, par l'abbé Clouïet, des pièces occupant les feuillets 1 à 105 du cartulaire du chapitre de Verdun, [ms 5] de la bibliothèque de cette ville.- 2. Copie, exécutée vers la fin du XVI^e siècle, de la dernière partie – feuillets 110 à 183 v^o - dudit cartulaire.- Plus les pièces suivantes, jointes au volume postérieurement à la reliure. 3. Vente sous le sceau de Jean, évêque élu de Verdun, par Geoffroy de Ranzières au chapitre cathédral de six résaux de blé sur la dîme d'Ambly (juin 1250).- 4. Bulle de Léon IX en faveur de l'église de Verdun (26 octobre 1048) ; Wattenbach, n^o 4192 (3191); copie collationnée du 11 mai 1674.- 5. Don par Louis, abbé de Saint-Vanne, et R., abbé de Saint-Paul de Verdun, au chapitre cathédral, de la cure d'Hennemont et de son annexe Parfondrupt (mars 1226, a. st.); copie informe du XVII^e siècle.- 6. Bulle d'Honorius II en faveur de l'église de Verdun (Bénévent, 8 décembre 1127); Wattenbach, n^o 7295; copie collationnée du 8 août 1708.- 7. « Table des matières du recueil de titres divers de l'église cathédrale de Verdun » (XIX^e siècle); le recueil dont il s'agit n'est autre que le n^o2 du présent manuscrit.

11 F 34-39 [I-VI]. Registres des conclusions du chapitre cathédral de Verdun (1435-1656).

34 [I]. 28 janvier 1435, n. st.-23 juin 1447 et 27 septembre -18 novembre 1485; avec mentions d'actes antérieurs à cette dernière période : autorisations, vu « la chieresse du temps », à des particuliers d'engager des héritages (1482); imposition « pour les sièges mis devant Rodemach » (1483) ; dégrèvements (1481).- 125 feuillets.

35 [II]. 7 novembre 1576-23 décembre 1583 (lacunes) ;
Mention de dégrèvements accordés en 1586.- 191 feuillets.

36 [III]. 4 (?) janvier 1588-17 mars 1592.- 265 feuillets

37 [IV]. 4 (?) février 1596-23 juin 1600.- 209 feuillets.

38 [V]. 27 juin 1600-23 juin 1626.- 229 feuillets.

39 [VI]. 26 (?) mars 1628-13 août 1656 (lacunes).- 119 feuillets.

11 F 40 [XVIII]. « Précis des conclusions faites en chapitre depuis l'année 1428 jusqu'en l'année 1550 » : répertoire méthodique rédigé avant 1757, par Guédon, des matières contenues dans les registres des conclusions du chapitre de Verdun correspondant à cette période.

11 F 41 [XXII]. « Registre des conclusions du chapitre de l'église cathédrale de Verdun », du 4 décembre 1776 au 6 mars 1779.- On y a joint postérieurement à la reliure : 1° deux lettres de M. Le Bègue (Versailles, 14 janvier 1779), se démettant en faveur de M. Husson de sa maison canoniale; 2° deux pièces concernant, l'une la constitution par le chapitre de Verdun d'une rente de 910 livres au profit de l'écolâtre René-Samuel Guichon de Vielaine (Verdun, 17 février 1720) ; l'autre le transfert de ladite rente, réduite à 650 livres depuis le décès dudit Guichon, à l'hôpital Saint-Hippolyte (Verdun, 23 décembre 1743).

11 F 42 [IX]. « Dignités. » Recueil de pièces originales, de copies et d'imprimés, désignés par les n^{os} 1 à 76 dans une table préliminaire rédigée par l'abbé Cloüet.- 1 à [p. 1]. Bulle du pape Clément VII portant union de la prinerie au corps du chapitre de Verdun (Avignon, 10 février 1385); 10 février 1385); copie authentique du 11 avril 1386.- 2 [p. 3]. Acte d'appel du chapitre au Saint-Siège contre les statuts synodaux de l'évêque de Cousance relativement au droits de la prinerie et des archidiaconés (Verdun, 8 avril 1403).- 3 [p. 5 et 9]. Copie et traduction française abrégée d'un concordat passé le 9 juin 1506 entre l'évêque Warry de Dommartin et le chapitre.-4 [p. 13]. Relief d'appel au Sain-Siège obtenu par les archidiacres, et citation signifiée de leur part au suffragant de Verdun qui avait défendu au curé d'harville de publier un monitoire décerné par l'archidiacre de Woëvre (Saint-Pierre de Rome, 7 novembre 1513).- 5 [p. 15]. XVII, 3. « Extraits des registres du chapitre de la cathedrale de Verdun touchant la prinerie » (1554-11566), pris en 1672.- 6 [p. 31]. XVII, 22. Mémoire en faveur du droit du chapitre à succéder aux curés intestats du district de la prinerie (XVII^e siècle).- 7 [p. 35]. Ordonnance de l'évêque Erric de Lorraine touchant la juridiction de l'official de la prinerie (Nancy, 18 juillet 1609).- 8 et 9 [37 et 41]. XVII, 9. Traité entre Erric de Lorraine et le chapitre (Moyenmoutier, 24 et 31 août 1609).- 10 [p. 45]. XVII, 10. Déclaration de l'official de l'évêché au sujet de la sentence, en date du 16 janvier dernier, par laquelle il a, en faveur de Jacques Agarant, curé de Douaumont, réformé une sentence de l'official du chapitre (1^{er} février 1613).- 11 [p. 49]. XVII, 14. Mandement des commissaires du chapitre pour la visite du district de la prinerie (Verdun, 22 juin 1663).- 12 et 13 [p. 51, 58 et 59]. Acensement de l'auditoire de la prinerie par le chapitre à l'évêque Nicolas Bousmard (Verdun, août 1579); copies, les deux dernières cotée XLI, 55 et XI, 6.- 14 [p. 63]. XVII, 15. Certificat du secrétaire du chapitre touchant le lieu de l'auditoire de la prinerie et des archidiaconés (17 décembre 1672).- 15 [p. 65]. Résignation de l'archidiaconé de Woëvre et de la prévôté de la Madeleine par Jean-François Jappin en faveur de Charles-François Galopin d'Angecourt (28 décembre 1691); copie authentique.- 16 [p. 67]. Réception par le chapitre dudit Galopin audit archidiaconé (25 mars 1692).- 17 [p. 69]. Bulle d'Eugène IV portant union d'une prébende au doyenné de l'église de Verdun (Saint-Pierre de Rome, 20 février 1445. n. st.); copie authentique de 1785 d'après le registre du Vatican.- 18 [p. 73]. Acquiescement du chapitre à ladite union (Verdun, 1^{er} juillet 1444); copie.- 19 [p. 77]. LXXVII, B 2. Vente par Richer de Brabant, chevalier, à Wautier, doyen de l'église de Verdun, d'une terre sise entre Haumont et Ormont (octave de la Saint-Jean-Baptiste, 1^{er} juillet 1251).- 20 [p. 79]. XVIII, 12. Articles du chapitre et du doyen Beuvin Huyn touchant

les prérogatives décanales (1^{er} mars 1458, n. st.); copie du XVIII^e siècle.- 21 [p. 87]. XIX, 10. *Décisions de la Rote touchant le doyenné de Verdun*, du 4 juin 1579; impr., 2 p.in-fol. (XVII^e siècle).- 22 p [p. 89]. Mémoire sur le costume du doyen (XVII^e siècle).- 23 [p. 93]. « Response à un mémoire contenant six chefs touchant l'estat du doyenné de l'église cathédrale de Verdun » (Rome, 19 juin 1694).- 24 [p. 95]. *Motu proprio* de Grégoire XIII touchant les prérogatives du doyen du chapitre de Verdun; extrait et traduction du temp.- 25 [p. 97]. XXXVII, 13. Bref du même révoquant ledit *motu proprio* (Saint-Pierre de Rome, 7 avril 1584); copie du 7 décembre 1672.- 26 [p. 105]. XLIX, 53. Extraits des registres capitulaires touchant la présidence du chapitre depuis la suppression du pricier, de 1405 à 1485 (XVIII^e siècle).- 27 [p. 109]. Acte par lequel le doyen Marius déclare les droits qu'il entend lui être acquis par le *motu proprio* de Grégoire XIII (28 février 1581); copie du temps.- 28 [p. 111]. Fragment d'une pièce indiquant que la collation du doyenné n'est pas réservée au Saint-Siège.- 29 [p. 113]. XIX, 34. « *Forma juramenti sub plumbo per decanos... prestari soliti* » (XVI^e siècle).- 30 [p. 117]. « Formule du serment des capitulaires avant de procéder à l'élection du doyen, extraite des registres au 1^{er} aoust 1695 » 31-33 [p. 119, 131 et 135]. Procédures engagées au Grand Conseil à la suite de la nomination par le Roi de Joseph-Baptiste Monnier à la dignité de doyen (1695).- 34 [p. 137]. XIX, 35. Acte de réception par le chapitre du doyen Louis-Géraud d'Escorailles, nommé par le Roi (Verdun, 10 août 1709).- 35 [p. 139]. *Factum pour messire Louis-Géraud de Scorailles... contre les chanoines... de Verdun...*; imprimé (Metz, s. d., 65 p. petit in-fol.); [p. 207]. *Arrest notable du Parlement de Metz du 14 juin 1719...*; imprimé (s. l. n., 7 p. petit in-fol.).- 36 [p. 215]. XLIX, 26. Consultation et conclusion capitulaire sur les jours d'excuse du doyen (1712).- 37 [p. 221]. Lettre du procureur général de Metz autorisant à mettre l'abbé de Roussi en possession du doyenné, bien qu'il n'ait pas encore prêté serment (Metz, 28 octobre 1744).- 38 [p. 224 bis]. Litige entre le doyen La Corbière et le chapitre (1785-1786).- 39 [p. 247]. Provisions de l'office de chancelier de l'église de Verdun données par l'évêque Guillaume à Mathieu « de Tribollia », sur la résignation de Jean Horriet (Chalon-sur-Saône, 30 mars 1442).- 40 [p. 249]. XXII, 4. Acte de la mise en possession dudit Mathieu par le chapitre, sous le seing de Nicolas Gobert, prêtre du diocèse de Châlons, notaire impérial (12 avril 1442).- 41 [p. 251]. Compulsoire impérial relatif à la dignité d'écolâtre (27 juin 1692).- 42 [p. 259]. « Ordre des dattes des extraits des compulsoires du sieur Thomas et du sieur Vignerou », de 1430 à 1692 (XVII^e siècle).- 43 [p. 263]. Extraits des registres capitulaires concernant l'obligation pour les chanoines d'envoyer leurs serviteurs à l'école, l'usage du moulin-l'évêque, la visite des greniers en cas de famine le couvre-feu, etc., de 1515 à 1565 (XVI^e siècle).- 44 [p. 267]. Fragment d'un mémoire du chapitre sur la nomination à l'écolâtrie (XVII^e siècle).- 45 [p. 271]. Quittances de Poinot, chargé de l'instruction des enfants de chœur, rétribué par l'écolâtre (1734-1738).- 46 [p. 291]. XXIII, 90. « Mémoire sur lequel le chapitre de l'église cathédrale de Verdun demande avis », relativement à un projet d'union de l'écolâtrie au séminaire; consultation signé Nouët (Paris, 9 mai 1701).- 47-48 [p. 299 et 303]. Lettres concernant l'écolâtre Binet (1734).- 49 [p. 307]. Avis concernant une prochaine élection d'écolâtre (3 février 1734).- 49 [p. 307]. Avis concernant une prochaine élection d'écolâtre (3 février 1734).- 50 [p. 309]. Mémoire de Binet sur l'opposition qui lui est faite pour défaut de grades (XVIII^e siècle).- 51 [p. 311]. Circulaire du chapitre de Toul aux autres chapitres, en vue d'une enquête sur la dignité d'écolâtre (25 octobre 1769).- 52 [p. 315]. Avis concernant la prochaine élection d'un écolâtre en remplacement d'Henri-Catherine Lefevre, décédé (7 novembre 1789).- 53 [p. 317]. Note de la main de l'abbé Clouët sur les revenus et charges de l'écolâtrie en 1790.- 54 [p. 319]. XX, A 5. Bref de Grégoire XIII ordonnant la réserve de deux prébendes pour l'érection de la théologale et de la pénitencerie (Saint-Pierre de Rome, 16 mars 1573); copie du temps.- 55 et 63-66 [P. 327 et 445]. Contestations entre le chapitre et le s^r Brayer, au sujet d'une prébende théologale (1672-1673).- 56 [p. 345]. XX, E 5. Bulle de Benoît XIV portant provisions en faveur de Laurent de Bugnes de la théologale vacante par résignation d'Henri-Catherine Lefebvre (Sainte-Marie-Majeure de Rome, 23 mai 1743); copie du 21 juin 1743.- 57 [p. 357]. « Response des doyen, chanoines et chapitre de Verdun, de leur avis sur quatre pointz à eulx proposez par tres reverend pere en Dieu Monsieur de Verdun » (XVII^e siècle).- 58 [p. 397]. XX, C5. Consultations sur la charge de théologal (1673).- 59 [p. 417]. « Motifs qui doivent porter Messieurs de la cathédrale de Toul à reformer leurs conclusions capitulaires touchant l'établissement d'un théologal » (1691).- 60 [p. 433]. Conclusions capitulaires au sujet des prédicateurs de l'avent et du carême de 1587 à 1609 (XVII^e siècle).- 61 [p. 439]. Procès-verbal du chapitre contre l'évêque de Césarée, soi-disant suffragant de Verdun, qui avait fait prêcher le jour de l'Assomption dans basse-cour de l'évêché « remplie de toutes sortes d'immondices », et non à la cathédrale (XVII^e siècle) : copie incomplète.- 62 [p. 443]. XX, D5. Arrêt du Parlement de Paris prononcé au profit du chapitre de Langres contre le théologal Maximilien Hubert (17 mars 1622); copie informe du XVII^e siècle.- 63-66 : voir 55.- 67 [p.

473]. Contestations entre le chapitre et le théologal Henri-Catherine Lefebvre (1743).-68 [p 491]. Questions du chapitre d'Amiens (1743).- 68 *bis* [p. 517] « Eclaircissement touchant la difficulté des épistolaires » (XVII^e siècle); réponse du chapitre de Verdun à celui d'Amiens : minute non datée.- 69 [p. 503]. Conclusion excluant les membres de la cour spirituelle et les commensaux de l'évêque lorsqu'il s'agit d'affaires entre ce derniers et le chapitre (22 avril 1672).- 70 [p. 505]. Arrêt du Conseil d'Etat prononcé entre l'évêque et le chapitre de Beauvais (Compiègne, 19 août 1769); impr.de 12 p. in-4°.- 71 [P. 545]. XI, 39. Arrêt du Conseil d'Etat prononcé entre l'évêque et le chapitre de Metz (Versailles, 8 mars 1673); copie du temps.- 72 [p. 549] XI, 38. Arrêt du Conseil d'Etat portant règlement entre les mêmes parties (Saint-Germain-en Laye, 14 février 1670); copie du 4 juin suivant.-73-74 [p. 557 et 561]. Mémoires sur les cérémonies (XVI^e et XVII^e siècles), le second coté XI, 54.- 75 [p. 565]. XI, 33 Lettre du chapitre de Toul relative à ses usages à l'égard des suffragants (1659).- 76. Réponses des chapitres de [p. 569]. Soissons, [p. 573]. Agen, [p. 573]. Senlis, [p. 579]. Vannes, [p. 583]. Lescar, [p. 587]. Grenoble et [p. 595]. Bordeaux aux questions du chapitre de Verdun touchant les cérémonies (XVII^e siècle); entre les pages 580 et 581 sont intercalés deux billets adressés à « M. de Cologne », au collège de Beauvais, à Paris, avec les pages de titre des *officia propria Sanctorum Venetensium* et de deux éditions de l'*Ordo* de Vannes.

11 F 43 [VIII]. « Descriptio capelliarum ecclesie. Viridunensis, sedente reverendissimo cardinali de Lotharinga, in episcopatu Viridunensi, Nicolaoque Chouardo procurante negotium. ».

11 F 44 [X]. « Chapelles. »- Recueil de pièces originales, de copies et d'imprimés désignés par les n^{os} 1 à 65 dans une table préliminaire rédigée par l'abbé Cloüet.- 1 [p.1]. LXI, 14. « Règlement pour le service des chapelles de l'église cathédrale de Verdun » (24 août 1729); copie du 8 juillet 1730.- 2 [p.15]. Consultation au sujet de la « prébende des hostes », signée Reulland (Metz, 22 octobre 1727); copie.- 3 [p. 17]. « Mémoire pour les chapelains de l'église cathédrale de Verdun,... » (21 novembre 1769).- 4 [p. 21]. « Chapelles de la cathédrale de Verdun, d'après la déclaration du 18 mars 1790 »; de la main de l'abbé Cloüet.- 5 [p. 23]. LXI, 1. Bref réservant au chapitre en corps la collation de plusieurs chapelles; copie du XVI^e siècle ne reproduisant ni l'intitulé ni la date.- 6 [p. 31]. Bulle de Jules III en faveur du chapitre de Metz (Saint-Pierre de Rome, 22 février 1550, n. st.); copie informe du XVIII^e siècle.- 7 [p. 36]. Bulle de Grégoire XIII érigeant en autel privilégié l'autel de l'Assomption (Saint-Pierre de Rome, 7 mai 1580); copie informe du XVII^e siècle.- 8 [p. 7] II, 29. Bref de Paul V accordant l'indulgence plénière pour la visite de la cathédrale de Verdun les jours de la Nativité de Notre-Dame et de l'Annonciation (Saint-Pierre de Rome, 20 février 1610).- 9 [p.39] *Indulgences perpétuelles pour l'église cathédrale de Verdun* (1519-1737); placard imprimé.- 10 [p. 41]. LXV, P5. Extraits informes (XVIII^e siècle) concernant la chapelle Saint-Walburge (1316-1579).- 11 [p. 45]. LXV, P6. Déclaration des charges et revenus de ladite chapelle (15 décembre 1728).- 12 [p. 47]. « Extraict d'un ancien manuscrit en parchemin des titres et revenus de l'église cathédrale de Verdun, au feouillet deux cent quatre vingt deux, qui a pour titre : *De altari veteris chori* » : acte de Robert, évêque de Liège (mai 1245), copie certifiée de 1663.- 13 [p. 49]. Plans du vieux chœur (XVIII^e siècle).- 14 [p. 55]. LVIII, 2. Assignation par Jean, évêque élu de Verdun, au chapitre, en échange de 8 muids de blé sur la dîme de Maizey, d'une rente de 15 livres sur le tiers du gros tronc pour les anniversaires dudit Jean, de Jean, évêque de Metz, et de Raoul, évêque de Verdun (décembre 1248).- 15 [p. 57]. LIV, 1. Vente au chapitre par Nicole Miroaus, citain de Verdun, et Sophie, sa femme, du consentement de Geoffroy, leur fils, d'une rente d'un « reis » de froment sur le moulin de Soumazannes (lundi après Saint-Mathias, 26 février 1263, n. st.).- 16 [p. 59]. X, 7. Mandement de l'évêque Guillaume à son scelleur de payer annuellement au chapitre les anniversaires de la messe Saint-Martin (Hottonchâtel, 29 décembre 1437).- 17 [p. 61]. LXIII, *avant-dernière pièce, désignée par une croix*. Copie¹ (XVII^e siècle) de l'épithaphe de Jean Waultrec, doyen de la justice laie, citain de Verdun, décédé « l'an M. CCC. quatrevingt et XIII, le mercredi XXVIII jour.³⁷ d'avril ».- 18 [p. 63]. Etat des titres de la chapelle de

³⁷ 1. Cette pièce est détériorée et les portions de texte imprimée plus loin en italique sont l'effet d'une restitution conforme, d'une manière générale, au texte publié par l'abbé Cloüet. (Hist. De Verdun, II, 565), mais évidemment inadmissible, car en 1394 le 28 avril tombait un mardi. Jean Waultrec vivait encore en 1392 (cf l'inventaire décrit ci-dessus sous le n^o 32 page cotée LXIII, R 8); depuis lors jusqu'en 1399 (a. st.) inclusivement, les mois dans lesquels le 28 est tombé un mercredi sont les suivants : août 1392 mai 1393, janvier

l'Assomption et des douze Apôtres (XVII^e siècle).- 19 [p. 65]. Acte de l'acceptation par le chapitre de la fondation de l'office solennel de la Transfiguration par Hugues Cadi (veille de la Saint-Jean-Baptiste, 23 juin 1514).- 20 [p.67]. LVIII, 45. Acte d'acceptation par le chapitre de la fondation de l'anniversaire dudit Cadi (21 avril 1518); vidimus de l'official de Reims en date du 23 septembre suivant.- 21 [p. 69]. LVIII, 44. Vidimus par le même, et de même date, de la pièce numérotée ci-dessus 19.- 22 [p.71]. Acte de la visite de la chapelle Saint-Marguerite, situé dans une des tours incendiées en 1755 (17 janvier 1757); deux copies.- 23 [p. 75]. Conclusion capitulaire concernant l'établissement d'un corps de garde dans la chapelle Saint-Laurent et le transfert du titre de cette chapelle à Saint-Vincent-des Cryptes (29 août 1739).- 23 bis [fol. 76 bis]. X, 25. Conclusion capitulaire attribuant à l'évêque Psaume une clef pour entrer au cloître (19 février 1564, n. st.).- 24 [p. 77]. XLI, 63. Autorisation à M^{me} de Julvécourt d'entrer dans la cathédrale par la chapelle Saint-Martin (30 juillet 1740).- 25 [p. 79].LVI, 44. « Catalogue ou rôle de tous ceux qui ont fondés des messes en la confrairie du Saint-Sacrement de l'autel, érigée en l'église cathédrale de Verdun, laquelle confrairie commença au jeudy 26^e décembre 1555, auquel jour fut célébrée et dite la première messe » (1742).- 26 [p. 87]. Fondation de la procession du dimanche dans l'octave de la fête-Dieu (Verdun, 10 avril 1582).- 27 [p. 89]. Appel comme d'abus du chanoine Teinturier au sujet des préséances à la procession du Saint-Sacrement (27 mai 1739).- 28 et 30 [p.91 et 97]. Conclusions capitulaires sur la remontrance faite par le Roi, lors de son séjour à Verdun, « touchant la coutume des chanoines de se couvrir à la procession de Saint-Sacrement et de ne se pas mettre à genoux pendant la messe canoniale à l'élévation de la Sainte-Hostie » (2 juin 1687).- 29 [p. 95] XLIX, 24. Copie de la lettre écrite à Louvois au sujet desdits conclusions (14 juin 1687).- 31 [p. 101]. V, 9. Lettres de cachet de Louis XIII touchant la procession de l'Assomption (Compiègne. 2 mai 1638).- 32 [p. 105]. Copie de la lettre de Louis XVIII à l'évêque de Nancy sur le renouvellement du vœu de Louis XIII instituant la procession de l'Assomption (Saint-Germain-en-Laye, 10 février 1638); les lettres de cachet indiquées ci-dessus, n°31, et le mandement de l'évêque d'Hallencourt au sujet du vœu de Louis XIII (Verdun, 30 juillet 1738).- 34 [P. 109]. « Luminaire de la Dédicace 1735 ».- 35 [p. 111]. V, 22. Lettres de cachet invitant le chapitre de Verdun à réduire le nombre des fêtes chômées (Saint-Germain-en-Laye, 19 novembre 1666).- 36 [p. 113]. Lettres René II portant fondation d'un anniversaire en l'église de Verdun (Bar-le-Duc, 20 juillet 1507) ; copie certifiée du 31 octobre 1681.- 37 [p. 121]. Décret du duc Léopold renvoyant à la Chambre des comptes de Lorraine une requête du chapitre de Verdun concernant la rente de sel afférente audit anniversaire (Nancy, 27 février 1699).- 38 [p. 125]. XLIX, 32. Décret de l'évêque Hippolyte de Béthune, rendu sur requête du chapitre, et portant réduction des anniversaires (Verdun, 12 avril 1720).- 39 [p. 129]. Mémoire et conclusions capitulaires, de 1552 à 1569, sur les marguilliers (XVIII^e siècle).- 40 [p. 135]. XLIX, 61. Conclusion supprimant les marguilliers et le troisième aumônier, et instituant à leur place deux choristes prêtres (25 juin 1768) ; approuvée le 29 par l'évêque Aymard de Nicolaï.- 41 [p. 141]. Conclusion interdisant aux vergers des abbayes de porter la verge haute à la cathédrale (16 janvier 1692).- 42 [p.143]. XLIX, 49. Conclusions relatives aux chantres et musiciens (1726-1746).- 43 [p.151]. « Mémoire pour Messieurs les exécuteurs testamentaires de feu m^{re} Anthoine Flocquet, vivant chanoine de l'église de Verdun, de ce qui vient aux petits officiers des obseques dudit sieur deffunct » (16 novembre 1669).- 44 [p. 155]. LIII, 18. Marché passé par le chapitre avec Pierre Guillemain et J-B. Godard, fondeurs de cloches (1737).- 45 [p. 159]. « Mémoire du métal mis au fourneau pour la fonte des deux bancloches » (s. d).- 46 [p. 161]. XLIX, 56. « Reglement touchant la sonnerie, fait en chapitre le 7^e may 1757... » - 47[p. 165]. Lettre de l'évêque d'Hallencourt au chanoine Bricart au sujet de l'établissement d'une horloge à la cathédrale (Verdun, 12 juillet 1744).- 48 [p. 169]. LIII, 6. « Declaration des reliques et ornementz étants en la charge des deux coustres de l'église de Verdun, du mois de janvier 1609. » - 49 [p. 185]. LIII, 23. « Inscription de la plaque d'argent attachée sur le piédestal de la statue de la Sainte-Vierge,... » (1774).- 50 [p. 189]. Requête du chapitre à l'intendant tendant à ce que les héritiers de François de Lorraine soient obligés de satisfaire à l'obligation imposée à tout évêque de donner une chapelle à la cathédrale (s. d).- 51 [p. 191]. Ordre du Roi prescrivant un achat d'ornements sur les derniers de l'économat pendant la vacance du siège (Saint-Germain-en-Laye, 2 septembre 1661) ; copie certifiée.- 52 ³⁸[p. 193]. V, 19. Lettres du Roi en forme de passeport pour les ornements accordés à la cathédrale de

et octobre 1394, avril et juillet 1395, juin 1396, février, mars et novembre 1397, août 1398, mai 1399 et janvier 1400.

³⁸ XIIIe-XVIIIe S. Volume cartonné ; pièces paginées 1-248, plus celle portant le n°23 bis et un feuillet non coté compris entre les pages 124 et 125.

Verdun sur les revenus du siège vacant (Vincennes, 26 septembre 1663).-53 [p. 197]. Facture d'un ostensor de vermeil fourni au chanoine Humbert par Wirstein, orfèvre à Strasbourg (1^{er} mai 1771).- 54-57 [p. 201]. Pièces concernant le projet de démolir les flèches de la cathédrale à la suite de l'incendie du 10 août 1738.- 58 [p. 215]. Conclusions capitulaires relatives à l'incendie de 1755.- 59 [p. 223]. Arrêt du Conseil attribuant au chapitre de Verdun divers revenus pour la réparation des dégâts causés par l'incendie de la nuit du 2 au 3 avril 1755 (Versailles, 16 février 1759).- 60 [227]. Fragment d'un autre arrêt sur le même objet.- 61 et 62 [p. 231]. Affiche manuscrite concernant l'élection à des prébendes vacantes depuis 1755 (1784).- 62 [p. 235]. Monitoire au sujet d'un vol commis dans la sacristie de la cathédrale (Verdun, 21 mai 1754) ; placard imprimé.- 63 [p. 237]. Relation de l'expulsion du chapitre le 10 février 1791, contenant une notice sur les manuscrits rares et précieux de la cathédrale, par le chanoine Langlois ; copie de la main de l'abbé Cloüet.- 64 [p. 245]. XLIX, 59. Règlement de M. de Nicolai sur les habits de chœur (13 et 28 août 1760).

11 F 45 [XXIX. « Collation. » - Recueil de pièces originales, de copies et d'imprimés désignés par les n^{os} 1 à 19 dans une table préliminaire rédigée par l'abbé Cloüet.- 1 [p. 1]. XLIX, 40. Formule de serment des chanoines prenant possession de leur canonicat ; copie certifiée du 21 avril 1760.- 2 [p.5]. Lettres de non-préjudice de l'évêque élu Jean d'Apremont au chapitre touchant la collation faite à sa requête d'un canonicat à Nicolas de « Salverne » (lundi après la Saint-Barthélemy, 26 août 1297) ; original et copie du XVIII^e siècle.- 3 et 4 [p. 7 et 9]. Cartes des tournaies pour les seconds semestres 1441 et 1565.- 5 [p. 9]. Nomination de Charles Galopin d'Angecourt à un canonicat par François des Androuins de Ville, chanoine tournaire (1^{er} avril 1676).- 6 [p. 13]. Nomination de François Gillet à une prébende par François Parizot, chanoine tournaire (12 février 1695).- 7 [p. 15]. Bulle de Clément IX portant collation à Jean Moreau d'un canonicat en l'église de Verdun (Sainte-Marie-Majeure de Rome, 21 novembre 1669) ; copie du 19 septembre 1695.- 8 [p.19]. *Mémoire pour m^e André de Lomenie, prêtre-chanoine de l'église cathédrale de Verdun, contre m^e Joseph-Alexandre Guerrier, prêtre du diocèse de Metz, apellant* (Metz, s. d., 15 p. petit in.fol.)- 9 [p. 35]. *Mémoire pour le sieur Houvet, chanoine de l'église cathédrale de Verdun, contre le chapitre de la même église et contre le sieur Boure, brevettaire en devolut* (s. n. d., 10 p. petit in-fol.)- 10 [p 45]. *Mémoire pour les doyen, chanoines et chapitre de l'église de Verdun, intimés, contre le sieur Simon-Geoffroi Duret, appellant comme d'abus* (s. l., 1735, 8 p. petit in-fol.)- 11-14 [p. 53]. Litige entre François Dessimons et Jean Manel au sujet d'une prébende de la cathédrale (1623-1624).- 15 [p. 67]. Requête du chapitre au Roi contre le chanoine Charles Teinturier (après 1759).- 16 [p. 75] « Motifs de l'arrêt rendu à l'audience du Grand Conseil du Roy, le 20 avril 1671, au profit de m^{re} Gerad Fournal et le chapitre de l'église cathédrale de Toul, contre m^{re} Jean Haraucourt. » - 17 [p. 83]. Requête adressée par le chapitre au Roi touchant la régale (20 février 1651).- 18 [p. 87]. Requête adressée par le chapitre au Roi contre Pierre Gille, écolier en l'Université de Reims, qui s'est fait pourvoir d'un canonicat par don de joyeux avènement (8 janvier 1624).- 19 [p. 91]. Provisions impériales d'un canonicat en l'église de Verdun en faveur de Nicolas Lescuyer, clerc du diocèse (1535) ; sur formule imprimée.- Plus les pièces suivantes, jointes au volume postérieurement à la reliure, et non indiquées à la table préliminaire : 20. V, 33. Lettre de Louvois à Ravaulx, procureur général près la Chambre royale de Metz (Versailles, 15 novembre 1685) ; copie du 7 décembre suivant.- 21. Brevet du Roi nommant Joseph Fossi à un canonicat de l'église de Verdun (Fontainebleau, 25 octobre 1750).- 22. XLVIII, 12. Compulsoire des titres et papiers du chapitre (23 février 1686).- 23. Collation d'une prébende de l'église de Verdun à Jean Huart par le chanoine tournaire Michel de Hacquebec (6 mai 1666). - 24 « Certificat du corps des répétiteurs de Paris, portant recommandation en faveur de Monsieur Thureau, allant prendre possession d'une prébende de l'église de Verdun » ; poésie badine (23 janvier 1712).- 25. Fragment d'un ouvrage imprimé : « Chapitre IX. Règlement touchant les résignations des canonicats dans les Trois Eveschez,...Le treizième décembre 1670... ».- 26. *Factum pour maistre Pierre de Vaux, ...contre maistre Guillaume Courtois...* (s. l. n. d., 19 p. in-4°).- 27. Lettres de réception et d'admission comme chanoine de la cathédrale de Verdun de Charles -Nicolas Mathelin (16 juillet 1726) ; copie du XIX^e siècle.

11 F 46 [XXXIII.] « Statuts ». Recueil de pièces originales, de copies et d'imprimés désignés par les n^{os} 1 à 36 dans une table préliminaire rédigée par l'abbé cloüet – 1 [P. 1]. XLIX, 40. Formule du serment à prêter par les chanoines en prenant possession de leurs canonicats ; copie du 15 décembre 1672.- 2 [p. 5]. XLIX, 47. « Statuta quae leguntur in capitulis de reformatione » ; copie du 2 octobre 1696.- 3 [p. 23].

XLIX, 39. Ordre aux officiers de l'église qui ne sont prêtres de communier le jour de Noël ; signé « Husson » (XVII^e siècle).- 4 [p. 25] XLIX, 22. Conclusion du chapitre touchant les diacres (11 mars 1682).- 5 [P. 27]. Lettres du diaconat conféré à François Parisot, du diocèse de Verdun, par André du Saussay, évêque de Toul (Toul, 5 avril 1668).- 6 [p. 29]. Statut de 1248 sur le stage ; copie du 8 mai 1760, portant au dos la mention : « Pièces concernant le procès d'entre M. Perin et M. de la Gironzière » ; [p. 33] autre copie non datée ni signée (XVIII^e siècle).- 7 [p. 41]. XLIX, 2. Bulle d'Innocent IV confirmant ledit statut (Lyon, 27 juin 1248) ; copie du 5 août 1693.- 8 [p. 45]. XLIX, 6. Statut interdisant les injures et voies de fait (31 octobre 1362) ; copie du XVI^e siècle.- 9 [p. 49]. XLIX, 2. Note concernant l'exemption de stage prétendue par le chanoine Macé, aumônier du roi (XVII^e siècle).- 10 [p. 51]. XLIX, 38. Mémoires sur le stage de vingt-sept semaines (XVII^e siècle).- [p. 59]. « Différentes conclusions sur la résidence au cloître pour gagner les gros fruits » (1462-1560) ; copie du XVIII^e siècle.- 12 [p. 63]. XLIX, 9. Conclusions capitulaires diverses (1437-1552 ; copie du XVI^e siècle.- 13 [p. 75] « Mémoire de Messieurs du chapitre de Toul en réponse à une lettre de Messieurs du chapitre de Verdun... » (XVIII^e siècle).- 14 [p. 83]. Répliquedu chanoine Lombart contre son confrère Herbé dans un litige concernant le gros de prébende (XVII^e siècle).- 15 [p. 91]. Lettres de cachet ordonnant au chapitre de Verdun de réputer présent le chanoine Le Bégue, secrétaire général de la Grande-Aumônerie (Versailles, 19 septembre 1778).- 16 [p. 93]. II, 35. Mémoire sur les commensaux du Pape (XVII^e siècle).- 17 [p. 97]. XLIX, 21. Consultation sur les droits d'un chanoine ayant pour an et demi à plaider à Paris pour raison de sa prébende (Paris, 17 mai 1673).- 18 [p. 105]. XLIX, 23. Réponse du chapitre de Toul sur une difficulté relative au partage du gros de prébende (26 février 1681).- 19 [p. 109]. XLIX, 35. Statut capitulaire portant qu'en cas de décès d'un chanoine n'ayant pas accompli le stage de vingt-setp semaines, ses héritiers, au lieu d'être, comme auparavant, privés des fruits de sa prébende, les percevront au prorata des assistances (XVI^e siècle) ; en latin et en Français.- 20 [p. 113]. XLIX, 36. « Statut pour le gros de prébende » confirmant celui qui précède (XVIII^e siècle).- 21 [p. 117]. XLIX, 33 : Extrait des anciens Statuts concernant les carences, de 1474 à 1641 (XVII^e siècle).- 22 [p. 119]. XLIX, 33. Statuts des 27 juin 1722 et 14 juillet sur même objet.- 59⁵. Extraits de pièces de 1326 et de 1349.- 59⁶. « Bulle pour la confrérie de St Hubert, à Belleville » (Saint-Pierre de Rome, 5 avril 1684) ; copie par l'abbé Cloüet.- 59⁷. Extrait concernant Ide, ablesse de Saint-Maur en 1135.- 60. *Ville de Verdun. Règlement du pensoinnat de dames Laïques établi par le bureau de bienfaisance à la maison de charité de Saint-Maur (Verdun 1842, 8 p in-8°).*- 61¹⁻². Deux exemplaires de factum indiqué ci-dessus, sous le n° 38.- 62. *Mémoire pour Me Jean-François Patissier, curé, vicaire perpétuel de Ville-au Val-Sainte Marie, ... contre Me Claude-Nicolas Grillot, prêtre, curé de Rabiémont, ... les dames ablesse, prieure et religieuses de S. Maur, ... (Nancy, 1769, 45 p in-4°).*- 63 *Factum pour les dames... de Saint-Maur... et le sieur Jean-Baptiste Seigneur, prêtre, vicaire perpétuel de Mandre-aux-Quatre-Tours, Hamonville et Sambumont, ses annexes, appelans, contre les habitants et communauté des mêmes lieux, intimés* (s. l. n. , 4 p in-fol.).

11 F 47 [XXIII]. Pièces concernant les maisons canoniales et les « pastes » dues au chapitres ; originaux et copies désignés par les n^{os} 1 à 34 dans une table préliminaire rédigée par l'abbé Cloüet – 1 [p. 1]. XLI, 7. Bail viager par le chanoine Nicolas de Stenay au chanoine Etienne d'Ugny, moyennant un cens de 20 sols, d'une maison sise « in Castello », qui, après le décès dudit Etienne, fera retour au chapitre, pour être adjugée à vie, dans les mêmes conditions, par le doyen et deux prêtres de l'église de Verdun, à un autre chanoine, et ainsi de suite à perpétuité, ledit cens étant affecté à l'anniversaire dudit Nicolas (mai 1248).- 2 [p. 3]. Don au chapitre par « Saveron », bourgeoise de Verdun, veuve en premières noces de Girard Mengin, pêcheur, et en seconds noces de Thiébaud Dangier, mercier, de la moitié d'une maison sise auprès du pont Sainte-Croix (12 février 1496, n. st).- 3 [p. 7]. Conclusion du chapitre concédant, sur la demande du duc de Guise, à son fils l'archevêque de Reims, pourvu par le Roi de la prévôté de Montfaucon, vacante par le décès de l'abbé de Saint-Vanne, la maison canoniale dont jouissait ce dernier (11 septembre 1543).- 4 [p. 9]. Conclusion accordant, moyennant 500 francs barrois, au chantre Claude Chanot, pour son neveu, la jouissance en survivance de sa maison canoniale (6 octobre 1620).- 5 [p. 11]. Conclusion diverses relatives aux maisons canoniales (1652-1656).- 6 [p. 19]. Procès-verbal de la production de titres établissant les droits du chapitre relativement à l'inventaire des meubles des chanoines décédés (Verdun, 13 avril 1658).- 7 [p. 27]. XL, 9. Arrêt du Conseil privé autorisant le chapitre à mettre ses vergers dans les maisons des chanoines décédés, et à faire l'inventaire de leurs meubles (Paris, 13 janvier 1660).- 8 [p. 31]. Sommation du chapitre aux officiers du bailliage qui ont fait apposer les scellés sur la maison de feu Jacques Marchand, verger, au clôître (30 août 1678).- 9 [p. 35]. Procès-verbal de l'apposition de scellés

faite par les officiers du bailliage sur la maison « ou résidoit Jeanne Thomas, vefve de Jean Beauvarlet, vivant maistre chirurgien, ... et mère de feu m^e Thiébauld Beauvarlet, ci-devant chapelain » de l'église de Verdun (26 août 1678).- 10 [p. 39]. Requête du chapitre au Roi en son Conseil contre ladite apposition de scellés (s. d).- 11. [p. 47]. Certificat du chapitre de Reims touchant son droit d'apposer les scellés et de faire l'inventaire dans les maisons des chanoines décédés 26 avril 1687).- 12 [p. 51]. Accord entre le chapitre de Metz et le bailliage au sujet des appositions de scellés (Metz, 30 juillet 1645) : copie informe.- 13-14 [p. 55 et 57]. Sommations réciproques du chapitre et des huissiers touchant les ventes des chanoines défunts (3 novembre 1739 et 5 mai 1740).- 15 [p. 61]. Statuts concernant les maisons canoniales de la Madeleine de Verdun (29 janvier 1737) ; copie du XIX^e siècle.- 16-18 [p. 65]. Conclusions et autres pièces concernant les mêmes maisons canoniales (1620-1774).- 19 [p. 83]. Pièces concernant la maison canoniale d'Ignace Hurault, chancelier de l'église de Verdun (1744).- 20 [p. 93] Cession au chapitre, par l'abbesse Elisabeth et les religieuses de Saint-Maur de Verdun, de la cure d'Aubréville, à l'effet d'être déchargées des redevances en blé, vin et argent qu'elles payaient audit chapitre les jours de Saint-Maur et de la Saint-Jean-Baptiste (1190) ; copie du 3 avril 1640.- 21 [p. 95]. Acte de Jean Bourbeton, abbé, et des religieux de Saint-Airy portant déclaration des prestations de vin et d'orge aux-quelles ils se reconnaissent tenus envers le chapitre (11 septembre 1437) ; copie du 27 mars 1641.- 22 [p. 103]. Traité portant commutation des collations et déjeuners dûs au chapitre par les dames de Saint-Maur en une rente de 30 francs, assignée sur les dîmes de Saint-Maur à Belleville (Verdun, 17 avril 1612) ; copie informe.- 23 [p. 107]. XI, 48. « Mémoire de ceulx qui doivent avoir à diner et souper le jour de la feste du Saint Sacrement quand un sieur evesque fait l'office » (XVI^e siècle).- 24 [p. 109]. XI, 47. Supplique du chapitre au Pape contre l'évêque, les dignitaires et l'abbé de Saint-Airy, qui refusent les « pastes » accoutumées (XVII^e siècle).- 25 [p. 111]. « Raisons probantes que les pasts, collations, dejeuner, etc., que l'on donne à messieurs les venerables de la cathedrale, ... ne se donnent par obligation... » (XVII^e siècle).- 26 [p. 121]. Mémoire commençant par ces mots : « S'il est treuvé par raison que les reguliers doivent payer et delivrer une piece de vin par an à messieurs de la cathedrale... » (XVII^e siècle).- 27 [p. 125]. « Manifeste ou declaration de l'origine et premiere institution de quelques processions ou comparitions que font en certains jours mess^{rs} les venerables de la cathedrale de Verdun a quelques eglise regulieres » (XVII^e siècle).- 28 [p. 129]. « Des festins et collations que demandent mess^{rs} de la cathedrale, qu'on leur denie », - [p. 131]. « Ce qu'il faut dire et demander à messieurs les presidents de la cathedrale et aux notaire » (XVIII^e siècle).- 29 [p. 133]. Sommation des religieux de Saint-Paul au chapitre, tendant à ce que celui-ci se contente d'une somme de 40 francs barrois en échange de la pièce de vin qui lui est due à la Saint-Paul, les vendanges n'ayant pas eu lieu en 1639 (Verdun, 31 janvier 1640).- 30 [p. 137]. Réplique du chapitre à ladite sommation (8 février 1640).- 31 [p. 141]. « Coppie d'une interpretation d'arrest de 1640 de la cour de parlement de Metz seant à Toul entre M^{rs} de Notre-Dame et le couvent de Saint-Airy de Verdun, du 20 juillet 1641 ».- 32 [p. 145]. Compromis entre le chapitre et Saint-Airy au sujet des « pastes » (24 mai 1647).- [p. 149]. Traité entre le chapitre et Saint-Paul au même sujet (2 juillet 1647).- 34 [p. 153]. L, 11. Traité entre le chapitre et Saint-Vanne au même sujet (17 août 1654).- Plus les pièces suivantes, jointes au volume postérieurement à la reliure, et non indiquées à la table préliminaire : 35. Statut capitulaire du 3 novembre 1725 sur les maisons canoiales, homologué par le parlement de Metz.- 36. XLIX, 55. « Extrait des conclusions capitulaires touchant les trescents », de 1390 à 1596 (XVIII^e S).- 37. XLIX, 30. Ordonnances de l'évêque Hippolyte de Béthume touchant les chanoines trécentier (Verdun, 4 janvier 1718).- 38. Adjudication à M. Martin le jeune de la maison de feu M. Cabillot, moyennant 4, 200 livres (lundi 15 avril, s. a).- 39. Mandement pour l'exécution d'un jugement candammant Nicolas Robert de Bonzée au paiement d'une somme de 4, 795 francs 1 gros pour la grosse dîme de Bonzée (17 novembre 1632).- 40. « Liste des maisons canonialles occupées par les chanoines et laïcs dans le cloistre de la cathedrale de Verdun », au nombre de quarante (XVIII^e siècle).- 41. « Mémoire important, qui intéresse tous les chapitres du royaume ,pour les doyens, chanoines et chapitres des églises cathédralles de Metz, Toul ey Verdun, deffendeurs, contre Germain Le Picard se disant cy devant sous fermier des droits de controlles des actes des notaires, petits sceaux et insinuations laïques de la généralité de Metz » ; avec les réponses.- 42. *Mémoire pour les doyen, Sainte-Marie-Madeleine de Verdun appellant, contre Me Pierre Duperon, ...prévôt dudit chapitre de la Madeleine, intimé ; imprimé* (Nancy, 1774, 22 p. in-4°)

48 [VII]. « Registre des cuses du chapitre de l'église cathedrale de Verdun par moy, Jacques Husson notaire et secretaire dudit chapitre : » du 9 août 1602 au 22 avril 1605.

49 [XI]. « Jurisdiction, 1. » Recueil de pièces concernant la juridiction du chapitre de Verdun, numérotées de 1 à 56 dans une table préliminaire rédigée par l'abbé Clouët.- 1 [p. 1]. XXXVII 28. « Inventaire des tiltres et pièces que produisent par devers vous (sire) et messieurs voz commissaires les doyen, chanoines et chapitre de l'église cathédrale notre Dame de Verdun, demandeurs en requeste du mois de novembre de l'an present mil six cens trente un, estre maintenus... en tous leurs droict souverain regalliens de justice... »- 2 [p. 21]. XXXVII, 47. Mémoire historique sur les droits du chapitre (XVI^e siècle).- 3 [p. 41]. II, 2. Bulles des papes Urbain IV (Viterbe, 20 janvier 1262 ; Potthast, n° 18218) et Paul II (Saint-Marc de Rome, 5 mai 1467) et procès-verbal d'enquête dressé par les notaires Pierre Roberti d'Ecurey, Jean Bruczelli de Gercourt et Jean Michaeli de Bar devant Buzancy (Verdun, 8 octobre 1385) ; copie du 16 novembre 1504.- 4 [p. 61]. XXXVII, 6. Déclaration de l'empereur Maximilien II portant que la chambre impériale ne pourra recevoir appel des sentences du chapitre de Verdun que pour les sommes supérieures à 500 florins du Rhin (Vienne 10 décembre 1566) ; copie du temps et [p. 69] autre copie du 28 août 1651.- 5 [p. 81]. Acte d'insinuation de la dite déclaration à la chambre impériale de Spire (18 septembre 1570) ; copie du 21 août 1651.- 6 [p. 93]. Pièces concernant l'appel à Spire d'une sentence du chapitre, interjeté par Nicolas Joly, plaidant contre Jacques Jevinet de Billy et sa femme Isabelle Damloup (1582-1583).- 7 [p. 97]. II, 27. Bref de Clément VIII autorissant le chapitre à juger souverainement les affaires dont l'objet n'excède pas la valeur de 30 ducats (Saint-Pierre de Rome, 29 novembre 1601) ; copie du 5 septembre 1617.- 8 [p. 105]. Sommation adressée au chapitre de la Madeleine de Verdun par Nicolas Berlier et François Le Clerc, lieutenant et procureur généraux de l'évêché, de déclaration son opinion sur les droits revendiqués par les chanoines de la cathédrale « in Castro Viridunensi... quod muris antiquis hujusce civitatis distinctum et separatumasserunt » (19 janvier 1579).- 9 [p. 107]. Remontrances du chapitre à M. de Lieudieu, lieutenant général du Roi à Verdun (XVI^e siècle).- 10 [p. 111]. XXXVII, 42. Nomination par le chapitre de procureurs-syndics (3 juillet 1559).- 11 [p. 113]. « Extraict succinct de la responce du chapitre de Verdun sur la requeste des gouverneurs dud. Verdun présenté au Roy contre led. Chapitre » ; signé par « Jacques de Grey, chantre de Verdun, envoyé par le chapitre dud. Verdun » (XVI^e).- 12 [p. 117]. Déclaration, signée Gerbillon et Watronville, portant que la justice temporelle de la cité ne peut faire assigner un chanoine comme témoin sans pareatis du chapitre (Verdun, 31 octobre 1614).- 13 [p. 119]. Lettre du chapitre au conseil de la cité, au sujet de ce que les vergers du chapitre avaient prétendu pouvoir porter leur verge droite en signe de juridiction (4 juin 1605).- [p. 123]. Requête du chapitre au Roi contre le sr Delaplume, se disant lieutenant du président de Metz ; minute (1608).- 15 [p. 131]. Requête du chapitre au Roi pour le maintien de la souveraineté régaliennne de l'église (XVII^e siècle) ; minute.- 16 [p. 135]. Mémoire sur les droits et privilège réclamés par l'église de Verdun en raison de ce qu'elle est comprise dans le Concordat germanique (XVII^e siècle).- 17 [p. 147]. Requête du chapitre au roi pour la suppression du bailliage et le rétablissement de l'ancienne magistrature (1661).- 18 [p. 151]. « Extrait du procès-verbal fait par nous, Michel de Marescot et Nicolas Fouquet, conseillers en la cour de parlement de Metz et commissaires deputez par icelle en cette partie » (31 octobre 1633).- 19 [p. 155]. Autres copies de la même pièces.- 20 [p. 163]. XXXVII, 30. Ordonnance desdits conseillers portant suppression d'un degré dans la juridiction du chapitre (31 octobre 1633).- 21 [p. 171]. Copie de la pièce qui précède (22 mai 1654).- 22 [p. 179]. Arrêt du Parlement de Metz rétablissant provisoirement la juridiction présidiale du chapitre, supprimée par l'ordonnance qui précède (7 janvier 1634) ; copies du 26 janvier 1659.- 23 [p. 183] et 187]. Autre copies du même arrêt.- 24 [p. 191]. Arrêt du Parlement de Metz assignant les officiers du bailliage de Verdun à dire les motifs opposition à l'exercice de la juridiction du chapitre (Toul, 1^{er} juillet 1644) ; copie du 5 octobre 1678.- 25. [p. 197]. XXXV, 14. Arrêt du Parlement de Metz cassant une sentence du bailliage de Verdun qui interdisait aux prévôts du chapitre de tenir leur siège dans la ville (21 décembre 1678) ; copie du 6 septembre 1679.- 26 [p. 199]. Projet d'arrêt du Conseil annulant celui du 7 février 1681.- 27 [p. 207]. Lettre signée Mentel, adressée à M. Hallot, secrétaire du chapitre (Paris, 24 septembre 1683).- 28 [p. 211]. XXXVII, 35. « Mémoire des motifs et des raisons qui engagent Messieurs du chapitre... de faire leur possible pour resvoquer leurs justices de la campagne et les restablir dans la ville » (1683).- 29 [p. 215]. XXXVII, 35. Acte du chapitre concernant son pourvoi contre l'arrêt de 1681 (3 août 1697).- 30 [p. 219]. Requête du chapitre à M de Barbezieux, secrétaire d'Etat contre l'arrêt de 1681.- 31 [p. 221]. XXXVII, 42. « Etablissement des officiers laïques aus prevostez de l'église » (1681).- 32 [p. 237]. XXXV, 18. Arrêt du Conseil ordonnant au chapitre d'établir des prévôts dans ses terres, avec défense de rendre la justice hors des limites desdite prévôté (Saint-Germain-en-Lave, 7 février 1681) ; copie.- 33 [p. 241]. XXXV, 20. Acte par lequel les officier du

bailliage de Verdun consentent à ce que le chapitre se pourvoie au Conseil à l'effet d'être autorisé à faire exercer les justices de ses prévôtés dans la ville, comme en territoire emprunté (23 mai 1690).- 34 [p. 245]. Certificat des maîtres échevins, échevins et procureur du roi de Verdun portant qu'il est avantageux que la justice soit rendue aux sujets du chapitre dans la clôître, comme avant 1681 (11 mai 1697).- 35 [p. 249]. Procuration du maire de Belleville, prévôté de Sivry-sur-Meuse, pour déposer dans le même sens (14 avril 1697) : avec note de la main de l'abbé Cloüet énumérant les communautés ou ont été données pareilles procurations.- 36 [p. 253]. XXXV, 24. Arrêt du Conseil privé portant *committimus* aux requêtes du parlement de Metz en faveur du chapitre (Versailles, 25 octobre 1678) ; imprimé de 3 p. in-4°.- 37 [p. 257]. Arrêt du Conseil portant *committimus* aux requêtes des Parlement de Metz et de Paris en faveur du chapitre (Paris, 6 avril 1683) ; copie.- 38 [p. 261]. XXXV, 24. Autre copie (20 juillet 1683) du même arrêt, reproduisant en outre les lettres patentes données à Bellegarde au mois de juin 1683.- 39 [p. 269]. XXXV, 24. *Factum pour les officiers du bailliage de Verdun, opposans à l'arrêt qui accorde au chapitre de ladite ville son committimus* ; imprimé (s. l. n. d., 3 p. in-4°).- 40 [p. 273]. Requête des même pour pareil objet (12 juillet 1683).- 41 [p. 277]. Requête du chapitre contre l'opposition du bailliage (23 août 1683).- 42 [p. 293]. « Inventaire des pièces que me Jacques Mentel, avocat es conseils du roy et des doyens, chanoines et chapitre, ... bailee et communique par copie à m^e Philippe Soizon, aussi avocat esd conseils et des officiers du bailliage... » (23 août 1683).- 43 [p. 301]. XXXV, 24. « Arrêt du Conseil pour les *committimus* » (Fontainebleau, 3 octobre 1699) ; copie.- 44 [p. 305]. Arrêt du Conseil privé ordonnant de surseoir aux procédures du bailliage contre les huisiers du chapitre au sujet de l'exécution par ceux-ci d'une sentence de l'écuyer ou juge criminel du chapitre contre un particulier qui avait été pris volant les troncs de la cathédrale (Saint-Germain-en-Laye, 6 février 1675) ; copie signée Mentel.- 45 [p. 309]. XXXV, 17. Arrêt du Parlement de Metz ordonnant par provision que le cadavre d'un nommé Bernard Dandrillon, gagé de la ville de Verdun, trouvé dans le puits de la cathédrale, sera au lieutenant criminel du bailliage, et non à l'écuyer du chapitre (9 juin 1679).- 46 [p. 317]. Mémoire du chapitre contre le chanoine La Tuye, qui, ayant été excommunié à Rome, a appelé comme d'abus au Parlement de Paris (1617).- 47 [p. 323]. Autres mémoires sur le même objet (1620).- 48 [p. 327]. Requêtes des évêque et chapitre au Roi contre les appels comme d'abus interjetés au Parlement de Paris au préjudice de la juridiction du métropolitain de Trêves (XVII^e siècle).- 49 [p. 331]. VI ? 2. Lettres de l'empereur Henri VII interdisant aux bourgeois de Verdun de soumettre à la taille, contrairement au privilège octroyé par sob père Frédéric II, le chapitre de Verdun et les religieux de Saint-Vanne et de Saint-Airy (Aix-la-Chapelle, 29 mars [1227]).- 50 [p. 333]. VI, 2. Lettres de l'empereur Frédéric II par lesquelles est exemptée de toute prestation et taille « *tota familia Viridunensis ecclesie* » (*Françfort, 16 avril 1220 ; Huillard-Bréholles, Frid. II hist. Dipl., I, 753*) ; vidimus de mars 1226, a. st., sous les sceaux, encore existants, des abbés de Saint-Vanne et de Saint-Airy.- 51 [p. 335]. VI, 2. Confirmation des lettres qui précèdent par Henri VII (Aix-la-Chapelle, 29 mars 1227) ; vidimus de l'official de Verdun en date du 26 mars 1340.- 52 [p. 337]. « Précis des pièces contenues en la liasse cottée 44, layette numérotée 34 » (XVIII^e siècle) ; les pièces énumérées sont comprises entre 1208 et 1579.- 53 [p. 339]. « Pièces du cahier cotté 40 de la layette 34 », de 1559 à 1655 (XVII^e siècle).- 54 [p. 341]. Commission de l'empereur Ferdinand 1^{er} à l'évêque Nicolas Psaume pour terminer un différend entre la cité et le chapitre au sujet de l'exemption accordée par surprise au secrétaire, au syndic et au scribe du chapitre (Vienne, 4 décembre 1563) ; copie du XVII^e siècle.- 55 [p. 349]. Sentence de M. de Bernage, intendant au département de Metz, touchant l'exemption du verger de la Madeleine de Verdun (Metz, 4 juillet 1763).- 53 [p. 367]. Ordonnance de Jean-Paul de Choisy, intendant en la généralité de Metz, Luxembourg et frontière de Champagne, portant que les quatres vergers de la cathédrale de Verdun paieront l'impôt pour le vin dont ils font trafict (Verdun, 1^{er} décembre 1664) ; copie du 2 avril 1665.

XIII^e-XIX^e s.

11 F 50 [XII]. « Jurisdiction, 2 ». Recueil de pièces numérotées 1 à 29 dans une table préliminaire rédigée par l'abbé Cloüet, dont le titre signale que « le relieur ayant interverti l'ordre des pièces, il faut commencer par la fin ». - 1 [p. 161]. « Déclaration des domaines et autres biens du chapitre de l'église cathédrale de Verdun, dressée en conformité des décrets de l'assemblée nationale du 13 novembre 1789 et des lettres patentes enregistrées en la Cour du Parlement de Metz le 27 du même mois » ; minute.- 2. [p. 147]. « Extraict tiré de l'adveu et denombrement des droits et revenus de l'église cathédrale de Verdun... enregistré en la Chambre royale à Metz le 23^e juillet 1681 » (XVIII^e siècle).- 3-4 [p. 137]. XXXVII, 1. « Extraicts tirés en 1583 de divers registres de comptabilité » (1467-1496).- 5. [p. 133].

« Extraict des registres du chapitre de Verdun du XIII^e octobre 1595 ».- 6 [p. 131]. Ordonnance du chapitre interdisant à ses sujets « de soymesler du fait de la guerre » (19 juin 1572) ; petit placard imprimé.- 7 [p. 103. *Règlement général pour l'administration de la justice es terres et seigneuries de l'église cathédrale Nostre Dame de Verdun* (7 septembre 1606) ; plaquette imprimée (Verdun, 1606, 26 p. in-16).- 8 [p. 101]. Ordonnance du chapitre sur les notaires (21 août 1593) ; placard imprimé.- 9. [p. 99]. « Tarif du controlle des actes des notaires » (XVII^e).- 10 [p. 95]. XXXVIII, 14. Lettres de grâce accordées par le chapitre à Colin de Houmont, demeurant à Gibercy, meurtrier de Jean Chaillon, Crépion, qui l'avait injurié (28 juin 1436) ; copie collationnée postérieure à 1580.- 11 [p. 91]. XXXVIII, 13. Sentence du lieutenant d'écuyer Watronville, condamnant, pour vol de chevaux, Michel de Vaux et Vial Cheneuille, son serviteur, détenus en la maison forte du chapitre à Bonzée, le premier à être battu de verges jusqu'au sang, marqué d'un fer chaud aux deux épaules et banni à perpétuité ; le second à être fustigé de même et banni pendant douze ans, avec défense de récidiver, sous peine de la hart (19 janvier 1572).- 12 [p. 83]. XXXVIII, 13. Sentence de l'écuyer du chapitre condamnant Nicolas Le Hurault, de Moirey, pour rébellion et incendie, à faire amende honorable et à être pendu ; avec le procès-verbal de l'exécution dudit Nicolas à Belleville (8 octobre 1567).- 13 [Procès-verbal de la levée, par le lieutenant d'écuyer Gerbillon, du cadavre de Nicolas Gomo, marchand à Verdun, noyé dans les eaux de Belleville (5 juillet 1664°.- 14 [P. 67]. Pièces du procès intenté par Jacques, père de Barbe Gérard, à Jean Martin, de Fontaines, pour viol et tentative d'avortement (1679).- 15 [p. 63]. XXXVIII, 7. Traité entre l'évêque et le chapitre au sujet des criminels de leurs juridictions respectives (1624) ; copie du temps.- 16 [p. 59]. Décret du duc Antoine mandant au prévôt d'Etain de donner assistance aux habitants de Warcq, qui se disent « merueilleusement foullez » par le chapitre de Verdun (Nancy, 6 octobre 1537) ; copie du temps.- 17 [P. 55]. Sauvegarde du duc Antoine pour les habitants de Sivry-la-Perche (Bar-le-Duc, 9 février 1529, n. st.) ; copie du temps.- 18 [p. 51] « Extraict du registre du chapitre du mecredy XXII^e jour novembre 1536. »- 19 [p. 47]. Décret du duc Antoine mandant à ses officiers de ne pas contrevenir aux droits du chapitre à Saint-Hillier, Wadonville, Butgnéville, Sivry-la-Perche, Dombasle et Montzéville (Nancy, 19 décembre 1536).- 20 [p. 45]. Lettre du duc Antoine ordonnant aux prévôts d'Etain et des Montignons de ne pas entraver les droits du chapitre à l'égard des sujets de ce dernier qui se sont mis sous la sauvegarde ducale (Nancy, 3 février 1538, n. st.).- 21 [p. 43]. Acte sous le sceau de l'ifficial de Verdun, de la déclaration de Georges Gérard, lieutenant du bailli de Clermont, ayant charge à cet effet, portant que le duc de Lorraine, en prenant sous sa sauvegarde les habitants les terres du chapitre voisines de la prévôté d'Etain, n'entend pas préjudicier aux droits dudit chapitre (Etain, 8 juin 1537).- 22 [p. 41]. Pareille déclaration du même touchant les sujets voisins de la prévôté des Montignons (Esnès, 9 juin 1537).- 23 [p. 33]. XXXVII, 3, et XLIV, 51. Ordonnance de Charles-Quint enjoignant aux sujets de l'église qui se sont donnés au duc de Lorraine de rentrer sous la souveraineté di chapitre (Spire, 21 et 25 janvier 1539, n. st.) ; placard imprimés du temps.- 24 [p. 29]. Lettres du duc Antoine interdisant à ses officiers de favoriser les rébellions des sujets du chapitre (Bar-le-Duc, 6 novembre 1539) ; copie du XVI^e.- 25 [p. 25]. Conclusions du chapitre contre Jaspert Joyeux, dit Le Bourre, et Didier Joyeux, de Jouy (7 décembre 1554).- 26-29 [p. 1]. Pièces concernant la rébellion des habitants de Jouy à l'égard du chapitre (1576-1577).- Plus les pièces ci-après, jointes au volume postérieurement à la reliure et non indiquées à la table préliminaire : 30. Lettres de l'empereur Charles IV (Metz, 26 décembre 1367) ; copie du XVII^e siècle – 31-33. Extraits des registres du Parlement de metz (14-15 février 1641).- 34. Minutes d'une requête du chapitre au Roi (XVII^e siècle) : trois feuillets.

11 F 51 [XXIV]. « Crimes. » Recueil de pièces numérotées 1-41 dans une table préliminaire rédigée par l'abbé Cloüet.- 1 [p. et3]. XXXVIII, 13. *Sententia lata contra dominos Joannem Le Chon, presbiterum, et Peetrum Gobertum, subdiaconum, hujus ecclesie canonicos, super homicidii reatu in capitulo generali celabrato in vigilia Omnium Sanctorum* » (1519) ; deux copies, la première du 1^{er} septembre 1579, la seconde du 10 novembre 1578.- 2 [p.7 et 15]. XXV, 5. Sentence du chapitre de la Madeleine contre l'un de ses membres, Wautrin Jacquart, convaincu d'homicide sur la personne de son confrère Didier Cumyn (8 juin 1573) ; deux copies, la première du 14 novembre 1578, la seconde du 15 juin 1579.- 3 [p. 23]. Sentence du chapitre condamnant le chanoine Claude Gillon à tenir prison pendant un mois en sa maison, pour scandale et excès (30 juillet 1574).- 4-5 [p. 25 et 29]. Pièces concernant l'accusation portée par le chanoine Adam Baron contre confrère Jacques Labbé d'avoir exposé un enfant dans la rue (fin du XVI^e siècle).- 6 [P. 37]. XXXVIII, 12. Enquête au sujet du bruit qui s'était répandu de propos irrespectueux tenus en chapitre contre le Roi et le cardinal de Richelieu (21-22 juin 1635).- 7 [p. 53]. Sentence du

chapitre contre le chanoine Charles Hébert, convaincu d'avoir prononcé des « paroles impies et scandaleuses... contre l'honneur et le respect dus aux images de la très sainte Vierge » (11 septembre 1665).- 8 [p. 55]. XXXVIII, 13. Autre sentence contre le même, convaincu d'avoir juré le saint nom de Dieu (23 juin 1666).- 9 [p. 59]. Enquête sur le scandale causé par un jacobin avec « la belle Anne, femme de mauvaise réputation » (7 août-24 septembre 1646).- 10 [p. 75] XXXVIII, 13. Sentence de l'official du chapitre contre le chanoine Cosme Manché, qui a refusé « de se separer d'une fille avec laquelle il residait en une maison canoniale » (24 décembre 1668).- 11 [p. 83]. Interrogation de Nicolas Locquet, prêtre et chapelain, inculté de paroles injurieuse à l'égard des chanoines (9 janvier 1671).- 12 [p. 93]. XXXVII, 13 Sentence de l'official du chapitre contre ledit Locquet, « surpris avec grand scandal dans la maison d'une femme mal famée » (15 mars 1675) 13 [p. 95]. XXXVIII, 13 Sentencede l'official du chapitre contre Jean Witraux, chante gagiste, convaincu de coups et blessures sur la personne d'Etienne Siffon au chantré gagiste (29 novembre 1681).- 14-18 [p. 99]. Pièces concernant le procès intenté par le chapitre au chanoine Nicolas Galavaux en raison de sa conduite scandaleuse (1685).- 19 [p. 141]. *Factum pour le sieur Antoine-Claude Sauvage, prêtre, chanoine de l'église collégiale de Saint-Marie-Magdelaine de Verdun, greffier de l'officialité de la même ville, appelant comme d'abus, contre Monsieur Charles Teinturiern chanoine et archidiacre de l'église cathédrale de Verdun, conseiller au parlement, cy devant official du dioceze de Verdun, intimé* (Metz [1728], 30 p. in-fol) ; - [p. 171]. Autre factum pour le même (Metz [1728], 64 p in-fol).- 20-41 [p. 235]. Pièces concernant l'assassinat du chapelain Gilles Gillet par son confrère Nicolas Godefrin et le procès de ce dernier (1574-1580).- plus la pièce suivant jointe au volume postérieurement à la reliure, et non indiquée à la table préliminaire : 42. Lettres de l'empereur Rodolphe II au sujet de l'affaire Goldefrin (Prague, 22 octobre 1578) ; copie du XVII^e siècle.

XVI^e-XVII^e

11 F 52 [XXV]. « Doyen Marius. » Pièces relatives aux démêlés du doyen Nicolas Marius avec le chapitre, désignées par les n^{os} 1 à 65 dans une table préliminaire rédigée par l'abbé Cloüet ; plus un n^o 66 joint au volume postérieurement à la reliure (1581-1606).- Un « sommaire du fameux procès Marius », de la main de l'abbé Cloüet, l'une des pages de garde.

XVI^e – XIX^e s.

11 F 53 [XIII]. « Prévôté du chapitre, 1. » Recueil de pièces concernant les village de prévôté de sivry-sur-Meuse et désignées par les n^{os} 1 à 24 dans une table préliminaire rédigée par Cloüet ; un avertissement qui suit cette table indique que « Belleville est dans un cartulaire à part. Bréhéville est dans le tome II des prévôtés du chapitre avec les village d'entrecours entre Luxembourg et le chapitre ». Avant la première pièce ont été reliées trois chartres, auxquelles ont été attribués les n^{os} 0¹ à 0³.- 0¹⁻². LXVI, 4. Cession, sous le sceau de « sires Gocelles, offitiaux de Verdun », par Colin de Soutreville et Hélène, sa femme, à « signour Arnoul Le Prester » et à Jean, son frère, d'un héritage sis au ban de Soutreville (vendredi après la Pendecôte, 13 juin 1242) ; en double.- 0³. LXVI, 7. Constitution, sous le sceau de la cité de Verdun, par Domenjat de sivry et sa femme à Pierre Le Beuf, citain de Verdun, d'une rente annuelle de deux rés de froment 'sor la moitié de la maison qui fut Jehan de Siverei le tavernier » (veille de la Chandeleur, 1^{er} février 1246, n. st.).- 1 [p. 1]. XLIV, Acte par lequel les habitants de Sivry-sur-Meuse se reconnaissent sujets du chapitre (Verdun, 12 janvier 1321, n. st.) ; copie du 25 janvier 1566.- 2 [p. 5]. XLIV, 6. Pareil acte des habitants de Soutreville (même date) ; copie du 14 juin 1586.- 3 [p. 17]. LXVI, 40. Affranchissement des villages de Sivry et Soutreville par le chapitre (mai 1578) ; copie du 27 juillet 1735.- 4-5 [p. 21]. LXVI, 37. Pièces concernant une contestation entre les habitants de Sivry et ceux de Danneveaux (18 septembre 1598).- 6 [p. 51]. LXVII, 5. Clonclusion de la communauté de Sivry au sujet des près dudit lieu (15 mai 1658) avec les réquisitions du procureur général de l'église et la décision du chapitre (14 et 15 juin 1658).- 7 [p. 55] LXVII, 4. Dénombrement, dressé par ordre du chapitre, des habitants de Sivry et soutreville (28 septembre 1634).- 8 [p. 63]. XLIV, 68 « Extraict du registre des causes des prevosté du chappitre de l'église cathedrale de Verdun » : confiscation sur François Boucard, bourgeois de Verdun, d'immeubles sis à Soutreville (19 novembre 1662).- 9 [p. 67]. Requête adressée « à nosseigneurs des requettes du Palais » par le chapitre contre les habitants de Sivry (XVIII^e siècle).- 10 [p. 79]. LXVIII, 38. Procès-verbaux d'ajustement des poids et balances du four banal de Sivry (15 et 29 novembre 1775).- 11 [p. 87]. Rquête de Jean Décorse, dit La Tulipe, ancien fourrier au régiment de Foix-Infanterie, retiré à Sivry, à l'effet d'être exemptdu droit de bourgeoisie (1776).- 12 [p. 89].

Sommation du chapitre à son maire de Sivry (15 janvier 1776).- Le n° 13 est sans emploi.- 14 [p. 91]. LXXVII, 40. Décision du chapitre portant établissement de deux sœurs d'école à Sivry (6août 1777).- 15. Copie informe, exécutée au XV^e siècle, des actes suivants : [p. 95] abandon au chapitre par Poitevin de Dun, voué de Ligny, de sa part des fours de Ligny, reconnaissance du droit du chapitre sur l'eau, les moulins, la taverne banale et la boucherie du lieu (décembre 1252) ; [ibid.] lettres de Gobert d'Apremont, chevalier, seigneur de dun et d'Apremont, portant que les hommes de Ligny ne lui doivent aucun service ni aucune corvée pour la fortification de Dun (juillet 1238) ; [p. 96] début d'un compromis par lequel Poitevin de dun, voué du ban de Ligny, désigne Warri d'Aix, archidiacre de la Rivière, et Perron « Jairal », chanoine de Verdun, en qualité d'arbitres entre le chapitre et lui ; [p. 97] lettres, passées sous le sceau de l'official de Guillaume de Braye, archidiane de Reims, par lesquelles Poitevin de « Marvaulz », voué de Ligny et de Fontaines, et Richard, son fils, reconnaissent n'avoir aucun droit sur les mortes mains de ces deux villages (mardi après Isti sunt dies, 23 mars 1260, n. st.).- 16 [p. 99]. LXX, 18. Autorisation, accordée par le chapitre aux habitants de Consenvoye, moyennant un cens annuel et perpétuel de 2 gros, cuire leur pain dans leurs maisons (14 juillet 1512) ; copie informe.- 17 [p. 101]. LXX, 51. Pièces concernant les contestations entre les maires royal et seigneurial de consenvoye (1736-1746).- 18-19 [p. 113 et 115] Précis concernant les entraves apportées à l'élection du maire du chapitre à Consenvoye en 1780.- 20 [p. 119]. LXX, 35. Accord entre le chapitre et les habitants de Consenvoye au sujet des corvées (15-19 janvier 1727).- 21 [p. 123]. Bail des grosses dîmes de Consenvoye, passé pour six ans par le chapitre à Didier Sargand, Toussaint Pierre et Nicolas Sargand, laboureurs à Brabant-sur-Meuse (Verdun, 18 avril 1778).- 22-23 [p. 127]. Pèces concernant les difficultés suscitées par le maire royal de Dombras au maire du chapitre (1735-1736).- Plus les pièces suivantes, jointes au volume postérieurement à la reliure, et non indiquées à la table préliminaire : S n. [p. 349-360, sic]. Décret du duc Charles IV confirmant le droit qu'ont les habitants de liny et de Fontaines de tirer des denrées de la prévôté de Dun (Nancy, 3 mars 1632) ; lettres du roi René en faveur desdits habitants (Louppy-le-Château, 1^{er} mars 1464, n. st.) : copie informe.- 26. LXXVII, 35. « Expedition des poids, ballances et mesures d'Etain déposées au greffe de la prévôté de Sivry-sur-Meuse pour servir d'étallons » (10 mai 1755)

XIII^e-XVIII^e

11 F 54 [XIV]. « Prévôtés du chapitre, 2. » Recueil de pièces concernant les villages de la prévôté de Merles et ceux d'entrecours, et désignées par les n°s 1 à 41 dans une table préliminaire rédigée par l'abbé Cloüet.- 1 [p. 1]. LXXIX, B 3. Accord de l'évêque de Verdun et du seigneur de Muraut avec le chapitre, touchant les terres, près et bois sis entre la neuve ville de Chaumont, d'une part, Ville, Flabas, Moirey, Gibercy, Crépion et Molleville, d'autre part, sur l'arbitrage de Perron « Jarrei », chanoine, et de Jean Hungrel, bourgeois de Verdun juillet 1240) ; copie du 9 août 1585.- 2 [p. 5]. XLIV, 42. Sentence de Guillaume de Saint-Seine, lieutenant du comte de Porcien, s^r de Croÿ, gouverneur des duché de Luxembourg et comté de Chiny, maintenant le chapitre dans la jouissance du droit de mainmorte à Peuvillers, Ecurey, Moirey, Gibercy et Bréhéville, contre les habitans de Damvillers, Réville, Wavrille, Etrave, Lissey et Brandeville (Luxembourg, 28 octobre 1462) ; copie du temps.- 3 [p. 13] Reconnaissance de Jean, s^r de « Belrewart », et de Watier de Tintanges, prévôt de Marville et de Saint-Mard, portant que l'entrecours entre bréhéville, village du chapitre, et Brandeville, village du comte de Luxembourg, n'a lieu que pour les mariages et non pour la bourgeoisie (vendredi après l'Apparition, 9 janvier 1327, n. st.) ; copie du 17 juillet 1500 ; - [p. 15] « Extrait d'un registre de chapitre couvert de peau de veau superscript : *Conclusiones abanno 1372 usque ad annum 1404* », constatant que plusieurs manans de Peuvillers ont crié merci pour avoir pris bourgeoisie à Damvillers (13 février 1389, n. st.) ; copie du 9 août 1585.- 4 [p. 17]. « Recueilz sur la coutume et usaige de dntrecourt (sic) entre les manans et habitans aux villaiges de Peuvillers, Escurey, Moirey et Gibercy, et les bourgeois, manans et habitans de la ville de Dampvillers et villaiges du ban, sçavoir : Reville, Estraye et Wavreille... » (1559).- 5 [p. 57]. Actes divers concernant les villages d'entrecours (1372-1508).- 6. XIV, H 1 [89]. « Copie de la supplication présentée de par chappitre de Verdun a mons^r le duc, etc., de Bourgne » contre les courses faites à Ligny par les gens de la place de Louppy, près Marville, au service d'André de Haraucourt ; - [p. 90] « Copie de la commission sur icelle commission (sic) decretée » (camp près Vaudémont, 22 octobre 1475) ; - [p. 91]. « Copie de la seurté pour poursuivre ceste cause » (camp près Epinal, 16 octobre 1475) ; - [p. 1475), - [p. 93]. Copie de cinq lettres du chapitre à mons^r de Brandebourg, s^r de Louppy « , frère de feu l'évêque de Verdun (1474-1475). A ces pièces était jadis jointe la copie, faisant partie actuellement

du vol. 4, p. 125-127 (cf. ci-dessus, p. 3), de trois lettres de Louis XI¹.- 7 [p. 107]. VI, 16. Commission de Charles-Quint pour faire assigner, à la requête du chapitre, le capitaine de Danvillers devant le gouverneur de Luxembourg (Malines, 12 février 1526).- 8 [p. 107]. LXXV, 20. « Ce sont les coutumes, usaiges et Franchises de Moyrey et aultres villaiges d'entrecourt » (1569).- 9 [p. 123]. Sentence prononcée au nom du duc d'albe contre les officiers du roi catholique à Damvillers, qui troublaient la juridiction du chapitre à Ecurey, Moirey, Bréhéville et Merles (Bruxelles, 3 juillet 1570).- 10 [p. 125]. Ordonnance des gouverneur et conseil de Luxembourg sur requête du chapitre contre les officiers de damvillers (Luxembourg, 31 juillet 1574).- 11 [p. 133]. Accord entre le chapitre et les officiers de Luxembourg au sujet des villages limitrophes (29 mai 1580) ; copie authentique du temps.- 12 [p. 141]. IX, 20. Requête du chapitre au roi catholique touchant les entreprises des officiers de Damvillers à Sivry-sur-Meuse, Soutreville, Haraumont, Fontaines, Ligny, Bréhéville, ³⁹Consenvoye, Merles, Molé, Dombas, Dimbley, Vittarville, Flabas, Crépion, Ville, Moirey, Gibercy, Peuvillers, Ecurey et Lissey (Bruxelles, 19 mai 1586) ; copie authentique du temps.- 13 [p. 157]. Ordonnance du Conseil privé du roi catholique interdisant aux officiers de Damvillers de troubler l'élection du maire du chapitre à Ligny, tous les quatres ans (Bruxelles, 20 juin 1586).- 14-15 [p. 159]. Lettres de François d'Allamont, gouverneur de Damvillers, au chapitre (1577-1595).- 16 [p. 173]. Lettre du chapitre à M. d'Haussonville au sujet des réquisitions exercées par les garnisons de Damvillers, de Dun et de Stenay (Verdun, 24 février 1596).- 17 [p. 175]. Décision de François d'Allamont sur une requête des habitants de Peuvillers portant que le chapitre n'a aucun droit d'exiger tailles sur les terres de l'entrecours (Damvillers, 4 mars 1599).- 18 [p. 177]. Requête desdits habitants au chapitre portant que la précédente n'est pas contraire à la souveraineté de celui (18 décembre 1599).- 19 [p. 179]. Ordonnance du s^r de Viller, lieutenant M d'Haussonville au gouvernement de Verdun, interdisant aux sujets du chapitre « de faire courvées ny garde a Damviller » (Verdun, 21 janvier 1601) ; copie du 19 janvier 1602.- 20 [p. 181]. Lettre d'Henri IV au chapitre notifiant l'envoi du président Miron à la conférence ou doivent être résolus à l'amiable les différends dudit chapitre avec le duc de Lorraine et les archiducs (Paris, 19 février 1603).- 21 [p. 183]. IX, 21. Jugement de Robert Miron, président au Parlement de Paris, au sujet des droits de souveraineté du chapitre (Verdun, 24 février 1602) ; copie du 25 novembre 1682.- 22 [p. 211]. Lettres du chapitre promettant d'observer le traité conclu à Bruxelles en juin 1607 avec les archiducs Albert et Isabelle-Claire-Eugénie (8 octobre 1607) ; copie du temps ; - [p. 225] LXXX, 14 copie authentique contemporaine dudit traité ; - [p. 257]. IX, 22. Projet préparatoire dudit traité.- 23 [p. 265]. IX, 23. Procès de prise de possession des villages réciproquement cédés par le traité qui précède (5-7 novembre 1607).- 24 [p. 277]. Fragment d'une transaction entre le chapitre et les archiducs au sujet de Lissey (septembre 1611) ; la mutilation de cette pièce est postérieure à la rédaction de l'inventaire des chanoines Guerrier et Guédon, et a fait disparaître les parties essentielles de la cote sous laquelle cet inventaire l'indiquait.- 25 [p. 279]. LXXVIII, 5. Confirmation par Miles et Colin, enfants de feu Robin de Muraut, de la vente, faite par leur père au chapitre, de l'étang sis au-dessous de la tuilerie de Lissy ; acte passé sous le sceau de l'officialité de Verdun (12 février 1352, n. st.) ; copie délivrée sous ledit sceau le 23 juin 1367.- 26 [p. 281]. Attestations de ce que l'église de Peuvillers est mère-église à l'égard de celle d'Ecurey (13-24 février 1679).- 27 [p. 283]. *Pro memoria, in causa habitantium in pago Crépion, adversus ejusdem loci decimatores pro impetrando vicario residente*; imprimé de 4 p. in-4°, daté de 1788 par l'abbé Cloüet.- 28 [p. 287]. Décret du consistoire de Trêves ordonnant l'établissement d'un vicaire résident à Crépion (26 août 1788).- Les pièces numérotées 29 à 37 [p. 291-332] sont en déficit ; elles ont été, d'après une note de l'abbé Cloüet inscrite en tête de la page 290, « mises dans le carton de Luxembourg ».- 38 [p. 333]. Cession par le chapitre à Walleran, seigneur de Marville et d'Arrancy, de 6 meix et demi de terre sis à Arrancy, moyennant une rente de 10 rés de froment (juin 1267) ; copie du 12 juillet 1663 d'après les feuillets 114 et 115 d'un « carthulaire escript en parchemin d'une lettre fort ancienne ».- 39 [p. 335]. Arrêt du Conseil condamnant le fermier du terrage d'arrancy pour le duc de Lorraine à payer au chapitre la rente mentionné à l'acte qui précède (Saint-Germain-en-Laye, 9 juillet 1678) : copie du temps sur papier timbré.- 40 [p. 339]. XXVII, EEE4. Transaction au sujet du fixe de la cure de Moirey entre le chapitre et le curé, Pierre Thiriet (Verdun, 8 mai 1745).- 41 [p. 347]. Acte d'échange par lequel Clément Weuceslas de Saxe, électeur de Trêves, cède à Henri-Louis Desnos, évêque de Verdun le patronage des cures de Damvillers, Réville et Wavrille, en échange de celui des cures de Longwy, Villers-la Montagnr et Reho, lesdites cures comprises dans leurs diocèses respectifs (Verdun 10 juillet 1786).- Plus les pièces suivantes,

³⁹ 1 Elles ont été publiées par M. Henri Courteault dans l'Annuaire-Bulletin de la société de l'Histoire de France, 1930, p. 198-200.

jointes au volume postérieurement à la reliure, et non indiquées à la table préliminaire : 42. Transaction entre le chapitre et Eude du Châtelet, dame de Dun, de Saulcy et de Florange, pour le bornage des fanages de Bréhéville et de Jametz (17 décembre 1450).- 43. Vente de la forte maison de Dun par Ferry de Dun, chevalier, à Jean Deauami, citain et amande Metz (27 septembre 1392) ; vidimus donné sous le sceau de l'officialité de Metz le 20 mars 1438, u. st.- 44. Ventes sous le sceau de l'official du princier de Verdun par « Domaine » de Molleville et ses enfants « Leudas et Allenons » à Nicolas Le Clerc, dit Mortier, d'une rente d'un demi-ré de Froment sur les dépendances d'une maison sise à Molleville, rente qui, après le décès de l'acquéreur, sera la propriété du chapitre de Verdun, à charge d'anniversaire (Circoncision, 1^{er} janvier 1284, n. st.) ; copie du 8 août 1708.- 45. Ordonnance des juges épiscopaux et capitulaires portant que les bâtes prises par les habitants de Bréhéville sur le s^t de Roche, et réciproquement, seront promptement restituées, et que lesdits habitants viendront le lundi suivant répondre sur l'objet de la requête dudit de Roche (Verdun, 6 juillet 1604).- 46. Mandement de François Wappy et de Didier Lavignon, juges commis par le chapitre, pour la reprise du procès concernant « la separation des bans tant du... Brullique de la Bergerie et Thuillerie », le premier ayant été tenu par feu Jean de Roche (10 décembre 1619).- 47. Monitoire du vicaire général Pierre Hacquet, ordonnant la dénonciation des auteurs de l'incendie de la maison dite la Forêt, près Azannes, allumé le 21 septembre dernier (Verdun, 31 octobre 1670).- 48.« Arbre ou descendance de M. Jean Joly, jadis des prévôtés de Messieurs de Notre-Dame de Verdun,... et d'honnête femme Barbe Claude, son épouse, fondatrice de la chapelle dite Tollier, située en l'église paroissiale de Dampvillers... » (XVIII^e siècle).- 49. Lettre de l'abbé Jean-François dollier, desservant de Bréhéville, à l'abbé Cloüet sur les archives de la fabrique et l'ancienne seigneurie de la Roche de Bruly (Bréhéville, 18 novembre 1839).- 50 « Note extraite des papiers de la confrérie de Saint-Sébastien de Bréhéville » ; de la main de l'abbé Cloüet.- 51 « extrait des registres des actes et amendes champêtre du coffre de la mairie de Museray et Forbeuville, 4 mai 1687. Le territoire de Forbeuville est partagé entre les trois communautés de Loyson, Vaudoncourt et Museray, pour y être établis par chacune d'elles en son canton des messiers, fortiers et bangardes » ; note de la main de l'abbé Cloüet. ⁴⁰

11 F 55 [XV]. « Prévôtés du chapitre, 3. » Recueil de pièces concernant les villages de la prévôté de Foameix et désignés par les n^{os} 1-37 dans une tables préliminaire rédigée par l'abbé Cloüet.- 1 [p. 1]. LVIII, 4. Don au chapitre de Verdun, à charge d'anniversaire, par Francon, doyen d'Herméville, d'une somme de 80 l. t. qui lui est due par l'abbaye de Saint-Nicolas-du-prè (lundi après la quinzaine de Pâques , 3 mai 1283).- 2 [p. 3]. « Ce sont lez fais, causes et raisons que font et baillent par escript par devant vous mess^{rs} les juges commis tant de la part de tres illustre prince le roy de Sicille, duc de Lorene et de Bar,... comme de la part dez venerablez doien et chapitre de l'église cathedral nostre Dame de Verdun, leur prevost et maire de Hermeville... » au sujet d'une entreprise du chapitre sur une succession immobilière audit Herméville (entre 1493 et 1508).- 3 [p. 15]. Requête du chapitre au sujet de l'accord de 1564, par lequel le duc de Lorraine a cédé au chapitre le ban d'Hardancourt, à Herméville, en échange de droits à Parois, Montzéville et Brabant-en-Argonne (XVI^e siècle).- 4 [p. 19]. « Mémoire pour servir contre le nommé Goeury Pernet, Habitant d'Herméville, lieutenant de maire audit lieu, aux fins de luy faire abattre un colombier qu'il a fait construire depuis neuf ou dix mois » ; joint un plan (XVIII^e siècle).- 5 [p. 25]. XCVIII, 36. Acensement par le prévôt de Foameix, Joseph-Marius d'astier de Monmargues, au nom du chapitre, à Jean Noël, charpentier à Muzeray, d'une maison avec jardin audit lieu, moyennant 20 s par an (Verdun, 31 mai 1742).- 6 [p. 29]. XXVIII, EE8. Acte d'érection de la cure de Morgemoulin, distraite de celle de Foameix, avec Gincrey, distrait de Maucourt, pour annexe (1610) ; copie du 8 juin 1666.- 7 [p. 141]. XXVIII^e D 8. Assignation par le chapitre d'une rente de 2 rés moitange sur la dîme de Vaux au curé de Damloup, à la charge de dire la messe dimanches et fêtes à Vaux (22 août 1614), copie du 15 juillet 1673. 8 [p. 43]. XCVII, 3. Ratification par Raoul, s^t de « Cauenes » (Cosnes), de la cession faite au chapitre par « Sigars » de Hennemont et ses frères « Huelez et Burgaus » de Bouvillers, de la dîme de Warcq et de Surville (samedi avant Noël, 19 décembre 1226).- 9 [p. 45] XCVII, 45. Don au chapitre par Francon, doyen d'Herméville, de ses biens de Warcq et de Boinville (veille de la Saint-Thomas, 20 décembre 1273).- 10 [p. 47]. Affranchissement accordé par le chapitre aux habitants de Warcq, Bionville et Surville (4 mai 1514) ; copie du 6 avril 1672.- 11 [p. 71]. XCVIII, 11. Affranchissement accordé par le chapitre aux habitants de Muzeray (21 novembre 1539) ; copie du 7 décembre 1686.- 12-13 [p. 87, 89

⁴⁰ XIV^e-XIX^e s. Volume cartonné ; pièces paginées 1-290 et 333-354 ; plus celles indiquées ci-dessus sous les n^{os} 42-51

et 91] XCVIII, 15. Règlement du chapitre pour la justice de Muzeray (7 juin 1600) ; précédé des actes de publication et d'affichage à la porte de l'église.- 14 [p. 93]. Pièces concernant l'affaire du cri de la fête à Muzeray et les troubles apportés à la juridiction du chapitre par les officiers d'Arrancy (1601-1602).- 15 [p. 119]. XCVIII, 30. Requête des habitants de Muzeray au chapitre, à l'effet d'obtenir l'acensement du four banal (19 novembre 1705).- 16 [p. 121]. Articles proposés au duc René II par le chapitre contre Jean de Mance au sujet de « la seigneurie, ban, finage et territoire d'un village appelé Forbuevillers, lequel de present et de pieça est desmolu et ryné », et à l'entour duquel « sont situez et assis les bans, finages et territoires de Wadoncourt et Muserey » (1501) ; pièce incomplète.- 17 [p. 125]. XCIX, 41. Mémoire sur l'élection du maire d'Audun-le-Roman depuis 1287 (XVIII^e s).- 18-20 [p. 129]. Autres pièces sur le même objet (1679-1680).- 21 [p. 135]. XCIX, 51. Règlement du chapitre pour l'administration de la justice à Audun-le-Roman (7 avril 1706).- 22 [p. 139]. XCIX, 18. Mémoire sur les droits du chapitre à Audun-le-Roman (Paris, 15 février 1634).- 23 [p. 147]. XCIX, 66. Déclaration de la municipalité d'Audun-le-Roman touchant les dîmes et droits seigneuriaux (1787).- 24 [p. 151]. XCIX, 59. Plan des limites des finages d'Audun-le-Roman et de Beuvillers (XIII^e siècle).- 25 [p. 153]. Sauvegarde accordée par le Conseil des finances du roi catholique aux habitants d'Audun-le-Roman (Bruxelles, 18 décembre 1664).- 26-28 [p. 155]. Pièces concernant l'élection faite au préjudice des droits du chapitre, du maire d'Audun-le-Roman (1788).- 29 [p. 169]. Lettre du chapitre aux maître échevin et treize jurés de Metz au sujet de l'ordre qu'ils ont donné aux habitants d'ars de ne rien faire pour ledit chapitre (24 mai 1469).- 30 [p. 171]. Consultation pour le chapitre touchant le préjudice qui lui est causé par la construction d'un moulin à Arry, ou ledit chapitre a droit de ponton et passage de la Moselle, et possède un autre moulin (Bar-le-Duc, 10 juillet 1499).- 31 [p. 175]. Compromis entre l'évêque Guillaume de Haraucourt, Ferry et Olry, srs de Blâmont, et le chapitre au sujet de l'entrecours d'Etons et de Gouraincourt (XV^e siècle) ; projet.- 32-36 [p. 177]. Pièces relatives aux contestations entre le chapitre et MM. de Blâmont au sujet dudit entrecours (1485-1486).- 37 [p. 187]. Répliques du chapitre aux articles des officiers du duc de Lorraine touchant la justine d'Eton (XVI^e siècle).- Plus les pièces suivantes, jointes au volume postérieurement à la reliure, et non indiquées à la table préliminaire : 38. « Registre des confrère de la confrairie du saint Nom de Jesus » établie à Eix en 1670 ; précédé d'un « sommaire des reigles et status ».- 39. « Extrait du registre intitulé : Papier terrier de la prévosté de Dieppe, commencé en l'année mil six cens trente et un » en ce qui concerne Grimaucourt (13 avril 1724).- 40. Note sur les archives d'Herméville, d'après l'inventaire « fait en novembre 1843 », et de Morgemoulin ; de la main de l'abbé Cloüet.- 41. Note, de la main du même, sur l'affranchissement d'Herméville en 1669.⁴¹

11 F 56 [XVI]. « Prévôté du chapitre, 4. » Recueil de pièces concernant les villages de la prévôté d'Harville, et désignées par les n^{os} 1-42 dans une table préliminaire rédigée par l'abbé Cloüet.- 1 [p. 1]. CVI, 2. Accord entre l'évêque Henri et le chapitre au sujet de la justice des bans de Mont, Ménil et Bonzée (veille de la Saint-Barthélemy, 23 août 1334) ; copie du 20 août 1585 ; - [p. 7] CVI, A 1 ; autre copie du XVII^e siècle.- 2 [p. 17]. Autre copie, exécutée au XVI^e siècle, dudit accord, de lettres de l'évêque Jean de Sarrebruck (5 décembre 1407) et d'un accord entre l'évêque Warry de Dommartin et le chapitre, concernant la mairie Saint-Paul au ban de Bonzée (9 juin 1506).- 3 [p. 27]. Transaction entre l'évêque Louis de Lorraine et le chapitre au sujet de ladite mairie (15 janvier 1590) ; minute.- 4 [p. 29]. Affranchissement accordé par le chapitre aux habitants de Bonzée, Mont et Ménil (4 mai 1545) ; copie non signée du 30 janvier 1599.- 5 [p. 41] Engagement de la mairie Saint-Paul au bailli de l'évêché par Nicolas de Lorraine, administrateur perpétuel des évêchés de Metz et de Verdun (Nancy, 25 novembre 1546) ; copie informe du temps.- 6. [p. 45]. Note demandant des recherches sur ce qu'était le « font de Saint-paul » (XVIII^e siècle).- 7 [p. 47]. CII, s. n. Commission de l'évêque Erric de Lorraine pour l'exécution de l'échange qu'il a conclu de ses droits à Bonzée, Mont et Ménil, contre ceux du chapitre à Boinville et Dombasle (Verun, 21 juillet 1604) ; copie informe.- 8 [p. 51]. CV, 14. Acte dudit échange (Verdun, 19 juillet 1604) et acte d'abornement des finages intéressés (26 juillet 1604) et acte d'abornement des finages intéressés (26 juillet 1604) : copie du 17 avril 1651.- 9 [p. 59], LXXII, A3. Autre copie dudit acte d'échange, tirée du registre des conclusions capitulaires à la date du lundi 19 juillet 1604 (XVIII^e siècle).- 10 [p. 67]. CV, 61. Lettre de Perin, procureur du chapitre à Metz (Metz, 17 juillet 1761).- 11 [p. 71]. CV, A3. Procès-Verbal concernant la modification des chemins aux environs de la

⁴¹ XIII^e-XIX^e s. Volume cartonné paginées 1-198 ; plus celles indiquées ci-dessus sous les n^{os} 38-41.

maison forte de Bonzée (12 août 1619).- 12 [p. 75]. Echange de terrains entre M. de Génicourt et Jean Robert (21-22 août 1619).- 13 [P. 79]. Conclusion capitulaire sur la modification de chemins visés ci-dessus ; projet.- 14 [p. 81]. Mémoire sur le ban de Bonzée (XVIII^e siècle).- 15 [p. 89]. Mémoire de François Maurice, fermier du trécens de Bonzée, et observations y relatives (XVIII^e siècle).- 16 [p. 97]. Pièces concernant l'érection d'une chapelle vicariale à Bonzée et la cure de Mont (XVII^e-XVIII^e siècles).- 17 [p. 121]. Cession au chapitre par les maires de Bonzée et de Mont, moyennant 30 l d'un banc placé dans le chœur de l'église de Mont, du côté de l'évangile (Mont, 2 octobre 1674).- 18 [p. 123]. CVI, 31. Conclusion capitulaire touchant le droit de banc et sépulture de M. de la Grange s^r de Merauvaux dans l'église de Mont (12 février 1774).- 19 [p. 127 et 147]. Deux exemplaires d'un Précis pour le chapitre, ... *appellant, contre les dames de Saint-Maur, le chapitre de la Magdelaine, la communauté de Saux, intimes, M^e Simon, curé de Saint-Hilaire, appellant incidemment* (Nancy, 1770, 19 p in-4°).- 20 [p. 167]. *Précis pour le chapitre... de Sainte-Marie-Magdelaine de Verdun et les...religieuses de Saint-Maur...contre le chapitre...et Me Simon...* (Nancy, 1770, 20 p in-fol) .- 21 [p. 187]. VIII, 5. Accompagnement passé entre Edouard, comte de Bar, et le chapitre pour les villages de Harville, Pareid, Moulotte, Warville, Thiméville et Villers en Woëvre (avril 1315) ; copie du 3 mars 1730.- 22 [p. 195]. CVIII, 3. Mémoire sur l'exécution de l'acte qui précède, au cours des XIV^e et XV^e siècles (XV^e siècle).- 23 [p. 215]. Note sur ledit acte et sur un titre de 1565 (XVII^e siècle) ; - [p. 227]. Acte d'accompagnement de même objet que le précédent, mais en latin ; copie incomplète.- 24 [p. 227]. CVIII, 4. Lettres d'Edouard, comte de Bar, et du chapitre octroyant la loi de Beaumont aux habitants d'Harville, Pareid, Moulotte, Warville et Thiméville (lundi après la Saint-Martin d'hiver, 15 novembre 1317).- 25 [p. 223]. XVI, 9. Compromis entre le chapitre et le princier « Adenulphus de Suppino », touchant les prétentions de ce dernier sur Harville et Pareid et l'emprisonnement ordonné par lui d'un homme de Belleville (3 novembre 1325).- 26 [p. 235]. Sentence arbitrale des chanoines Jean d'Epinal et Roger de Marcey sur ledit compromis (Verdun, 15 novembre 1325) ; copie du 16 avril 1607.- 27 [p. 251]. Serments prêtés à Verdun pour l'observation des traités concernant le ban de Pareid par Louis, cardinal de Bar (jeudi 21 mai 1416), par le duc René 1^{er} (20 janvier 1433, n. st), par Théodore de Lenoncourt (3 janvier 1608) et par Henri de Gournay (13 novembre 1658), baillis de Saint-Mihiel, et par Robert, duc de Bar (21 mars 1361, n. st.) ; copie du 28 février 1744.- 28 [p. 259]. Requête du chapitre à la Chambre impériale contre les officiers lorrains du ban de Pareid (XVI^e siècle) ; incomplète.- 29 [p. 263]. Lettre de Charles-Quint au procureur fiscal de la Chambre impériale touchant ladite requête (Anvers, 13 septembre 1549).- 30 [p. 265]. Lettre de l'empereur Ferdinand 1^{er} au duc de Lorraine touchant les entreprises de ses officiers à Pareid (Vienne, 13 décembre 1560) ; copie du temp.- 31 [p. 269]. Accord entre le duc de Lorraine et le chapitre au sujet du ban de Pareid (Nancy, 27 août 1564) ; copie du temps.- 32-34 [p. 273]. Pèces, la première cotée CVIII, 30, sur l'interprétation dudit traité.- 35 [p. 285]. Lettres du duc de Lorraine sur le même objet (Nancy, 12 juillet 1567) ; copie du 5 mars 1738.- 36 [p. 297]. Déclaration de Varin, ancien procureur d'office au ban de Pareid, sur l'administration de la justice audit ban (XVII^e siècle).- 37 [p. 301]. Sentence du bailliage contre les officiers de la prévôté d'Etain qui ne veulent point se rendre à Pareid, Villers et Moulotte, pour y rendre la justice conjointement avec les officiers du chapitre (Verdun, 3 décembre 1697) ; copie du temps.- 38 [p. 305]. CVIII, 60. Lettres de cachet du duc Léopold chargeant le bailli d'Etain de prêter serment pour l'observation des traités touchant le ban de Pareid (Nancy, 18 mai 1702).- 39 [p. 307]. « Declaration de la bourgeoisie du ban de Pareid ... » (Pareid, 9 janvier 1774).- 40 [p. 309]. « Réflexions sur la consultation de M. Régnier, du 2 novembre 1786 », sur l'affaire du terrage du ban de Pareid.- 41 [p. 313]. Consultation pour le chapitre au sujet des réparations de l'église de Harville (Longeville-lès-Metz, 14 octobre 1763).- 42 [p. 317]. Arrêt de la Cour souveraine de Lorraine en faveur du chapitre touchant la banalité des moulins de Moulotte et de Harville (Nancy, 24 août 1769).- Plus les pièces suivantes, jointes au volume postérieurement à la reliure, et non indiquées à la table préliminaire : 43. Transaction entre le duc Charles III et le chapitre¹ touchant le ban de Pareid (entre 1545 et 1559) ; copie incomplète du XVIII^e siècle.- 44. « Rolle et declaration des droits qui appartiennent à S. A. R. au village de Pareid » (1734).- 45. *Factum pour François de Bloise, sieur d'Hannonville..., contre les habitants et communauté Dumésnil,...* (s. l. n. d., 4 p. in-8°).⁴²

11 F 57 [XVII]. « Prévôtés du chapitre, 5. » Recueil de pièces relatives aux villages du Clermontois et de la prévôté de Lemmes, et désignées par les n^{os} 1-49 dans une table préliminaire rédigée par l'abbé

⁴² XIV^e-XVIII^e s. Volume cartonné ; pièces paginées 1-344 ; plus celles indiquées ci-dessus sous les n^{os} 43-45.

Clouët.- 1 [p. 1] LXXXV, 44. Arrêt du Conseil privé attribuant au Parlement de Paris la connaissance des contestations relatives aux hautes justices du Clermontois (Versailles, 29 février 1684) ; copie informe et copie du 22 octobre 1698.- 2 [p. 41]. LXXXV, 47. Arrêt du Parlement de Paris ordonnant au chapitre de produire les titres de son droit de gruerie (15 juin 1695) ; copie du 22 octobre 1698.- 3 [p. 61] « Mémoire pour Messieurs du chapitre de Verdun, touchant les coupes du Bois-le-Princier, dépendant de leur seigneurie de Neuville » (XVII^e siècle).- 4 [p. 63]. « Mémoire pour M le prince de Condé contre le chapitre de Verdun » au sujet des bois de Neuville (XVIII^e siècle).- 5 [p. 71]. LXXXV, 38 (?). Signification au chapitre des lettres de Louis de Bourbon, prince de Condé, données à Paris le 8 mai 1663, commettant Mathurin de Goüesnel à ⁴³recevoir les hommages qui lui sont dus dans ses comtés de Clermont et Stenay et seigneuries de Dun, Jametz, Varennes, les Montignons, Vienne-le-Château et Brioules (6 août 1663).- [p. 75]. *Instruction pour la rédaction des aveux et dénombremens des fiefs, terres et seigneuries qui sont dans la mouvance de S. A. S. Monseigneur le Prince de Condé, à cause de ... Clermont, Stenay, Dun, Jametz et dépendances* ; imprimé (Verdun, 1762, 6. p.in-fol.)- 7 [p. 83]. *Mémoire pour les chanoines réguliers de Saint-Paul de Verdun...contre Louis-Henry, duc de Bourbon, comte de Clermont...* (Paris, s. d. 7 p. in-fol.) ; il s'agit de la seigneurie de Récicourt.- 8 [p. 91]. *Mémoire pour Nicolas Chastel, écuyer, seigneur de la Grange-le-Comte, grand maître général réformateur des eaux et forêts du Clermontois, contre les religieuses Annonciades de la ville de Clermont, intimées* (Paris, 1743, 12 p in-fol.) ; - [p. 103]. Observations sur le mémoire imprimé des religieuses Annonciades de Clermont en Argonne, intimées (Paris, 1743, 4 p in-fol.)- 9 [p. 107]. Inventaire de onze pièces qui, d'après la table préliminaire, auraient « été renfermées dans une liasse déposée à l'hôtel de ville de Varennes et perdue depuis ».- 10 [p. 109]. Fragment d'une sentence du prévôt de Varennes prononcée entre Barthélemy Croizard, maître de la forge de Montblainville, et Nicolas Houdinet, marchand, et Catherine Udron, sa femme, demeurant à Berthelainville (1762).- le n° 11 est omis.- 12 [p. 111]. Inventaire des titres constatant les droits du chapitre sur Neuville, de 1127 à 1583 (XVI^e siècle).- 13 [p. 115]. Charte octroyée à la ville neuve de Neuville par Thiébaud, comte de Bar, et Jean d'Aisse, princier de Verdun (octobre 1246) ; trois copies informes, les deux premiers du XVII^e siècle, la troisième [p. 331] du XV^e siècle, portant au dos la cote LXXXV, 3.- 14 [p. 135]. « Observations sur la consultation de M. de Lambon » relative à Neuville (XVIII^e siècle).- 15 [p. 139] LXXXV, 7. Lettres de Robert, duc de Bar, portant qu'en raison de l'indivision de la ville de Neuville l'exécution de Simonin Nouet, condamné pour homicide à être pendu, sera faite avec la participation des officiers du chapitre (Bar-le-Duc, 19 avril 1407) ; copie du 29 novembre 1785.- 16 [p. 143]. LXXXV, 53. « Mémoire pour les droits du chapitre... en la terre et seigneurie de Neuville » (XVII^e siècle).- 17 [p. 159]. Autre copie du même mémoire.- 18 [p. 167]. Mémoire débutant ainsi : « Le village de Nevilley appartient au chapitre de... Verdun pour la moitié, esgallement et par indivis, avecq monseigneur le duc de Bar par l'association et accompagnement que le chappitre en a pieça faict au s^e cuens de Bar... » (XVI^e siècle).- 19-21 [p. 169]. Extraits divers concernant la justice de Neuville (1628-1776).- 22 [p. 183]. LXXXV, 31. Règlement du chapitre pour l'exercice de sa justice à Neuville (Verdun, 17 décembre 1698).- 23 [p. 187]. « Copie du décret de 1628 » touchant la mairie de Neuville.- 24 [p. 191]. LXXXVI, 22. « Règlement de police pour la haute justice de Neuville », arrêté par J.B. de Gruthus, prévôt de Clermont pour le prince de Condé, et Louis Portejoie, juge du chapitre à Neuville (15 novembre 1740).- 25 [p. 199]. Etat des droits seigneuriaux perçus par le chapitre à Neuville (1^{er} février 1750).- 26 [p. 203]. LXXXVI, 28. Déclaration de ce qui constitue le domaine du chapitre à Neuville, donnée par les fermiers sortant de bail (24 janvier 1763).- 27 [p. 215]. Requête des habitants de Neuville pour demander la protection du chapitre, lors de la suppression de la mairie par les officiers du prince de Condé en 1785.- 28 [p. 219]. LXXXVI, 30. Remise d'amende accordée par le conseil du prince de Condé à Jacques Vignon, bourgeois de Neuville (14 février 1780).- 29 [p. 223]. Etat des pièces de la demande formée par le prince de Condé contre les maire, échevins, habitants et communauté de Neuville, de 1628-1785.- 30 [p. 227]. Intervention du chapitre dans le litige pendant entre le prince de Condé et les habitants de Neuville (novembre 1785).- 31 [p. 275]. Lettre de l'abbé Lemarchal, curé de Sivry-la-Perche, à l'abbé Clouët, sur le Mont-des-Croix, situé à un quart d'heure au sud de Jouy[-en-Argonne] (13 juin 1839).- 32 [p. 279]. LXXXII, A 5. Bail viager par le chapitre à Collin Chevrieul et à Isabelle, sa femme, demeurant à Lempire, du gagnage dit le Gagnage Payen, sis audit lieu (18 août 1453) ; - [p. 281]. Renouvellement didit bail, après résiliation, au profit de

⁴³ 1. Représenté par le grand doyen Jacques Burluraux, l'archidiacre d'Argonne Nicolas Boursnard et les chanoines Firmin Fouillet et Jean Vaillant, ce denier décédé le 25 février « 1558 » (abbé N Robinet, Pouille du diocèse de Verdun, 1, 94)

Colin Banchie et de Didette, sa femme (24 septembre 1455).- 33 [p. 283]. Lettres du duc Antoine au chapitre, qu'il invite à conférer à Bar au sujet des différends pendant entre ledit chapitre et les sujets ducaux à Lemmes et à Lempire (Nancy, 13 juin 1539).- 34-36 [p. 285]. Pièces concernant un litige entre le chapitre et la communauté de Lempire (1727).- 37 [p. 299]. Cession de droits de mainmorte par le chapitre à Jean Blaise, de Lempire, et à Marguerite Baleicourt, veuve de Christophe Le Gardeur (24 avril 1787).- 38 [p. 303]. Note sur le dîmage de Souhesme (XVIII^e siècle).- 39 [p. 305]. Conclusion capitulaire sur la reconstruction de l'église d'Autrécourt (23 juin 1783).- 40 [p. 309]. Commission du chapitre au chanoine Claude Gillon pour tenir les assises d'Ippécourt (17 juin 1579).- [p. 311]. Commission du duc Charles III, pour les même assises, à Nicolas Saillet, lieutenant général au bailliage de Clermont ; copie incomplète.- 42 [p. 313]. LXXXVII, 16. Commission du même au même pour tenir les plaids annaux d'Ippécourt conjointement avec les officiers du chapitre et de Saint-Maur (9 décembre 1597).- 43 [p. 315]. « Extrait d'un petit mémoire fait en 1648), le 12 novembre, signé Toussain, alors curé », sur les droits du chapitre à Ippécourt.- 44 [p. 317] LXXXVII, 30. Mémoire sur la justice d'Ippécourt (5 juillet 1736).- 45 [p. 321]. Acte d'érection d'une chapelle à Ippécourt (Verdun, 26 octobre 1511).-46 [p. 323]. Commission de Thiébaud, comte de Bar, à Thierry, s^r de Louvigny, et à Asselin, bailli de Saint-Mihiel, pour jurer la franchise qu'il octroie aux bourgeois de Souilly (samedi après l'Ascension, 24 mai 1281).- 47 [p. 325]. Acte de la reconnaissance par Simon, vicaire perpétuel de Souilly, des droits du chapitre de la Madeleine audit lieu (mercredi après midi la Saint-Barthélemy, 27 août 1292).- 48 [p. 327]. Lettre de Robert, duc de Bar, accordant à Perrignon Le Feivre, de La-croix-sur-Meuse, et à Hêloïse de Dompcevrin, sa femme, le droit de bourgeoisie à Souilly, ou ils sont fixés depuis vingt-deux ans (24 août 1364).- 49 [p. 329]. Notes diverses sur Souilly, tirées, par l'abbé Cloüet, des registres de la chambre des comptes de Bar.- Plus les pièces suivantes, jointes au volume postérieurement à la reliure, et non indiquées à la table préliminaire : 50¹. Note de l'abbé Cloüet tirée du compte de la prévôté de Souilly pour 1383-1386.- 50². « Extrait des Affiches des Trois-Evêches et la Lorraine du jeudi 26 mars 1778 » : mise en location d'un pavillon à Moutzéville.- 50³. Note de l'abbé Cloüet sur l'inventaire des archives de la mairie de Varennes, dressé en 1843.- 51¹⁻². Pièces sur les contestations entre le chapitre et la communauté de Sivry-la-Perche au sujet des balances dudit lieu (1743).-52. Jugement des conseillers au Parlement de Metz Fremin et Marchand, commis en cette partie, sur les pouvoirs du garde du magasin à sel de Clermont (Verdun, 17 octobre 1636).- 53. Signification de M. de Béthune, en qualité d'abbé de Saint-Vanne, aux habitants de Rarécourt, touchant le four banal (s. d.) ; copie informe.- 54. Requête des habitants de Rarécourt à l'évêque (XVII^e siècle).- 55. Requête des officiers de la justice de Rarécourt au bailli de Vitry contre les entreprises du prévôt de Passavant (XVII^e siècle).- 56. Lettre du prévôt de Clermont sur le refus fait par les gens d'Ippécourt de payer les droits dus duc de Lorraine (15 juin 1613).- 57. Lettre de Drouin, lieutenant particulier à Bar, au duc de Lorraine, au sujet des limites des finages de lempire et Landrecourt, d'une part ; Seraucourt et Amblaincourt, d'autre part (19 octobre 1601).- 58. *Extraict des registres du Parlement de Metz* (s. l. n. d., 4 p. in-8^o) : ordonnance de la Cour portant que remontrances seront faites au Roi sur le préjudice que lui font subir les lettres patentes attribuant au ressort du Parlement de Paris Clermont-en-Argonne et les autres terres données au prince de Condé (26 janvier 1661).- 59. *Règlement du chapitre...pour la police champêtre dans ses terres et seigneuries, homologué en Parlement le 10 janvier 1729...* (Metz, s. d., 12.p. in-fol.) ; - *Règlement du chapitre... pour les grueries dans ses terres et seigneuries homologué le 26 janvier 1729...* (Metz, s. d., 7 p. in-fol.).

11 F 58 [XXXV.] « Belleville, Saint-Michel. » Recueil de pièces numérotées 1-51 dans une table préliminaire rédigée par l'abbé Cloüet ; c'est le « cartulaire » qui vise la table préliminaire du volume 53.- 1 [p. 1]. XVI, 9. Double du compromis qui figure sous le n° 25 du volume 56.- 2 [p. 3]. Requête du chapitre à la chambre impériale de Spire contre les magistrats de la ville qui le troublent dans sa juridiction à Belleville et dans son droit d'exploitation des carrières (1580).- 3 [p. 7]. XXXVII, 20. Décret d'Henri IV sur requête du chapitre, validant la saisie, ordonné par le maire de Belleville, du cheval d'Humbert, bourgeois de Verdun (Paris, 30 octobre 1609).- 4 [p. 11]. Procès-verbal des maires et gens de justice de Belleville touchant la forfuyance de feu André Herbault, qui était sorti de la juridiction du chapitre pour aller demeurer au faubourg de Verdun, en la maison dite la Saulx (5 janvier 1653) ; -[p. 15]. « Extraict du conseil general de la cité de Verdun concernant la reception à bourgeoisie dudit Herbault en 1650. »- 5 [p. 17] « Etat des titres » justificatifs de la juridiction du chapitre à Belleville (XVIII^e siècle).- 6 [p. 19]. Extrait des registres du greffe de la prévôté et gruerie de Sivry-sur-Meuse : procès-verbal de la vente aux enchères d'une vigne, sise à la côte Saint-Michel, appartenant aux enfants mineurs de Nicolas Petit-Jean

et de Jeanne Masson, sa femme (13 novembre 1692).- 7 [p. 24]. XLVII, 44. Consultation sur la question « de savoir qui le Roy ou du chapitre..., seigneur haut justicier de Belleville, sera tenu de payer au lieutenant criminel et autres officiers du bailliage de Verdun les fraix de la levée d'un cadavre noyé dans la riviere navigable de Meuse coulant sur le ban et finage dudit belleville » (Metz, 24 août 1736).- 8 [P. 25]. Conclusion capitulaire portant provisions de l'office de notaire à Belleville en faveur de Jean Perin (15 juillet 1772) ; - [p. 29]. Pareilles provisions en pareille forme en faveur de Louis Dabit (7 mai 1763).- 9 [P. 31]. Pièces établissant la sujétion du village de Belleville au droit de mainmorte (1729).- 10 [p. 37]. Procès-verbal de bornage des finages de Verdun et de Belleville (4 mars 1732).- 11 [p. 41]. Requête d'André Meury, entrepreneur de bâtiments à Verdun, au chapitre, touchant les carrières de Belleville dont il est adjudicataire (16 juin 1780).- 12 [p. 45]. Attestation du chapitre portant que les dames de Saint-Maur et le curé de Saint-Médard ont autorisé l'érection d'une chapelle à Belleville pour les hommes dudit chapitre (1^{er} septembre 1230) ; copie du XVIII^e siècle.- 13 [p. 47]. « Notes de M. Georgia, ancien curé de Saint-Médard, sur la chapelle de Belleville » (XVIII^e siècle).- 14 [p. 55]. Acte de l'érection de la chapelle de Belleville en succursale (17 juillet 1513) ; copie du XVII^e siècle.- 15 [p. 59]. Requête des habitants de Belleville au prince François de Lorraine, évêque de Verdun, à l'effet d'obtenir un vicaire résident (1655) ; copie.- 16-19 [p. 63]. Motifs allégués par les dames de Saint-Maur pour se dispenser de contribuer à l'entretien du vicaire de Belleville (1678) ; autres pièces sur le même objet.- 20 [p. 81]. Extraits du procès-verbal de la visite de la chapelle de Belleville par l'évêque de Verdun (4 avril 1683).- 21 [p. 93]. Traité des habitants de Belleville avec le séminaire de Verdun pour la desserte de leur chapelle (6 novembre 1684).- 22-25 [p. 97]. Pièces concernant l'établissement d'un vicaire résidant à Belleville et l'union de la chapelle Saint-Michel au vicariat (1692-1693).- 26 [p. 125]. Signification de Thomas Georgias, curé de Saint-Médard aux dames de Saint-Maur, qui délivrent les revenus de la chapelle Saint-Michel au s^r Tournaux, soi-disant vicaire de Belleville, nommé sans en avoir prévenu ledit curé, et ce nonobstant le décret de M. de Béthume, en date du 10 janvier 1693, transcrit en tête de l'acte (14 février 1726).- 27 [p. 127]. « Extrait des registre des insinuations ecclésiastique du diocèse de Verdun » : collation à Charles-François Tallon du vicariat de Belleville, vacant par la nomination du s^r Rendeux à la cure de Saint-Maurice en Woëvre (Verdun, 20 avril 1733).- 28 [p. 131]. Quittances de Clause, vicaire perpétuel de Belleville, et de son successeur Rendeux, pour termes de leur pension payés par les dames de Saint-Maur (1715-1731).- 29 [p. 137]. Reçu d'une somme de 30 livres versée pour les besoins de l'église de Belleville aux desservant, maire et habitants du lieu par les dames de Saint-Maur (Verdun, 13 juin 1756).- 30 [p. 139]. « Copie de l'acte de bénédiction de l'église de Belleville, inséré dans les registres des bapthêmes » (16 août 1778).- 31 [p. 141]. « Mémoire à consulter pour Monsieur Herbillon, curé de Saint-Médard de Verdun, au sujet de la chapelle Saint-Michel » ; signé Langlois (Verdun, 12 novembre 1776).- 32 [p. 149]. Provisions, par Marguerite de Gironcourt, abbesse de Saint-Maur, de l'ermitage de Saint-Michel, vacant par le décès de Marcel Perin en faveur de Fiacre Buffereau, bourgeois de Verdun (22 février 1630).- 33 [p. 151]. Nomination par Gabrielle Milet, abbesse de Saint-Maur, de Jean-François Sallet, prêtre du diocèse de Verdun, licencié en Sorbonne, à la chapelle Saint-Michel vacant par décès de François Aubert (11 avril 1692).- 34 [p. 155]. Vente, sous le sceau de l'officialité de Verdun, par Nicole Queuriet, chapelain de saint-Michel en la côte, d'une vigne sise en ladite côte à Jacques Doncour, vigneron, demeurant à Verdun, rue Saint-Médard (23 novembre 1376) ; copie du XVII^e siècle.- 35 [p. 159]. Requête adressée au bailliage de Verdun par Michel de Hacquebec, chapelain de Saint-Michel, pour l'arpentage des vignes du clos Saint-Michel (12 mai 1651) ; copie du 18 novembre 1684.- 36 [p. 161]. *Factum pour S. Maur et le curé de S. Médard de Verdun, décimateurs du ban de Belleville, contre Nicolas Cloüet et consors, bourgeois de Verdun, propriétaires des vignes de la coste Saint-Michel, depuis les Croix jusqu'à la Bouliere* (s. l. n.d., 4 p. in-4^o) ; deux exemplaires.- 37 [p. 169]. *Factum pour les ablesses et religieuses de Saint-Maur de Verdun, demanderesses en exécution de l'arrest du 18 juillet 1664 et deffenderesses contre Nicolas cloüet ...*(s. l. n. d., 7 p. in-4^o).- 38 [p. 177]. *Factum pour Nicolas Cloüet...contre les ablesse, religieuses et couvent de S. Maur et M^e Etienne Blondel, vicaire perpétuel de la paroisse de S. Medard...*(s. l. n.,7 p. in-4^o).- 39 [p. 185]. Copie du factum ci-dessus, n^o36, collationnée sur l'imprimé le 8 mai 1753.- 40-47 [p. 193]. Arrêts du Parlement de Metz concernant les dîmes des vignes des ban de Belleville et côte Saint-Michel (1664-1666).- 48 [p. 215]. Plan de la côte Saint-Michel (XVII^e siècle).- 49 [p. 217]. « Plan de la chapelle St Michel et de ses appartements, fait en 1703 ». - 50 [p. 219]. LXXI, 57. Plan des bois de Belleville (1670).- 51 [p. 221]. « Plaidoyer pour Messieurs les officiers de l'hôtel de ville de Verdun contre Messieurs les doyen, chapitre et chanoines de l'église cathédrale de la même ville » (1753) ; - [p. 278]. « Mémoire pour les officiers de l'hôtel de ville...contre le chapitre... » (s. d.).- Plus les pièces suivantes, jointes au volume postérieurement à la reliure, et non indiquées à table

préliminaire : 52. Arrêt du Parlement de Metz prononcé entre l'abbaye de Saint-Airy et Nicolas Laffeur et Jean Martin, vigneron à Verdun (Toul, 19 juin 1658).- 53. Acensement par le chapitre à Nicolas Gobert, bourgeois de Verdun, d'une pièce de terre à la côte Saint-Michel (25 novembre 1778).- 54. déclaration de Nicole, duchesse de Lorraine, reçue par deux notaires au Châtelet, portant que, durant son séjour en France, elle n'a rien fait, écrit ou signé au préjudice des droits du duc son époux et des princes de son sang (Paris, 19 février 1657).- 55. Confirmation par le pape Jean XIX des biens de l'abbaye de Saint-Maur de Verdun (4 des nones de Décembre 1029) ; copie informée du XVIII^e siècle.- 56. Panegyrique de saint Sébastien prêché par dom Sébastien Demangeot, en 1821, dans l'église de Belleville, pour la fête patronale.- 57. Quittance d'une somme de 11 fr.8 gr. payée par Arnoul de Sampigny à Marguerite « la Toignete », abbesse de Saint-Maur (7 juin 1427) ; copie du XVIII^e siècle.- 58¹⁻². Deux lettres adressées à l'abbé Cloüet par Anatole Barthélemy, alors secrétaire général de la préfecture des Côtes-du-Nord (Châlons-sur-Marne, 16 juillet 1850 et s. d., mais dans la même quinzaine).- 59¹. « Lettre de l'abbaye de Saint-Maur de Verdun pour un cens sur une maison en Ozomont, où l'on trouve l'évaluation de diverses monnaies » (26 février 1348, n. st.).- 59². Note de l'abbé Cloüet ainsi conçue : il y a dans les registres de la ville un mémoire du s^r Georgia, maire, au sujet de la côte St-Michel. 10 mars 1765. »59³. « Matronae cujusdam erga S. Maurum pietas » : extrait, du t. V des *Annales Ordinis S. Benedicti*.- 59⁴. Extraits des registres de la paroisse Saint-Médard (1674-1690) 59⁵. extraits de pièces de 1326 et de 1349.- 59⁶. « Bulle pour la confrérie de St Hubert à Belleville » (Saint-Pierre de Rome, 5 avril 1684) ; copie par l'abbé Cloüet.- 59⁷. Extrait concernant Ide, abbesse de Saint-Maur en 1135.- 60. *Ville de Verdun. Règlement du pensionnat de dames laïques établi par le bureau de bienfaisance à la maison de charité de Saint-Maur* (Verdun. 1842, 8 p in-8°).- 61¹⁻². Deux exemplaires du factum indiqué ci-dessus, sous le n° 38.- 62. *Mémoire pour M^e Jean-François Patissier, curé, vicaire perpétuel de Ville-en-Val-Saint-Marie, ...contre Me Claude-Nicolas Grillot, prêtre, curé de Rabiémont, ...les dames abbesse, prieure et religieuses de S. Maur, ... (Nancy, 1759, 45 p. in-4°)*.- 63 *Factum pour les dames... de Saint-Maur et le sieur Jean-Baptiste Seigneur, prêtre, vicaire perpétuel de Mandre-aux-Quatre-Tours, Hamonville et Sambumont, ses annexe, appellans, contre les habitants et communauté des mêmes lieux, intimés* (s. l. n. d., 4 p. in-fol.).

11 F 59 [XXVI]. XXXVII, 40. Grosse du règlement de police champêtre, homologué au Parlement de Metz le 10 janvier 1729, dont un exemplaire imprimé est joint au volume 57, sous le n° 59.

11 F 60 [XXVII]. « Mainmorte ». Recueil de pièces désignées par les n^{os} 1 à 48 dans une table préliminaire rédigée par l'abbé Cloüet.- 1 [p. 1]. Echange de serves entre l'église de Verdun et celle de Montfaucon (XII^e siècle ?).- 2 [p. 3]. Lettres d'A., évêque élu de Verdun, notifiant la convention qu'il a passé avec C., abbé de Saint-Paul, pour le partage des enfants à naître du mariage d'Erembourg, fille de Baudouin de Villers, avec Leudon, serf de ladite abbaye (entre 1172-1178).- 3 [p. 5]. Accord passé sous le sceau de l'officialité de Verdun entre les pryncier et chapitre et Warnesson Chauvan, de Consenvoye, et Isabot, sa femme (Décollation de Saint-Jean-Baptiste, 29 août 1275).- 4 [p. 7]. LXXXVII, C 6. Mainlevée accordée au chapitre par l'évêque Liébaut de Cusance d'un gagange sis à Vadelaincourt, donné audit chapitre, à charge d'anniversaire, par « feu le doyen Wauteret, citain » de Verdun, homme de mainmorte de l'évêque (4 mars 1403, n. st.).- 5 [p. 9]. Pardon accordé par Jeanne de Failly, abbesse, et les religieuses de Saint-Maur à Jennin, fils de Jean Morel, d'Erize-la-Petite, qui avait pris la tonsure à Metz sans leur permission (Verdun, 29 août 1471).- 6 [p. 11]. LXVII, 28. Extrait d'un répertoire des conclusions du chapitre, en ce qui concerne les corvées (3 septembre 1682).- 7-11. XLIV, 5. Lettres [p. 15] de Jean, roi de Bohême, comte de Luxembourg (1^{er} avril 1322), [p. 19] de Wenceslas, duc de Luxembourg (9 janvier 1348, n. st.), [p. 23]. d'Edouard, comte de bar (dimanche avant l'Ascension, 16 mai 1322), [p. 27] de Béatrix, reine de Bohême, comtesse de Luxembourg (22 janvier 1358, n. st.), et [p. 35] de l'empereur Charles IV (Luxembourg, jeudi [*sic*] 10 mars 1349, n. st.), reconnaissant le droit de mainmorte du chapitre ; copies du 16 avril 1607.- 12 [p. 39]. VI, 8. Lettres exécutoires de Conon, archevêque de Trèves, reproduisant les lettres de Charles IV (Metz, 26 décembre 1357) confirmant les droits de mainmorte du chapitre (Ehrenbreistein, 19 juillet 1370) ; copie du 13 août 1722.- 13 [p. 51] XLIX, 44. Acte de publication à Etain, Mangiennes, Damvillers, Marville et Dun d'un statut du chapitre, en date du 26 mars précédent, interdisant à ses sujets l'aliénation de leurs biens (18-19 octobre 1403) ; copie du 13 avril 1646.- 14 [p. 71]. XLIV, 24. Autre copie, datée de même, du même acte en ce qui

concerne seulement la publication à Etain (18 octobre 1403).- 15 [p. 79]. Acte délivré par le tabellionage d'Etain de la déclaration d'Alizon, fille de Jean Collart, de Charbogne, aux comtés de Rethel et diocèse de Reims, portant qu'en vue de son mariage avec François, fils de Jacquemin Lacorne, de Butgnéville, sujet du chapitre, elle s'est donnée à l'église de Verdun (Saint-Hilaire, 1^{er} juin 1501).- 16 [p. 81]. Autorisation donnée par le chapitre à Alard, fils de feu Pasquin Louis, de Charny, d'épouser Anne, fille de Henri du parc, et de sa femme Humblette, bourgeois de Verdun, à condition que lesdits époux se fixent à Charny (24 février 1575).- 17 [p. 83]. Décision du chapitre accordant à Berthelemette, veuve de Didier Le Clerc, de Belleville, la succession de son fils Henri, en raison des grands frais qui lui ont occasionnés la dernière maladie et les funérailles de ce dernier (23 décembre 1591).- 18 [p. 85]. Décret du cardinal de Vaudémont accordant à Ligier Ferri, manouvrier, natif de Récourt en la prévôté de Tilly, fixé à Saint-Mihiel, remise de la moitié de sa forfuyance (Verdun, 2 mai 1586).- 19 [p. 87]. XLIV, 64. Ordonnance du chapitre interdisant à tous sujets de l'église d'aliéner ou engager leurs biens immeubles sans permission, et déclarant les biens mainmortables francs de toutes hypothèques, le cas de mainmorte échéant (7 mars 1646) ; avec la publication de ladite ordonnance dans les villages de la prévôté de Merles (21 mars-1^{er} avril 1648).- 20 [p. 91]. XLIV, 64. Autre expédition de la même ordonnance.- 21 [p. 95]. XLIV, 64. Conclusion capitulaire portant dérogation temporaire à ladite ordonnance en faveur des personnes dont les maisons ont été incendiées du fait des gens de guerre, et notamment des troupes ennemies conduites par le comte de Mansfeld (9 avril 1648).- 22 [p. 99]. LXXXIII, 30 et A 19 ; XCIII, A 10 ; LXVII, 20 ; XCIII, 20. Règlement capitulaire sur le droit de mainmorte (5 décembre 1714) ; placard imprimé : cinq exemplaires.- 23 [p. 109]. XCIII, A 10, 20, 21 ; LXXXIII, 33 ; CV, 32. XCVIII, 31 ; Autre ordonnance sur le même sujet (15 septembre 1723) ; placard imprimé : sept exemplaires.- 24 [p. 123]. Requête adressée au Parlement de Metz par les habitants de Lempire, Lemmes, Sivry-la-Perche, Jouy, Morgemoulin et Foameix contre le chapitre (1^{er} juillet 1723).- 25 [p. 127]. Requête adressée à la même Cour par Claude Person, laboureur à Lemmes, contre le chapitre.- 26 [p. 131]. Arrêt d'appointement du Parlement de Metz prononcé entre le chapitre, d'une part ; Pierre, avocat à Etain, et Jean Duvoye, demeurant audit lieu, d'autre part (10 septembre 1728).- 27 [p. 135]. *Mémoire pour les doyen, chanoines et chapitre de l'église cathédrale de Verdun, apellans, contre Anne Guillaume, veuve de Vincent Thomas, Barbe Hazard, veuve de Jacques Guillaume, et Pierre Adam, intimez* (Metz, s. d., 28 p. in-fol.).- 28 [p. 163]. *Mémoire signifié pour les doyen, chanoines et chapitre de l'église cathédrale de Verdun contre les habitans et communauté de Consenvoye* (Paris, 1737, 40 p. in-fol.).- 29 [p. 203]. « Fragments d'un mémoire ou le chapitre établit contre les habitans de Sivry-sur-Meuse et Setrouville qu'ils ne sont qu'usagers dans ses bois... » ; de la main de l'abbé Cloüet.- 30 [p. 207]. Autorisation du chapitre à M. Mathelin de liquider la succession et mainmorte de François Le Tailleur.- 31 [p. 209]. Contrat de la mainmorte de Jean Pierre, de Consenvoye, au profit de Sébastien Pierre, de Béthincourt (Consenvoye, 29 septembre 1738).- 32 [p. 213]. « Mémoire pour Messieurs du chapitre de Verdun, sur lequel on demande avis » à propos du droit de mainmorte à Vaux (XVIII^e siècle).- 33 [p. 217]. Monitoire de l'official contre ceux qui se sont mis en possession des biens de feu Jacques Nicolas et Catherine Simon, sa femme (Verdun, 19 décembre 1733) ; placard imprimé.- 34 [p. 219]. « Mémoire au Conseil au sujet de la succession du s^r Hazard, curé de Rouvray » en Lorraine, fils d'un particulier de Sivry-la-Perche, village mainmortable du chapitre (1741).- 35 [p. 231]. Consultation touchant le droit de mainmorte (8 juillet 1741).- 36 [p. 233]. Pièces concernant Pierre Trousselard, forfuyant de Flabas (1741).- 37 [p. 239]. Décret du chapitre accordant un délai de six ans à François Mangin et Pierre Blanzée, marchands, bourgeois de Verdun, pour vendre à des mainmortables un héritage, sis à Crépion, dont ils ont été sommés de déguerpir (1741).- 38 [p. 245]. Autorisation accordée par le chapitre à Nicolas Lolot, de Wavrille, de posséder pendant six ans ses biens de Crépion sans être tenus d'y résider (3 juin 1741.- 39 [p. 251]. Décret du chapitre accordant un délai de six ans à Françoise Jodin, veuve de François Vautrin, demeurant à Samogneux, pour vendre à des mainmortables ses biens de Crépion (2 avril 1742).- 40-41 [p. 253]. XXXVII, 57. Règlement capitulaire au sujet des étrangers venant s'établir dans les terres du chapitre (15 novembre 1760) et publication dudit règlement à Sivry-la-Perche (30 novembre 1760).- 42 [p. 269]. Décret du chapitre abandonnant à Jean-Blaise, de Lempire, la succession de son neveu Jean-Claude Blaise, moyennant 150 l. et quinze chênes (23 août 1760).- 43 [p. 263]. Drécret du chapitre accordant à Didier Latarche, de Lempire la succession de sa belle-sœur Barbe Person, moyennant 120 l (23 avril 1766).- 44 [p. 265]. Acte notarié passé en conséquence du décret qui précède (28 avril 1766).- 45 [p. 269]. Analyse d'un mémoire présenté par le s^r Demenier contre le droit de mainmorte (XVII^e siècle).- 46 [p. 273]. Arrêt du Conseil privé déboutant Jacques Lefèvre mainmortable de Sivry-la-Perche (1^{er} avril 1765) ; incomplet.- 47 [P. 293]. Requête dudit Lefèvre au Garde des sceaux tendant à ce que le

chapitre soit contraint de lui servir une pension à Sèvres, ou il s'est retiré ; répliques du chapitre (1787).- 48 [p. 297]. XXXVII, 36. Dossier, communiqué au chapitre de Verdun par celui de Toul, concernant la tentative de Jacques-Christophe de Boucault à l'effet de faire ériger un fief à Troussey ; factum et arrêts imprimés (1684).- Plus les pièces suivantes, jointes au volume postérieurement à la reliure, et non indiquées à la table préliminaire : 49. Lettre de M. Grinsard à M. Talon, ancien conseiller de l'hôtel de ville de Verdun, au sujet du litige entre le chapitre et la communauté de Consenvoye (Consenvoye, 19 décembre 1730).- 50. *Mémoire des raisons des curez et autres ecclésiastiques du doyen d'Espinal, intervenants en la cause d'entre les fermiers du domaine d'Arches, demandeurs et appellants, contre les héritiers de M^e Nicolas Girard, curé d'Archettes, deffendeurs et intimez, au sujet du droit de mainmorte* (Epinal, s. d., p. 8 p.in-4°).- 51. Consultation signée Maimbourg (24 février 1596).- 52. Privilège de l'empereur Charles IV en faveur de l'église de Verdun (Metz, 26 décembre 1357) : copie du XVIII^e siècle d'après Bertholet.- 53. *Precis du procez pour les doyen, chanoines et chapitre de l'église cathédrale de Verdun, appellans, contre les maire, syndic, habitans et communauté de Sivry-sur-Meuse, intimez* (Metz, s. d., 4 p.in-fol.).- 54. *Mémoire pour les doyen, chanoines et chapitre de l'église cathédrale de Verdun apellans et demandeurs, contre M^e Didier La Grelette prêtre, vicaire d'Esne, et le s^r Christophe La Grelette, chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louis, major du régiment d'Esterhaly (sic) Hussards, intimés et deffendeurs* (Metz, 1741, 41 p. in-fol.).- 55¹⁻⁶. Notes de l'abbé Cloüet ; l'une est écrite sur le billet mortuaire du chevalier Edouard de Saint-Vincent, décédé à Verdun le 11 novembre 1839.

11 F 61 [XXX]. « Affranchissement. » Recueil de pièces désignées par les n°1-35 dans une table préliminaire rédigée par l'abbé Cloüet.

1 [p. 1]. Extraits du pied-terrier général de l'évêché, en ce qui concerne les affranchissements de Vaudoncourt (prévôté de Mangiennes), Fresnes, Suzémont, Aulnois (prévôté de Fresnes), Tilly, Bouquemont, Villers, Récourt (prévôté de Tilly), Charny, Villers (prévôté de Charny) (12 décembre 1774).

2 [p.9]. X 34. Autre extrait du même document en ce qui concerne les bois et la gruerie dans les villages de l'évêché, avec mention des chartes de Tilly, Villers, Loison, Eix, Moulainville, Mouilly (24 décembre 1733).

3 [p. 25] Extrait du pied-terrier de la prévôté de Fresnes fait en 1630, en ce qui concerne. Pintheville et Riaville, affranchis en 1452 (21 novembre 1775).

4 [p. 35]. Extrait du pied-terrier de Mangiennes, en ce qui concerne Mangiennes, Villers, Azannes, Duzey, Delut, Chaumont (XVIII^e siècle).

5 [p. 37]. Renseignements sur l' « établissement du terrage » dans les villages de l'évêché, de 1257 à 1494 (XVII^e siècle).

6-29. Charles d'affanchissement accordées à divers villages, savoir : 6 [p. 41]. Villers-lès-Mangiennes, par Jean, évêché élu de Verdun (juillet 1248) ; copie du XVI^e siècle provenant des archives de l'abbaye de Saint-Paul.

7 [p. 43]. Azannes, Soumazannes et Thil, par l'évêque Robert de Milan (lundi après la Saint-Jean-Baptiste, 1^{er} juillet 1269) ; copie informe du XVI^e siècle. Bonvalot (*le Tiers-Etat d'après la charte de Beaumont*, 223, n^{os} 285 à 287) attribue à cette pièce la date du « jeudi après la Saint-Jean-Baptiste, au mois de juin »

8-9 [p. 61]. Avillers, par Médard Denisot, commandeur de Marbotte, s^r de Doncourt-aux-Templiers (1512) ; -[p. 62]. Tilly, par l'évêque Robert (mars 1263, a. st.) ; cf. Bonvalot. 221, n^s 278-281, et app. ;. 58-60 ; - analyses suivies [p. 64] de celle d'une pièce de mars 1471(a. st.) concernant des actes de bestialité commis à Avillers ; le tout tiré de l'inventaire de Dufourny, vraisemblablement (cf. ci-après, n° 17) par Holandre, bibliothécaire de la ville de Metz.

10 [p. 65]. CVIII, 4. Harville, Pareid Moulotte, Warville et Thiméville, par Edouard, comte de Bar, et le chapitre (lundi après la Saint-Martin d'hiver, 14 novembre 1317) ; copie du 9 mai 1405 – Cf. Bonvalot, p. 164, n^{os} 60-65.

11 [p. 67]. Champ et Neuville, par Marguerite de Sorcy, abbesse de Saint-Maur (févier 1318, n. st.) ; copie du 17 septembre 1641.- Cf. Bonvalot, p. 234, n^{os} 341-342, et app.p. 81-82.

12 [p. 71]. Vaudoncourt, par l'évêque Henri d'Apremont et Erard de Bar (mardi après la Saint-Georges, 24 avril 1319) ; copie du XVII^e siècle.

13 [p. 79]. Fresnes, Suzémont et Aulnois, par le même (1320) ; copie inachevée du XIX^e siècle ; le texte complet de cette charte, datée du mardi après la Toussaint, 4 novembre 1320 (cf. Bonvalot, p. 223, n^{os} 293-295), est reproduit dans la charte de 1546 indiquée ci-après, n^o24.

14 [p. 83]. Bonzée, Mont, Floncourt et Ménil, par le même (jeudi après la Saint-Nicolas d'hiver, « on moys de novembre »1322) ; copie du 19 janvier 1541, n. st.- Bonvalot, p. 233, n^{os} 296-299, date cette charte, comme la précédente, du mardi après la Toussaint 1320.

15 [p. 85]. Fleury, par le même, Gobert, s' d'Apremont, Colin « et Thiewains » et Jean de Fleury (mardi après l'Ascension, 2 juin 1321) ; copie du 22 juillet 1634, d'après une autre copie du 20 décembre 1390.- Cf. Bonvalot, p. 223, n^o301.

16 [p. 89]. Hennemont, par l'évêque Louis de Haraucourt (28 novembre 1451) ; copie du temps.

17 [P. 93]. Vigneulles-lès-Hattonchâtel, par l'évêque Guillaume de Haraucourt (Hattonchâtel, 6 avril 1489) ; analyse tirée de l'inventaire du Dufourny par Holandre, le 24 octobre 1838.- Cf. Bonvalot, p. 224.n^o317.

18 [P. 97]. Nixéville, Béthelainville, Blercourt, Dombasle et Rampont, par le même (28 juillet 1490) ; copie du 28 février 1505, n. st.

19 [p. 101]. Bréhéville, par le chapitre (3 avril 1508) ; copie de la main de l'abbé Cloüet, d'après une copie du 2 juin 1594.

20 [p. 109]. CII, 7. Warcq, Boinville et Surville, par le chapitre (4 mai 1514) ; copie du 10 février 1624.

21 [p. 141]. Génicourt, par l'évêque Louis de Lorraine (18 décembre 1520) ; copie certifiée du XVII^e siècle, en fort mauvais état.

22 [p. 151]. XCVIII, 11. Muzeray, par le chapitre (22 mai 1531) ; copie du XVIII^e siècle.

23 [p. 155]. Bonzée, Mont et Ménil, par le chapitre (4 mai 1545) ; deux copies, la première du 23 novembre 1750, la seconde [p. 171] du XVII^e siècle, portant la cote CVI, 5.

24 [p. 179]. CVI, 6. Bonzée, Mont, Floncourt et Ménil, par Jean de Lorraine, administrateur perpétuel des évêchés de Metz et Verdun (Nancy, 9 décembre 1546) ; copie du XVII^e siècle.- Cf. Bonvalot, p. 223, n^{os} 293-295.

25 [p. 191]. Maucourt et Mogéville, par l'évêque Nicolas Psaume (Verdun, 30 avril 1568) ; copie du temps.

26 [p. 197]. Maucourt et Mogéville, par l'évêque Nicolas Bousmard (Verdun, 19 juillet 1580) ; copie du 15 mai 1713.

27 [p. 205]. LXVI, 39. Sivry-sur-Meuse et Soutreville, par le chapitre (31 mai 1578).- LXVI, 40. Sivry-Sur-Meuse et Soutreville ; copie de la pièce précédente, du 7 juin 1695.

28 [p. 219]. LXIX, A 10. Fontaines, par le chapitre (2 juin 1666) ; copie du 19 juin 1671.

29 [p. 235-238]. Fromezay, par le chapitre (17 janvier 1717) ; copie du 27 juillet 1735.

30 [p. 231]. Proposition de la communauté de Crépion au chapitre, à l'effet d'être affranchie de la servitude de mainmorte (7 juillet 1748).- 31 [p. 233]. Arrêt du Conseil portant défense d'exiger plus de quinze sols pour droit de bourgeoissie dans les villages de la généralité de Metz (Saint-Germain-en-Laye, 8 avril 1680).- 32 [p. 239]. Note de la main de l'abbé Cloüet sur un « tumulus au village d'Herméville fouillé en 1828 ».- 33-34. Extrait des registres de la Chambre des comptes de Bar sur [p. 241] la prévôté de Lachaussée, [p. 243] la sénéchaussée de la Mothe et [p. 244] la châteltenie de Bourmont ; de la main de l'abbé Cloüet.- 35 [p. 245]. Extrait des *Affiches, annonces et avis divers pour les Trois-Evêché et la Lorraine*, du jeudi 28 mai 1778, concernant la vente du fief de Marinbois et de la seigneurie vouée de Dampvitoux ; de la main de l'abbé Cloüet.- Plus les pièces suivantes, jointes au volume postérieurement à la reliure, et non indiquées à la table préliminaire : 36¹⁻⁶. Coupure du journal *le Glaneur* (1848), imprimé à Stenay, touchant la charte de Beaufort.- 37¹. Charte octroyée aux habitants de Parois par Louis, abbé de Saint-Vanne, et par Etienne, seigneur de Belrain, et son fils Garnier (lendemain de la Sainte-Potentienne, 20 mai 1223), et confirmée par le duc Robert (Bar-le-Duc, 19 mai 1398) ; copie de la main de l'abbé Cloüet.- 38. Charte octroyée à la ville de Marville par Henri, comte de Bar (mardi après Noël, 30 décembre 1337) ; analyse tirée de l'inventaire des titres de la Chambre royale de Metz conservé aux Archives de la Moselle.- 39. Affranchissement accordé aux habitants de Barbonville et Sainte-Marie par l'abbaye de Moyenmoutier (1^{er} avril 1520) ; copie collationnée du XVI^e siècle.- 40. Affranchissement accordé aux habitants de Bassompierre par Christophe, seigneur du lieu (4 décembre 1522) ; ratification par le duc Antoine (Nancy, 17 avril 1527) ; copie du XVIII^e siècle.- 41. Charte octroyée à la ville neuve de Beaumont par le cardinal Guillaume, archevêque de Reims (1182) ; copie informe de 1778.

11 F 62 [XXVII]. « Police » Recueil de pièces relatives à la police et aux inhumations, et désignées par les n^{os} 1-40 dans une table préliminaire par l'abbé Cloüet.- 1 [p. 1]. Mandement d'A., archevêque de Trèves, légat du Saint-Siège, ordonnant que soit annoncée l'excommunication d'Haimon de Dombras et de ses complices, coupables d'avoir pillé les biens de l'abbaye de Saint-Paul à Villers-lès-Mangiennes (s. d.) ; A. ne peut être identifié qu'avec Albéron de Montreuil (1131-1152) ou Arnold (1169-1183).- 2 [p. 3]. « Escriptions et additions pour mess^{rs} les venerables doyen et chappitre de l'église cathedrale Nostre Dame de Verdun, deffendeurs, ou noms qu'ilz procedent, contre mess^{rs} les contes de Blamont, seigneurs de Nourroy le Sec, en la qualité qu'ilz procedent, demandeurs », au sujet d'un nommé Didier Sicquedon, de Mayence, sa femme, et de Catherine leur fille, demeurant à Eton, forfuyants de Gincrey, inculpés de sortilèges et maléfices (s. d.).- 3-4 [p. 93]. Pièces sur la même affaire (1491).- 5 [p. 99]. Fragment d'une procédure engagée devant Simon du Buisson, évêque de Baniyas, suffragant de Verdun ; Gérard Gentil, dominicain, inquisiteur de la foi, et Jean Parandel, procureur fiscal de la cour de Verdun, contre Jeannette, veuve de Colin Formet, d'Eton, inculpée de maléfice et d'hérésie (entre 1456 et 1473).- 6. Notes de l'abbé Cloüet tirées des comptes de prévôtés ducales conservés aux Archives de la Meuse, et concernant des amendes infligées [p. 101] pour propos injurieux et diffamatoires (1404-1407), [p. 103] pour jurons et blasphèmes (1427-1429), et l'exposition du corps d'une femme de Vadonville qui s'était pendue (1549).- 7 [p. 107]. Dépositions recueillies par Didier Lavignon, prévôt de Merles, sur les faits de sorcellerie imputés à Jeannette la Pintante (?) (18-20 décembre 1596).- 8 [p. 111]. Ordonnance de l'évêque Nicolas Psaume contre « les blasphémateurs, ceulx qui les jours de dimanche et feste n'assistent au service divin, et esd. jours et autress hantent les tavernes, vaquent a jeux dissolus et autres occupations terriennes, et contre les usuriers » (Verdun, 16 mars 1574.- 9 [p. 119]. XXXVII, 10. Ordonnance du chapitre contre la fréquentation des tavernes les dimanches et jours de fête (7 octobre 1580) ; placard imprimé.- 10 [p. 121]. Ordonnance des archiducs sur l'observation du dimanche (Bruxelles, 20 septembre 1607) ; copie du temps.- 10 [p. 125]. XXXVII, 24. Ordonnance du prévôt de Sivry-sur-Meuse prescrivant la publication des défenses visant la fréquentation des tavernes (23 septembre 1626).- 12 [p. 129]. Mandement de François Bailliot, vicaire général de l'évêché de Verdun, le siège vacant, prescrivant la publication des défenses visant les œuvres serviles (17 octobre 1661).- 13 [p. 131]. Ordonnance du Parlement de Metz presscrivant la publication une fois l'an, aux prônes paroissiaux, de l'ordonnance d'Henri II contre les femmes, ayant leur grossesse, dont les enfants meurent sans baptême (7 février 1688), - 14 [p. 133]. Requête des curés de Verdun au Chancelier tendant à ce que les filles débauchées soient expulsées de la ville (XVIII^e siècle).- 15 [p. 137]. Ordonnance de la chambre de police de Verdun sur l'exercice des professions de revendeur et de coquetier (23 juillet 1698) ; placard imprimé.- 16 [p. 139]. Règlement de police sur la propreté des rues et la salubrité (Verdun, 7 avril 1728).- 17 [p. 141]. *Arrest de la Cour de Parlement, du premier avril mil sept cent trente quatre, portant homologation du procez verbal et ordonnance de la police générale de Verdun, du cinquième février de ladite année* (Verdun, 1734, 38 p. in-4°).- 18 [P. 159]. Ordonnance du lieutenant général de police de Verdun portant taxation des frais de vidange des latrines (5 août 1734) ; placard imprimé.- 19 [p. 161]. Ordonnance du même sur l'alignement des rues (22 septembre 1738) ; placard imprimé.- 20 [p. 163]. Ordonnance de l'intendant de Metz, sur requête de Claude François Barthélemy, tanneur, sur les frais du pavage des rues de Verdun (13 juillet 1742).- 21 [p. 167]. Consultation sur une sentence de police entre le chapitre et l'hôtel de ville au sujet d'une réparation de pavé et des foires qui se tiennent devant la cathédrale (Metz, 6 juin 1745).- 22 [p. 169]. *Avertissement au public sur la manière prescrite au garde du guet pour désigner par le bэфroy les quartiers ou il pourra arriver incendie* (18 novembre 1747) ; placard imprimé.- 23 [p. 171]. Ordonnance de police sur la vente des blés (2 juillet 1749) ; placard imprimé.- 24 [p. 173]. Ordonnance de police sur l'établissement des étrangers à Verdun (12 janvier 1768) ; placard imprimé : deux exemplaires.- 25 [p. 177]. « Audiance de police generale, du mardy 12 janvier 1768 »- 26 [p. 181]. *Edit du Roi portant reunion au corps municipal de Verdun de l'office de lieutenant de police de cette ville, donné à Versailles au mois de decembre 1780...* Metz, s. d., 6 pin-4°) ; deux exemplaires.- 27 [p.199]. Ordonnance du corps municipal de Verdun prescrivant l'établissement, dans les deux mois, de latrines dans les maisons qui en sont dépourvues (14 mars 1782) ; placard imprimé.- 28 [p. 201]. Autre sur le glanage (17 juin 1784) ; placard imprimé.- 29 [p. 203]. Autre sur la vente des grains et légumes mis en la halle dite la Grande (22 octobre 1784) ; placard imprimé.- 30 [p. 205]. Autre sur la police des moulins (5 janvier 1785) ; placard imprimé.- 31 [p. 207]. Autre sur l'encavement et la conduite des vins (4 mai 1785) ; plaquette de 8 p. in-4°.- 32 [P. 215]. Proclamation du corps municipal de Verdun autorisant, par dérogation à l'article 49 du règlement du 1^{er} avril 1734, les traiteurs, rôtisseurs, pâtisseries, cabaretiers et aubergistes à se trouver aux marchés dès huit heures en été, neuf heures en hiver (16 décembre 1790) ; placard imprimé.- 33 [p. 217].

Ordonnance du Parlement de Metz prescrivant la translation du corps d'Anne Gravelotte, veuve de Jean Poinson, maire d'Ancy-sur-Moselle (7 décembre 1782) ; placard imprimé.- 34 [p. 219]. V 72. *Arrêt de la Cour de Parlement portant nouveau règlement sur la manière d'ensevelir les morts et sur le temps de leur enterrement* (Metz, 3 décembre 1754) ; placard imprimé : deux exemplaires.- 35 [p. 223]. « Extrait de la déclaration du Roi concernant les inhumations, donnée à Versailles le 10 mars 1776 » ; pièces y relatives (1776).- 36 [p. 235]. XLIX, 62. Pièces concernant l'autorisation accordée au chapitre d'inhumer dans le cloître et le préau de la cathédrale (1777).- 37 [p. 247]. XLIX, 62. *Arrêt de la cour de Parlement portant règlement pour les inhumations* (Metz, 14 juin 1777) ; placard imprimé.- 38 [p. 249]. Arrêt du Parlement de Metz autorisant l'inhumation des religieux de Saint-Airy dans le cloître de l'abbaye (20 juin 1778).- 39 [p. 265] *Mémoire sur la nécessité de transférer les cimetières hors des villes, et particulièrement hors de la ville de Verdun, par M. Madin,...* (Verdun, s. d., 14 p. in-8°).- 40. Billets mortuaires : [p. 281] de Marie Garaudel, veuve de Nicolas Desandrouins de Ville (1698) ; - [p. 283] de Louis Cloïet, ancien négociant (1808) ; - [p. 285] de Jean-Baptiste-Félix Narat, chanoine honoraire, décédé le 16 septembre 1841 ; - [p. 287] de Jean-François Dauphin, ancien avocat au Parlement de Metz, décédé à Verdun le 27 septembre 1841 ; - [p. 289] d'Etienne Tristant, chanoine à la cathédrale, décédé le 11 mai 1842 ; - [p. 291] de Friacre Devivier, avocat et ancien notaire, décédé le 12 mars 1842 ; - [p. 295] de la fille aînée de M. Barthe-Briard, « décédée dame de la Congrégation » (1842).- Plus les pièces ci-après, jointes ⁴⁴au volume postérieurement à la reliure, et non indiquées à la table préliminaires : 41. Double du n° 30, ci-dessus.- 42.Extrait des registres de la paroisse de Saint-Mihiel sépulture de Nicolas Vallon, de Monthairon-le-Grand (21 mai 1683).- 43. Lettre du vicaire général Bailliot au curé de Billy, qu'il invite à dénoncer publiquement l'inconduite d'une de ses paroissiennes (Mangiennes, 5 juillet 1661).- 44. Lettre du « capitaine La Brande » signalant la présence à Nettancourt d'une bande de « gibesiens » (XVI^e siècle – 45. Projet de règlement (?) sur « les littres ou couronnes funèbres autour des églises de Dombale et de Bioncourt » (XIII^e siècle).- 46. Acte du consentement donné par Noël Pathin, de Chaumont-devant-Damvillers, au mariage de Catherine Lallemand, sa petite-fille, avec Louis Calmé, de Metz (1727).- 47. Fragment concernant « la distribution de la somme de 8, 700 fr provenant de la vente des immeubles de feu noble Christophe Labriet », d'Ancy-sur Moselle (1638).

11 F 63 [XXXVI]. Dossiers numérotés I-III.

I. Mesures.- 1. Extrait du *traité des droits de justice* de Bacquet touchant la fixation des mesures (XVIII^e siècle).- 2. « Notice sur les mesures en usage sous l'empire de la coutume de Saint-Croix » ; nomenclature de mesures donnée « en suite de l'article 59 de l'arche et loi de Belmont » (XVIII^e siècle).- 3. « Mesures usitées dans les Trois-Evêchés » (XVIII^e siècle).- 4. Note sur les différentes mesures usitées à Verdun, pour les grains, par la ville, l'évêché, le chapitre et Saint-Vanne (XVIII^e siècle).- 5. Certificat des prieur et procureur de l'abbaye de Saint-Vanne, touchant la valeur du « reid de bled » (24 mars 1698).- 6. « Table de la taxe des grains suivant les différentes mesures usitées à Verdun » (XVIII^e siècle).

II. *Mémoire pour M^e Charles Hallot, avocat en Parlement, exerçant au bailliage et siège présidial de Verdun, prenant le fait et cause de Barthélemy Le Camut, son fermier à Wameaux, ...contre des doyen... et chapitre... de Verdun... prenant le fait et cause... de Didier Gérardin, maire de Belleville en l'année 1748, intimez* (Metz, s. d., 43 p. in-fol) ; contre le droit exercé par le chapitre d'avoir des mesures particulières ; avec la copie d'un arrêt du Parlement de Metz du 2 avril 1753.

III. Prix des objets.- 1. Sommes sur « Richard Gringoir doit à Jennesson Burluraux » (1602).- 2. XXIV, 14. « Mémoire des frais faits par le sousigné en un voyage de Paris pour les affaires du clergé de Verdun » ; signé M. d'Auzecourt, ch. rég. (1653) ; itinéraire : Clermont, Sainte-Menehould, Saint-Julien [-de Courtisols], Vertus, Etoges, Montmirail, Viels-Maisons, la Ferté-sous-Jouarre, Meaux, Lagny, Gournay, retour de Paris à Meaux par Claye.- 3. « Parties de M. l'Escolatre et le s^r Pierre, procureur de l'église, du 27^e juillet 1650 », pour un voyage à Paris ; itinéraire : Triaucourt, « Pierrepont¹ », Châlons, Bierges, Etoges, Montmirail, Bussières, Saint-Jean-[les-Deux-Jumeaux], Meaux, Claye ; retour de Châlons à Verdun par Sainte-Menehould et Clermont.- 4. « Déclaration du greffier de l'hôtel de ville touchant le prix des bleds » (10 décembre 1690).- 5. Quittance d'une somme de 600l. payée au s^r Sanson par le trésorier du chapitre « pour la rente de quinze mil livres » (1695).- 6. Constitution d'une rente de 80 fr.au profit de Sébastien Girardin, bourgeois de Verdun, par Jacques de Doncourt, s^r de Thillombois,

⁴⁴ XII^e et XV^e-XIX^e S. Volume cartonné ; pièces paginées 1-298 ; plus celles indiquées ci-dessus par les n^{os} 14-47.

moyennant 1, 000fr. (Verdun, 24 mars 1625).- 7. LXXVII, 9. Acte par lequel le chanoine Jean Froumentey consent au rachat d'une rente de 32 fr. barrois et demi constituée à son profit par le chapitre à l'occasion d'un prêt de 650 fr qu'il avait fait pour la rançon des habitants de Peuvillers et d'Ecurey (15 septembre 1475).

III. 1¹⁻³. *De la valeur de l'argent à différentes époques* : tract de 2 pages in-8°. Trois exemplaires.- 2¹⁻¹². Notes de l'abbé Cloüet sur les mesures et les prix.

11 F 64 [XXXVIII]. « Dettes, revenus ». Recueil de pièces numérotées 1-41 dans une table préliminaire rédigée par l'abbé Cloüet.- 1 [p. 1]. XLIX, 7. Commission du chapitre aux chanoines François de Billy l'aîné, Jean de Romagne et Renaud Paixel pour le recouvrement des deniers provenant des amendes et mainmortes et le paiement des dettes de l'église (9 décembre 1411) ; copie du temps.- 2 [p. 17 ; pièce non fixée au volume]. LI, 4. Obligation de 3,000 fr Barrois souscrite par le chapitre au profit du chanoine Firmin Fouillet, avec garantie sur les ⁴⁵terres d'Auzécourt (3 février 1581) ; au dos est la mention : « Rendues à l'église pour la fondation de son anniversaire et revestir les pauvres ».- 3 [p. 17 bis]. Monitoire et signification d'une bulle du pape Urbain VIII (Saint-Pierre de Rome, 7 des ides de février 1637) contre ceux qui pillent les biens du chapitre (Verdun, 23 avril 1638).- 4-7 [p. 21]. Pièces concernant le prêt de 30, 000 l fait au chanoine Richard Dognon, soi-disant procureur du chapitre, par le s^r Japin, de Paris (1637).- 8 [p. 41]. Arrêt du Parlement de Metz touchant les emprunts du chapitre de Verdun (Toul, 17 janvier 1641) : copie du 8 décembre 1644.- 9 [p. 43]. Certificat de la justice royale de Verdun touchant la nécessité d'emprunter ou se trouve le chapitre (22 avril 1641).- 10 [p. 45]. XLIX, 13. Extrait des conclusions du chapitre touchant le « pitoïable estat » de ses finances (1641).- 11 [p. 49]. LXV, p 4. Factum pour le chapitre contre Jean Le Marré, chapelain de Sainte-Walburge ; plaquette imprimée (s. l. d., 7 p. in-4°).- 12 [p. 57]. Arrêt du Parlement de Metz prononcé entre le chapitre et Jean Darmois, bourgeois de Verdun (Toul, 5 juillet 1653).- 13 [p. 59]. Requête du chapitre au Roi en vue du règlement de ses dettes (XVII^e siècle) ; projet.- 14 [p. 61]. Renvoi de ladite requête au s^r Merault, conseiller au Parlement de Metz (s. d.) ; copie.- 15 [p. 63]. « Advertissement » pour le chapitre contre les héritiers Japin (29 décembre 1665).- 16 [p. 99]. Réponse de Pierre Habram, « expéditeur apostolique », au chapitre touchant les demandes qu'il a faites en cour de Rome en vue de s'acquitter de ses dettes (Rome, 16 décembre 1655).- 17-23 [p. 103]. Pièces concernant l'emprunt Japin (1667-1673).- 24 [p. 153]. « Extraict des comptes de la recette de l'église cathedrale de Verdun des années 1676 jusqu'à l'an 1685 inclusivement » 20 février 1688).- 25.31 [p. 157]. Pièces concernant la mise en ferme générale des revenus du chapitre (1688).- 32 [p. 203]. Mémoire sur les adjudications et revenus du chapitre (1751).- 33 [p. 205]. XLII, 19. Sentence des requêtes du Palais autorisant l'usage des « remonts » ou surenchères dans les « outrées » de dîmes appartenant au chapitre de Verdun (Metz, 19 août 1688).- 34 [p. 213]. XLIX, 37 et 54. « Conditions generalles sous lesquelles seront laissées toutes les fermes du domaine de l'esglise cathedrale de Verdun » et pièces similaires (1712-1750).- 35 [p. 225]. XXIV, 57. Déclaration des revenus et charges du chapitre, destinée à l'assemblée générale du clergé de Verdun (13 mars 1756).- 36 [p. 233]. Conclusion pour poursuivre avec le chapitre de Mertz la cassation d'un arrêt préjudiciable aux dîmes (1785).- 37 [p. 237]. Soumission de la veuve Collet pour prendre à ferme de l'évêque la quatorzième vente du Pré-Saint-Nicolas, moyennant 66 livres (27 octobre 1788).- 38 [p. 239] Etat des prébendes en chapons et poules (1754).- 39 [p. 241]. Compte général en recette et en dépense du revenu du chapitre pour l'année 1788.- 40 [p. 259]. Compte de la recette particulière des enregistrements et contrôle des fermes en l'année canoniale 1788.- 41 [p. 261]. Compte général en recette et en dépense du revenu du chapitre pour l'année commençant à la Saint-Jean-Baptiste 1789.- plus les pièces suivantes, jointes au volume postérieurement à la reliure, et non indiquées à la table préliminaire : 42. Amodiation des biens de la Madeleine de Verdun à Bonzée à Nicolas Robert (Bonzée, 5 mars 1630). Copie du 5 janvier 1631.- 43. Etat du revenu du chapitre de 1676 à 1687.- 44-46³. Pièces concernant une créance du chanoine Guillaume Granet sur le chapitre (1622-1646).- 47. *Extraict des registres du Parlement de Metz* (s. l. n. d., p in-4°) : arrêt entre les héritiers de Nicolas Japin et les chanoines en exercice en 1637 ou leurs héritiers (29 juin 1669).⁴⁶

⁴⁵ 1. Ce nom désigne vraisemblablement Herpont (Marne).

⁴⁶ XVIe-XVIIIe S. Volume cartonné ; pièces numérotées 1-284 ; plus celles désignée ci-dessus par le n^{os} 2 et 42-47.

11 F 65 [XXXIV]. « Eaux et forêts ». Recueil de pièces numérotées 1-45 dans une table préliminaire rédigée par l'abbé Cloüet ; joint à celle-ci une coupure de journal local (1849) concernant un arrêt de la cour de cassation obtenu par diverses communes des Vosges au sujet du droit de tiers.- 1 [p. 1]. VII, 4. Lettres de l'empereur Maximilien II portant relèvement des amendes pour délits commis dans les revières et forêts du chapitre (Prague, 22 mai 1571).- 2 [p. 3]. Ordonnance de l'évêque Nicolas Psaume contre les délits forestiers (Verdun, 20 novembre 1570).- 3 [p. 7]. XLVII, 6. Ordonnance du chapitre pour le même objet (20 novembre 1618) : placard imprimé.- 4 [p. 9]. Projet de déclaration de M. de Montigny portant dérogation en faveur du chapitre à son ordonnance de mai 1608 sur la chasse et le port d'armes (s. d.).- 5 [p. 11]. Commission de l'évêque Charles de Lorraine, en qualité d'abbé de Saint-Vanne, pour la visite du bois de Rarécourt (Verdun, 17 avril 1618).- 6 [p. 13]. Décret du même commettant M. Boucher et G. Burlurault pour faire rapport sur la requête du forestier de Benoîtevaux contre le greffier du bailliage de l'évêché qui veut faire vendre ses biens immeubles (Verdun, 4 juin 1614).- 7 [p. 17]. Mandement du même aux gruyer et contrôleur de la prévôté de Mangiennes de délivrer 200 cordes de bois à l'abbé de Châtillon (Verdun, 20 janvier 1620).- 8 [p. 19]. XI, 4. Lettres de l'évêque Nicolas Bousmard nommant Noël Quillot contrôleur général des grueries de l'évêché (Verdun, 1^{er} avril 1577). Copie du 31 mars 1590.- 9 [p. 23]. Lettres de l'évêque Charles de Lorraine commettant André Humbert en qualité de grand chevaucheur des bois et forêts des grueries des prévôtés de Mangiennes et de Dieppe (Verdun, 21 mai 1616).- 10 [p. 25]. Ordonnance du chapitre interdisant dans ses terres la chasse aux rets ou filets (14 avril 1660).- 11 [p. 27]. Autre interdisant la chasse et le port d'armes (4 octobre 1666).- 12 [p. 29]. Ordonnance de « Renart de Fussamberg », commis à la réformation des eaux et forêts au département de Champagne, Alsace et ressort du Parlement de Metz, prescrivant à tous ecclésiastiques et mainmortables possédant des bois et forêts de représenter leurs titres (Marville, 1^{er} septembre 1667) ; placard imprimé : deux exemplaires revêtus le premier d'une signification à la communauté de Villers-les-Mangiennes, le second, portant la cote XLVII, 9, d'une signification adressée à la communauté de Lempire ; au premier est jointe une coupure de journal local reproduisant l'épitaphe de « Renart de Fuchsamberg », décédé le 17 octobre 1702, à l'âge de soixante-sept ans, inhumé en l'église de Pargny[-et-Resson], près Rehel.- 13 [p. 33]. Ordonnance du chapitre interdisant à ses sujets de se servir pour la chasse des armes à feu qu'ils sont obligés d'avoir pour leur défense (23 septembre 1672).- 14 [p. 35]. XLVII, 17. Arrêt du Conseil prescrivant au chapitre l'observation de l'ordonnance de 1669 sur les eaux et forêts (Saint-Germain-en-Laye, 5 juillet 1675).- 15 [p. 43]. Lettres de Louis XIV maintenant à l'évêque Hippolyte de Béthune le droit d'établir des gruyers dans les bois de l'évêché (Versailles, 12 mai 1693) ; enregistrées au Parlement de Metz le 11 septembre suivant ; copie collationnée du temps.- 16 [p. 51]. Edit portant création d'un juge gruyer, d'un procureur du Roi et d'un greffier en chaque justice des seigneurs ecclésiastiques et laïques du royaume (Versailles, mars 1707) ; imprimé.- 17 [p. 53]. *Déclaration du Roy portant réunion des offices de gruyers, procureurs du Roy et greffiers, créés par édit du mois de mars 1707, à toutes les justices, terres et seigneuries ecclésiastiques et laïques du royaume* (Marly, 1^{er} mai 1708), imprimé (4 p. in-fol.) faisant suivre le texte de l'acte d'une formule de signification ; celle-ci est remplie au nom de Jacques Le Moine, receveur de l'évêque de Verdun.- 18 [p. 57]. Arrêt du Conseil maintenant les droits du gruyer de l'évêché (Marly, 27 novembre 1708) ; imprimé (2 p. in-fol.).- 19 [p. 59]. XLVII, 29. Autre en faveur des gruyers du chapitre (Versailles, 31 janvier 1708) ; copie du 13 février suivant.- 20 [p. 63]. Quittance de la somme de 80 l payée au trésorier des revenus casuels par les religieux de Saint-Airy, justiciers de Belleray, pour leur droit de créer des officiers de gruerie (Paris, 31 août 1711).- 21 [p. 65]. Procès-verbal de la visite des bois de l'évêché par le maître particulier des eaux et forêts de Metz (23 février-11 mars 1718).- 22 [p. 85]. XLVII, 61. Mandement du chapitre prescrivant à ses sujets de mettre des bâtons au cou de leurs chiens (28 septembre 1718) ; placard imprimé.- 23 [p. 87]. Lettres du maréchal de Belle-Isle au chapitre, qui s'était plaint de l'arrestation de paysans de Liny et de Fontaines pour chasse et port d'armes (Paris, 25 février 1733).- 24 [p. 99]. « Observations sur le droit de chasse dans les terres et seigneuries du chapitre... » (XVIII^e siècle) – 25 [p. 101]. Mémoire du chapitre sur la juridiction en matière d'eaux et forêts (XVIII^e siècle).- 26 [p. 105]. *Règlement du chapitre... pour la police champêtre dans ses terres et seigneuries, homologué en Parlement le 10 janvier 1729...* ; imprimé (Metz, s. d., 12 p. in-fol.) ; - [p. 117]. *Règlement du chapitre... pour les grueries... homologué le 26 janvier 1729...* ; imprimé (Metz, s. d., 7 p in-4°).- 27-31. XXXVII, 40. Oppositions audit règlement des communautés de [p. 125] Foameix, [p. 127 et 133] Bonzée, Mont et Ménil, [p. 129] Morgemoulin, [p. 131] Herméville (1729).- Pas de n°32.- 33 [p. 137]. Bail pour trois ans par l'abbaye de Saint-Airy du tendage des bois de Belrupt (26 février 1736).- 34 [p. 141]. Lettre du chapitre de Toul à celui de Verdun (29 juillet 1742).- 35 [p. 145].

35 [p. 143]. Ordonnance du duc de Broglie, gouverneur de Metz et Verdun, sur le port d'armes et l'enregistrement des commissions des gardes forestiers de l'évêché (Broglie, 20 octobre 1786).- 36 [P. 145]. XLVII, 34. Ordonnance capitulaire de police champêtre (20 avril 1720) ; placard imprimé.- 37 [p. 147]. XXXVII, 48. Réglemens capitulaires sur les pressoirs (1590-1677).- 38 [p. 153]. Note sur un arrêt du Parlement de Metz (23 août 1776) portant règlement pour fixation de l'ouverture des vendanges.- 39 [p. 155]. Consultation déclarant les curés sujets à la banalité des moulins et pressoirs, mais non à celle des fours (Longevilles-lès-Metz, 25 août 1759).- 40 [p. 159]. Tableau des inondations extraordinaires de la Moselle, de 1224 à 1778 (XIX^e siècle).- 41 [p. 161]. Note ainsi conçue : « Le lit de la Meuse, depuis Verdun jusqu'à Villosne, a été curé et réparé en 1746-1747. » - 42 [p. 163] «Extrait de l'arrêt du Conseil du Roy pour l'écurement de la Meuse » (XVIII^e siècle).- 43 [p. 165]. Quittances de sommes payées par l'abbaye de Saint-Airy pour le curage de la Meuse (1775).- 44 [p. 169]. XLVII, 77. Ordonnance de J-B. Coulon de la Grande-aux-Bois, grand maître enquête et réformateur des eaux et forêts « au département de la généralité de Metz et frontières de Champagne », interdisant de faire sur la Meuse aucune « entreprise » préjudiciable à la navigation (Verdun, 8 novembre 1770) ; placard imprimé.- 45 [p. 171]. Ordonnance du lieutenant de police de verdun sur la pâture dans le Pré-l'Evêque (8 juillet 1775).⁴⁷

11 F 66 [XX]. « Etats ». Recueil de pièces, sans table.- 1 [fol. 1]. Advis au Roy concernant la ville de Verdun et pays Verdunois » (XVII^e siècle).- 2 [fol. 5] « Mémoire pour servir d'instruction à deffendre contre les demandes faites par le magistrat au clergé en l'instance pendant au Conseil, qui sont telles : que la ville est séparée du pays verdunois ; que tant la ville que le pays sont deux pays d'estat » (XVII^e siècle).- 3 [fol. 9]. Confirmation par Louis XIII des privilèges des villes et comté de Verdun (Paris, 24 mars 1627) ; copie du 16 octobre 1642.- 4 [fol. 12] « S'ensuivent les articles contenant les libertez et privileges dont le corps de la noblesse du pays verdunois voulait jouir cy devant, esquelz elle supplie le Roy les vouloir maintenir » : copie du 17 octobre 1642.- 5 [fol. 18]. V, 12. Lettres de cachet au bailli de Verdun pour l'élection de députés au Etats généraux qui doivent se tenir à Orléans le 15 mars prochain (Saint-Germain-en Laye, 24 janvier 1649) ; copie notifiée au chapitre le 25 février 1649.- 6 [fol. 25]. Registre des conclusions des Etats de la cité de Verdun, du 26 juin 1587 au 19 juin 1594 et du 10 juin au 27 octobre 1614.⁴⁸

11 F 67 [XXVI]. « Guerres de 1620 à 1680 ». Recueil de pièces désignées par les n^{os} 1-54 dans une table préliminaire rédigée par l'abbé Clouët.- 1 [p. 1]. Information de la justice de Vittarville sur les dégâts fait audit lieu par les Allemand de Mansfeld (3-5 septembre 1622).- 2 [p. 19]. Notification par Pierre Robert, abbé de Munster [à Luxembourg], et Bernard de Montgaillard, abbé d'Orval, de la cotisation à laquelle l'abbesse de Saint-Maur a été taxée [à cause de Champneuville] pour l'imposition récemment octroyée par les Etats des duché de Luxembourg et comté de Chiny (10 janvier 1625).- 3 [p. 21]. Reçu de fournitures en pain, vin, viande, foin et avoine faites par le chapitre à la compagnie du s^t Vaubecourt (2 janvier 1631).- 4 [p. 23]. Défenses faites par le marquis de Feuquières, maréchal des camps et armées du Roi, gouverneur de Verdun, aux cavaliers et soldats de la garnison de couper les foins du chapitre de la Madeleine (20 juin 1652).- 5 [p. 25]. Ordonnance du Roi prescrivant la mise en sûreté des blés dans les places fortes (des blés dans les places fortes tainebleau, 8 juillet 1635) ; publiée par le marquis de Fossez, gouverneur de Verdun (14 juillet 1635) ; placard imprimé.- 6 [p. 27]. Signification de ladite ordonnance aux fermiers du chapitre (5-13 octobre 1635).- 7 [p. 39]. « Extrait du registre des résultatz des Estatz de la cité de Verdun » touchant l'établissement d'un hôpital pour les pauvres forains en 1636 (15 mars 1663) - 8 [p. 49]. Note sur l'incendie de l'abbaye d'Evaux en 1636, tirée par Servais du cartulaire de cette abbaye aux archives de la Meuse.- 9 [p. 51]. Certificat du comte de Pas, sr de Feuquières, gouverneur de Verdun, touchant la désolation des terres du chapitre (22 octobre 1641).- 10 [p. 53]. Arrêt du Conseil renvoyant à l'intendant de Lorraine la demande en réduction d'impôts présentée par le chapitre (Fontainebleau, 15 septembre 1646) ; copie du 5 octobre 1647.- 11 [p. 61]. Ordre du Roi pour la levée de 20,000 l par an sur Verdun et le pays verdunois pour l'entretien de trois compagnies (Paris, 9 mai 1647) ; copie du temp.- 12 [p. 65]. Requête, mis sous la forme d'un préambule d'arrêt du Conseil, de l'évêque

⁴⁷ XVI^e-XVIII^e S. Volume cartonné ; pièces paginées 1-1732 ; plus les coupures attaché à la table préliminaire et à la pièce 12, et une enveloppe fixée à la pièce 34.

⁴⁸ XVI^e-XVII^e S. Volume cartonné 121 feuillets cotés récemment ; les feuillets 20-24 et 93-121 sont blancs.

François de Lorraine et des Etats de la ville et du pays, pour décharge d'impôt (entre 1657 et 1661).- 13 [p. 73]. Arrêt du Conseil portant à 50, 000 l.

L'imposition annuelle sur Verdun et le pays verdunois pour la solde destinée à la garde de la rivière de Meuse, étant entendu que cette imposition cessera à la fin de la guerre en cours (Paris, 10 septembre 1648) ; imprimé de 4. p. in-4°. - 14 [P. 77]. Mémoire des habitants de Bonzé au chapitre sur les frais de fournitures et logements militaires qu'ils ont supportés (26 mai 1658).-15 [p. 81]. Lettre signée Maupassant, notifiant au trésorier du chapitre l'ordre donné par le gouverneur de faire verser par les prévôts didit chapitre la moitié de la contribution de 1648 (17 octobre 1648).- 16 [p. 83]. Arrêt du Conseil exceptant les Augustins réformés de Bar-le-Duc de la réduction de rentes ordonnée par l'arrêt du 18 avril 1646 (Paris, 12 septembre 1648).- 17 p. 87]. Acte par lequel le marquis de Feuquières déclare surseoir à l'exécution de l'arrêt du 10 septembre 1648 (Verdun, 3 mars 1649) ; copie du 9 janvier 1658.- 18 [p. 91]. Commission du Parlement de Metz au bailli de Verdun pour vérifier les nécessité des frères prêcheurs de Verdun et y apporter remède, s'il y a lieu (Toul, 8 décembre 1648).- 19 [p. 93]. Lettre du Roi à Feuquières, portant que moyennant une somme annuelle de 3,500 l, pendant la guerre, les villages des terres du chapitre seront exempts de quartiers d'hiver et de fournitures (Paris, 20 septembre 1649) ; copie du temps ; - [p. 95] Autre copie de la même lettre et d'une lettre adressée la même jour sur le même objet à M. d'Osny, intendant des fortifications et finances sur la frontière de Champagne.- 20 [p. 97] « Mémoire pour Verdun » au sujet d'un quartier d'hiver (après 1648).- 21 [p. 99]. Arrêt du Conseil privé déchargeant la ville de Verdun et le pays verdunois de l'imposition de 50,000 l établie en 1648 (Paris, 11 février 1650) ; copie du 12 juin 1660.- 22 [p. 107]. Autre ordonnant la mise en liberté de Jean Maurice, bourgeois de Verdun, emprisonné pour avoir obtenu le précédent arrêt (Paris, 9 avril 1650) ; copie du 12 juin 1660.- 23 [p. 113] « Déclaration des tailles, frais et mises que les habitants et communautez du village de Joÿe ont esté contrainct payer en l'année 1651 » -24 [p. 125]. Sauvegarde de don Esteban de Gamarra, mestre de camp général de l'armée espagnole de Luxembourg, pour les habitants du Verdunois (7 août 1651) ; copie du 1^{er} septembre 1651.- 25 [p. 127]. Etat de frais supportés par la communauté d'Herméville (30 septembre 1652).- Sommutations adressées pour contributions militaires aux habitants de [p. 131]. Lemmes. [p. 133 et 139] Jouy, [p. 135] Lempire, [p. 137] Sivry-la-Perche (1653) ; copie.- 27 [p. 141] « Etat de la taxe des villages du chapitre de Verdun envoyé à Monsieur Gerbillon, chanoine à Verdun » ; signé Janville (Ornes, 28 février 1653).- 28 [p. 143]. Autorisation donnée par l'official de Metz aux religieux de Justemont d'assigner les échevins de l'église de Semécourt, aux fins de restitution de la cloche de la maison de Silvange, ayant appartenu à l'abbaye de Saint-Paul de Verdun, cloche qui avait été enfouie « pour la soustraire à l'invasion des gens de guerre », et que lesdits échevins avaient achetée d'un soldat nommé Conflans, qui l'avait dérobée (29 juillet 1655).- 29 [p. 147]. Ordonnance du Conseil de l'évêché, prescrivant la levée de 50 s par village, pour députer en Cour à l'effet d'obtenir décharge de quartiers d'hiver (9 octobre 1657).- 30 [p. 149]. Ordonnance de Colbert de Saint-Pouange, intendant de Lorraine et Barrois, pour le quartier d'hiver de 1657 (Verdun, 17 décembre 1657).- 31 [p. 165] « Résultat » des Etats pour la répartition dudit quartier (17 décembre 1657).- 32 [p. 169]. Décision de l'intendant donnant acte aux habitants de Verdun et du pays verdunois de leur opposition à la levée de l'imposition de 50,000 l. (Verdun, 18 décembre 1657) ; copie du 11 janvier 1660.- 33 [p. 173]. Ordonnance du même touchant les subsistances à fournir aux troupes pendant le quartier d'hiver de 1657 (Nancy, 31 décembre 1657) ; copie du 9 janvier 1658.- 34 [p. 177]. Certificat du nombre d'habitants des villages du Verdunois dont le recensement a été fait pour les contributions de 1655 et 1657 (4 octobre 1657).- 35 [p. 179] « Articles généraux sur lesquels les prevosts dresseront ou feront dresser par les mayeurs des villages de leurs prevostés des memoires des ruynes du pays » (XVII^e S).- 36 [p. 183]. Relevé des sommes levées sur les terres du chapitre de 1648 à 1655 pour contributions militaires (XVII^e siècle).- 37 [p. 185]. Arrêt du Conseil contre les s^r Oury et Maupassant, qui ont outrepassé les sommes dont le Roi avait permis la levée (Paris, 27 juillet 1658).- 38 [p. 189]. Ordonnance de l'intendant Colbert de Saint-Pouange pour la subsistance de deux régiments lorrains en quartiers d'hiver à fresnes (Paris, 7 décembre 1658) ; copie du temps.- 39 [p.193]. Décision du même ordonnant la communication aux magistrats de verdun d'une requête des habitants des villages de l'évêché et du chapitre se disant surtaxés (Nancy, 8 avril 1659).

- 40 [p. 197]. Ordre du même portant que les dix derniers jours du quartier d'hiver ne seront payés qu'au moment du départ des troupes (Nancy, 1^{er} mai 1659). Copie du 4.- 41 [P. 201]. Répartition par le même d'une somme de 72,850 l pour les solde et subsistance des troupes en quartiers d'hiver et d'une autre de 51,250 l pour la contribution (Nancy 23 décembre 1659), copie du 27.- 42 [p. 209]. Sommutation du chapitre à l'évêché et à l'hôtel de ville de députer conjointement avec lui vers le Roi pour obtenir la

décharge de la somme de 50, 000 l, à laquelle sont taxés Verdun et le pays verdunois pour le quartier d'hiver (avril 1660).- 43-44 [p. 213]. Requête des habitants de la ville et du pays de Verdun pour décharge des impositions de 1661 (s. d.).- 45 [p. 221]. V, 15. *Arrêt du Conseil d'Etat, portant descharge de toutes levées et contributions pour les villes, pays et éveschez de Metz, Toul, Verdun, abbaye et terres de Gorze, villes, prevostez du Luxembourg et de Lorraine, cédées à Sa Majesté par les traittez de paix, du douziesme may 1661* ; imprimé (Paris, 1661, 12.p. in-4°).- 46 [p. 223]. Requête des habitants des villages de l'évêché, à l'effet d'être déchargés des impositions demandées en 1663 (23 juillet 1663) ; copie du 27.- 47 [p. 241]. Signification au maire de Rambluzin de la part que ladite communauté doit payer pour la subvention de 1665 (Metz, 1^{er} avril 1665).- 48 [p. 243]. Réponse du chapitre au sujet de la levée de fusiliers ordonnée par l'intendant (10 août 1667).- 49 [p. 245] « Régalement des six centz pistoles d'or accordées à Luxembourg pour la contribution des terres de l'église pour l'année 1668 » (30 janvier 1668).- 50 [p. 249]. Répartition sur l'évêché et le chapitre de fournitures de paille, foin et avoine ordonnées par l'intendant (1674-1675).- 51 [p. 253]. Ordre d'Antoine Barrillon de Morangis, intendant en la généralité de Metz, Luxembourg et frontière de Champagne, pour l'envoi à Metz, par les communautés et étapiers, des pièces justificatives de leurs fournitures d'étapes (29 décembre 1675).- 52 [p. 255]. « Incendie de l'abbaye de Châtillon, du 23 juillet 1677, par l'armée impériale et Lorraine » ; procès-verbal (27 août 1677) tiré des archives de la Meuse.- 53 [p. 257]. V, 31. Arrêt du Conseil suspendant, jusqu'à vérification des titres par la Chambre royale de Metz, les redevances au profit des seigneurs (Saint-Germain-en-Laye, 5 janvier 1680) ; copie du temps.- 54 [p. 261]. Autre levant la défence faite depuis 1670 aux créanciers des villes et communautés de Lorraine et Barrois de poursuivre le recouvrement des sommes qui leur sont dues (Versailles, 30 septembre 1680) ; copie du 24 août 1681.- Plus les pièces suivantes, jointes au volume postérieurement à la reliure, et non indiquées à la table préliminaire : 55. Lettre au marquis de Feuquières, touchant l'arrestation du nommé Grandville par le prévôt des maréchaux de Verdun, faite « à la requeste de la veufve de feu Broussart, jadis soldat dans la garnison de Stenay, du temps que la place estoit aux ennemis » (Mouzon, 25 novembre 1659).- 56. Sauvegarde de M. de Feuquières pour les châteaux et villages de Soumazannes et d'Azannes (camp de Réville, 17 août 1637).- 57. Arrêt du Conseil pour l'exécution de la déclaration du 10 septembre 1663, permettant aux communautés de rentrer en possession de leurs biens aliénés (Paris, 24 décembre 1663) ; fragment d'imprimé préparé pour réimpression.- Pas de n^{os} 58-59.- 60 *Déclaration du Roy portant que les communautés des éveschés de Metz, Toul et Verdun... rentreront en possession des usages, bois et autres biens communs alienez...*(Vincennes, 10 septembre 1663) ; plaquette imprimée (Metz 1663, 10 p.in-4°), annotée pour réimpression.- 61. Extrait d'un registre de la fabrique de Dombas sur les excès des troupes du vicomte de Turenne audit lieu le 26 mars 1617, jour de Pâques (10 novembre 1825).- 62¹⁻⁵. Notes sur divers événements militaires de 1622 à 1652.- 63. Lettre du comte de Widranges à l'abbé Cloüet, contenant divers renseignements tirés des registres paroissiaux de Nubécourt, Beauzée, Issoncourt et une « anecdote traditionnelle sur Grouvestein » (Bar-le-Duc, 1^{er} juillet 1842).- 64. Coupure d'un numéro (novembre 1842) du journal de Nancy l'Espérance : communication de l'abbé Marchal, curé d'Heillecourt, sur les excès commis à Saint-Nicolas-du-Port, le 4 novembre 1635, par « quelques trois cent cavaliers, les uns habillés à l'allemande, les autres à la crubates, et estant tous differens de langage ».- 65. Arrêt du Conseil interdisant, par interprétation de celui du 18 avril 1646, aux creanciers par obligations portant stipulation d'interst de poursuivre et contraindre leurs debiteurs qu'au payement de la moitié des interestz ». (Fontainebleau, 2 octobre 1647) : copie du temps.⁴⁹

11 F 68 [XXXI]. « Gabelles ». Pièces désignées par les n^{os} 1-19 dans une table préliminaire rédigée par l'abbé Cloüt, laquelle comprend en outre les « pièces ajoutées », l'une en tête du volume, les autres entre les pages 100 et 101.- [En tête] .« Chartes au sujet du droit de tranchoir des religieux de Saint-Vanne sur les sels entrant à Verdun » (1225-1718) ; dix-neuf pièces copiées par l'abbé Cloüet sur un cahier de neuf feuillets.- 1-10 [p. 1]. Pièces concernant l'établissement sur le pays messin d'un impôt annuel de 150,000 l sur le sel pour les gages du Parlement de Metz (1634).- 11 [p. 61]. Arrêt du seil fixant à 5 s la pinte le prix du sel à l'usage des habitants des prévôtés d'Herméville, Herville et Foameix (Paris, 27 janvier 1635) ; copie du 17 février 1635.- 12 [p. 63]. Autre annulant le précédent, comme obtenu par surprise

⁴⁹ XVII^e et XIX^e s. Volume cartonné : pièces paginées 1-262 ; plus celles désignées ci-dessus par les n^{os} 55-57 et 59-65.

(Paris, 5 mai 1635) imprimé de 6 p in-4°. - 13 [P. 71]. Autre concernant le bail de Jean Senocq, fermier du sel distribué à Verdun (Paris, 21 février 1637).- 14 [p. 75]. Ordre du chapitre à ses prévôts de tenir la main à ce que les habitants de leurs prévôtés n'usent d'autre sel que de celui du magasin établi à Verdun (25 mai 1637) ; copie du temps.- 15 [p. 77]. LXXXV, 36. Arrêt du conseil taxant à 5 s la pinte le pris du sel en Clermontois (Paris, 15 mai 1642).- 16 [p. 81]. Sommation de l'hôtel de ville au clergé de Verdun, pour qu'il députe deux de ses membres pour assister à la répartition de l'impôt sur le sel (23-24 juillet 1642).- 17 [p. 85]. Registre des conclusions et résolutions faites en l'assemblée du clergé de Verdun contre le magistrat de la ville au sujet du jet de taille pour subvenir aux gages de Mess^{rs} du Parlement de Metz (23 juillet-13 décembre 1642).- 18 [p. 97]. *Arrêt du Conseil d'Etat portant reduction des sels des éveschez de Metz, Thoul, Verdun, et autres pays et seigneuries de la frontiere, à cinq sols tournois, la pinte au lieu de sept sols six den.* (Fontainebleau, 12 mai 1661) ; imprimé de 3 p in-fol ; une autre du même arrêt, en 6 p in-4° cotée 9-14, est fixée entre les pages 96 et 97.- [Entre les pages 100 et 101]. Lettre, adressée vraisemblablement au prince de Salm ; dans laquelle il est dit que MM du Parlement de Metz, voulant traiter avec le prince de Comdé pour que Clermont, Stenay, Jamatz et Dun soient de leur ressort, « luy ont offert de se deporter de la gabelle du sel qu'ils y ont imposé pour aider au payement de leurs gages » (Toul, 10 novembre 1661) : copie du temps peut-être inachevée.- Sept quittances des quantités de sel délivrées en 1697 aux religieux de Saint-Vanne, en remplacement de leur droit de tranchoir, et aux diverses maisons d'ordres mendiants de Verdun, à titre d'aumône.- 19 [p. 101]. Ordonnance de Louis-auguste-achille de Harlay, comte de Cély, intendant au département de Metz, frontières de Champagne, de Luxembourg et de la Serre, sur la vente et distribution du sel (Metz, 20 avril 1719) ; placard imprimé.- Plus les pièces ci-après, jointes au volume postérieurement à la reliure, et non indiquées à la table préliminaire : 22. Avis sur les dispositions à introduire dans le prochain bail des gabelles (XVII^e siècle).- 23 « Mémoire pour le sel » débutant ainsi : « Le muid de sel pour Verdun, à present pris à la saline de Rozieres, couste cent cinq frans barrois, revenant à la monnoye de Verdun à cinquante deux livres dix sols » (XVII^e siècle).- 24. Publication du bail des magasins à sel de Verdun et Clermont pour trois ans à dater du 1^{er} janvier 1645 (28 octobre-4 novembre 1644).- 25 « Raison et supputations estimées nécessaires remonstrer à Monsieur le Grand Maistre pour adviser et remedier au peu de vuydange du sel de soixante frans qui se fait à Verdun » (fin du XVI^e siècle) – 26 « Bail des gabelles des Trois Evêché » (31 août 1662).- 27 « Résumé des mémoires du Parlement de Metz » touchant les sols additionnels établis sur le sel par édit d'août 1781.⁵⁰

11F 69 [XXXIX]. « Sièges vacants » Recueil de pièces désignée par les n^{os} 1-64 dans une table préliminaire rédigée par l'abbé Cloüet.- 1-8 [p.1]. XII, 8. Extrait des registres capitulaires concernant les droits du chapitre encas de vacance du siège, de 1373 à 1500 (8 octobre 1579).- 9 [p. 13]. Autres concernant la vacance du siège après la mort de l'évêque Warry de Dommartin en 1508 (8 octobre 1579 et XVI^e siècle).- 10 [p. 23]. XII, 15. Autre concernant la constitution du conseil de l'évêché, *sede vacante*, en 1575 (10 mai 1680 et 1575).- 11 [p. 39]. XII, 14. . Commission du chapitre aux chanoines Antoine Bazin et Jean Gerbillon pour prendre possession de la place de Rarécourt après la mort de Nicolas Psaume (11 août 1575).- 12 [p. 41]. XII, 17. Actes de la prestation du serment des officiers de la prévôté de Tilly et du capitaine de Woimbey au chapitre après la mort de Nicolas Bousmard (14 avril 1584).- 13 [p. 45]. Extrait des registres capitulaires concernant la nomination des administrateurs de l'évêché après la mort du cardinal de Vaudémont en 1587 (10 mai 1680).- 14 [p. 53]. Autres concernant la vacance du siège après la mort de Nicolas Psaume en 1575, du cardinal de Vaudémont en 1587 et de Nicolas Boucher en 1593 (15 mars 1671).- 15 [p. 73]. XII, 27. Autres concernant l'administration de l'évêché après la mort dudit Boucher (7 mars 1655).- 16 [p. 81]. Autres concernant les vacances de 1575, 1587 et 1593, et la nomination de l'official Nicolas Louys après la mort de François de Lorraine en 1662 (XVII^e siècle).- 17 [p. 95]. XII, 31. Consultation sur ce cas de la vacance du siège par la rébellion de l'évêque François de Lorraine (Verdun, 6 juin 1637).- 18 [p. 99]. XIII, 2. Nomination par le chapitre de Didier Baulgnon en qualité d'official, en remplacement de Jacques Bournon, décédé le 12 novembre 1641 (16 novembre 1641).- 19 [p.101]. XIII, 2. Nomination par le chapitre de François Bailliot en qualité de vicaire général (22 août 1661).- 20 [p. 105]. XII, 32. Protestation du chapitre contre les officiers du bailliage, qui ont voulu prendre connaissance de ce qui était dans la maison épiscopale *sede vacante* (22 août 1661).- 21 [p. 109].

⁵⁰ XVI^e-XIX^e S. Volume cartonné ; pièces paginées 1-102, les intercalaires non comprises ; plus celles désignées ci-dessus par les n^{os} 22-26.

XII, 34. Acte de l'opposition du sceau capitulaire sur les archives de l'évêché (27 août 1661). – 22 [p. 113]. Acte de l'opposition du chapitre aux adjudications de réparations que prétend faire Charles Teinturier, économe établi par le Parlement de Metz au revenu temporel de l'évêché (18 septembre 1661).- [p. 129]. Ordonnance du chapitre prescrivant des prières pour l'heureux accouchement de la Reine (13 octobre 1661) ; placard imprimé.- 24 [p. 131 et 139]. XII, 33. Arrêt du Conseil maintenant le chapitre dans l'économat de l'évêché (Fontainebleau, 9 novembre 1661) ; deux copies, d'une du 28 juin 1674, l'autre du 13 février 1680.- 25 [p. 147]. XII, 36. Remontrances du parlement de Metz au Roi au sujet dudit arrêt (XVII^e siècle).- 26 [p. 155]. XII, 35. Election par le chapitre des chanoines Gerbillon, écolâtre Louys, official, et Floquet en qualité d'économe du temporel (3 décembre 1661).- 27 [p. 159]. XIII, 3 « Sommaire des choses qu'il conviendrait faire pour mettre un bon règlement dans le diocèse pendant la vacance du siège episcopal » pour la mise au concours des cures à vaquer (28 décembre 1661) ; placard imprimé.- 29 [p. 169]. Arrêt du Conseil ratifiant la nomination par le chapitre de l'écolâtre Gerbillon à l'administration des revenus de l'évêché, le siège vacant (Paris, 5 janvier 1662).- 30 [p. 177]. Arrêt du Parlement de Metz ordonnant la remise par Gerbillon de l'acte de sa nomination entre les mains du procureur général (28 janvier 1662).- 31 [p. 181]. XII, 39. Acte de la prise en charge des revenus de l'évêché par Claude Gerbillon (1^{er} février 1662) ; copie du 4 juillet 1673.-32 [p. 185 et 187]. Arrêt du parlement de Metz ordonnant l'enregistrement des provisions de Gerbillon (11 février 1662) ; expédition originale sur parchemin et copie certifiée, cotée XII 40.- 33 [P. 189]. XII, 42. Ordonnance de Charles Colbert, intendant de la généralité de Metz ordonnance aux comptables de l'évêché de se pourvoir, en cas de contestation, devant le s^r de L'Aubrussel, adjoint par le Roi à Gerbillon étant réservée audit intendant (Metz, 23 février 1663) ; copie certifiée – 34[p. 191]. Commission du Roi à l'intendant Colbert pour connaître du différend pendant entre Gerbillon et Teinturier (Paris, 8 mars 1662) ; copie du 30.- 35 [p. 195]. Ordonnance de l'intendant Colbert tranchant le différent au profit de Gerbillon (Toul, 30 mars 1662).- 36 [p. 199]. Arrêt du Conseil interdisant au Parlement de Metz, et attribuant à l'intendant Colbert, la connaissance des contestations entre les comptables de l'évêché et Claude Gerbillon (Paris, 16 novembre 1662), et ordonnance dudit intendant prescrivant la publication dudit arrêt (Nancy, 15 décembre 1662) ; plaquette imprimée de 8 p. in-4^o.- 37 [P. 207]. XIII, 9. Ordre du Roi au chapitre d'adjoint deux grands vicaires à celui déjà nommé (Paris, 8 avril 1662) ; copie du temps.- 38 [p. 211]. XIII, 2. Provisions données en conséquence à Claude Martinet, archidiacre d'Argonne, grand-prévôt de l'église de Montfaucon, et à Pierre Hocquet préchantre du chapitre de Verdun (16 juillet 1662) ; copie du 5 novembre 1666.- 39 [p. 215]. Mandement du chapitre annonçant la prochaine venue à Verdun d'un évêque pour l'administration des sacrements de confirmation et de l'ordre (30 octobre 1661) ; placard imprimé.- 40 [p. 217]. Autre annonçant la venue à pareille fin de l'évêque de Toul, au lieu du suffragant de Trèves, décédé (27 janvier 1663) ; placard imprimé.- 41 [p. 219]. Ordonnance capitulaire sur la discipline (22 janvier 1663) ; placard imprimé.- 42 [p. 221]. Formule de soumission à la constitution d'Innocent X du 31 mai 1653 contre les cinq propositions tirées du livre de Jansénius (10 août 1664) ; placard imprimé.- Pas de n^o 43.- 44 [P. 223]. Mandement capitulaire annonçant l'ouverture du concours pour la cure de Bouquemont, vacante par le décès de didier Maucolin (19 septembre 1664) ; placard imprimé.- 45 [p. 225] XII, 11. Déclaration des résultats dudit concours (27 octobre 1664) ; avec une note de l'abbé Cloüet ainsi conçue : « M. Creitte, dans ses notes sur la cure d'Etain, p. 15, au bas (157 de l'original), atteste que ce ne fut qu'en 1661 que l'évêché de Verdun commença à tenir registre des actes et à conserver les minutes des fondations que les seigneurs évêques approuvaient » - 46. [p. 229]. XIII, 13. Mandement capitulaire au sujet de la mort de M. d'Hocquincourt (15 novembre 1679), copie du temps.- 47 [p. 231]. XL, 11. Arrêt du Conseil pour l'apposition des scellés du chapitre sur la maison épiscopale (Saint-Germain-en-Laye, 26 janvier 1680) ; copie du temps ; - [p. 235] autre copie du 8 février 1680.- 48 [p. 243]. « Mémoire pour consulter le procez touchant le greffe de l'officialité... » ; consultation à ce sujet (Sainte-Menehould, 7 avril 1681).- 49 [p. 251]. Arrêt des requêtes du Palais du Parlement de Metz maintenant Christophe Vigneron, curé de Saunt-Amand de Verdun, en possession du greffe de l'officialité (21 juin 1680).- 50 [p. 253] « Mémoire touchant l'administration du spirituel pendant la vacance du siège épiscopal de Verdun après la mort de M. de Béthune..., arrivée le 24 août 1720 », dressé par Guedon, greffier de l'officialité, « le registre des actes capitulaires ou estoient toutes les conclusions concernantes le gouvernement du diocèse pendant la vacance ayant esté brûlé dans l'incendie arrivé dans l'étude de M. Hallot, secerétaire du chapitre, la 20 janvier 1725 » (16 juillet 1729).- 51 [p. 257]. Mandement capitulaire au sujet de la mort de M. et Béthune (28 août 1720) ; placard imprimé.- 52 [p. 259]. XII, 48. Requête des officiers de l'évêché à l'effet d'être maintenus par le chapitre (1720).- 53 [p. 263 et 265]. Mandement capitulaire pour la discipline (14 septembre 1720) ; placard

imprimé, deux exemplaires.- 54 [p. 267]. Mandement capitulaire pour le carême (19 février 1721) ; placard imprimé.- 55 [p. 269]. XIII ? 17. Requête de l'hôtel de ville au chapitre à l'effet d'obtenir dispense de l'abstinence en carême (19 février 1721).-placard imprimé.- 55 [p. 269]. XIII ? 17 Requête de l'hôtel de ville au chapitre à l'effet d'obtenir de l'abstinence en carême (19 février 1721).- 56 [p. 273]. Conclusion capitulaire sur ladite requête (28 février 1721) ; placard imprimé.- 57 XII, 49. Lettres des chapitres [p. 275] de Châlons (21 juillet 1721) et [p. 279] de Toul (21 juillet) et [p. 283] de l'avocat Saillet (Metz, 23 juillet 1721) au sujet de la prochaine prise de possession du temporel par M. d'Hallencourt.- 58 [p. 287 et 289]. Ordonnance capitulaire et invitation au sujet du *Te Deum* du 15 août en actions de grâces de la guérison du Roi (10 août 1721).- 59 [p. 291]. Certificat de promotion aux ordres mineurs de Paul, dit Pierre Renart, moine de Saint-Vanne (3 avril 1722) ; établi sur formule imprimée ; - [p. 293] autre exemplaire non rempli de ladite formule .- 60 [p. 295]. Mandement capitulaire sur la mort de M. d'Hallencourt (26 mars 1754) ; impr. De 7 p in-4°.- 61. Feuilles d'approbation [p. 303] de vicaires et [p. 307] de réguliers au nom des vicaires capitulaires (après la mort de M. d'Hallencourt) ; imprimées.- 62 [p.311]. Mandement capitulaire sur la mort de M. de Nicolaï (16 décembre 1769) ; impr de 8 p in-4°.- 63 [P. 319]. *Arrêt de la Cour de Parlement qui continue les officiers nommés par l'évêque...* (Metz, 21 décembre 1769) ; imprimé (Metz, 1769, 7.pin-4°).- 64 [p. 327]. Mandement capitulaire pour le carême (14 février 1770) ; placard imprimé.- Plus les pièces ci-après, jointes au volume postérieurement à la reliure, et non indiquées à la table préliminaire : 65. XIV, C 1. Mandement de l'empereur Rodolphe II touchant son droit d'investiture (Prague, 30 mai 1588) ; copie du 13 septembre 1651.- 66¹⁻³. Anaynes d'actes concernant la vacance du siège en 1664 et 1665 (XIX^e siècle).- 67. Commission de la Chambre royale de Metz pour assigner les vassaux de l'évêché de Verdun (16 avril 1680) ; impr de 3 p.in-4°.⁵¹

70 [XXXII]. « Sauvegardes ». Recueil de pièces désignées par les n^{os} 1-19 dans une table préliminaire rédigée par l'abbé Clouët.- 1 [p. 1]. VI, Sauvegarde de Charles-Quint pour les biens, villages et sujets du chapitre de Verdun (camp devant Saint-Dizier, 15 juillet 1544).- 2 [p. 3]. VI, 18. Autre du même pour mes mêmes (Milan, 26 août 1541) ; original et [p. 5] copie du 12 septembre 1576.- 3 [p. 7]. Requête du chapitre au roi d'Espagne pour obtenir des sauvegardes obtenues confirmation des sauvegardes obtenues en 1515 et 1541 ; renvoyée par le Conseil d'Etat (Bruxelles, 13 septembre 1558) au Conseil de Luxembourg ; -[p. 11] Lettres de protection et sauvegarde accordées au chapitre par Charles, prince d'Espagne (Bruxelles, 15 septembre 1515) ; - [p. 16]. Mandement de Christophe, marquis de Bade, gouverneur de Luxembourg, pour la publication desdites lettres (Luxembourg, 17 octobre 1515). – Actes de la publication desdites lettres [p. 17] à Ivoy (19 octobre 1515) et [p. 18] à Montmédy (20 octobre 1515) ; et [p. 18] à Montmédy (20 octobre 1515) ; - [p. 19]. Sauvegarde de 1541 ; copies certifiées du XVI^e s.- 4 [P. 23]. Sauvegarde de l'empereur Ferdinand 1^{er} pour les biens et sujets du chapitre (Augsbourg, 11 août 1559).- 5 [p. 25]. VI, 24. Confirmation par le même des droits de juridiction du chapitre, avec énumération des villages soumis à ladite juridiction (Vienne, 13 décembre 1560) ; original et copies des [p. 29] 3 mai 1738 et [p. 37] 15 septembre 1744.- 6 [p. 49]. VIII, 21. Sauvegarde du duc René II pour le chapitre (Epinal, 22 janvier 1477, n. st) ; copie du temps.- 7 [p. 52]. III, 1. Feuillet ayant servi d'enveloppe aux lettres de Philippe de Valois (1331) publiées par Dom Calmet, *Hist de Lorr.*, 1^{re} éd., II, pr., 586-587.- 8 [p. 53]. III, 6. Lettres de garde de Charles VI pour le chapitre (Paris, 19 mars 1398, n st) ; copie du 17 janvier 1652.- 9 [p 57]. III, 24. Autres de Charles VIII (Tours, 14 octobre 1496) ; copie du 16 janvier 1652.- 10 [p. 65]. III, 25. Autres de Louis XII (Dijon, 24 avril 1501) ; copie du 17 janvier 1652.- 11 [p. 75]. III, 31. Sauvegarde de François 1^{er} pour le chapitre (Evreux, 2 avril 1544, n. st.) ; copie du 31 juillet 1753.- 12 [p. 79]. Mandement de Charles, duc d'Orléans, pour l'exécution de ladite sauvegarde (Reims, 17 juillet 1544) ; copie du temps, incomplète du début.- 13 [p. 83]. III, 32. Sauvegarde d'Henri II (Fontainebleau, 30 novembre 1551) ; vidimus du 13 novembre 1585.- 14 [p. 85]. V, 1. Lettre de François II au chapitre, donnant avis de la mission de Jacques-Benoît de Lagebaston, premier président du Parlement de Bordeaux, auprès de la duchesse de Parme, régentes des Pays-Bas (Montiers-sur-Saulx, 4 octobre 1559).- 15 [p. 89 et 93]. III, 34. Lettres de garde de Charles IX (Gaillon, juillet 1563) ; copies des 18 juin 1646 et 17 janvier 1652.- 16 [p. 97]. III, 35. Lettres du même exemptant le chapitre et ses sujets du logement des gens de guerre et de réquisitions (Verdun, 27 avril 1569) ; copie du 17 janvier 1652.- 17

⁵¹ XVIe-XIXe s. Volume cartonné ; pièces paginées 1-328, les cotes 230-269 et 270-328 résultant de la rectification au crayon des cotes 220-259 et 300-358 inscrites à tort par l'abbé Clouët ; plus la pièce jointe au n°45 et celles désignées ci-dessus par les n^{os} 65-67.

[p. 101]. Autres de pareil objet (Saint-Germain-en-Laye, 4 août 1561) ; copie du 18 septembre 1596.- 18 [p. 105]. Lettres de garde de Louis XIII (Paris, 6 janvier 1611) ; copie du temps.- 19 [p. 109]. Sauvegarde de Robert, duc de Bar, pour le chapitre de la Madeleine de Verdun (7 juin 1378).- Plus les pièces suivantes, jointes au volume postérieurement à la reliure et non indiquées à la table préliminaire : 20. Copie (28 août 1651) de la pièce désignée ci-dessus par le n°5.- 21. Copie (31 mars 1693) des lettres données en faveur du chapitre de Verdun par les empereurs Henri (Aix-la-Chapelle, 30 mars 1227 ; Worms, 26 avril 1227), Charles IV (Luxembourg, jeudi 6 mars 1348 et 14 février 1378 ; Metz, 26 décembre 1356, n. st.), Charles-Quint (voir ci-dessus, n°1), Ferdinand 1^{er} (voir ci-dessus, n°s 4 et 5), Rodolphe II (Prague, 12 décembre 1578).- 22. Lettres de l'empereur Charles IV (Metz, 26 décembre 1356, n. st.) ; copie du XVIII^e siècle ⁵²

11 F 71 [XL] « Chapitre » -1. VII, 2. Lettres de l'empereur Maximilien II portant que les officiers du chapitre de Verdun connaissent en dernier ressort, sans appel à la Chambre impériale, des litiges dont la valeur ne dépasse pas 500 florins du Rhin (Vienne, 10 décembre 1556).- 2. VII, 3. Acte d'insinuation desdites lettres à la Chambre impériale de Spire (18 septembre 1570).- 3. Acte d'installation par le chapitre de Nicolas Fossy à la chapelle de Sainte-Walburge, vacante par décès d'Ignace Saillet (7 septembre 1695).- 4. Certificat du chapitre de Saint-Gengoult de Toul au sujet de l'administration à ses domestiques des sacrements d'eucharistie et d'extrême-onction (23 avril 1695).- 5-7. Litige aux requêtes du Palais à Metz entre le chapitre de Verdun et le curé de Saint-Médard, qui avait administré les derniers sacrements à Jean Bouchelet, chapelain de la cathédrale, décédé sur le territoire de ladite paroisse (1700-1702).- 8. Recus signés par Leguay, curé d'Erize-la-Brûlée, de quantités de blé remises par Laurent Jeantin et François Claude, laboureurs à Lemmes, à valoir sur redevances exigibles par le chanoine Humbert, prévôt du chapitre pour la partie dudit Lemmes (16 novembre 1769).- 9. Reçus de quantités de blé remises aux chapelains et marguilliers de la cathédrale par Mahaut, trésorier du chapitre (1770).- 10. « Rapport de la visite de la maison dépendante de la chapelle de Monsieur l'abbé Carage, chapelain de la cathédrale » (3 décembre 1783).- 11. Testament du chanoine François Duperron (14 mai et 12 juin 1714).- 12 « Contract sur l'hostel de ville de Paris de 1,010l en principal, avec 25 l 5 s de rente annuelle aux deniers quarante, légué par M^r Duperron, chanoine, aux pauvres du Murel » (13 décembre 1720).

11 F 72 [XLI].- 1. En déficit.- Le n°2, qui ne pouvait, en raison de ses dimensions, prendre place ici, constitue l'article 105, inventorié ci-après.- 3. LXXVII, A 1. Don au chapitre par le chanoine Sigard de quatre meix de terre sis à Hauraumont, qu'il tenait en fief du princier, alors Albert [de Hirgris], évêque élu ; sous le sceau dudit Albert (1189).- 4. CI, A1. Don au chapitre par Werri, prêtre de Nouillonpont, du tiers de la dime dudit lieu, réserve faite des deux rés qu'y tient Adam d'Eton ; sous les sceaux de l'évêque Raoul et des abbés de Saint-Vanne et de Saint-Paul (mars 1242, n. st).- 4¹. Déclaration de Mathieu II, duc de Lorraine, portant que de son consentement Werri tient « la deme de Noulonpont, lo broul, les sonnies, lo charruage en trafons por faire sa volonté do tout » sous les sceaux dudit Mathieu et de son frère Jacques, évêque de Metz (février 1243, n. st).- 5 LXXXIX, D 5. Don au chapitre par l'évêque Jacques du sixième de la dime de Courcelles[-aux-Bois], acquise par lui d'Othignon de Dombasle et de sa femme (juillet 1255).- 6 IX, 2. Traité passé avec le chapitre par Jean, roi de Bohême et de Pologne, comte de Luxembourg (1^{er} avril 1322).- 7. VI, 5. Sauvegarde de l'empereur Charles IV pour le chapitre (Metz, 26 décembre 1356, n. st).- 8. LVIII, 6. Testament du chanoine Olry de Romagne[-sous-les-Côtes] (Verdun, 18 juin 1392) ; copie délivrée par l'official de Verdun le 23 mai 1398.- 9. « Instrument comment Bertin Boipuis, Milot Boipuis, Jehan de Bar, notaire, Jennette, sa femme, et Colette, femme Jehan de Loison, tenront et doivent tenir le testament de Margueron Boipuis » (1^{er} septembre 1404) ; vidimus du 17 janvier 1439, 8^e année du pontificat d'Eugène IV.- 10. XXXVIII, 14. Lettres de grâce accordées par le chapitre à Aubertin Coignard de Bréhéville, condamné à mort par l'écuyer du chapitre pour crime de félonie et lèse-majesté : acte dressé par le notaire Pierre du Pont, du diocèse de Châlons (Verdun, 2 juillet 1463).- 11. XCII, 6. Testament de Nicolas de Loison, écuyer, s^r de Froméréville, échevin du Palais, citain de Verdun (16 février 1483), n. st) ; copie authentique du temps.- 12. Lettres des jurés de Verdun au chapitre touchant un différend pendant entre eux (28 décembre 1490).- 13. Layette non désignée, A 7. Sentence du bailli de Vitry au profit du chapitre contre les habitants de Brioules, touchant le droit de pêche prétendu par eux dans la rivière de Ligny (19 février 1508), n. st).- 14. XXII, 9. Bulle de Jules II, érigeant en dignité l'office de chancelier de la cathédrale de Verdun (Saint-Pierre de Rome, 1^{er} mai 1508).- 15. LVIII, 42.

⁵² XIVE-XVIII^e s. volume cartonné ; pièces paginées 1-110 ; plus celles désignées ci-dessus par les n°s 20-22.

Testament du chanoine François Walteri (Verdun, 16 février 1511, 8^e année du pontificat de Jules II^e.- 16. LVIII, 43. Testament du chanoine Dommange Barrat (Verdun, 29 décembre 1511).- 17. II, 11. Bulle de Paul III portant union à la mense capitulaire de la moitié des grosses et menues dîmes de la paroisse Saint-André (Saint-Pierre de Rome, 3 novembre 1534).- 18. Testament de Simon Baidinet, chanoine de Sainte-Croix, chapelain de Sainte-Marguerite en l'église de Verdun (Verdun, 14 juillet 1538).- 19. VIII, 35. Traité conclu par le duc Charles III avec les évêques, chapitre et cité de Verdun pour les protéger contre les entreprises des ennemis et des hérétiques (Bar-le-Duc, 23 octobre 1589).- 20. Bail pour douze ans des moulins du chapitre à Robert Thina (23 juin 1581).- 21. XII, 28. Mandement de la chambre impériale aux magistrats de la cité de Verdun de laisser la chapitre jouir de son droit d'administrateur de l'évêché, le siège vacant (Spire, 21 février 1594) ; copie du temps.- 22. Requête du chapitre à la Reine au sujet d'un bris de scellé commis à l'évêché après la mort du cardinal de Vaudémont, et supplique au Pape touchant le droit d'élection ; minutes non datées.- 23. Sentence de l'official de Trèves au profit de Jean Vaillant, écolâtre de Sainte-Croix, contre Antoine de Lenoncourt, chanoine de ladite église, dont tous deux se prétendaient pourvus de la trésorerie (30 mai 1595).- 24. Catalogue des reliques conservées dans la châsse de la cathédrale (1634).- Plus la photographie d'une page [recto du feuillet 16] du premier nécrologe de l'abbaye de Saint-Mihiel : cf. *Mém de la Société des lettres...de Bar-le-Duc*, XLIV (1922-1923), 82-84.⁵³

11 F 73 [XCVIII]. « Rubriques de la chapelle des Malades [près Montfaucon], 1783 », avec une notice historique sur ce sanctuaire, paraissant avoir servi d'oratoire à une léproserie dont l'existence serait constatée des 1295.⁵⁴

11 F 74 [LXXXVI]. « Sainte-Croix ». Recueil de pièces désignées par les n^{os} 1-13 dans une table préliminaire rédigée par l'abbé Cloüet.- 1 [p. 1]. « Mémoire concernant le chapitre de Sainte-Croix » adressé à M. de Nicolai par les dames de Saint-Maur pour obtenir le maintien dudit chapitre (4 mars 1763) ; minute.- 2 [p. 13]. « Mémoire pour les religieuses de Saint-Maur de Verdun au sujet du chapitre de Sainte-Croix de même ville » ; avec textes à l'appui, de 1049 à 1458 (XVIII^e siècle).- 3 [p. 17]. Recueil des titres de l'abbaye de Saint-Maur relatifs au chapitre de Sainte-Croix (1025) ; copie collationnée du 31 octobre 1778 ; ces pièces sont au nombre de dix-neuf.- 4 [p. 43]. Extrait d'une bulle de Jean XIX. – [P. 44]. Acte par lequel le chapitre de Sainte-Croix se reconnaît soumis à la juridiction de l'abbesse de Saint-Maur (lundi après la Saint-Luc, 21 octobre 1241) ; - [p. 45]. Extrait d'un « titre de permutation d'un canonicat de Sainte-Croix en une chapelle faite par Madame de Saint-Maur... » (s. d) ; copie du XVII^e siècle.- 5 [p. 47] « Extrait de l'ancien nécrologe de Sainte-Croix portant la caractèrè du XIV^e s », - [p. 53]. « Extrait de l'inventaire des titres de Sainte-Croix. Anniversaires » - 6 [p. 55] « Statutz de Sainte-Croix » sanctionnés par l'official (lendemain de l'Exaltation de la Sainte-Croix, 15 septembre 1244) ; copie non certifiée du 19 décembre 1673.- 7 [p. 63]. Sentence du protonotaire Marcel Lantes, portant que les chanoines de Sainte-Croix sont tenus d'observer la sentence arbitrale prononcée entre ledit chapitre et l'abbaye de Saint-Maur le 7 juin 1485 (1600) ; copie du 20 août 1673.- 8 [p. 75]. Copie de ladite sentence arbitrale et extraits des clauses y insérées (XVII^e siècle).- 9. [p. 87]. Sentence épiscopale ordonnant aux dames de Saint-Maur de présenter à l'évêque un prêtre pour desservir leur église en attendant la décision du procès qu'elles soutiennent contre le chapitre de Sainte-Croix (22 septembre 1574).- 10 [p. 89]. Acte de prise de possession d'un canonicat de Sainte-Croix par Siméon de Rossière (30 juin 1753).- 11 [p. 93]. Déclaration des charges et revenus du chapitre de Sainte-Croix (1772).- 12 [p. 97] « Réponse, pour les abbesses (sic) et religieuses de Saint-Maur de Verdun, au mémoire de Monsieur l'évêque de Verdun, sur le projet d'extinction et suppression du chapitre de Sainte-Croix de même ville, et union de ses biens à l'abbaye de Saint-Maur » (XVIII^e s).- 13 [p. 169]. Bulle du pape Pie VI, portant suppression de la collégiale Saint-Croix de Verdun (Saint-Pierre de Rome, 20 août 1777 ; imprimé (Paris, 1777, 8p. in-4^o).

11 F 75 [XCI] « Etain » Recueil de pièces désignées par les n^{os} 1-28 dans une table préliminaire rédigée par l'abbé Cloüet.- 1 [p. 1]. Inventaire des titres remis par M. de Corberon, procureur général au Parlement de Metz, au chapitre de la Madeleine après avoir été produit pour servir à la réunion de la ville d'Etain et de ses dépendances, ordonnée par arrêt de la Chambre royale de Metz en date du 9 décembre 1680 (11

⁵³ XI^e-XVI^e s. carton ; 24 pièces ; plus un fragment de sceau d'un évêque de Verdun du nom d'Albert.

⁵⁴ XVIII^e s. Volume relié en veau plein ; 54 pages 6 feuillets blancs, 161 sue 220 millimètres.

février 1694) ; deux exemplaires.- 2 [p. 5]. « Droict de messieurs du chapitre de l'église de la Magdelaine de Verdun sur la ville d'Estain et ses dépendances » (XVII^e siècle).- 3 [p. 9]. Don par Liévin, archevêque de Trêves, du ban d'Estain au monastère de Saint-Eucher de Trêves (1^{er} février 707) ; état des droits perçus à Estain par ledit monastère (s. d) ; - don par Jacques, abbé de Saint-Eucher, d'Estain et de ses dépendances au chapitre de la Madeleine (mai 1221) en échange de Koenigsmacker (1222) ; copies (XVII^e et XIX^e et siècle) et traduction dudit état des droits (XIX^e siècle).- 4 [p. 41]. Notification par Albéron, archevêque de Trêves (1131-1152), d'un accord entre Bertulf, abbé de Saint-Eucher, et Guy, voué d'Estain (31 août, s a) ; copies des XV^e et XVII^e siècles.- 5-6 [p. 53]. Copie (XVII^e siècle) de pièces concernant l'échange susdit (1222).- 7 [p. 61]. Mandement de Jacques, abbé de Saint-Eucher, au maire d'Estain de rendre désormais fidélité au chapitre de la Madeleine 's. d).- 8 [p. 63]. Ratification dudit échange par le chapitre de Trêves (13 juin 1222).- 9 [p. 65]. XCIII, 1. Notification par H, comte de Bar, au chapitre de Verdun du don qu'il a fait à l'église de la Madeleine d'une rente de 8 s que les hommes de Foameix payaient à son maire d'Estain (octobre 1228).- 10 [p. 67]. Accord entre Henri, comte de Bar, et de Madeleine au sujet du ban d'Estain (dimanche après l'assomption, 18 août 1224) ; copies du XVII^e siècle et du 24 août 1716, d'après l'original ; copie du XVIII^e siècle d'après celle, faite le 18 juin 1586, d'un vidimus délivré par l'évêque Robert le dimanche avant la Saint-Marc, 21 avril 1258.- 11 [p. 77]. Inventaire de pièces (1224-1243) concernant les droits de la Madeleine sur Estain (XVII^e siècle). – 12 [p. 81]. Factum pour le chapitre de la Madeleine contre celui de Saint-eucaire de Liverdun (Paris, s. d ; 4 p. in-fol).- 13 [p. 85]. Extraits tirés par l'abbé Cloüet des comptes de la prévôté d'Estain conservés aux archives de la Meuse (1324-1430).- 14 [p. 135]. Quittance d'une somme de 50 francs payée par le chapitre de la Madeleine à Renaud Quiolt, maire d'Estain, pour contribuer à la réparation du vieux chœur de l'église paroissiale dudit lieu (29 janvier 1484, n. st).- 15 [p. 137]. Cession par le duc Antoine au chapitre de la Madeleine de divers héritages ayant appartenu à feu Jean d'Issoncourt, prévôt d'Estain (27 mars 1520 ; copie du temps, incomplète.- 16 [p. 139]. Pièces concernant la fondation de la chapelle Sainte-Jean-Baptiste en l'église d'Estain par Guillaume Paixel et Colette Goffin, sa femme (1380-1386), entre autres lettres de Robert, duc de Bar (Bar-le-Duc, 27 août 1382) ; copies des XV^e XVI^e siècle.- 17 [p. 165]. Collation de ladite chapelle par le pape Urbain VIII (Sainte-Marie-Majeure de Rome, 2 décembre 1639) ; copie du temps.- 18 [p. 169]. Consultation pour établir le bien-fondé du chapitre de la Madeleine à refuser l'exhibition du titre d'union de la chapelle Saint-Jean-Baptiste à l'église d'Estain, exhibition prétendue par le vicaire perpétuel du lieu dans un procès relatif à la portion congrue (Verdun, 12 août 1620).- 19 [p. 173]. Union par l'évêque Hippolyte portant union de la chapelle Saint-Jean-Baptiste à la cure d'Estain pour l'entretien d'un vicaire (Verdun, 18 septembre 1715) ; copie signifiée au chapitre de la Madeleine le 12 octobre suivant.- 20 [p. 177]. Opposition à ladite union du chapelain François Montignon (s. d).- 21 [p. 181]. Lettres du duc Charles III abolissant les banquets indûment exigés du chapitre de la Madeleine lors de l'adjudication des dîmes d'Estain (Nancy, 28 juin 1574) ; copie du 1^{er} juin 1663.- 22 [p. 185]. Consultation pour ledit chapitre contre les officier d'Estain s'opposant à l'entérinement desdites lettres (11 mars 1575).- 23 [p. 187]. Requête des chanoines de la Madeleine à Charles III contre la contribution exigée d'eux pour la réparation des murs d'Estain ; renvoyée au prévôt du lieu (Verdun, 19 janvier 1591) ; copie du 31 janvier 1591.- 24 [p. 189]. Consultation et avis sur le même objet (s. d).- 25 [p. 195]. Certificat délivré par la justice d'Estain du pillage de la grande dimeresse de la Madeleine par les gens de guerre (9 octobre 1637) ; copie du 26 mai 1637.- 26 [p. 199]. Arrêt de la Cour souveraine de Lorraine et Barrois, condamnant le chapitre de la Madeleine à rétablir les images des douze apôtres qui étaient sur les douze piliers de la nef de l'église d'Estain (Nancy, 21 janvier 1724).- 27 [p. 211]. Reçu de 10 rés de froment remis au curé d'Estain par les fermiers des dîmes de la Madeleine (1^{er} avril 1741).- 28 [p. 213]. Notes de Charles Crette, curé d'Estain, sur ladite cure (1788) ; extraits par l'abbé Cloüet.- Plus les pièces ci-après, jointes au volume postérieurement à la reliure, et non indiquées à la table alphabétique : 29. Fragment d'une sentence de philippe-Téodore-Alexandre, comte de Briey, grand-Bailli d'Estain, donnée entre Joseph-Lion Cahen, marchand juif à Metz, d'une part, et Anne Richard, veuve de Remy Le Loup, laboureur ; et Louis-Nicolas Le Loup, aussi laboureur à Pareid (26 avril 1705).- 30¹⁻². Hommage rendu en la Chambre royale de Metz par Claude de Saint-Quentin, capitaine de cavalerie, gouverneur de Marville, pour la moitié de la seigneurie de Villers-sous-Pareil (9 janvier 1681).- 31¹⁻². Lettres du prévôt d'Estain à Charles III au sujet des cotisations des villages de son ressort pour la construction d'une cathédrale à Nancy (23 avril 1601).- 32. Requête adressée à Charles III par Jean Thomas, lieutenant en la prévôté de Conflans, accusé du meurtre d'Ansel Le Lebriet, à Estain (1601).- 33. Renvoi de ladite requête au bailli de Saint-Mihiel par Henri Lorraine, lieutenant général de S.A. (Nancy, 14 mai 1601).- 34. Sentence de Nicolas Richard, s^r de Jouaville et Batilly, lieutenant général au bailliage d'Estain, pour Georges de Clémery contre Jean Melotte,

demeurant à Béchamp (5 décembre 1672).- 35. Minute de décret portant octroi sur le sel en faveur des maires et conseillers de ville d'Étain (Nancy, 27 juin 1633).- 36¹⁻¹⁷. Renseignement divers sur Etain, Buzy, Warcq, Senon, Watronville ; notes de l'abbé Clouët, extraits de l'inventaire de Dufourny, lettres écrites en 1851 et 1854 par G. Vielliard, d'Étain, à M. Clouët père (XIX^e siècle) ; brève notice sur Bezonvaux (XVIII^e siècle).- 37¹. *Factum pour messire Claude-Albert du Hautoy...contre les habitans et communauté d'Houdlocourt, ... et messires Honoré de Reumont et Louis de Monzay...* (s. l. n. d., 18 p in-4° ;) postérieur à 1705.- 37². Supplique adressée à la duchesse Elisabeth-Charlotte par Paul-Maximilien, comte du Hautoy, s^r de Gussainville, grand-sénéchal de Lorraine et Barrois ; imprimé (Nancy, 1735, 20 pin-fol).- 37³. *Arrêt de la Cour souveraine qui fait défenses à toutes personnes, autres que les notaires, greffiers, huissiers ou sergens royaux, de s'immiscer à faire les prisées et ventes de biens meubles*, du 18 décembre 1772 (Nancy, s. d., 3 p. in-4°).⁵⁵

11 F 76 [LXXXVIII]. « Paroisses ». Recueil de pièces désignées sous les n^{os} 1-60 dans une table préliminaire rédigée par l'abbé Clouët.- 1 [p. 1]. Bulle de Grégoire XV portant concession d'indulgences à la confrérie du Saint-Sacrement de Saint-Pierre-l'Angelé (Saint-Marie-Majeure de Rome, 15 juillet 1622).- 2 [p. 3]. Sentence arbitrale de l'official de Verdun maintenant les dames de Saint-Maur dans le droit de percevoir partie des offrandes faites à certaines fêtes entre les mains du curé de saint-Médard (8 mai 1459) ; copie du XVIII^e siècle.- 3 [p. 11]. Bail des offrandes de Saint-Médard consenti pour quinze ans au curé par les dames de Saint-Maur (29 septembre 1468 ; copie du XVIII^e siècle.- 4 [p. 15]. Originale dudit bail.- 5 [p. 17]. Factum comprenant le texte des consultations prises à Sainte-Menehould, à Toul et à Paris au sujet des réparations de l'église paroissiale Sainte-Médard (23 janvier 1635) ; copie du temps.- 6 [p. 23]. Arrêt Parlement de Metz, portant que l'abbaye de Saint-Maur fera réparer la nef, les collatéraux et la toiture de Saint-Médard (Toul, 20 juillet 1638).- 7 [p. 25]. Mémoire sur le droit de l'abbesse de Saint-Maur aux deux tiers des offrandes de Saint-Médard (14 août 1738).- 8 [p. 29]. Epitaphe de Simonin Waultrin maître-échevin de Verdun, fondatour de la chapelle Saint-Nicolas dans l'église-Médard, décédé 8 avril 1400, et de son fils décédé le mardi avant la Saint-Luc, 14 octobre 1438 ; copie du XVIII^e.- 9 [p. 31]. *Table des anniversaires fondés en l'église de Saint-Médard de Verdun* ; placard imprimé (XVII^e siècle).- 10 [p. 33]. Sentence de l'official de la pricerie portant réunion en une seule des deux portions de la cure de Saint-Sauveur, par suite du décès de Jean Loget, titulaire de l'une (verdun, 19 août 1575) ; copie du XVII^e siècle.- 11 [p. 37]. Déclaration du revenu de la cure de Saint-Sauveur (23 novembre 1695) ; deux copies.- 12 [p. 45]. Accard par lequel dom Philippe François abbé de Saint-Airy, ajoute au revenu de la cure de Saint-Sauveur un ré de blé pour la desserte de Balleray (4 janvier 1630) ; copie du 5 juin 1631.- 13 [p. 47]. Transaction en l'abbé de Saint-Airy et les échevins de Saint-Sauveur pour les réparations de la nef et du chœur de cette dernière église (24 mars 1631).- 14 [p. 51]. Institution par l'official du chapitre de Michel Dalbecq, *alias* Hecquebec, prêtre du diocèse de Coutances, en la cure de Saint-Sauveur, vacante par le décès de Jean de Rosa (2 octobre 1652) ; copie du 7 décembre 1672.- 15 [p. 55]. Actes de la visite de l'église Saint-Sauveur par M. de Béthune (12 avril 1697) ; copie du 28 octobre 1697.- 16 [p. 57]. Extrait du testament de Michel de Hacquebec, portant don d'une somme de 430 l à la confrérie de Saint-Gond, érigée en l'église Saint-Sauveur (5 avril 1681).- 17 [p. 59]. Fondation d'une messe à célébrer à Saint-Sauveur le lendemain de la Toussaint pour le s^r Drouart, sa femme et ses enfants (9 août 1649).- 18 [p. 63]. Fondation d'une messe à célébrer le jour des Morts en la chapelle du Charnier à Saint-Sauveur (26 juin 1627).- 19 [p. 67]. Actes de fondation des messes du Saint-Sacrement célébrées le jeudi à Saint-Sauveur (1699-1711).- 20 [p. 91]. Réparation de l'orgue de Saint-Sauveur (1700-1701).- 21 [p. 97]. Traité des échevins de Saint-Sauveur avec l'organiste Nicolas Lambert pour trois ans (21 mars 1730).- 22 [p. 99]. Marché des paroissiens de Saint-Sauveur avec Antoine Bernard, maître-fondeur à Doncourt, près Neufchâteau, pour la refonte de leurs deux cloches (Verdun, 25 septembre 1708).- 23 [p. 103]. Engagement par les échevins de Saint-Sauveur de Sébastien Rosa en qualité de choriste (15 juin 1704).- 24 [p. 105]. Election par les notables paroissiens de Saint-Sauveur de six commissaires pour régir les revenus de la fabrique (4 février 1753) ; approuvée le 23 par l'intendant.- 25 [p. 109]. Ordonnance synodale pour la réparation des chapelles de Saint-Sauveur (28 avril 1756).- 26 [p. 111]. Inventaire des effets appartenant à la fabrique de Saint-Sauveur (24 novembre 1768).- 27 [p. 119]. Délibération des échevins et paroissiens de Saint-Sauveur pour l'établissement d'une taxe destinée à payer les dettes de la fabrique (3 janvier 1773) ; approuvée le 1^{er} mars 1773 par l'intendant.- 28 [p. 123]. Requête des échevins et marguilliers de Saint-Sauveurs à l'intendant en vue de ladite approbation.- 29 [p.

⁵⁵ XIIIe-XIXe s. Volume cartonné ; pièces paginées 1-254 ; plus celles désignées ci-dessus par les n^{os} 29-37³.

127]. Coupe des fermes de la toiture de Saint-Sauveur (1758).- 30 [p. 129]. Fragments de pièces relatives au déblai des terres accumulées contre les murs de l'église saint-Sauveur (1702).- 31 [p. 133]. Ordonnance de M. d'Hallencourt sur les convois des morts du faiboug du pavé (12 avril 1741).- 32 [p. 135]. Projets de requête des habitants du faubourg du pavé à l'évêque, à l'effet d'obtenir un vicaire résidant (XVIII^e siècle).- 33 [p. 143] « Mémoire touchant des dismes en grain et en vin des paroisses de Saint-Sauveur et de Saint-Victor, faict en l'an 1676 » ; suivi [p. 145] d'un « Mémoire sur la paroisse de St Pierre le Chery ».- 34 [p. 51]. Accord entre Roger, abbé de Saint-paul, et Jean, abbé de Sain-Airy, au sujet des dîmes en vin (3 mars 1253, n. st ; avec insertion des lettres de l'évêque Henri le même sujet (samedi avant *Judica*, 25 mars 1285/4) ; copie du XVII^e siècle.- 35 [p. 155]. Transaction par laquelle l'abbaye de Saint-Mihiel cède à Saint-Airy les dîmes de la porte Saint-Victor, à la charge d'entretenir la nef de l'église Saint-Pierre-le-chairé (Verdun, 29 novembre 1594) ; copie du 12 février 1637.- 36 [p. 157]. Sentence de Nicolas Marius, doyen du chapitre de Verdun, et de Didier Didelot, archidiacre de Woëvre, prévôt de la Madeleine, commissaires apostoliques députés par le cardinal de Lorraine, légat, au profit du curé de Saint-Victor, touchant sa portion congrue, contre l'abbaye de Saint-Airy (29 novembre 1594).- 37 [p. 165]. Sentence de l'officier de Trêves au profit de l'abaye de Saint-airy contre le curé de Saint-Victor, au sujet du gain dû à ce dernier (1^{er} octobre 1596).- 38 [p. 167]. Consultation au sujet des dîmes de Saint-Sauveur, de Saint-Pierre-le-chairé et de Saint-Victor (Metz, 27 juin 1678).- 39 [p. 171]. Sentence du bailliage de Verdun déclarant résilié du consentement des parties le traité conclu en 1181 entre Saint-Paul et Saint-Airy touchant les dîmes de Saint-Victor et de Saint-Sauveur (26 mai 1678).- 40 [p. 175]. *Factum pour l'abbé, prieur et religieux de Saint-Airy, demandeurs, contre les prieurs et religieux de S. Paul, deffendeurs* ; impr de 8 p-in-fol.- 41 [p. 187]. *Factum des religieux de Saint-Airy contre les dames de Saint-Maur, au sujet des dîmes de la porte Saint-Victor* (22 juillet 1641).- 42 [p. 191]. Limites de la paroisse Saint-Pierre-le-Chairé (XVIII^e siècle).- 43 [p. 193]. Restitution par l'évêque Richer de l'église Saint-Pierre-le-Chairé à l'abbaye de Saint-Mihiel (Verdun, 20 octobre 1098) ; copie du 11 septembre 1672.- 44 [p. 195]. Notification par l'évêque Henri de la cession de la cure de Saint-Pierre-le-Chairé par l'abbaye de Saint-Mihiel au chapitre cathédral (1185) ; copie à la suite de laquelle est transcrite une requête de M. de Béthune au Roi (9 décembre 1693).- 45 [p. 197]. Sentence de l'official de Verdun contre les échevins de Saint-Pierre-le-Chairé, touchant la réfection des murs du cimetière vers la Meuse (16 octobre 1498).- 46 [p. 199] et 201]. Citation et réplique du curé de Saint-Pierre-le-Chairé contre l'abbaye de Saint-Airy, au sujet de la portion congrue (1682-1683).- 47 [p. 205]. XXVII, K 2. *Factum pour les doyen, chanoines et chapitre de l'église cathédrale de Verdun, contre...l'abbaye de Saint-airy...* imprimé (s. l. n. d., 6 p.in-fol) annoté et suivi d'oservations manuscrites.- 48 [p. 213]. XXVII, F 2. Arrêt du Grand Conseil condamnant le chapitre à contribuer à la portion congrue du curé de Saint-pierre-le-chairé (paris, 20 janvier 1684) ; copie signifiée au chapitre.- 49 [p. 215]. Transaction entre le chapitre et Saint-Airy au sujet de leurs parts respectives dans le paiement de la portion congrue du curé de Saint-Pierre-le-Chairé (Verdun, 3 avril 1694).- 50 [p. 219]. Traité entre Saint-Airy et les paroissiens de Saint-Pierre-le chairy pour les réparations de la nef et la fourniture des livres, du linge et des ornements (20 décembre 1697).- 51 [p. 222]. Acte par lequel les religieux de Saint-Airy consentent à fournir 600 l et une poutre et des chevrons pour les réparations de Saint-Pierre-le-Chairé, à condition d'être déchargés à l'avenir de l'entretien de la nef (6 octobre 1715).- 52 [p. 224]. « Paroisses de Verdun en 1790 » ; notes de l'abbé Cloüet.- 53 [p. 228]. Ordonnance du chapitre, le siège épiscopal vacant, portant que les cures à la collation de l'évêque qui viendront à vaquer seront mises au concours (28 décembre 1661) ; placard imprimé.- 54 [p. 230]. *Déclaration du Roy pour faire établir des curez ou vicaires perpétuels en titre dans les paroisses qui sont deservies par les prêtres amovibles*, donnée à Versailles le 29 janvier 1686 ; plaquettes imprimée (4 p in-4°).- 55 [p. 234]. Déclaration du duc Léopold rétablissant le droit pour les curés d'opter entre le fixe et la portion congrue (Lunéville, 14 juin 1720) ; copie du 22 octobre 1720.- 56 [p. 238]. Arrêt du Conseil d'Etat de Lorraine au sujet des portions congrues (Lunéville, 17 janvier 1729) ; placard imprimé.- 57 [p. 240]. « Remarque sur les portions congrues et fixe des curés et vicaires perpétuels en Lorraine » (XVIII^e siècle).- 58 [p. 248]. *Edit du Roi portant fixation des portions congrues, donné à Versailles au mois de mai 1768...* ; plaquette imprimée (Metz, 1768, 12 p. in-4°).-59 [p. 259]. *Modèles d'actes de baptêmes, mariages et sépultures, pour servir à MM les curés, vicaires et desservans de l'évêché et ressort du bailliage de Verdun* (Verdun, 1773, 32 p. in-4°).- 60 [p. 291]. *Règlement touchant les rétributions des ecclésiastiques et maîtres d'école du diocèse de Verdun* (12 avril 1741) ; placard imprimé.- Plus les pièces ci-après, jointes au volume postérieurement à la reliure, et non comprises à la table préliminaire.- 61. Certificat du doyen urbain et des curés de Verdun portant que Marguerite Wernier, paroissienne de Saint-Sauveur, exerce l'état de sage-femme depuis vingt-sept ou

vingt-huit ans (22 mai 1646).- 62. Lettre signée Fleury adressé à Le Moyne, receveur des salines à Moyenvic, et contenant les renseignements sur les chapelles de Saint-Pierre-l'Angelé (Verdun, 24 décembre 1764).- 63-64 « Revenus de Saint-Pierre, tiré sur le compte du sieur Beguinot de l'année 1703 » ; deux copies.- 65¹⁻². Fragments d'une table des anniversaires de Saint-Sauveur (XVIII^e siècle).- 65³. Copie d'une inscription concernant « les os des trépassés de la paroisse Saint-Amand » (XIX^e siècle).- 65⁴. Renseignements sur les curés des paroisses de Verdun au XVIII^e s.- 65⁵ « Notte des benefices des paroisses de Saint-Pierre et Saint-Sauveur de Verdun » (XVIII^e siècle).- 65⁶. Etat des chapelles de Saint-Pierre-l'Angelé.

11 F 77 [XCIX] « Beaulieu ». Volume écrit en commençant par les deux bouts. La première partie est intitulée : « Annales ou histoire particulière de la paroisse de Beaulieu, écrite par le curé [André dupont] l'an de N. S. 1687 et les années suivantes », le récit remontant à 1675 et se poursuivant jusqu'à 1688 ; additions de diverses mains intéressant les années 1714 à 1752. L'autre partie ne comprend que deux feuillets ; elle comprend une relation de la distribution des saintes huiles en l'église abbatiale de Beaulieu, le 15 avril 1698, et les listes des paroissiens de Beaulieu confirmés par M de Nicolay à Fleury-sur-aire « vers la Pentecoste » 1755, et à Clermont le 20 mai 1765. On a joint à ce volume les pièces suivantes, numérotées 1-5.- 1. « Profession de foi catholique, apostolique et romaine », par Elisabeth de Condé, âgée de vingt ans environ, élevée dans le calvinisme (Beaulieu, le 30 juillet 1648) ; avec l'acte d'adjuration de « la region prétendue calvinienne » de Jean de condé (16 avril 1669).- 2¹⁻². Notes sur le village de Berthaucourt (XVI^e siècle).- 3. « Remonstrances des habitans de Brabant à messieurs les vénérables pieurs, religieux et couvent de l'abbaye roïalle de Beaulieu en Argonne » (15 juillet 1758).- 4. Fragment d'une lettre adressée à Laurent, receveur des domaines nationaux à Verdun (Bar, 16 brumaire an II).- 5. « Histoire du célèbre monastère de Beaulieu en Argonne. Livre 1^{er}, contenant tout ce qui s'est passé de plus remarquable depuis sa fondation jusqu'à l'introduction de la réforme en 1610 » ; avec dédicace au prieur dom Bercaire Mariette par dom Pierre Baillet, copie du XIX^e siècle.⁵⁶

11 F 78 [LXXV]. « Inventaire des titres et papiers du chartrier de l'abbaye de la Challade », clos le 17 janvier 1756.- Ces titres sont indiqués plus ou moins sommairement, selon l'ordre des « boites », cotées : [p. 2]. « Abbaye et biens » ; - [p. 7]. « Abbés » ; [p. 19] « Ars-sur Moselle et autres biens du pays messin » ; - [p. 21]. « Bertelicourt, dit Nuisement » ; - [p. 27]. « Bignipont » ; - [p.28]. « Bois Bruart, dit Bas Bruat » ; - Boureuilles » ; - [p. 29]. « Bouzon » ; - [p. 30]. « Cernay en Dormois » ; - [p. 31]. « Cheppes » ; - « Cheppy » ; - [p. 33]. « Claon » ; - [p. 35]. « Cunelle » ; - [p. 36]. « Dampierre-sur-Auve » ; - [p. 37]. « Dommartin-la-Planchette » ; - [p. 38]. « Ecomportes, dites anciennement Ingomportes et Hugon-portes » ; - [p. 40]. « ; - [p. 40]. « epence, epencival » ; - « Four les Moines ».- ; [p. 41]. « Gorge-aux-Lorrans, autrefois Pont-Gamas » ; - [p. 42]. « Habancourt » ; - [p. 44]. « Herbamont » ; [p. 46]. « La Borde et Thogny » ; - « Maffrécourt » ; - [p. 47]. « Massiges » ; - « Montblainville, dite les Hautes-Ecomportes et vulgairement Bel-Air » ; - [p. 49]. « Moimont » ; - [p. 50] « Neuville-au-Pont » ; - « Neuville » ; - [p. 51]. « Neuvegrange » ; - [p. 56]. « Notre-Dame-aux-Ormes et Moivre » ; - [p. 57]. « Orbéval » ; - [p. 63]. « Paris, rente sur l'hôtel de ville » ; - [p. 64]. « Perthe-les-Hurlus » ; - [p. 64]. Dogny et Voulciennes » ; - « Rouvroy-les-Cernay » ; - « Sainte-Menehould » ; - [p. 65]. « Servon » ; Sommeville » ; [p.66]. « Varennes », -[p.69] « Vaucquoy » ; [p. 70] « Villers en Argonne, Chemin, Passavant, Pont aux Vendangres », -[p.73] « Les bois en Clermontois et en France », - [p.79]. » Droits de grûrie et de chasse » ; - [p.85]. »Les étangs et droits de pêche » ;-[p.86] « Cure de la Challade et privilèges pour l'administration des sacremens », - [p.88] « Exemption de dixmes, de droits de péages, etc. » ; - [p.91 « Droit de committimus » ; - « Les biens et titres perdus »- Joint une « Etude sur l'abbaye de la Chalade », adressée à la Société philomathique de Verdun par Edouard de Barthélemy (1852).

⁵⁶ XVe-XIXe s. Liasse.- Le volume, relié en veau plein, mesure 180 mil limètres sur 260. Un grand nombre de feuillets ont été lacéré ; ceux qui subsistent portent ou ont porté les cotes de pages (sauf les exceptions indiquées plus loin)1-7, 11-20 (la moitié supérieure du feuillet avant été paginé 11-12 manque), 24-33, 37 (cote portée par un recto de feuillet)39 (cote portée par un verso de feuillet), 44-52, 54-57 (les cotes 54 et 55portées par des rectos de feuillets, la page 57 étant suivie d'un feuillet blanc), 85 (cote portée par le recto d'un feuillet suivi de trois feuillets non cités), 98-99, 117-122, 139-140 (la page portant cette dernière cote étant suivie de douze feuillets non cotés le dixième et mutilé) ; deux pièces intercalées après la page 7, deux entre les pages 31 et 32, deux avant la page 44, une entre les feuillet cotés 54 et 55 , une après la page 57.- Le n°5 est un cahier de 89 pages (plus le feuillet de titre), mesurent 130 sur 340 millimètres.

11 F 79-80 [LXXXII-LXXXIII]. « Cartulaire des chartres, titres, bulles, anciens et nouveaux documens des archives de l'abbaye régulière de Saint-Airy de Verdun,...MDCCLXVI ».

79- 136 pièces, de 1041 à 1309. A la page 34 se trouve fixé un acte original de l'évêque arnoud confirmant un échange conclu entre Saint-airy et la maison de Saint-Ladre au faubourg de Metz (25 avril 1177) ; cet acte est transcrit à la page 35 de la main de l'abbé Cloüet, qui indique qu'il « provient des archives de l'ancien Parlement de Metz. 1847 »- entre les pages 230 et 231, contenant le début d'un accord entre l'abbé Warnier et les religieux de Saint-airy touchant la mense conventuelle (vendredi avant la Saint-Barthélemy, 22 août 1281), se trouve une copie dudit accord, exécutée au XVI^e siècle.- 344 pages, plus deux feuillets préliminaires et huit feuillets, dont six accupés par la table, et deux blancs.

80.- [2^e feuillet préliminaire]. « Supplément au premier volume » : 26 pièces, de 1214 à 1316.- [A partir de la page 71] :95 pièces, de 1309 à 1348.- 320 pages, plus deux feuillets préliminaires, six feuillets dont cinq blancs, entre les pages 70 et 71, et cinq feuillets de table.

11 F 81*[LXXXI]. « Saint-Airy ». Recueil de pièces désignées par les n^{os} 1-42 dans une table préliminaire, rédigée par l'abbé Cloüet.- 1 [p. 1]. Copie délivrée par l'official de Verdun (25 juin 1451) des titres de fondation de l'abbaye de Saint-Airy : charte de l'évêque Thierry (8 septembre 1082) ; bulle de Léon IX (10 janvier 1051 : Jaffé-Wattenbach, 4248) ; lettres de l'empereur Henri IV (Metz, 13 avril 1089).- 2 [p. 3]. L 1. Traité entre l'abbaye de Saint-Airy et le chapitre au sujet de redevances réciproques (Verdun, 1100) ; copie du 21 juillet 1640.- 3 [p. 7]. Accord passé par-devant Jean, évêque élu de Verdun, entre l'abbaye et les hoirs de Simonin « le chanbarlein », au sujet de la chanbarlerie » de Saint-Airy (Veille de Notre-Dame, 24 mars 1249, n. st).- 4 [p. 9]. Constitution par Marguerite, dite la Chopinette, de Verdun, veuve de Monin Saintignon, d'une rente de 40 sols pour l'huile d'une lampe à faire brûler nuit et jour dans les cryptes de Saint-Airy (5 décembre 1385).- 5 [p. 11]. Cession viagère par l'abbaye de Saint-Airy à Colin Boilait, à Cécile, sa femme, citains de Verdun, à Margueron, sœur dudit Colin, et à Jacomin, fils de feu Jacomin Guarcile et Cécile, fille de ladite Margueron, d'une rente de 10 rés de froment sur les moulins de Charny (31 janvier 1400, n. st) ; acortd passé par l'évêque Jean de Bourbon avec les religieux de Saint-Airy au sujet des deux tiers d'un moulin sis à Charny sur la Meuse (4 février 1363, n st) ; copie sous le sceau de la cour de Verdun, en date du 27 juin 1413.- 6 [p. 13]. Acte de l'élection et de l'institution de Werry Bède, abbé de Saint-Airy (14 janvier 1473, 2^e année du pontificat de Sixte IV).- 7 [p. 15]. Acte par lequel Gérard de Vicherey, official et vicaire général de l'évêque Guillaume de Haraucourt, commis à visiter l'abbaye de Saint-Airy, retire l'administration du temporel à l'abbé Jacques Willaume (23 novembre 1468).- 8 [p. 17]. Accord entre le chapitre, la ville et Saint-Airy au sujet de redevances réciproques en grains (7 juin 1482) ; copie du 4 juillet 1641 ; - [p. 25]. L, 3. Autre copie de la même pièce.- 9 [p. 29]. Assignation de revenus par Henri Remiet, abbé de Saint-Airy, aux religieux pour l'augmentation de leur vestiaire (1493) ; minute.- 10 [p. 33]. Confirmation par Gérard Gerbillon, vicaire général du cardinal de Lorraine, de Nicolas Thiébaut en qualité d'abbé de Saint-Airy (16 septembre 1539).- 11 [p. 35]. Procès-verbal constatant le refus par l'évêque Nicolas Psaume de confirmer le successeur élu par les religieux de Saint-airy, de l'abbé claud de Jaulny (22 avril 1554) ; deux expéditions.- 12 [p. 49]. Citation de l'official de Trèves, commis à cet effet par lettres de l'archevêque Jean [d'Isembourg] (Ihrenbreistein, 10 mai 1554), aux religieux de Saint-airy, à la requête de Nicolas Psaume, qui refuse de confirmer l'élection de Maurice Le Moleur en qualité d'abbé (vendredi, lendemain du Saint-Sacrement, 25 mai 1554).- 13 [p. 51]. Fondation de la messe du Saint-Sacrement à Saint-Airy par l'abbé Didier Sarion (19 février 1607).- Règlement assigné à l'abbaye de Saint-Airy par Jean des Porcelets de Maillane, évêque de Toul, Administrateur de l'évêque de Verdun, délégué du pape à la visite et réformation des monastères bénédictins de Verdun et des pays de l'obéissance du duc de Lorraine (Saint-Vanne, 8 juillet 1611).- 15 [p. 57]. Confirmation par l'évêque Charles de Lorraine du dernier article du précédent règlement, au sujet de la dessete de la paroisse de Belrupt par les religieux de Saint-airy (12 novembre 1613).- 16 [p. 59]. Accord entre l'abbé et les religieux de Saint-Airy au sujet des menses abbatiale et conventuelle (24 mars 1612).- 17 [p. 67]. Bulle de Paul V autorisant Pierre Roset, abbé de Saint-airy, à user d'habits pontificaux (Sainte-Marie-Majeure de Rome, 6 juin 1620) ; copie du XVIII^e siècle.- 18 [p. 75]. Procuration des religieux de Saint-Airy pour poursuivre à Rome, et partout où besoin sera, l'union du titre abbatial de Saint-Airy à la congrégation de Saint-Vanne (10 juillet 1638).- 19 [p. 79, 85 et 87]. Lettres de Louis XIV maintenant aux religieux de Saint-Airy le droit d'élire leur abbé (Saint-Germain-en-Laye, novembre 1638) ; copies du temps.- 20 [p. 81]. Procuration des religieux de Saint-Airy pour traiter avec M. de Montmagny, qui avait obtenu un brevet d'abbé commendataire (26

février 1638).- 21 [p. 89]. *Réponses des supérieurs majeurs de la congrégation de Saint-Vanne aux objections du sieur de Vaitte* ; imprimé (Paris, s. d, 16 p in-fol).- 22 [p. 105 et 107]. Consultations sur le droit d'élire l'abbé de Saint-Airy (Paris, 19 et 4 novembre 1719).- 23 [p. 113]. « Mémoire pour former opposition à l'arrêt du Conseil d'Etat du 22 juillet 1721, qui évoque au Roy la demande concernant la possession de l'abbaye de Saint-Ayric de Verdun,... » (s. d).- 24 [p. 127]. Arrêt du Parlement de Metz homologuant la transaction intervenue le 21 octobre 1726 entre Frédéric de Lallemand de Vaittes, abbé, et les religieux de Saint-Airy, touchant le partage des menses (18 avril 1730) : grosse sur un cahier de parchemin dont le premier feuillet manque.- 25 [p. 207]. Brevet d'abbé de Saint-Airy pour don Mathieu-Casimir Baudet, en remplacement de feu dom Louviot (Versailles, 3 juillet 1746).- 26 [p. 209]. Acte du serment de fidélité prêté par dom Augustin collin au nom de dom Baudet (Metz, 5 août 1747).- 27 [p. 213]. Lettres signée D. Seguin, adressée à dom Forestier, prieur de Saint-Airy, au sujet de l'estimation de la bague, du camail et du rochet du feu abbé (Paris, 24 octobre 1755).- 28 [p. 217]. Requête de dom Séguin, abbé de Saint-Airy, au Parlement de Metz, au sujet des tracasseries suscitées par les religieux, depuis 1726, aux abbés nommés par le roi (24 décembre 1764).- 29 [p. 221]. Décisions des visiteurs généraux de la congrégation de Saint-Vanne, autorisant les religieux de Saint-Airy à contracter un emprunt de 20,000 l t pour payer les frais de poursuite en vue de l'union des menses abbatiale et conventuelle, et de pension de 5,500 l t assignée par le Roi sur l'abbaye à l'abbesse de Bouxières (22 octobre 1779).- 30 [p. 223]. « Serment que doivent faire es mains du R abbé de Saint-Airy Verdun, sur le grand autel, tous les officiers de la justice dudit lieu à leur entrée auxdicts offices » (XVII^e siècle).- 31 [p. 225]. Extrait des registres de la ville concernant un contrat passé avec l'abbé de Saint-Airy « pour le chemin qu'il laisse entre l'eau et son jardin » (1^{er} mai 1574) ; copie du XVII^e siècle.- 32 [p. 227]. Autre reproduisant un traité relatif à l'écoulement des eaux de la base-cour de l'abbaye (24 septembre 1752).- 33 [p. 235]. Lettres de l'official de Verdun énumérant les indulgences attachées aux aumônes en faveur des religieuses de la Madeleine de Tilly, à Verdun¹⁵⁷ (octave de la Madeleine, 29 juillet 1278).- 34 [p. 237]. Lettres passées sous le sceau de l'officialité de Verdun par lesquelles Jean, dit Journet, d'Haudainville et sa femme reconnaissent tenir des religieux de Saint-Louis de Verdun, pour dix huit ans, moyennant une redevance de 4 rés de blé, divers biens sis à Haudeainville (16 août 1363).- 35 [p. 239]. Confirmation par Benoît XIII de l'union du prieuré de Saint-Louis à l'abbaye de Saint-Airy de Verdun (Avignon, 17 mai 1398) ; copie du 31 mai 1607.- 36 [p. 243] « Etat de la collation du prieuré de Saint-Louys, dépendant de l'abbaye de Saint-Airy de Verdun, depuis l'année 1395 jusques en l'année 1675 ».- 37 [p. 247]. Fragment d'un contrat par lequel les religieux de Saint-Airy assignent à Sébastien Theraye, l'un deux au lieu de sa pension, les revenus du prieuré de Saint-Louis (8 avril 1622) ; copie du temps.- 38 [p. 251]. Provisions du prieuré de Saint-Louis en faveur de dom Pierre Laurent (15 avril 1716) ; confirmées par M de Béthume le 18 ; copie du 23 avril 1719.- 39 [p. 255]. « Etat général des biens et revenus du prieuré de Saint-Louis », sous le prieur dom Nicolas Ernault, pendant l'année commençant au 1^{er} avril 1736 ; avec la dépense pour 1738 ».- 40 [p. 275]. Consultation pour dom Conscience, abbé de Saint-Airy, contre les religieux (Paris, 24 août 1789).- 41 [p. 299 et 305]. Lettres de dom Conscience (Dugny, 1^{er} mai et 17 avril 1791), avec [p. 301] une note de l'abbé Cloüet.- 42. Notes de l'abbé Cloüet : [p. 309] « renseignements sur la sur la suppression de Saint-Airy ; extrait des liasses déposées à l'hôtel de la ville de Verdun » ; - [p. 313]. Etat de l'abbaye de Saint-Airy au 18 mars 1790.- Plus les pièces suivantes, jointes au volume postérieurement à la reliure, et non indiquées à la table préliminaire : 43¹⁵⁸. Don par Renard de Tilly d'une maison à « l'aumolne de Saint Sauveur » (8 janvier 1237) ; très bref extrait tiré de la collection Moreu, à la « Bibliothèque impériale ».- 43². Brève note sur dom Philippe Colard.- 43³. Copie de l'accord de 1281, mentionné plus haut, vol 79, entre les p. 230 et 231.- 43⁴. Arrêt du Conseil en faveur de Nicolas Melicque (Charenton, 25 août 1635).- 43⁵. Autre concernant l'annuel des officiers créés par l'édit d'août 1634 et la déclaration du 12 décembre 1640 (Paris, 14 février 1643).- 44¹. Etat des portraits conservés à Saint-airy (XVIII^e siècle).- 44². Mémoire de travaux, principalement de charpente, exécutés par l'abbaye de Saint-Airy en 1789 et 1790.- 45. Notes de fournitures faites par le charron Hans Warcht en 1743 et 1744 ; en allemand.- 46. XXXVII, 33. Sentence du bailliage de Verdun interdisant l'exécution des actes ou contracts non munis du sceau royal (24 novembre 1662) ; copie du 18 mai 1667.- 47. Extrait des registres du Parlement de Metz relatant l'opposition du chapitre de Verdun à la création

⁵⁷ 1. Sur ce monastère, dont les bâtiments furent plus tard occupés par le prieuré de Saint-Louis, voir *Gallia christ.*.XIII, 1262-1263, et abbé Robinet, *Pouillé du diocèse de Verdun*, 1, 227, note 4.

⁵⁸ 1. Peut-être s'agit-il, soit de Mercy-le-Bas, soit Mercy-le-Haut : ces deux paroisses appartenaient, comme Filières, au doyenné de Bazailles. Le nom *Mercy* aurait été précédé d'un nom d'homme faisant fonction de déterminatif. C'est ainsi que la ville de Quesnoy (Nord) a été jadis appelée *Haymonquesnoy*.

du bailliage royal (Toul, 14 février 1641) ; copie du 19 mai 1673, occupant la première de quatre pages cotées, de la main de l'abbé Cloüet, 101-104.

11 F 82*[LXXXIV]. « Chartes de Saint-Airy ».- 1. Ratification par Herbert, curé de Fillières, Raoul, curé de « Warmontmarcei¹ », Jacques, clerc, « dictus Monachus », Thierry, dit Hurtaut, Colet, Jean, dit Cheulliers, frères, de la vente faite par Gérard, leur frère, à l'abbaye de Saint-Airy d'une partie de la dîme « de Warfigneio » (juin 1263).- 2. Acte de notoriété concernant les dîmes de Fillières (20 janvier 1407, n.st, le Saint-Siège étant vacant par la mort d'Innocent VII) ; copie du XVIII^e siècle.- 3. Bulle de Pie IV portant provisions de l'abbaye de Saint-Airy, vacante par le décès de Joseph de Jaulny, en faveur de Didier Sarion (Saint-pierre de Rome, 13 février 1562, n. st, 3^e année du pontificat).- 4. Sentence de François Warin, lieutenant général du bailliage de Saint-Mihiel, au profit des religieux de Saint-Airy, contre Geoffroy et Gérard Bernard, touchant les près de Moulainville (3 mai 1565).- 5. Bulle de Paul III, portant provisions de l'abbaye de Saint-airy, vacante par la résignation de Renaud Jacquemin, en faveur de Claude de Jaulny, avec faculté de retenir les prieurés de Saint-Pierre de Gerbéviller et de Saint-Dagobert de Stenay (la Magliana, 28 mars 1541).- 6. Formule de serment expédiée à Rome avec la bulle qui suit.- 7. Bulle de Clément VIII instituant Didier Sarion le jeune coadjuteur, avec future succession, de son oncle Didier Sarion, abbé de Sain-Airy (Saint-Marc de Rome, 24 août 1594).- 8. Notification de ladite bulle par Didier Didelot, archidiacre de Woëvre, et Adam Baron, official de Verdun, députés à cette fin par le Saint-Siège (Verdun, 24 juillet 1596).

11 F 83* [LXXVII]. « Saint-Paul ». Recueil de pièces désignées par les n^{os} 1-54 dans une table préliminaire rédigée par l'abbé Cloüet.- 1 [p. 1]. Confirmation par Othon [II ; cf. *Mon Germ, Diplom*, II, 30-31] de la fondation de l'abbaye de Saint-Paul au Faubourg de Verdun par l'évêque Wicfrid (Rome, s. d) ; copie du XV^e siècle.- 2 [p. 3]. Notification par l'évêque Albéron du don fait à Saint-Paul par Aubert de Romont, chevalier, de la terre de « Lunerules », entre Rouvres et Boinville (Verdun, 1144) ; deux copies des XVIII^e siècles, la seconde accompagnée [p. 8] de celle d'un acte de Gobert d'Apremont reconnaissant le droit de propriété de Saint-Paul sur un étang (« salvatorium ») établi à Rosa (novembre 1227).- 3 [p. 9]. Restitution par Gocelo, seigneur d'Apremont, à Saint-Paul, de l'étang situé au-dessus du moulin de Rosa (septembre 1230) ; accord entre Saint-Paul et Gobert, frère de Geoffroy, comte de Sarrebruck, seigneur d'Apremont, au sujet des étangs de Rosa (décembre 1242) ; copies du XVIII^e siècle.- 4 [p. 13]. Lettre de H, « Trevirorum humilis minister et servus, apostolice sedis legatus », touchant une transaction intervenue au sujet de dîmes entre Saint-Paul et Saint-Maur (XII^e siècle).- 5 [p. 15]. Renonciation de « Buevinus gener Chasoie, civis Virduensis », en faveur de Saint-Paul, de tous ses droits sur une vigne sise à la côte Saint-Michel (avril 1236).- 6 [P. 17]. Renouvellement par Henri, abbé de Tholey, en faveur de Gérard abbé de Saint-Paul, de la confraternité jadis conclus entre leurs monastères (dimanche *Exsurge*, 16 février 1259, n. st) ; - [p. 19]. Autres du même pour objet (carême 1238, a st).- 7 [p. 21]. Notification par W¹⁵⁹, abbé de Belval en Dieulet, de la convention qu'il a passée avec G[érard], abbé de Saint-Paul, et aux termes de laquelle, à l'occasion du service célébré le 15 mars en chacun des deux monastères pour les défunts de l'autre, l'abbé paiera 20 sols pour la pitance de ses religieux (26 mars 1258).- 8 [p. 23]. Notification par R., abbé, et les religieux de Moiremont, notifiant la confraternité qu'ils ont conclue avec ceux de Saint-Paul (lendemain de l'ascension, 11 mai 1263^o.- 9 [P. 25]. Notification par Guillaume, abbé, et les religieux de Saint-Mihiel, de la confraternité qu'ils ont conclue avec les mêmes (vendredi Saint, 14 mars 1307, n. st).- 10 [p. 27]. Notification par Geoffroy, seigneur d'Apremont, de la vente faite à la Madeleine de Verdun, moyennant 60 l., par Poincignon, dit « li Bosce », de Briey, du douzième de la dîme de Marchéville (juin 1282).- 11 [p. 29]. Reconnaissance, sous le sceau de l'officialité de Verdun, par Marie, veuve de Robert de Watronville, tutrice de leur fils Lancelot, d'une aumône de 40 l et d'une obligation de 2 rés d'avoine et de 5 rés de froment sur le moulin de Marchéville, consenties par son mari au profit de Saint-Paul (mercredi après *Reminiscere*, 17 mars 1305, n. st) ; vidimus de ladite officialité en date du 1^{er} avril 1323.- 12 [p. 31]. Bail perpétuel, sous le sceau de l'officialité de Verdun, par Jacques Chardin, aumônier de l'abbaye de Saint-Paul, à Girad, dit Dominicle (?), et à Jeannette, sa femme, citains de Verdun, d'un quart de vigne séant au finage de Verdun (1^{er} mars 1351, n. st).- 13 [p. 33]. Enveloppe provenant des archives de Saint-Paul, revêtue de l'indication : « seconde liasse cottée *St* », et ayant contenu les pièces désignées ci-après par les n^{os} 14, 15, 18, et d'autres concernant l' « exemption ... de payer la taille » ; le « droit d'assister aux assemblées des Etats

de l'évesché de Verdun » et aux « conciles provinciaux de la province de Reims ».- 14 [p. 35]. Déclaration des doyens et échevin de la cité de Verdun portant qu'en contribuant pour moitié aux frais de réparation des murs de la ville les religieux de Saint-Paul ont agi « par la cortoisie » et non en vertu d'une obligation (au mois de « verseras » 1263).- 15 [p. 37]. Déclaration de Robert, évêque de Verdun, portant que les religieux de Saint-Paul agissent par pure libéralité en remettant les ans à l'évêque une tasse « de murra » à Pâques et une tasse d'argent à la Saint-Remy (jeudi de Pâques, 24 avril 1264).- 16 [p. 39]. Déclaration de la communauté de la cité de Verdun portant le don de 80 florins du Rhin qu'elle a reçu des religieux de Saint-Paul « pour aidier au paiement de la composition dairien faite au roy de France » ne préjudicie en rien aux immunités de leur monastère (31 mai 1445).- 17 [p. 41]. Quittance d'une somme de 130 francs remboursée à Colette Baudoche, veuve de Gilet Bataille, citain de Metz, par les religieux de Saint-Paul avaient hypothéqué pour pareille somme leurs bois de Clouange, près Rombas (le 6 septembre 1440).- 18 [p. 43]. Déclaration de Thomas, doyen de Saint-Symphorien de Reims, scelleur de Guillaume, évêque de Verdun, portant qu'Habran de Mambre, abbé de Saint-Paul, n'était aucunement tenu aux charrois qu'il a faits aux officiers dudit évêque (13 octobre 1439).- 19-20 [p. 45]. Brève chronique des abbés de Saint-paul, de 1267 à 1548, reproduisant de nombres épitaphes et suivie [p. 51] d'une « sentence de la Cour de Rome pour les vénérables abbé et religieux de Saint-Paul de Verdun contre l'evesque de Chalon, pretendant avoir droit de visite en la maison de Vasnau-les-Dames, dependente immediatement de l'abbaye de Saint-Paul » (Anagni, 9 août 1255) ; copie du XVII^e siècle.- 21 [p. 51]. « Quelques memoires touchant les abbés de Saint-Paul, tirés des archives », de 1313 à 1445 ; il y est fait mention du droit de palefroi revendiqué pas l'évêque (XVII^e siècle).- 22 [p. 57]. Notes de l'abbé Cloüet sur l'office du grand mayeur de Saint-Paul et sur la noblesse de cette abbaye avant la réforme.- 23 [p. 60]. « Choses considérables depuis 1200 jusque 1660 advenues dans l'abbaye Saint-Paul de Verdun » ; notes présentant simplement, regard de chaque millésime, des références paraissant se rapporter à un ancien classement des archives de l'abbaye (XVII^e siècle).- 24 [p. 67]. Plan de l'église abbatiale Saint-Paul, démolie en 1552 (XVIII^e siècle).- 25 [p. 69]. « Versus insculpendi in cruce erigenda in loco ubi vetus abbatia Sancti Pauli olim extitit exta et prope muros civitatis Viridunensis » (XVII^e siècle) ; -[p. 77] autres distiques sur la destruction de l'ancienne abbaye de Saint-Paul (XVII^e siècle) ; - [p. 79]. Lettres adressées au P. Godefroy Mouron, prieur de Saint-paul, par son « humble et très obéissant religieux f. Servais Moreaux » pour lui envoyer une « épigramme touchant la vielle Saint-Paul » (Nancy, 20 août 1666).- 26 [p. 83]. Inscription mise sur le monument ou furent déposés en 1676 les ossements de plusieurs abbés de Saint-Paul recuillis en fouillant le sol de l'ancienne église ; avec la copie des épitaphes des abbés Herbert († 23 MARS 1293 n. st), Jean « de Philomena » († 24 juin 1316), Nicolas de Rouvre († novembre 1324), Nicolas de Verdun († février 1349), Roger de Pont († 4 mars 1368), composées par Nicolas Psaume (XVII^e siècle).- 27. Requête adressée [P. 85] au Roi et [p. 89] au cardinal de Richelieu par les religieux de Saint-Paul, à l'effet d'être indemnisés de la destruction de leur dite la Vieille-Saint-Paul, ordonnée par le comte de Pas, commandant à Verdun, « l'armée du général Picolomini ayant fait mine de tourner teste vers... Verdun, et toutes ses troupes n'en estantes esloignées que de quatres lieues », le 15 juin 1639.- 28 [p. 93]. Rapport d'expertise sur les dommages résultant de ladite destruction (13 octobre 1639).- 29 [p. 113]. Requête des religieux de Saint-Paul à M. de Choisy, intendant de Metz, à l'effet d'être indemnisés des dommages qu'ils ont subis depuis 1552 (s. d).- 30 [p. 121]. Factum pour Saint-Paul contre le chapitre (après 1641) ; imprimé de 8 p in-4°.- 31 [P. 130]. « De la congrégation de la stricte observance, ou de l'ancienne rigueur, ordre de Prémontré, par le P. Macaire, prieur de Saint-Paul en 1666 ; extrait de la chronique de Brielle sous l'an 1638, date de la fondation de cettte résidence par M. de Cadenet » ; copie de la main de l'abbé Cloüet.- 32 [p. 137]. Arrêt du Parlement de Metz appointant les parties au Conseil sur l'appel comme d'abus de l'exécution et obtention des bulles d'Eugène III interjeté par le chapitre contre Saint-Paul (29 juillet 1638).- 33 [p. 139]. Autre ordonnant que les aumusses des religieux de Saint-paul seront en peau d'agneau (Toul, 13 octobre 1657).- 34 [p. 141]. Requête des prieurs et religieux de Saint-Paul à Louis XIV tendant à ce qu'à la prochaine vacance l'abbaye soit donnée à un religieux de l'étroite observance de l'ordre de Prémontré (s. d).- 35 [p. 145]. Requête des mêmes à pareille fin adressées au Régent à la suite de la mort du P. Jean Etheart, abbé [† 6 novembre 1712].- 36 [p. 147]. Mémoire touchant la régularité de l'abbaye de Saint-paul (XVII^e) ; - [p. 149]. « Réponse aux demandes de M. l'abbé Pucelle » touchant certains articles avancés pour prouver ladite régularité (XVIII^e siècle).- 37 [p. 151]. Requête adressée au Grand Conseil par Michel Colbert, abbé général de l'ordre de Prémontré, contre François Molé, abbé commendataire de Saint-Paul, tendant à ce qu'il soit fait des revenus de l'abbaye trois parts égales destinées respectivement à l'abbé, au couvent et aux charges (28 juillet 1701).- 38 [p. 167]. Sentences du bailliage de Verdun sur le litige entre l'abbaye et l'abbé commendataire Molé (1702) ;

copies du temps.- 39 [p. 173]. Avertissement, requête et pièces dudit abbé contre l'abbaye (1703).- 40 [p. 206]. *Arrest notable de la Cour de Parlement contenant un règlement entre les religieux et abbez commendataires, pour la partition du revenu de leurs bénéfices, donné le septiesme may 1650* ; imprimé (Paris, 1650, 7 p. in-4°) ; arrêt intéresse l'abbaye du Lieu-Restauré.- 41 [p. 214]. Arrêt du Parlement de Paris au sujet des charges réciproques des menses abbatiale et conventuelle de l'abbaye du Jard (14 janvier 1641) ; copie du 20 décembre 1649, incomplète du début.- 42 [p. 223]. Lettre du P. Le Tellier, jésuite, au P. Ethéart, abbé de la Luzerne, près Avranches, pour lui annoncer sa nomination à l'abbaye de Saint-Paul (Fontainebleau, 15 août 1712) ; -[p. 227] minute de réponse à la dite lettre (24 août 1712).- 43 [p. 229]. Enveloppe, provenant des archives de Saint-Paul, d'une pièce du 20 octobre 1690 concernant les droits d'amortissement à payer par l'abbaye en 1690.- 44 [p. 321]. Arrêt du Grand Conseil au profit des religieux de Saint-Paul contre les habitants d'Haudainville au sujet des réparations de l'église dudit lieu (Paris, 6 mai 1726).- 45 [p. 235]. *Mémoire pour frère Jean Pagnon, prestre, chanoine régulier de l'ordre de Prémontré, prieur-curé de Charny, dudit ordre, ...contre les doyen, chanoines et chapitre... de Verdun...*, imprimé (Paris, s. d., 5 p. in-fol) ; postérieur à 1717- 46 [p. 241]. *Mémoire pour nous les prieurs et chanoines réguliers de ...Saint-Paul, ... et frère Jacques Vauchelet, chanoine régulier, prieur-curé de Dombasle, ...contre Me Nocolas Michel, prêtre, prétendant droit à la cure de Dombasle...* (Paris, 1734, 8 p. in-fol).- 47 [p. 249]. *Mémoire pour frère Pierre Chesnet, chanoine régulier de l'ordre de Prémontré, curé de Vano-les-Dames, et les prieur et chanoines réguliers de ... Saint-Paul, ...contre le sieur Donu, prêtre séculier, prétendant droit à la même cure*, imprimé (Paris, 1734 9p. in-fol).- 48 [p. 261]. Circulaire des chanoines réguliers de Saint-Paul annonçant la mort du P. Henri Gustin, survenue 8 août 1780 ; imprimé ; exemplaire adressé à l'abbé de Cuissy.- 49 [p. 263]. Autre de ceux de Salival annonçant la mort du P. Henri-Pierre Crestot, survenue le 28 juin 1788 ; imprimé – 50 [p. 65]. Billet mortuaire de Jean-Baptiste Wandelaincourt, desservant de Trucy et Lierval, dernier prieur de l'abbaye de Cuissy, décédé à Trucy le 8 janvier 1814 : imprimé.- 51 [p. 267]. Plan informe de l'abbaye de Saint-Paul en 1789.- 52 [p. 269]. « Procès-verbal de la suppression de l'abbaye de Saint-Paul de Verdun » (22 mai 1790) ; copie de la main de l'abbé Clouët.- 53 [p. 277]. Devis de réparations à faire au bâtiment de la procure de l'ancienne abbaye de Saint-Paul « afin d'y placer le dépôt des archives domaniales » (25 mars 1811).- [p. 281]. Plan de l'église abbatiale Saint-Paul (1785).- Plus les pièces ci-après, jointes au volume postérieurement à la reliure et non indiquées à la table préliminaire ; 55. Assignation par le duc Antoine aux religieux de Saint-Paul d'une rente de 12 fr 3 gr sur la recette des Montignons, en échange de la haute justice de Rombas et Silvange (Bar-le-Duc, 12 août 1529) ; copie du 31 juillet 1664.- 56. Requête du chapitre au duc de Lorraine touchant un litige avec les officiers de Souilly « a raison d'ung bois appelé la Cogne », près de Pontoux (1583).- 57¹. Avis de T. Thiriet, abbé de Saint-Léon de Toul, vicaire et officier général de l'évêché de Toul, évaluant à 300 francs par an le décime exigible du s^r de Rebetz, abbé commendataire de Saint-Paul de Verdun, pour raison des biens de l'abbaye sis aux paye du duc de Lorraine (Nancy, 19 août 1596).- 57². Lettre de Charles III audit Thiriet (Nancy, 16 décembre 1594) ; copie du temps.- 58. Arrêt du Grand Conseil entre l'abbé commendataire Molé et les religieux de Saint-Paul (Paris, 17 septembre 1703) ; copie du 2 octobre 1714.- 59¹. « Plan de l'église de l'abbays (sic) de Saint-Paul de Verdun, que Messieurs les prieurs et religieux de ladite abbaye projette (sic) de construire à neuf, à commencer en la présente année lil sept cent quatre-vingt-cinq » ; signé « Mique ».- 59². ? Plan de Saint-paul et de ses environs (XVIII^e siècle).- 60¹. Lettre adressée au s^r Talon touchant les biens de Saint-Paul à Dieppe (Dieppe, 1^{er} mars 1716).- 60²⁻⁹. Lettres adressées au s^r Perrin et à son gendre Segond, procureur au Parlement de Metz, au sujet d'un litige entre Saint-Paul et les frères Monet, de Dieue (1767-1773).- 60¹⁰⁻¹¹. Bail du revenu de la mense abbatiale de Saint-Paul à François et Nicolas Chartreux (10 décembre 1709).- 60¹²⁻²⁴. Renseignements sur ladite mense (XVII^e-XVIII^e siècle).- 60²⁵. Copie (XVIII^e siècle) de l'acte du duc Antoine indiqué plus haut, n° 55.- 61¹⁻⁶. Notes sur l'abbaye et les abbés de Saint-Paul (XVIII^e siècle).- 62¹. Plaquette intitulée : *Articles constitutifs de la primitive observance de Prémontré* (Avignon, 1860, 23 p. in-8°).- 62². Tract intitulé : *Monastère de l'Immaculée-Conception-Saint-Mihiel (diocèse d'Aix) de la primitive observance de prémontré*, près Tarascon.- 63. *Factum pour frère Nicolas Charru, prêtre, chanoine régulier Prémontré, pourvu de la cure régulière de Rouvre, ...contre M^e Antoine Saintelette, prêtre séculier,...* (s. l. n. d., 32 p. in-4°) ; postérieur à 1706.- 64. *Règlement de visite fait en l'abbaye de S. Paul de Verdun le 7 février de l'année 1662, par ...frère Nicolas Guinet, ... abbé de Sainte Marie Major, ...et frère Edmond Sauvage, abbé de Bucilly,...* (s. l. n. d., 12 p. in-4°).- 65. Prospectus du *Breviarium Praemonstratense* (Verdun, 1741, 4p. in-4°).- 66. Requête des prieur et religieux de Saint-paul à *Nos seigneurs de la Table de marbre* (Metz, s. d., 9 p.in-fol), au sujet de leurs droits de pêche à Dieue (après 1732).- 67. *Factum pour frère Nicolas Morizon, prêtre, chanoine régulier de l'ordre de*

Prémontré, ... pourvu du prieuré-cure de Sommedieux, ... contre M^e François Robert, prêtre séculier, ... (Nancy, 1729, 46 p. in-fol) ; avec un *supplément* d'une page et une note manuscrite sur un arrêt du Parlement de Metz du 15 juillet 1729 adjugeant la cure à Morizon – 68. *Factum pour Me François Robert d'Hannoncel, prêtre curé de Sommedieu, ... contre frère Nicolas Maurison religieux Prémontré, curé de Tarquinpaul, ...* (Nancy, 1729, 24 p in-fol).- 69. Reprise de l'abbé de Saint-Paul, par Perratte, fille d'Etienne Rafrans, de Metz, de la vouerie de Rombas (lendemain de Pâques fleuries, 2 avril 1341).⁶⁰

11 F 84*[LXXX]. « Saint-Nicolas-du-Pré ». Recueil de pièces désignées par les n^os 1-51 dans une table préliminaire rédigée par l'abbé Clouët.- 1 [p. 1]. Petit cartulaire (XV^e siècle) contenant vingt-neuf pièces datées de 1227 à 1389, et contenant à peu près exclusivement les dîmes de Dannevoux et de Vilosnes ; la première transcrite est une bulle d'Alexandre IV confirmant les biens et privilèges de l'abbaye de Saint-Nicolas-du-Pré de Verdun (Anagni, 17 juin 1256).- 2 [p. 25] « Inventaire de toutes les lettres de S. Nicolas des Preys » (XVI^e siècle) ; les indications de cet inventaire sont numérotées de 1 à 319, les n^os 193 à 239 s'appliquant à des extraits du « marteloge » ou obituaire de l'abbaye.- 3 [p. 45]. Inventaire des titres de fondation et de dotation première de l'abbaye de Saint-Nicolas-du-Pré (XVII^e siècle) ; - [p. 47]. Note de la main de l'abbé Clouët intitulée : « Pré-l'Evêque. Ile Saint-Louis ».- 4 [p. 49]. Lettres de Jean d'Apremont évêque de Metz et précédemment évêque de Verdun, portant dotation de l'abbaye de Saint-Nicolas-du-pré (janvier 1227, n. st) ; copie du 8 février 1750 ; - [p. 51]. Copie informe de la même pièce (XVIII^e) ; [p. 52]. Confirmation des précédentes lettres par l'évêque Raoul (janvier 1227, n. st) ; copie du 8 février 1750 ; - [p. 51]. Copie informe de la même pièce (XVII^e siècle) ; [p. 52]. Confirmation des précédentes lettres par l'évêque Raoul (janvier 1227, n. st.) ; copie informe de la même main que la précédente.- 5 [p. 53]. Confirmation par le pape Grégoire IX des biens de Saint Nicolas-du pré (s. d) ; copie informe du XVI^e siècle.- 6 [p. 57]. Don du patronage de la cure de Conflans à Saint-Nicolas-du-Pré par le voué du lieu, Robert d'Aix, et Ermengarde, sa femme (Conflans, janvier 1228, n. st) ; copie certifiée du XV^e siècle.- 7 [p. 59]. Assignation à Saint-Nicolas par Otton de Saulx d'un cens de 15 s sur son pré dit 'Seintaribreuil », près Saulx (jour de Saint-Airy, 1^{er} décembre 1238).- 8 [p. 61]. Lettres d'Innocent IV prescrivant à l'évêque de Paris de tenir la main à ce que le chapitre de Verdun attribue à Saint-Nicolas la première prébende à vaquer (Lyon, 16 juin 1245) ; copie du 7 mars 1730.- 9 [p. 65]. Traité entre le chapitre cathédral et Saint-Nicolas au sujet de la prébende accordée par Innocent IV à ladite abbaye (octobre 1245) ; copie du 7 mars 1730.- 10 [p. 69]. XXVI, C5. Ratification dudit traité par Innocent IV (Lyon, 4 janvier 1246) ; copie datée du 7 mars 1730, comme les deux précédentes, qui proviennent également des archives du chapitre.- 11 [p. 73]. Notification par l'évêque élu Jacques du don fait à Saint-Nicolas par Oger de Dannevoux, avec le consentement de sa femme Elisabeth, du sixième de la dîme de Dannevoux (4 avril 1254).- 12 [p. 75]. Requête des religieux de Saint-Nicolas au pape, à l'effet d'obtenir un règlement pour l'établissement des curés dans les bénéfices de l'abbaye (XV^e siècle).- 13 [p. 79]. Requête des mêmes au cardinal de Bar à l'effet de recevoir deux annuités arriérées de la rente de 10 rés de froment qu'ils ont droit de prendre sur la prévôté de Souilly (1424 environ) ; copie par l'abbé Clouët.- 14 [p. 81]. Assignation de revenus par Herbin Garcet, abbé de Saint-Nicolas, à ses religieux pour leur vestiaire (15 février 1437, 6^e année du pontificat d'Eugène IV) ; copie du XVIII^e siècle.- 15 [p. 93]. Lettres de l'évêque Guillaume de Haraucourt notifiant les reprise et hommage de dom Philippe Mya pour le temporel de l'abbaye de Saint-Nicolas-du-Pré (Verdun, 23 septembre 1484).- 16 [p. 95]. Acquêt par Etienne Picard, prieur de la chapelle Saint-Nicolas-du-Pré à Metz de Burthemin le Tuxerant, demeurant en la descente de Saint-Ferroy, d'une rente de 12 s 6 d messins (9 décembre 1517).- 17 [p. 97]. Bail à saint-Nicolas par la ville de Verdun, moyennant un loyer annuel de 60 s, des îles et « racrués » de la Meuse situées au-dessous des grandes écluses, dites écluses de Saint-Airy (12 octobre 1530) ; copie du XVI^e siècle.- 18 [p. 99]. Acte de l'introduction à Saint-Nicolas de la réforme du P Fourier (11 septembre 1625).- 19 [p. 115]. Proposition de Simon de Marquemont, abbé de Saint-Nicolas, pour la séparation des menses (1626) ; projet.- 20 [p. 119]. Bulle d'Urbain VIII pour la séparation des menses abbatiale et conventuelle de Saint-Nicolas (Sainte-Marie-Majeure de Rome, 4 septembre 1628) ; copie du temps.- 21 [p. 127]. « Déclaration des revenus de la manse conventuelle des chamoines réguliers de l'abbaye de Saint-Nicolas » (Verdun, 5 décembre 1693).- 22 [p. 131] « Déclaration et aestimation des revenus de Monsieur l'abbé de Saint-Nicolas, donnée par le Père prieur de la dite abbaye le 29 septembre 1697 ».- 23-24 [p. 135]. XXVI, G 5. Consultation pour le chapitre au sujet de la prébende revendiquée par l'abbé de Saint-Nicolas (Paris, 15 février 1634) ; original et [p. 159] copie.- 25 [p. 179]. XXVI, G 5. Accord

⁶⁰ XIIe-XIXe S Volume cartonné ; pièces paginées 1-282 ; plus celles désignées ci-dessus par les n^o 55-69

entre le chapitre et Saint-Nicolas au sujet des arrérages de ladite prébende depuis 1651 (24 juillet 1662).- 26 [p. 183]. Arrêt du Parlement de Saint-Mihiel réglant au trentième la dîme des vins de Boncourt, Mandre[la-Petite] et Forbeauvoisin (13 octobre 1634).- 27 [p. 185 et 187]. Quittances de sommes payées par Saint-Nicolas à la recette des domaines et bois des duchés de Lorraine et de Bar, pour raison de nouveaux acquêts de vignes à Dugny (29 et 31 janvier 1759).- 28 [p. 189]. Requête des bourgeois de Verdun à M. d'Hocquincourt pour l'établissement d'une confrérie de Saint-Nicolas en l'église de Saint-Nicolas-du-Pré (s. d).-29 [p. 193]. Lettres de l'abbé Danet au prieur au sujet de la reconstruction de l'église de Saint-Nicolas-du-Pré (s. d).- 30 [p. 197]. Plan de ladite église approuvé par l'abbé Danet à Paris le 4 juillet 1699.- 331 [p. 199]. « Extrait du procez-verbal fait à la visite de Monseigneur Charles François d'Hallencourt,... du 15 avril 1723 »- 32 [p. 303]. Epitaphes, recueillies « dans la chapelle de Saint-André », de Bernard Lordet, docteur en médecine, décédé le 14 novembre 1630, et de sa femme Françoise Arnolet.- 33 [p. 307]. Lettres de cachet, touchant le transfert de l'abbaye de Saint-Paul à celle de Saint-Nicolas, du s^r Mareschal, chanoine de la Madeleine (Fontainebleau, 26 avril 1730).- 34 [p. 309]. Accord entre le chapitre et Saint-Nicolas « pour les limites de leurs rivières » (4 juillet 1471) ; copie du 29 août 1704.- 35 [p. 313]. Lettres concernant le droit de pêche prétendu par Saint-Nicolas (Verdun, 25 janvier, et Paris, 2 février 1769) ; copies.- 36 [p. 315] « Mémoire pour les prieur et chanoines réguliers de Saint-Nicolas-des-Près de Verdun en réponse à celui adressé à Monseigneur le duc de Choiseuil par Monsieur de Phélippe, lieutenant de Roy de la dite ville » (s. d).- 37 [p. 319] « Mémoire des chanoines réguliers,... pour la propriété et le droit de pêche dans la fosse au-dessus de l'écluse de Saint-Nicolas, 1772 ».- 38 [p. 337]. Autre mémoire et requête à l'intendant pour le même objet (s. d).- 39 [p. 331]. Arrêt du Conseil touchant la construction de nouvelles maisons dans le faubourg du Pré (Chambord, 8 octobre 1682).- 40 [p. 335]. « Remarques sur les prétentions de M^{lle} Hennequin » à l'occasion desdites constructions (s. d).- 41 [p. 339]. Mémoire pour Saint-Nicolas au sujet du changement de lit de la Meuse (s. d).- 42-45 [p. 343]. Pièces relatives au préjudice causé à Saint-Nicolas par la construction de la caserne de cavalerie (1777 et s. d)^o.- 46 [p. 335]. Déclaration des directeurs de l'hôpital Sainte-Catherine, portant que les fossés nouvellement faits pour servir de clôture au verger de l'établissement ont été creusés sur un terrain appartenant à Saint-Nicolas (s. d) ; minute.- 47 [p. 357]. Requête des chanoines de Saint-Nicolas à l'intendant l'imputation des frais de reconstruction de la tour église (1784).- 48 [p. 361]. Acte de la visite de Saint-Nicolas faite par les députés du général de la congrégation du Sauveur (Verdun, 2 septembre 1787).- p. 363]. Lettre du s^r Ceillier, curé de Boncourt, au procureur de Saint-Nicolas, pour se plaindre de l'insuffisance de sa rétribution (27 août 1790).- 50 [p. 367]. « Procès-verbal de la suppression de l'abbaye de Saint-Nicolas-de-Prés de Verdun » (24 mai 1790) ; copie par l'abbé Clouët.- 51 [p. 371]. Bail pour sept ans par le fermier des biens et revenus nationaux avant dépendu de l'évêché de Verdun à Claude Daunoy, maître de poste à Verdun, d'une partie du Pré-Saint-Nicolas, moyennant un fermage annuel de 240 l (22 avril 1791).- Plus les pièces ci-après, jointes au volume postérieurement à la reliure, et non indiquées à la table préliminaire : 52 « Taxe des moulins de l'évêché de Verdun pour les poids et mesure dont il faut actuellement la moitié » (3 avril 1705).- 53. « Extrait du livre intitulé : *Le simple crayon de l'église de Verdun, etc.*, qui sera donné au publique dans peu de jours par M. D », en ce qui concerne « l'abbaye Saint-Nicolas au faubourg du Pré » (XVII^e siècle).- 54 « Carte topographique de la maison et de l'église de Saint-Nicolas-des-Prés de Verdun » (1725).- 55. Lettres passées sous le sceau de l'official de Verdun, par lequel Alexandre Bertrand, en sa qualité de curé de Saint-André [en l'église de Saint-Nicolas]-du-Pré, Jean Thevenon, chanoine de la cathédrale, au nom du chapitre, et Bernard Lappert, au nom des chapelains desservant les cryptes Saint-Vincent en la cathédrale, réduisent à dix sols le montant total des écus qui leur sont dus par la cité pour une maison sise au Pré, hors les murs de Verdun (18 novembre 1473) ; copie du XVII^e siècle.- 56¹. Arrêt de règlement du Parlement de Metz sur la police de la meunerie (20 septembre 1673) ; placard imprimé.- 56². *Factum pour les prieurs et chanoine réguliers de l'abbaye de Saint Nicolas des prez de Verdun, déffendeurs, contre Monsieur Pierre Danet, abbé commendataire de ladite abbaye, demandeur* ; imprimé (s. l. n. d, 4 p in-4^o).- 56³. Arrêt du Parlement de Metz portant règlement pour la police des moulins (3 octobre 1665) ; placard imprimé.- 57¹⁻⁹. Menues pièces et notes concernant principalement Saint-Nicolas et les moulins (XVII^e –XIX^e siècles).⁶¹

11 F 85*[LXXXV]. « Saint-Maur ». Recueil de pièces numérotées 1-50 dans une table préliminaire rédigée par l'abbé Clouët.- 1 [p. 1]. Confirmation par le pape Léon IX des biens de l'abbaye de Saint-

⁶¹ XIII^e-XIX^e s. Volume cartonné ; pièces paginées 1-199 et 300-374 ; plus celles désignées ci-dessus par les n^{os} 52-57⁹.

Maur de Verdun (25 novembre 1049) ; copie du 27 juin 1725, d'après une autre copie du 28 août 1599.- 2 [p. 9]. Lettres de l'évêque Thierry portant don aux religieuses de Saint-Maur de Verdun de diverses cures (s. d) ; traduction du XVIII^e siècle – 3 [p. 13]. Pièces concernant les droits des religieuses de Saint-Maur sur la dîme de Saint-Remy de liège (1226-1243) ; copie du XVII^e siècle.- 4 [p. 17]. Lettres d'innocent IV autorisant l'abbaye de Saint-Maur à posséder les biens de ses professes, à l'exception des fiefs (Lyon, 6 juin 1247) ; copie du XVII^e siècle.- 5 [p. 21]. « Mémoire des abesses, prieure et religieuse de Saint-Maur contre les prétentions du sieur curé de Saint Médard » (après 1637).- 6 [p. 29]. « Histoire du rétablissement de l'étroite observance de la règle de Saint Benoît au monastère des dames religieuses de Saint-Maur à Verdun », tirée d'un manuscrit « communiqué par une dame religieuse », [p. 118] « fini de transcrire et de collationner le 23 novembre 1826 ». - 7 [p. 125]. Requête d'Ursule de Saint-Astier, abbesse de Saint-Maur, l'évêque Erric de Lorraine, tendant à la confirmation des privilèges, droits, rentes et revenus de l'abbaye ; revoyée pour enquête au vicaire général Xandrin (Nancy, 25 novembre 1610).- 8 [p. 129]. Confirmation des droits de Saint-Maur par Erric (Nancy, 8 décembre 1610) ; copie du 15 mai 1611.- 9 [p. 133]. Approbation par l'évêque François de Lorraine des constitutions de Saint-Maur (Verdun, 2 septembre 1628) ; copie du 12 décembre 1636.- 10 [p. 137]. Confirmation par le même de l'élection de l'abbesse triennale Benoîte de Seraucourt (4 décembre 1625) ; copie.- 11 [p. 139]. Commission du même au chanoine Martin Jourdin pour présider à l'élection d'une abbesse triennale en remplacement de Marguerite de Gironcourt (Mangiennes, 2 août 1631).- 12 [p. 141]. « Mémoire pour les religieuses de Saint-Maur au sujet du droit qu'elles ont de se choisir une abbesse » (XVIII^e s) ; - [P. 149] supplique des religieuses de Saint-Maur au pape, tendant à ce qu'Ursule de Saint-Astier leur soit donnée pour abbesse (Paris, 24 février 1586°.- 13 [P. 151]. Brève chronique de l'abbaye de 1623 à 1624 (XVII^e siècle).- 14 [p. 155]. Analyse d'un « roulot de parchemin » contenant les articles proposés par les dames de Saint-Maur « en la cause de la chapelle de Saint-Livier plaidée contre le s^r Jean Proth, chanoine de Verdun, par devant messire Alexandre Ludovise, chappellain de Sa Sainteté et auditeur des causes, en l'an 1600 et 1601 ». - 15 [p. 157] Procès-verbal de l'ouverture du tombeau de l'évêque Haymon en l'église de Saint-Maur (12 avril 1612) ; copie du temps.- 16 [p. 161]. Autre copie du même procès-verbal ; avec une note sur le tombeau de l'abbesse Elisabeth à Saint-Maur (XVII^e).- 17 [p. 165]. Autorisations données aux dames de Saint-Maur par l'évêque Charles de Lorraine de supprimer une crypte se trouvant en leur église sous l'autel de Saint-Maurice, et curé de SaintMédard de pénétrer dans l'abbaye à l'occasion de cette opération (Verdun, 9 octobre 1614).- 18 [p. 169]. Décharge accordée par le chapitre des « pastes » qui lui étaient dues à Saint-Maur, moyennant une rente de 30 fr barrois (17 avril 1612).- 19 [p. 172]. Commission de l'évêque Charles de Lorraine aux prieurs de Saint-Mihiel, de Saint-Vanne et de Saint-Airy pour faire la visite de l'abbaye de Saint-Maur (1^{er} août 1615).- 20 [p. 175]. But d'Alexandre VII accordant aux dames de Saint-Maur des indulgences pour la récitation des litanies de la vierge (Saint-Marie-Majeure de Rome, 6 mars 1662).- 21 [p. 177-250]. Pièces concernant la direction spirituelle de Saint-Maur par les Bénédictins de la congrégation de Saint-Vanne (1610-1656).- 22 [p. 251]. Autorisation donnée par M. d'Hocquincourt à dom Martin Rethelois, prieur de Saint-Vincent de Metz, et à dom Ildefonce Bardin, abbé de Saint-Airy, de visiter le monastère de Saint-Maur (23 décembre 1673).- 23 [p. 255-286]. Lettres, pièces et consultations au sujet des recherches faites en vain par les Bénédictins pour appliquer à Saint-Maur l'exemption de la juridiction épiscopale dont jouit la congrégation de Saint-Vanne (1656-1723).- 24 [p. 287]. Requête du syndic de la ville au président de Metz contre les dames de Saint-Maur, qui ont usurpé une place publique au-devant de leur église, et une rue conduisant de la maison du Roi à la porte de France (15 novembre 1627).- [p. 291]. Autorisation donnée par le magistrat aux dames de Saint-Maur de fermer la ruelle comprise entre les jardins de derrière la maison du gouverneur et les vieux bâtiments de l'abbaye (11 avril 1607) ; copie du 24 mars 1634 et [p. 293] original.- 26 [p. 297]. Autorisation donnée aux dames de Saint-Maur par M. de Nettancourt-Vaubecourt, gouverneur de Verdun, de construire une grange « au bout de la Carrière » (19 mars 1631).- 27 [p. 301]. Plan de l'emplacement compris derrière Saint-Maur entre la porte de France et le cimetière Saint-Médard (XVII^e siècle).- 28 [p. 303]. « Copie du plan envoyé à Monseigneur le mareschal d'Asfeld pour le terrain demandé derrier le jardin des dames de Saint-Maur par le s^r Henry, entrepreneur des fortifications à Verdun, pour y bâtir des écuries sur l'emplacement dont il a démolitions de Messieurs de l'hôtel de ville, lequel terrain a été accordé aud s^r Henry par lettre de M. le mareschal écrite à M. le comte d'Aumale le 23 avril 1740 » (5 juin 1740).- 29 [p. 307]. Lettres de l'évêque Erric de Lorraine exemptant du droit de terrage les « crowées » appartenant à Saint-Maur près des murailles de la ville (Nancy, 14 juillet 1607) ; copie du 3 juillet 1640.- 30 [p. 311]. Accord entre l'évêque Charles de Lorraine et Saint-Maur « touchant le terrage de la pièce de terre communément appelée la courvée de Saint-Maur, sutuée proche des murs » (27

octobre 1614) ; copie du 14 juillet 1640.- 31 [p. 313]. « Coppie de l'état fourni à M^r Philippe, lieutenant de Roy des villes et citadelle de Verdun, le 6 décembre 1784 du produit de la pièce de terre dite la Crouée-Saint-Maur, proche la porte de France ».- 32 [p. 317]Récépissé des titres « de toutes les terres et près appellées communément la Crouée-Saint-Maur », remis à l'acquéreur, nommé Lombel, par dom Colloz, archiviste du district de Verdun (28 novembre 1791).- 33 [p. 321]. Lettre de l'évêque François de Lorraine à l'abbesse de Saint-Maur au sujet du « violent procédé du S^r [Clément Boucher,] abbé de Tenaille » (Cologne, 12 avril 1624).- 34 [p. 325]. Ordre de M. d'Osny au munitionnaire général de la frontière de Champagne, sur lettre du Roi écrite de Paris le 28 juin 1648), de fournir aux dames de Saint-Maur quarante rations de pain par jour (Charleville, 8 juillet 1648) ; copie du temps.- 35 [p. 329]. Minute de lettre des dames de Saint-Maur demandant que l'aumône desdites rations leur soit continuée (19 juin 1653).- 36 [p. 331]. Requête des dames de Saint-Maur⁶² au chapitre, qui leur avait donné des gens de guerre à loger (s. d).- 37 [p. 333]. Arrêt du conseil privé maintenant l'exemption du logement des gens de guerre accordée à l'abbaye de Saint-Maur (Paris, 21 novembre 1653).- 38 [p. 337] Lettre du Roi à Feuquières pour défendre au chapitre d'envoyer aux dames de Saint-Maur des gens de guerre à loger (Châlons-sur-Marne, 5 novembre 1653) ; copie - 39 [p. 339]. Ordre de l'évêque aux dames de Saint-Maur d'envoyer diverses pièces d'argenterie à la monnaie de Metz (3 août 1690) ; copies.- 40 [p. 347]. Marché passé par les dames de Saint-Maur, pour la refonte de deux de leurs cloches, avec Pierre Guillemain et Jean-Baptiste Godard, maîtres fondeurs, demeurant à Breuvannes et Colombey, près Neufchâteau (12 mars 1737).- 41 [p. 349]. Dénombrement fourni par les dames de Saint-Maur à la Chambre royale de Metz (Metz, 21 juin 1681) ; copie du temps.- 42 [p. 377] « Extrait du denombrement fourni à la chambre des comptes de Metz le 3^e décembre 1732, et blâmé à l'audience du baillage de Verdun, suivant la sentence rendue l'onzième janvier 1732 » ; suivi [p. 383] d'un « abregé du denmbrement de Champneuville, deument blâmé le 7 juin 1723 » ; copie du temps.- 43 [p. 385]. Commission du Grand Conseil pour régler la portion congrue due par Saint-Maur au curé de Malmy et Melzicourt (Paris, 5 février 1681).- 44. Provisions par l'abbesse de Saint-Maur, en faveur [p. 387] de Nicolas Petitjean et [p. 389] de Michel Grillon, des offices de maire et de lieutenant en la justice basse et foncière du ban Saint-Maur à Labry et Conflans (4 juillet 1759).- 45 [p. 391]. *Déclaration du Roi, qui convertit en une redevance anuelle, au profit de la maison royale de Saint-Louis, établie à Saint-Cyr, l'obligation des abbayes et monastères de filles de recevoir à chaque changement d'abblesse ou prieur titulaire telle personne de ladite maison que Sa Majesté juge à propos d'y nommer, donnée à Versailles au mois de mai 1772 (Paris, 1772, 8 p in-4°).*- 46 [p. 399]. Circulaire, signée du duc de La Vrillière, à ce sujet (Compiègne, 22 août 1772).- 47 [p. 403] « Extrait des registres des actes capitulaires de l'abbaye Saint-Maur de Verdun », relatant le consentement des dames de Saint-Maur à un abonnement de 150 l par an en conséquence des déclaration et circulaire qui précédent (octobre 1772).- 48 [p. 407-420]. Lettres au sujet de la prétention de M. de Nonancourt qui veut faite établir sa fille, religieuse à Soissons, en qualité d'abbesse perpétuelle ou même commendataire de Saint-Maur, malgré la triennalité (1775).- 49-50 [p. 421]. « Suppression de l'abbaye de Saint-Maur de Verdun » (12 mai 1790) ; - [p. 423] procès-verbal de l'élection de Dorothée de la Haye en qualité de supérieure par les religieuses de Saint-Maur ayant persévéré dans la vie commune (27 janvier 1791) ; copie par l'abbé Cloüet.- Plus les pièces ci-après, jointes au volume postérieurement à la reliure, et non indiquées à la table préliminaire : 51. Accord entre l'abbé de Châtillon et l'abbesse de Saint-Maur au sujet des dîmes de Sorbey et de Pillon (juillet 1245).- 52. Sommation adressée par Anne Leclerc, religieuse non professe de Saint-Maur, aux religieuses de la Congrégation Notre-Dame à Saint-Mihiel religieuse de la Congrégation Notre-Dame à Saint-Mihiel, tendant à ce qu'elles déclarent les biens qu'elles ont, venant de la dame Mauclerc (2 mars 1638).- 53 « Abbaye des religieuses de Saint-Maur à Verdun » ; copie (mai 1833)de la notice dont une autre copie est indiquée ci-dessus sous le n° 6.- 54. « Eglise et place Saint-Croix. Pierre sculptée provenant de cette église » : communication faite à la société philomathique de Verdun, 20 novembre 1837, par le sous-intendant Rubin de Méribel.- 55. Notes sur la Compagnie des Indes (XVIII^e siècle).- 56. Sentence arbitrale de l'office de Verdun sur le différent pendant entre le chapitre de Sainte-Croix et les paroissiens de Troyon et de Ranzières.⁶³

⁶² 1. Leur abbesse était alors archange. Des Bœufs, qui exerça ces fonctions cinq fois, de 1639, de 1640 à 1643, de 1646 à 1649, de 1652 à 1655, de 1658 à 1661, eu mourut en 1663.

⁶³ XIII^e et XVII^e-XIX^e s. Volume cartonné ; pièces paginées 1-124 ; plus celles désignées ci-dessus par les n^{os} 51-56.

11 F 86* [LXXXVII]. « Chartes de Saint-Maur ».- 1. Bulle de Paul III portant provisions de l'abbaye de Saint-Maur ».- en faveur d'Ursule de Choiseul (Frascati, 22 août 1546).- 2 « Bulle de la coadjutorie de Catherine de Choiseul »Saint-Pierre de Rome, 4 octobre 1561).- 3. Bulle de Pie IV portant qu'Ursule de Choiseul conservera l'administration spirituelle et temporelle de l'abbaye de Saint-Maur, malgré la résignation du titre d'abbesse qu'elle a faite en faveur de sa sœur Catherine (Saint-Pierre de Rome, 4 octobre 1561).- 4. Bulle de sixte-Quint établissant. Ursule de Saint-Astier coadjutrice de l'abbesse Catherine de Choiseul, avec succession future (Saint-Pierre de Rome, 27 mars 1585).- 5. Acte d'installation d'Ursule de Saint-Astier (22 août 1601).- 6 Bulle de Paul V portant concession d'indulgences à la confrérie de Saint-Ursule, en l'église de Saint-Maur (Saint-Marc de Rome, 13 février 1610).- 7. Bref d'Urbain VII confirmant la réformation de l'abbaye de Saint-Maur faite en 1603 par l'évêque Henri de Lorraine (Saint-Marie-Majeure de Rome, 25 octobre 1639).

11 F 87* [LXXXIX]. « Commanderies ». Recueil de pièces désignées par le n^{os} 1-23 dans une table préliminaire rédigée par l'abbé Cloüet.- 1 [p. 1]. Transaction passée par devant le doyen de la chrétienté de Verdun, et aux termes de laquelle Nicolas, dit Grimaud, adandonne aux Templiers, moyennant 48 sols, le quart auquel il prétendait en une maison, sise à Verdun, que sa mère leur avait donnée (26 avril 1212) ; copie de l'abbé Cloüet d'après l'original conservé aux archives de la Meuse, « papier de Marbotte et Doncourt, 23^e liasse intitulée *Verdun* ».- 2 [p. 3]. Assignation d'Etienne Jeannot, curé de Saint-Sauveur, au commandeur de Doncourt au sujet des réparations d'un mur mitoyen entre sa cure et la maison de ladite commanderie à Verdun (12 juillet 1712).- 3 [p. 7]. Lettres de Thiébaud, comte de Bar et de Luxembourgs, portant que les Templiers rentreront à son décès en possessions de la maison d'Avillers qu'ils lui avaient concédée sa vie durant, et leur attribuant en aumône le ban de Bury (11 novembre 1212) ; copie de l'abbé Cloüet.- 4 [p. 9]. Don par « Vaces » d'Avillers aux Templiers de la moitié du luminaire de la maison du Temple d'Avillers, avec l'usuaire de l'alleu de Brauville (jour de la Saint-Saintin, 11 octobre 1244) ; copie de l'abbé Cloüet d'après les « papiers des commanderies de Marbotte et Doncourt ».- 5 [p. 11]. Cession par Garin, chevalier, seigneur du moyen château d'apremont, aux Templiers de Marbotte, de la personne et des biens de Raoul de Jouy (1216) ; copie de l'abbé Cloüet.- 6 [p. 13]. Don aux mêmes par Gobert, s' d'Apremont, des deux tiers de la dîme d'Euville et d'une rente de 5 nuids de vin sur sa vigne d'Apremont (mai 1223) ; copie de l'abbé Cloüet.- 7 [p. 15]. Lettres passées sous le sceau de l'évêque R. par laquelle Héliuis, femme de Luon de Jauny, chevalier, et leurs enfants, reconnaissent qu'après la mort de leur époux et père ils n'auront droit à la rente de 2 nuids de froment que lui servent des Templiers de Marbotte juin 1236) ; copie l'abbé Cloüet prise aux archives de la Meuse.- 8 [p. 17]. Ratification par Garin de Regny, chanoine de Verdun du don fait par son frère « Arnous Varainences », chevalier du Temple, aux Templiers de Marbotte, de biens sis à Mécrin et à Brasseitte (juin 1253) ; copie de l'abbé Cloüet.- 9 [p. 19]. Accord, passé sous le sceau de l'officialité de Toul, entre frère Martin, maître et pour voyeur des maisons du Temple en Lorraine, et frère Warry, maître de la maladrerie de Sommière (janvier 1273, n. st) ; copie de l'abbé Cloüet.- 10 [p. 21]. Lettres de frère Martin, maître des maisons du Temple en la baillie de Lorraine, portant que Wanier de Bernécourt, qui a fait aumône de ses biens à la maison de Marbotte, « servira comme clerc au Temple » et sera soumis à la juridiction de l'ordre (décembre 1274) ; copie de l'abbé Cloüet tirée des archives de la Meuse.- 11 [p. 23]. Notification par l'évêque Henri du don fait aux frères de l'Hôpital, par Raoul de Clermont, de ses biens d'Heippes (1183) ; copie de l'abbé Cloüet tirée des archives de la Meuse, et suivie de l'analyse d'une transaction faite en 1447 entre les habitants et les décimateurs d'Heippes.- 12 [p. 25]. « Extraits de factum et mémoires produits en 1715 au procès » de Ferdinand Ricard, commandeur de la Neuville, et antoine Morison, prieur de Flabas ; de la main de l'abbé Cloüet.- 13 [p. 29] Notification par l'évêque Arnold du don fait aux frères de l'Hôpital par Gertrude de Mont de ses biens de Warcq (1179) ; copie de l'abbé Cloüet tirée des archives de la Meuse, fonds de Gélucourt.- 14 [p. 31]. XCVII, 6. Accord au sujet de la dîme de Warcq entre le chapitre et les frères de l'Hôpital du lieu (juillet 1241) ; original et [p. 35] copie du XVI^e siècle.- 15 [p. 37]. Sentence arbitrale des gens du conseil sur le différend pendant entre le chapitre et frère Claude Cheminon, commandeur de Gélucourt, au sujet de leurs droits respectifs à Warcq (Bar-le-Duc, 2 mai 1513).- 16. CIII, 1. Bail par frère Guillaume Silvestre, commandeur de Gélucourt au chapitre, du trecens de Saint-Urbain à Verdun (24 juillet 1573) copies [p. 49] du temps et [p. 41] du 8 mars 1651.- 17 [p. 55]. Acensement d'une maison sise à Verdun, rue du Tournant, par frère Didier Grognet, commandeur de Gélucourt et de Saint-Urbain de Verdun, à Husson Cabry et Jeanne, sa Bourgeois de la ville (28 novembre 1466) ; analyse de la main de l'abbé Cloüet d'après l'original conservé aux archives de la Meuse fonds de Gélucourt.- 18 [p. 57]. CIII, 1. « Déclaration des héritages

dependans du gagnage de Saint Urbain, du finage de Verdun » (XVII^e siècle).- 19 [P. 61] Commandement sognifié, au nom du fermier du domaine de la généralité de Metz, au chapitre de Verdun, pour le paiement de 100 l dues à raison du trecens de la Folie-Blanche dépendant de la chapelle Saint-Urbain au faubourg du Pavé (13 septembre 1753).- 20 [p. 63]. CIII, 15. « Extrait de la lettre de M. de Salverte, directeur des domaines à Metz, au s^r Cannet, receveur du domaine à Verdun, le 21 novembre 1753 ».- 21 [p. 65]. « Déclaration des terres, rentes et cens en forme de pied terrier du trescent de Saint-Urbain, dit de la Folie-Blanche,... » (1768).- 22 [p. 69]. « Conditions de l'outrée du trescent de Saint-Urbain » (14 avril 1603).- 23 [p. 71]. Fragment d'une lettre de Victor Servais, signalant que, parmi « les titres de l'ancienne commanderie de Marbotte », deux pièces, de 1270 et 1338, mentionnent Tigéville, ou les Templiers avaient une maison (s d).- Plus les pièces ci-après, jointes au volume postérieurement à la reliure, et non indiquées à la table préliminaire : 24. Avis donné à un commandeur par le duc de Lorraine de ce que la place qu'avait en sa commanderie Nicolas Gilbert a été accordée, au cas où elle serait vacante, à César Arnoulf, âgé de Treize ans, neveu de Dominique Chagnart, chanoine de Saint-Georges, pour lui permettre de continuer ses études (Nancy, 14 mars 1606) ; minute.- 25. Constitution d'une rente de 17 fr. 6 gr par Jean de Thumery, écuyer, demeurent à Graffigny, au profit de la fabrique de Moriviller, moyennant la somme de 250 fr provenant d'un legs fait à ladite fabrique par ... (nom en blanc), décédé à Rome, et remis en partie aux habitants du lieu par Antoine-Saladin d'Anglure, commandeur de Saint-Jean-du-Vieil-Aître (Nancy, 3 mars 1699) ; copie du temps.- 26. Copie (XVII^e siècle) des privilèges accordés aux commanderies de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem en Lorraine par la duchesse Marie de Blois (dimanche avant l'Apparition, 3 janvier 1350, n. st), les ducs Jean 1^{er} (14 avril 1376), Charles II (2 juillet 1396), René 1^{er} (27 février 1437, n. st), Charles III (Nancy, 21 décembre 1595) et Henri II, « a present regnant » (Nancy, 17 décembre 1608), et de la bulle de Grégoire IX en faveur de la commanderie de Lunéville (Viterbe, 14 mars 1236) ; avec traduction de cette dernière pièce.- 27 « Declaration de Louis quatorze, en explication des lettres du mois de mars 1693, concernant les biens et revenus des maladreries et léproseries » (Versailles, 15 avril 1693) ; copie du XIX^e siècle.- 28. Plan, coupe et élévation de l'oratoire des Templiers à la citadelle de Metz (XIX^e siècle).- 29¹. *Précis pour Sigisbert Drouville, ancien bourgeois de Nancy, admodiateur de la commanderie de Gelucourt, contre le frère Pierre-Paul Cammel de Greck, commandeur de la même commanderie... ; imprimé (Metz, 1756, 20 p in-4°).*- 29². *Factum pour les s^{rs} Jean-Nicolas Froment, ... Etienne Froment, ... Nicolas-Bernard Froment, ... et Barbe Froment, ... contre frère Charles de Chambré, ... commandeur de Virecourt... ; imprimé (Nancy, s d, 25 p in-4°).*- 30 « Templiers. Extrait des notes de D. Pitra, février 1847 ».- 31. Notice sur les commanderies de Malte du diocèse de Verdun, comprenant un « inventaire des titres et papiers de la commanderie de Marbotte ».- 32. Fragment d'une lettre écrite à l'abbé Clouët par un messin, Henri Michelant étant greffier du tribunal de Metz, donc entre 1836 et 1841.- 33. Lettre de G de Rosières au baron d'Huart, Metz (Nancy, 17 avril 1839).- 34. Extrait du *Narrateur de la Meuse*, 1820, t. XXXII, 64, concernant Romagne-sous-Mont-faucon.- 35¹⁻⁶. Notes, la plupart de la main de l'abbé Clouët, sur les commanderies de la région lorraine.

11 F 88* [LXXIX]. Recueil de pièces, numérotées 1-64, et groupées à cause, semble-t'il, des renseignements qu'elles peuvent fournir sur les officiers qualifiés pour recevoir les contrats en Verdunois.- 1. Vente par Barthélemy, abbé de saint-Paul de Verdun, avec l'agrément de l'évêque Albéron, à Alard de « Mouces », chevalier, d'une maison sise à Loisy, moyennant une somme de 50 s pour laquelle le-dit Alard a engagé audit abbé plusieurs pièces de terre (entre 1149 et 1158).- 2. Notification par l'évêque élu R... du don fait à l'abbaye de Saint-Paul par le chevalier Doon, fils de Godefroy de Pintheville, de la part de la dîme dudit lieu qu'il tenait en fief de l'abbé Berthélemy (Verdun, 1165).- 3. Notification par l'évêque élu Richard de l'engagement fait par Milon de Foameix à l'abbaye de Saint-Paul de la dîme qu'il tenait d'elle en fief à Rouvres (entre 1163 et 1171).- 4. Bail par l'abbaye de Saint-Maur à diverses paersonnes les 223 journaux de terre sis « au Charmois », à transformer en vignes, moyennant une redevance d'un muid de vin par journal (août 1218).- 5. Vente, sous le sceau de la cité de Verdun, par Lambequin de Sceau et Jacquier de « Werangneville » d'une rente de 20 setieres et demi et d'une pinte de vin sur une vigne sise en la côte Saint-Barthélemy (février 1238, n. st).- 6. Lettres passées sous le sceau d'Olry, doyen de la chrétienté de Verdun et prêtre de Saint-Médard, par lesquelles ses paroissiens Raoul et Mabile, veuve de Gerbaud, s'engagent à payer à Godefroy, chanoine de la cathédrale, un cens annuel de 100 s pour une maison sise en la rue Saint-Maur (24 juin 1233).- 7. Bail passé sous le sceau d'Olry, doyen de la chrétienté de Verdun, fait par Nicole, official du prévôt de la Madeleine, et son frère Jean au profil de « Heiluidis, Yderonna » et « Hauwieta » de Gercourt, béguines,

d'une maison sise en la rue Saint-Maur, moyennant un cens annuel de 40 s (mardi après la Saint-Marc, 28 avril 1271).- 8. Bail, passé sous le sceau du doyen de la chrétienté de Verdun, par Coles Pissot, à Isembart le Frapier, d'une maison sise « en Saint Morruie » moyennant un cens de 7 s (lundi avant la Conversion de Saint-Paul, 21 janvier 1247, n. st).- 9. Testament de Jacomin, fils de Simon Paleit, bourgeois de Verdun (mai 1271).- 10. Reversales, sous le sceau de l'official du princier de Verdun, du bail d'une maison sise « en Bourrieure » consenti par Geoffroy La Voine, chanoine de Verdun, par Philippin « li Poindeires » Poincette, sa femme, et Jeannette, sa fille (vendredi avant la Nativité Notre-Dame, 3 septembre 1283).- 11. Constitution, sous le même sceau, par Jennesson, dit de Belleville, et Isabillon, sa femme, au profit de Richier, dit Roland, d'une rente de 9s sur « une piece de meix qui siet en la chaucie » (mardi après la Saint-André, 1^{er} décembre 1293).- 12. Vente, sous le sceau de l'ifficialité de Verdun, par Vion, dit « Sautereis », et Marion, sa femme, citains de Verdun, à Paris, chanoine de la Madeleine, d'un cens de 34s sur une maison sise « en Bourrelrue » (5 mars 1313, n. st).- 13. Abandon par Jacomin, Millier, « li Vignons », et Olivier, dit Bertin, citain de Verdun, Nicole de Saulx, chapelain en l'église de la Madeleine, de la pièce de vigne, sise au finage de Verdun « ou leu que on dit en Moieinmont », pour laquelle ils lui devaient un cens de 6 s (25 avril 1335).- 14 Bail par les religieux de Saint-Airy à Jean, dit Aselin, vigneron, et à Gérard, dit le Foracier, citain de Verdun, d'une vigne sise au finage dudit lieu, on leu c'on dit en Haïzart », moyennant une rente de 4 setiers de vin (11 mars 1357, n. st).- 15. Extrait, délivré par l'official, du testament de François Morand, fait le 10 octobre 1349, en ce qui concerne le legs, à charge d'anniversaire, à l'église Saint-Pierre-l'Angelé, paroisse du testateur, ou il était sa sépulture, deux fauchées de pré et un jour et demi de terre arable sis au ban de Samogneux (jeudi après *Reminiscere*, 25 février 1350, n. st).- . Vente à François, dit Morant, et à amelot, sa femme, par Bertremin, fils de feu Colin le Jai, de Samogneux, et « Maros », sa femme, d'un jour et demi de terre sis au ban de Samogneux (2 avril 1349).- 17. Extrait, délivré par l'official, du testament de Jacomin, fils de feu Jacomin Garcile, citain de Verdun, fait le 20 novembre 1415, en cequi concerne le legs à l'église Saint-Pierre-l'Angelé, paroisse du testateur, d'une maison sise en la rue du pont (27 janvier 1416, n. st).- 18. Vente par Agnés d'Haudiomont, veuve de Thomas de Nicey, à son frère Saubolet de dun, prévôt de Marville, et à « Maroie de Habarut » sa femme, sœur de ladite Agnés, de la moitié de son gagange de Delut (3 mai 1440).- 19. Acte par lequel Jacquemin Aubert le pelletier et Isabelle, sa femme, bourgeois de Verdun, demeurant « prez de la porte en Ancelrue », exécuteurs testamentaires de Jeanne, fille de Jean Comher, et de Marguerite, sa femme, s'engagent à payer une rente de huit francs à Pierre Payot, chanoine de la Madeleine, curé de Saint-Pierre-l'Angelé, et à ses successeurs (13 janvier 1478, n. st).- 20. Fragment d'acte présentant les seings manuels des notaires Simon Johannis et Didier Hennequini (XV^e siècle).- 21. LXVIII, 72. Vente par Marguerite, veuve de Colin Le Loup, Pierre Le loup, son fils, et Claude Le Marischal, son gendre, demeurant à Bréhéville, à Jacques et François de Musson, chanoines de Verdun de deux fauchées deux tiers de pré audit lieu, moyennat 29 fr. 4gr (9 mars 1530, n. st).- 22. LXIX, 20. Acte reconnaissant à Jean Gerbault, de Ligny-devant-Dun, la faculté de racheter les 5 fauchées et demie de pré, sises au ban dudit lieu, qu'ils ont vendues au chapitre de Verdun moyennant 80 fr (16 août 1532).- 23. LXIX, 27. Acte par lequel Claude de Rivère, écuyer, s^r d'Essey, capitaine de Dun, reconnaît avoir reçu du chapitre, pour prix du tiers de la seigneurie de Ligny-devant-Dun, la somme de 533 fr. 9 gros, alors que le prix stipulé dans l'acte de vente n'était que de 100 écus soleil (Verdun, 15 juin 1543).- 24. Vente d'une fauchée de pré sise à Forges, prévôté des Montignons, par Gérard Vignon, la boureur audit lieu, à Gilles-Laurent Bouchier, marchand, bourgeois de Verdun, moyennant 32 fr. 6 gr. (3 février 1558, n. st).- 25. Vente, sous le sceau de la communauté de Marville, par Georges Petitjean, bourgeois du lieu, et Catherinre Le Chenus, sa femme, à Jean de « Verranne » aussi bourgeois de Marville, et à Adrienne-Marie, sa femme, quatre Fauchée et demie de pré sises au finage de Marville, lieudit « Martinsaulx » (5 février 1567, style de Trèves).- 26. Vente, sous le même sceau, par Jean Coulma, bourgeois de Marville, demeurant à Amel, et Martine, sa femme, à Guery Le Mareschal, aussi bourgeois de Marville, et à Françoise Coulma, sa femme, d'une maison sise à Marville, moyennant 1,530 fr. (29 mars 1582).- 27. Vente, sous le sceau du tabellionage de l'évêque-comté de Verdun (garde : Jacques de la Roche, chancelier du chapitre), par Jean feret et Lucie, sa femme, demeurant à Vacherauvillle, à Claude Hannequin, marchand, bourgeois de Verdun, d'un jour de terre sis audit Vacherauvillle, moyennant 72 fr (Vacherauvillle, 25 janvier 1583).- 28 . Vente au même, sous le même sceau, par Robert Berthélemy, laboureur a Vacherauvillle, de cinq quarts de terre sis audit Vacherauvillr, moyennant 42 fr. 3 gr (Verdun, 28 décembre 1585).- 29-31. Actes passés sous le même sceau, de ventes faites par divers à Olry Fortin, cordonnier à Chattancourt, de biens sis audit lieu (1587-1589).- 32. Vente, sous le même sceau (garde : Nicolas Millet, chanoine et archidiacre), par les habitants de Mouilly à Renaud de Gournay, bailli de

Nancy, et à Louise d'Apremont sa femme, de droits d'usage dans les « boys et forest de Rainffay », joignant au nord les bois de Bonzée et au sud les terres arables dudit Mouilly (10 janvier 1591).- Vente, sous le sceau de l'officielle, par Nicolas Gillet, cordonnier, bourgeois de Verdun, à Grégoire Genyn, cordonnier, bourgeois de Verdun, d'une tannerie sise à Verdun, place Sainte-Croix, moyennant 700 fr (Verdun, 15 février 1593).- 34. Vente, sous le sceau du tabellionage de la prévôté de Sancy, par Jean Bernard, drapier et Anne, sa femme, demeurant à Beuveille, à Goeury Le Mareschal, marchand, et à Fanchon, sa femme, demeurant à Marville, d'une grange sise audit Beuveille, moyennant 170 fr. (3 mai 1595).- 35-37. Actes, passés sous le sceau du tabellionage de l'évêché-comté (gardes : les gens du conseil dudit évêché-comté puis Jean Gerbault, écuyer), de ventes faites par divers à Olry Fortin de biens sis à Chattancourt (1595).- 38. Vente, sous le même sceau (garde : Jean Boucart, licenciée ès lois, lieutenant général au bailliage), par Jean de Colson, écuyer, s^f de « Broulier », en partie, damoiselle Clerette, sa femme, Didier Clerette, écuyer, et Marie Jandin, sa femme, demeurant à Dugny et Mont, à Jean Le Songeux, laboureur, demeurant à villers-sous-Bonchamp, et à Georgette Lescopa, sa femme, d'une demi-fauchée de pré sise à Mont, moyennant 21 fr. (Mont, 5 juin 1601).- 39. Vente, sous le même sceau (même garde), par Didier Humbert, la boureur à Chattancourt, à Olry Fortin et à Marguerite, sa femme, d'une maison sise audit lieu, moyennant 300 fr. (10 septembre 1603).- 40. Donation mutuelle, sous le sceau de l'officialité, entre les époux Geoffroy Mercy, hallebardier de M. d'Haussonville, et Françoise Gamin (Verdun, 14 janvier 1604).- 41. Vente, sous le sceau du tabellionage de l'évêché-comté (garde : Boucart), par Roger Colson, manouvrier à Verdun, à Olry Fortin, laboureur à Chattancourt, et à Marguerite Henry, sa femme, des deux cinquièmes de la maison de feu Girard Henry, père de ladite Marguerite, moyennant 240 fr (Chattancourt, 28 février 1608).- 42. Transaction, sous le sceau de l'officialité, entre les religieux de Saint-Airy et Claude Petit, curé ou vicaire de Seigneulles en Barrois (Verdun, 14 juillet 1609).- 43. Vente, sous le sceau du tabellionage de l'évêque-comté (garde : Jean Xandrin, docteur es droits, protonotaire apostolique, chanoine), par Barbe Genin, veuve de Bastien Gérard, laboureur à Thierville, à Jean d'Authenart, écuyer, s^f dudit lieu et de Montzéville, conseiller de la cité de Verdun, et à Catherine de Seraucourt, sa femme, d'un demi-jour de terre sis à Montzéville (Thierville, 10 mars 1612) ; pièce provenant des archives de l'abbaye de Saint-Paul.- 44. Vente, sous le même sceau (garde : Jacques Boucher, archidiacre d'Argonne, grand prévôt de Montfaucon), par Jacques de La Lance, écuyer, s^f de Moranville, à Barbe Berbin, veuve de Jean Watronville, conseiller et procureur fiscal de la cité de Verdun, du septième par indivis d'un gagnage sis au finage de Thierville, moyennant 281 fr 3 gros (Verdun, 14 septembre 1618).- 45-46. Actes, passés sous le même sceau (même garde), de ventes de biens sis à Chattancourt faites à Olry Fortin, maieur, demeurant lieu (1622).- 47. Vente, sous le sceau du tabellionage de la prévôté de Longuyon, par divers à Jean Drouet, marchand, bourgeois de Marville, et à Barbe Marichal, de rentes et cens sis au ban de Viviers et au village de Revémont, moyennant 400 fr. (Longuyon, 10 avril 1623).- 48. Vente, sous le sceau du tabellionage de l'évêché-Comté (garde : Boucher), par les habitants de Vacherauville à sébastien Girardin et à Quentine de Belchamp, sa femme, d'un terrain sis audit lieu, moyennant 20 fr (Verdun, 24 décembre 1625).- 49. Vente, sous le sceau royal établi à Verdun (gardes : Nicolas Colin et l'official), par Gaspard Genin et Marie Majoret, sa femme, à Richier Genin, tonnelier « en l'hostel de Monseigneur », d'une maison sise à Verdun, rue Châtel, moyennant 3, 000 fr (Verdun, 2 mai 1626).- 50. Vente, sous le sceau du tabellionage d'Arrancy, par Pierre Borré, marchand à Marville, et Barbe Mareschal, sa femme, à Jean Drouet, marchand à Marville, et à Barbe Marichal¹, sa femme, des biens, sis à Beuveille et Revémont, qu'ils sont hérités de Goeuri Le Mareschal, grand père de la dite Barbe, moyennant 140 fr (Marville, 26 juillet 1629).- 51. Obligation de 150 fr passée, sous le sceau du tabellionage des villes et prévôté d'Étain, par Jean Xillot, demeurant à Rouvres, au profit de Pierre Guyart, marchand à Etain (Étain, 3 décembre 1631).- 52. Vente, sous le sceau du tabellionage de l'évêché-comté (gardes : les gens du conseil), de divers héritages par Olry Fortin, demeurant à Chattancourt, à Jean Florentin, amodiateur des rentes de la seigneurie de Cumières, moyennant 23 fr. 2gr et 15 « crettes » d'avoine (Chattancourt, 16 février 1633).- 53. Vente sur adjudication, sous le même sceau (même gardes), par Jean Joly, conseiller de l'évêque, juge aux cours de Verdun, à Jacqueline Joly, veuve de Claude Hennequin, d'un quart de terre sis à Vacherauville, moyennant 14 fr (Verdun, 21 janvier 1634).- 54. Vente, sous le sceau de la commune de Marville, par Pierre Toussin, bourgeois de Marville, à Jean Bourgeois, marchand audit lieu, d'un quart de terre arable, moyennant 55 fr (Marville, 15 novembre 1634).- 55. Vente, sous le sceau royal (gardes : les officiaux et Nicolaas Collin), par Mathieu Husson, conseiller de la cité, et Catherine Cignon, sa femme, à l'abbaye de Saint-paul, d'un jardin sis à Verdun, rue des Carrières, moyennant 3,500 fr. (25 février 1638).- 56. Vente, sous le même sceau (garde : Mathieu Husson, licencié es droits, conseiller au

⁶⁴ baillage royal), par Nicolas François, marchand à Verdun, et Béatrix Gérardin, sa femme, aux dames de Saint-Maur, de la part des dîmes de Julvécourt qu'ils ont acquise le 27 octobre 1650 du seigneur du lieu, Jean de Rarécourt (Verdun, 5 août 1660).- 57. Vente, sous le sceau du tabellionage de la prévôté de Varennes, par François Bricquenay, marchand à Varennes, à Jean Monfacillar (?), maître charpentier audit lieu, d'un meix de terre sis au ban de Varennes, moyennant 104 fr (Varennes, 30 mars 1660).- 58. Vente, par-devant Balland (?) et Prevost, notaires royaux en la prévôté de Marville, par Nicolas Vignon, bourgeois de Longuyon, et Barbe Flouet, sa femme, au s^f Bonguiot, marchand à Marville, de bien sis à Mangiennes et Pillon, moyennant 333 fr. (28 octobre 1665).- 59. Vente, sous le sceau du tabellionage de l'évêché-comté (commis à la garde : C -F. Tallon, avocat en Parlement), par Pierre Laurette, « velleur » d'école, demeurant à Ornes, et Jeanne Bertrand, sa femme, à Claude Jamin, manouvrier, demeurant à dieppe, et à Claudette Bredu (?), sa femme, d'une maison sise audit Dieppe, moyennant 199 livres (Dieppe, 4 janvier 1733).- 60. Vente, sous le même sceau commis à la garde : Louis Lemoine, avocat en Parlement), par les mêmes aux mêmes d'une autre maison sise à Dieppe, moyennant 230 l. (Dieppe, 12 novembre 1745).- 61-63. Pièces concernant un litige pendant en la haute justice de Dompierre en Woëvre entre les religieux de Saint-Airy et Marguerite Bertin, veuve de François Regnault (1737-1738).- 64. Vente par Marie-Catherine Payeur, veuve de Jean-Gabriel Arnoux, cordonnier à Verdun, et Georges-François Théodore, perruquier à Verdun, et Marie-Anne Arnoux, sa femme, à François Clouët, négociant à Verdun, des deux tiers d'une maison sise à Verdun, 2 rue Saint-Esprit, moyennant 2,666 fr 65 c. (Verdun, 19 mars 1812) ; avec la fin d'un contrat de vente passé par-devant M^{es} devivier et Geminel, notaires à Verdun, le 8 mai 1812, enregistré le 12, fol. 125, case 5.- Plus les pièces ci-après, jointes au volume postérieurement à la reliure : 65¹. Seing manuel de Nicolas Jehan, de Farschwiller, notaire de la cour de Metz (1461) ; fac simulé du XIX^e siècle.- 65². Notes sur l'histoire du notariat (XIX^e siècle).- 66. Cession, sous le sceau de l'officialité, par la cité de Verdun à Nicolas Millet, marchand, et à Maïon Barborin, sa femme, de neuf petites boutiques sur la place Mazel, en échange 14 denrées de pré sises au finage d'Haudainville (Verdun 8 mars 1583).- 67. XIV, H7. Lettres de l'empereur Rodolphe II touchant la convocation d'une diète pour la guerre contre les Turcs (Prague, 21 décembre 1595) ; copie du temps.- 68. XVII, 2. Testament de Jean Remyon, dit Maillefer, citain et bourgeois de Verdun (6 août 1522) ; placard imprimé.- 69. Contrat d'échange, conclu par-devant deux « jurez, on tabellionage de Hattonchastel », entre Nicolas de Nonancourt, écuyer, et Bonne de Pardy, sa femme, et Robert Tastan, écuyer, archer sous la charge de Gilles et Sapogne (Hattonchâtel, 23 juin 1545).- 70. En déficit.- 71. Obligation de 12 florins passée, sous le sceau de l'officialité de Metz, par Catherine de Hattigny, femme de Jean « Harcagen », écuyer, au profit de Jean Blamont de Marsal (mercredi avant la Chandeleur, 26 janvier 1390, n. st).- 72-74. En déficit.- 75. Acte, passé sous le sceau de l'officialité de Metz, du partage de la succession de Jean de Malaucourt, décédé en la maison forte de Phlin (28 décembre 1463).- 76-77. En déficit.- 78. Vente, par-devant Henri Marchal, notaire de la cour de Metz, demeurant à Réchicourt, par les enfants de feu « Pfiffer Nicletz », de Gondrexange à « Anstatt Hillentz Paulus » et à Odile, sa femme, dudit lieu, d'une dîme sise au finage de Gondrexange, moyennant 11 florins (25 octobre 1563) ; copie informe du XVII^e - 79 En déficit.- 80. Ratification, au nom de l'administration générale des domaines, de la vente par Toussaint Boucquemont, garçon boulanger à Verdun, et Anne-Barbe Gruyer, sa femme, à Jean-Baptiste Joyeux, marchand de vin à Verdun, d'une denrée de vigne sise à la côte Saint-Mihiel, moyennant 280 l. (Verdun, 21 avril 1789).

11 F 89* [XCII]. « Chartes des établissements religieux de Verdun ».- 1. Confirmation par Conrad II des biens de la Madeleine (Strasbourg, 8 juillet 1025).- 2. Pareille confirmation par l'empereur Henri III (Spire, 10 juin 1047).- 3. Don à la Madeleine, par l'évêque Thierry, de l'église et du ban de « Tilia », du neuvième du vin perçu pour l'évêque à Veldenz, Scarpone, Hattonchâtel, Sampigny, Manheulles et ailleurs, de meix à Jupiles et Villers, de l'église de Gécicourt-sur-Meuse, de trois meix à Belleau, des autels de Dompierre en Woëvre, Combres, « Braconis Villare », Châtillon-sous-les-Côtes, Moulainville, Souilly et Esnes (1047).- 4. VI, 1. Confirmation des biens de l'église de Verdun par l'empereur Henri IV (Metz, 1^{er} juin 1086).- 5. Confirmation par l'évêque Albert, en faveur de Berthélemy, abbé de Saint-Paul, du droit, accordé par son prédécesseur Albéron, de pêcher une nuit par an dans les moulins de Butry et de Wameaux (1158).- 6. Vente par Girard « li Lorimiers », avec l'assentiment d'Hauvy, sa femme, de son frère Bertrand et de sa belle-sœur Amelot, à Nicolas Pissot, chanoine de Montfaucon, d'un cens de

⁶⁴ 1. Ce nom est écrit, comme celui de l'autre contractante et de son aïeul. Mral, avec un trait d'abréviation ; mais il s'agit ici, sans nul doute, de la personne mentionnée précédemment dans le n° 47.

18 s. sur une maison ayant appartenu audit Bertrand cens qu'il tiendra de l'église de la Madeleine (mai 1234).- 7. LXVI, 6. Assignation, sous le sceau de la cité, par Jean Poanasse de Sivry et Hersent, sa femme, à Perron le Beuf, citain de Verdun, d'une rente d'un rés de froment sur leurs deux maisons de Sivry (mardi avant l'Annonciation, 21 mars 1245, n. st).- 8. Vente par « Heilos li Niece la rencluse et Renaudin, ses fils », aux exécuteurs testamentaires de feu maître Huon, chanoine de la Madeleine, d'un cens de 5 s sur une maison sise au Mont-Saint-Vanne (samedi avant la Saint-Nicolas, 4 décembre 1266).- 9. Compromis par lequel les dames de Saint-Maur et les religieux de Saint-Paul remettent à Robert, archidiacre de Toul, et Richer, doyen de la Madeleine, le règlement d'un litige relatif au cours de l'eau de Scance (vendredi après la Pentecôte, 6 juin 1270).- 10. Règlement sur le stage des chanoines de la Madeleine (lundi avant la Nativité de saint-Jean-Baptiste, 23 juin 1276).- 11. Assignation par Poincignon, dit de Loupmont, notaire, et Sebile, sa femme, au chapelain de Saint-Blaise en l'église de la Madeleine, d'un cens perpétuel de 20 s sur leur maison sise à Verdun, rue Saint-Maur, moyennant 15 l. (« anno Domini 1282, mense februario, feria 3 post Conversionem beati Pauli »¹).- 12 I, 19. Lettres du légat Guillaume, cardinal-prêtre du titre de Saint-Etienne au mont-Coelius, ordonnant au clergé des diocèses de Metz, Toul et Verdun de reconnaître pour pape Clément VII (Metz, 30 septembre 1379).- 13. IX, 8. Accord conclu par l'évêque Hugues de Bar et la cité avec le duc de Luxembourg et de Brabant, la comtesse de Bar, dame de Cassel, et le duc de Bar (Verdun, 1^{er} février 1359, 7^e année du pontificat d'innocent VI).- 14-15. Assignation des biens pour l'entretien du vestiaire de Saint-Nicolas-du-Pré (15 février 1437, 6^e année du pontificat d'Eugène IV ; en double.- 16. Vente par Nicolas Philippot, laboureur, et Fremine, sa femme, demeurant à Béthincourt, à Martin Marchant, imprimeur, bourgeois de Verdun, et à Cunette Joly, sa femme, d'héritages sis à Haucourt, Malancourt et finages circonvoisins, moyennant 88 écus 2 tiers, 13 s 4 d (Montfaucon, 12 janvier 1583) ; l'intitulé de cet acte est au nom de « Jehan Colbert, docteur es droictz, conseiller du Roy nostre sire et garde du scel du bailliage de Vermandois à Reims ».- 17. XCII, 11.⁶⁵ Sentence arbitrale de Gaucher Richeret, curé de Viéville au diocèse de Verdun, et de Gérard Le Clerc, curé de Chattancourt, doyen de la chrétienté de Forges, sur différend entre Saint-Vanne et le chapitre, au sujet de biens sis au ban de Thierville (Verdun, 11 août 1514).- 18. Quittance d'une somme de 44 s payée aux gouverneurs de la Bullette, à Metz, par Jacques Ferry, l'un des Treize, « pour les vingt deux quartes de bled que Didier François l'esnez et autres luy donnent » (28 février 1617).- 19. Don au monastère de la Congrégation Notre-Dame, à l'occasion de leur prochaine profession, par Marguerite et Elisabeth, filles de Jacob Le Clerc et de feu Jeanne Le Bondidier, de biens sis à Senon, provenant de la succession de leurs grands-parents Vincent Le Bondidier et Antoinette Robert (Verdun, 18 février 1637) ; renouvelé par ladite Marguerite, âgée de vingt-cinq ans depuis le 30 novembre 1638, après la mort d'Elisabeth (Verdun, 3 janvier 1639).- 20. Bulle de Pie VI supprimant la collégiale Sainte-Croix et l'unissant à l'abbaye de Saint-Maur (Saint-Pierre de Rome 20 août 1777).

11 F 90 [LXV]. Recueil de pièces relatives à la topographie de Verdun et de sa banlieue, désignées par les n^{os} 1-67 dans une table préliminaire rédigée par l'abbé Cloüet.- 1 [p. 1]. « Notice statistique de la ville de Verdun-sur Meuse » écrite vers 1836.- 2 [p. 29]. Notification par l'évêque Jean de la concession faite par l'abbaye de Saint-Maur d'une terre, sise « in Charmoy versus portam le Jeu », à diverses personnes, pour y planter des vignes, à charge d'une redevance annuelle d'un muid de vin et de 2 deniers (août 1218) ; copie du 30 décembre 1677, d'après « un livre escrit en velin, couvert de veau noire, fol. 3 et 4 ».- 3 [p. 33]. Legs par Godefroy, chanoine de Verdun, à la Madeleine, d'un cens de 7 sols sur une maison sise « in Burrelli vico » (mai 1229) ; - vente par Girard « li Saemnieres » (une analyse du temps, au dos, porte « lou Semnour »), avec l'agrément d'Aélis, sa femme, à Godefroy, chanoine de Verdun, d'un cens de 12 s. sur une maison sise en « Bourrel rue » (mardi avant la Madeleine, 18 juillet 1245) ; - lettres de l'official portant qu'Emmeline, fille de feu Martin de « Parnei », reconnaît devoir au chapitre un cens annuel de 12d. sur une maison sise « in vico qui dicitur Ripe » (mercredi avant l'Annonciation, 23 mars 1261, n. st).- 4 [p. 39]. Vente par Hecelin le Pourpointier et Lison, sa femme, citains de Verdun, à Renaud, dit le Gros, chapelain de l'église de Verdun, cens de 20 s. sur une maison sise « devant la porte de Princier defuers ladite porte » (dimanche avant l'Apparition, 4 janvier 1293, n. st) ; copie du XVII^e siècle, suivie de la notice du bail fait le 13 mai 1500 « de la petite place seant pres de la tour le Princier ».- 5 [p. 43]. Cession au chapitre de Sainte-Croix par Jean, dit « li Cureis », fils de feu Raoul, dit « Chatillon », citain de Verdun, de divers cens sur des maisons sises « en Pont » ou « rue de Pont » (30 avril 1361).- 6 [p. 45]. LVIII, 15. Notification par l'official du legs fait au chapitre, par testament du 19

⁶⁵ 1. Le mardi après la Conversion de saint Paul tombait, en 1282, le 27, et, en 1283, n. st, le 26 janvier.

avril 1388, par le feu Isabelle, dite Browart, veuve de Francignon Le Mercier, citain de Verdun, d'une maison sise « en Rue » (3 mai 1388).- 7 [p. 47]. Vente à Nicole de Villers, curé de Saint-Pierre-l'Angelé, par Didier le tisserand de toiles, demeurant en la « Nuefve rue », Jean, son frère, demeurant devant Saint-Remi, Jeanne, femme de Jean Bouquel, et Mairette, femme de Jacomin Ogier, demeurant « en Marchiet », d'un cens de 16 s. et demi sur une maison sise en ladite Neuve rue (17 décembre 1395).- 8 [p. 49]. Bail en ladite Neuve rue (17 décembre 1395).- 8 [p. 49]. Bail viager par Jean Liétard, prieur, et le couvent des Frères prêcheurs de Verdun, autorisés par Laurent de Nouillonpont, prieur général en la province de France, à Jean Barreit, religieux de Saint-Paul, curé de Charny, et à Euderon, sa mère, de « la maison les Briquetelles, seant en saint Paule rue », moyennant un cens annuel de 30 s. et une somme de 25 fr (21 novembre 1413).- 9 [p. 51]. Sentence arbitrale de Colard « Malaiziet », échevin du palais, Jean Aincherin, Jean de Loison, jadis maître échevin, et Jean Colin, citains de Verdun, sur le différent pendant entre Jacques Roxin, citain et échevin du palais, tant en son nom qu'en celui de Lambert de Sommyèvre, écuyer, et de Françoise, sa femme, nièce dudit Jacques, Jean Jennequin, notaire, citain de Verdun, procureur de Guillaume fils de Thierry Gehel, jadis prévôt d'Ivoy, demandeur, et Geoffroy Le Papelier, bourgeois de Verdun, défendeur, au sujet d'une maison sise derrière Sainte-Croix, et ayant une porte sur la Meuse (23 décembre 1418).- 10 [p. 53]. Extrait, délivré par l'official, du testament de Jean Urelier le boucher, citain de Verdun, en date du 6 mars 1421, n. st, en ce qui concerne le legs à l'église Saint-Pierre-l'Angelé de la moitié d'un cens de 14 s. sur une maison sise « en la rue Chaussoye » (7 mars 1422, n. st).- 11 [p. 55]. Bail perpétuel par Habran de Mambre, abbé, et les religieux de Saint-Paul, à Didette Galian, veuve de Jacomin Pougnet, citain de Verdun, d'un demi-jour de vigne sis derrière Saint-Airy, lieu dit au Champ-Saint-Paul, moyennant une redevance annuelle de 2 setiers de vin (12 novembre 1421).- 12 [p. 57]. Lettres passées sous le sceau de l'official par devant Geoffroy Didier de Romagne, notaire, par lesquelles Margueron, veuve d'Henri de Moulainville, écuyer, Simon Foulcreit et Mairette, sa femme, fille de ladite Margueron, assignent sur une maison sise en Ozomont, « devant le Grand Puis », le cens de 15 s. légué à Saint-Airy par feu Colin Boilait, frère de Margueron, la maison, sise audit Ozomont « delez la ruelle du petit Puix », sur laquelle le testateur avait assigné ledit cens, ayant été affranchie par le tenancier Colin Goubin (20 août 1421).- 13 [p. 59]. Extrait, délivré par l'official, du testament de Jeanne, femme d'Aincheron Saintignon, doyen séculier de la cité, en date du 1^{er} juin 1457, en ce qui concerne le legs à Saint-Pierre-l'Angelé d'un cens de 18 s. sur une maison « seant en l'entrée de la rue de Goulz au desoulz de la porte a Chastel » (6 avril 1464).- 14 [p. 61]. Bail par la cité à Nicolas Morgemoulin et à « Loysse », sa femme, bourgeois de Verdun, d'« un fossel estant en la rue du Prey, appellé le fossel du Pont des Reines », moyennant une redevance annuelle de 3 gros (7 novembre 1533).- 15 [p. 63]. Bail par les religieux de Saint-Nicolas-du-Pré à Christophe Regnier, « trippotier », bourgeois de Verdun, à Jeanne Miloquel, sa femme, et à leurs enfants, d'une petite île dite la Rousselette sise « au bourg dudit Saint Nicolas », moyennant une rente annuelle de 6 gros, réduite pendant les six premières années à 6 blancs barrois (25 mai 1605).- 16 [p. 65]. « Recette des rentes et cens appartenantes à la congregation des criptes Saint-Vincent, erigée en l'église cathedrale de Verdun », pour l'année commençant à la Saint-Jean 1763 ; - [p. 67] feuille ayant servi d'enveloppe et portant l'indication : Cens au profit du chapitre sur des maisons situées à Bourerue, paroisse Saint-Amant » ; -[p. 69] autre provenant des archives de Saint-Paul et portant l'indication : « Cens sur des maisons de Verdun des rues d'Abeureurs, Ancel-rue, Saint-Amant, Saint-Ary, Chastel ou Chasté, Chaussoye, Saint-Croix, Fossés et Fornier-rue,... ».- 17 [p. 71]. Procès-verbal de mesurage du terrain compris entre Saint-Maur et la muraille de ville (3 juillet 1607).- 18 [p. 73]. Requête des dames de Saint-Maur au bailliage au sujet d'un mur que font construire les Capucins (1658).- 19 [p. 77]. Note sur « la Folie de Wasbourg », « la Folie devant la porte à Chaussée » et « la folie bâtie par M. de Saint-Vannes sise près le Pont du Pré » (XVIII^e siècle).- 20-25 [p. 79]. Pièces concernant la Vieille-Saint-Paul (1639-1655) ; cf ci-dessus, art 83, p. 89 et 93.- 26 [p. 121]. Requête des habitants de Thierville au chapitre pour la reconstruction de leur église (vers 1775 ou 1780, d'après l'abbé Cloüet).- 27 [p. 125]. XCII ? 2. Notification par l'évêque Jean du don fait au chapitre par Geoffroy de Dieue, chevalier, de sa dîme de Moxéville, paroisse de Thierville (« infra octabas Pasche », 14 avril 1219).- 28 [p. 127]. Vente par Aubert et Wanier, fils de feu Huon de Génicourt, à Huat de Bras, de leurs biens de Bras et de Wameaux (veille de l'Ascension, 24 mai 1256) ; pièce provenant des archives de Saint-Paul.- 29 [p. 129]. Cession à Saint-Paul par Marguerite, veuve de Nicole, voué de Wameaux, de ses droits sur la grande maison de Wameaux, moyennant une rente viagère de 6 l. et la jouissance viagère d'une maison « en Saint Poule rue » (vendredi après la Pentecôte, 29 mai 1276).- 30 [p. 131]. Cession à Saint-Paul, moyennant 150 l. , par Jacomin de Wameaux, écuyer, de tous ses biens du ban de Wameaux (mardi après l'octave de la Saint-Martin d'hiver. 21 novembre 1284) ; copie du 10

janvier 1531, n. st – 31 [p. 135]. Lettres du chanoine Jean Cornuel, archidiacre d'Argonne, notifiant une transaction aux termes de laquelle il restitue à Saint-Paul un cerf pris à Wameaux (20 septembre 1445).- 32 [p. 137]. Ordonnance de l'intendant Choisy touchant les contributions exigibles du fermier de Saint-Paul à Wameaux (Metz, 1^{er} janvier 1669).- 33 [p. 141]. Reconnaissance d'Estévenin, fils de Jean de Rozières « le vignon, demorant en Saint-Morue en Verdun », portant que ses deux denrées de vignes sises au Coulmier sont grevées d'une rente de 3 setiers de vin au profit de Saint-Paul (25 février 1430, n st).- 34 [p. 143]. Frangment d'un « pyed de terre pour le Colombier pour l'an 1567 ».- 35 [p. 145]. Bail d'un jardin par le chapitre de la Madeleine à Colin, dit le Petit, « vignon », à Mariette, sa femme, à Martin Waltrin, « vignon », et à Hauviette, sa femme, à charge de 12 gros de cens (7 avril 1495).- 36 [p. 147]. Bail par Jacomat Sacerel et About sa femme, citains de Verdun, à Pierreson « li Estoches », « vignieres de Sant Victour rue », d'une vigne sise « en Epie louf », à charge d'un cens de 4 setiers de vin (6 janvier 1332, n. st.) ; pièce provenant des archives de Saint-Paul.- 37 [p. 149]. Vente par Colin Le Sauvigel et Colette, sa femme, citains de Verdun, à Jacomin Le Sauvigel et à Saverou, sa femme, d'une pièce de vigne sise « darrier l'aumone en Exance fuers des murs de Verdun » (20 octobre 1408).- 38 [p. 151]. Note sur la « maison de plaisance de Clorieux », écrite de la main de l'abbé Cloüet sur « renseignement communiqué par M. de Lalance de Villers ».- 39 [p. 153]. Lettre de Girard d'Apremont aux maître échevin et jurés de Verdun pour se plaindre de la ruine de sa forteresse de Baleicourt (8 octobre 1422) ; copie de l'abbé Cloüet.- 40 [p. 157]. Titres de l'abbaye de Saint-Maur relatifs à Baleicourt (1280-1598) ; quatorze copies et trois analyses du XVIII^e siècle.- 41 [p. 213 et 215]. Deux mémoires explicatifs des titres qui précèdent (1779) ; - [p. 219] plan du ban de Baleicourt (XVII^e siècle).- 42 [p. 221]. Décharge donnée par François Richard, chapelain de Moulainville, à M. Marchal et à tous ses cohéritiers en la succession de Lucie Marchal, d'une somme qui lui devaient la défunte et Jean François, son mari (10 février 1769).- 43 [p. 223]. Acte de l'installation par Olry, doyen de la chrétienté de Verdun, et Simon, prêtre de Saint-Victor, de frère Robert, chanoine de Saint-Paul, en la cure d'Haudainville (30 octobre 1269).- 44 [p. 225]. Sentence de l'official condamnant frère Henri, curé d'Haudainville, à restituer aux religieux de Saint-Airy une dîme usurpée sur Belrupt (lundi après la Saint-Jean-Baptiste, 26 juin 1284) : copie du 6 juin 1758 provenant des archives de Saint-Maur.- 45 [p. 229]. Sentence du chantre de Saint-Sauveur de Metz, juge délégué par l'abbé de Saint-Martin devant Metz, donnée au profit des religieux de Saint-Airy contre les maire, jurés et communauté d'Haudainville, qui avaient détruit la chaussée de l'étang de Belrupt (samedi après l'Epiphanie, 8 janvier 1323, n st).- 46 [p. 231], Relief d'appel de l'évêque de Verdun à la chambre impériale de Spire pour Saint-Airy contre ceux d'Haudainville (15 avril 1578).- 47 [p. 233]. Serment par lequel Polycarpe Flammet, chanoine de l'ordre de Prémontré, administrateur de la cure de Saint-Dizier de Serocourt, au diocèse de Toul, s'engage à ne pas prendre possession de la cure de Saint-Symphorien d'Haudainville, résignée par Claude Salé avant d'y avoir été autorisé par le vicaire général de sa congrégation (Saint-Paul de Verdun, 3 juillet 1660).- 48 [p. 235]. Lettres de l'évêque Nicolas Psaume, recevant à hommage Didier Sarion, abbé de Saint-Airy (10 mars 1567, n st) ; - dénombrement dudit abbé pour Belleray et Belrupt (26 avril 1567) : copie du 26 mars 1682.- 49 [p. 243]. Projet d'accord entre l'évêque Nicolas Boursmard et l'abbé Sarion au sujet de Belleray et de Belrupt (XVI^e siècle) ; copie du XVII^e siècle.- 50 [p. 247]. Accord entre les mêmes au sujet de la seigneurie foncière de Belrupt et de la haute justice de Belleray (12 novembre 1579).- 51 [p. 255]. Procès-verbal de visite de la côte Saint-Martin par l'official Jean de Rambervillers et François de Saintignon, juges délégués par l'évêque au procès pendant entre Saint-Airy et de procureur-syndic du comté (1^{er} octobre 1572 ; copie du XVII^e siècle.- 52 [p. 259]. Mémoire touchant les limites de Belrupt, la côte Saint-Martin et ses dîmes (XVII^e siècle).- 53 [p. 263]. Erection de la cure de Belrupt par l'évêque Nicolas Boursmard (Belrupt, 11 avril 1581) ; copie du XVII^e siècle 54 [p. 267]. Aveu et dénombrement de la seigneurie foncière de Belrupt (18 juillet 1700).- 55 [p. 273]. Fragment de placard imprimé : lettres patentes autorisant le rétablissement du village de Belrupt (1725).- 56 [p. 275]. Mémoire des religieux de Saint-Airy contre les habitants de Belrupt au sujet du pâquis du lieu (XVIII^e siècle).- 57 [p. 287 et 299]. Sentences du bailliage de Verdun entre lesdites parties (12 août et 14 novembre 1735).- 58 [p. 303]. Arrêt du Parlement de Metz maintenant la seigneurie de Belrupt à l'évêché en sa prévôté de Charny (16 août 1784) ; le début manque.- 59 [p. 387]. Signification de M. Desnos à Saint-Airy, portant qu'il n'accepte le précédent arrêt que contraint et forcé (27 août 1787).- 60 [p. 389]. Accord par lequel L., abbé [1198-1237], et le couvent de Saint-Vanne cèdent à Saint-Airy un pré sis à Belleray.- 61 [p. 391]. Extrait, concernant Henri, maieur de Belleray, du compte de Jean Normant, prévôt de Souilly, pour 1418-1420 ; de la main de l'abbé Cloüet.- 62 [p. 393]. Serment prêté par Jean Christofe, bourgeois de Belleray, de s'acquitter fidèlement de la charge de doyen de la justice du lieu, que lui a donnée l'abbé de Saint-Airy (Saint-Airy, 3 mars 1647).- 63 [p. 395].

Réponses des religieux de Saint-Airy et du curé de Saint-Sauveur à une requête des habitants de Belleray, qui demandaient l'érection de leur village en cure (XVII^e s).- 64 [p. 397]. Arrêt du Parlement de Metz au profit des habitants de Belleray contre Saint-Airy (15 janvier 1683).- 65 [p. 401]. Lettre de M. Deschamps, juge de Belleray et Belrupt, réclamant au procureur de Saint-Airy les 15 franchards de blé qui lui sont dus à titre d'honoraires (Verdun, 31 janvier 1790) ; - [p. 405]. Lettre de M. Talbot, avocat, au prieur de Saint-Airy, pour obtenir l'autorisation de faire transporter ses raisons de Belleray à Verdun (10 octobre 1771).- 66 [p. 409]. « Devis de la barque à faire pour le passage de Belleray » (9 novembre 1779) ; avec quittance de 230 l (18 mars 1780).- 67 [p. 411]. Plan des environs de la poudrière de la Falouse (XVIII^e s).- Plus les pièces ci-après, jointes au volume postérieurement à la reliure, et non indiquées à la table préliminaire : 68. Vente par Jean Le Gippon, « vignon », et Mariette ; sa femme, bourgeois de Verdun, à Jean Le Bigotel, orfèvre et à Isabelle, sa belle, demeurant à Verdun, rue du Tournant, d'une aire de meix sise au finage de Verdun, « on lieu c'on dit en la Chaulcée » (26 janvier 1482, n st).- 69¹. Acte dressé par l'official de l'engagement pris par les exécuteurs testamentaires de Richer, dit Roland, en ce qui concerne le legs à Saint-Pierre l'Angelé d'une rente de 10 s sur une maison sise en « Bourrelrue » (huit jours avant l'ascension, 1^{er} mai 1320) ; copie du XIX^e siècle – 69². Vente par Perrignon, dit Gibert, le courvoisier, et sa femme Biétrison, fille de feu Simonin Maulmonnin, à Jean, dit de Gorze, portier de Saint-Paul, d'un cens de 3 s sur une maison sise « en Saint Poule rue, devant lou pui les Priachours » (mercredi avant la Nativité de Saint Jean-Baptiste, 19 juin 1325) ; copie du XIX^e siècle.- 69³. Vente par Colin Broiant, fils de feu Androuin de Xivry, « vignon », demeurant « en la Chaucie » à Verdun, et sa femme Marion, fille d'Husson Brocheville le fournier, au curé de Saint-Pierre-l'Angelé, d'une rente d'un demi-muid de vin sur une vigne sise à la côte Saint-Barthélemy, lieudit à la Goutière (6 mai 1305) ; copie du XIX^e siècle.- 69⁴. Acte dressé par l'official de la déclaration des héritiers de Margueron Borpuis, citaine de Verdun, femme du maître échevin Guillaume Aubertin, touchant l'exécution du testament de la défunte (1^{er} septembre 1404) ; copie du XIX^e siècle, d'après un vidimus du 17 janvier 1439, 8^e année du pontificat d'Eugène IV.- 69⁵. Notification par l'official du testament de ladite Margueron, fait à Verdun le 20 août 1404, en ce qui concerne le legs à Saint-Pierre-l'Angelé d'une rente de 4 setiers de vin sur une vigne sise « en lieu que on dit en Cendrouse, on finage de Verdun » (25 juillet 1405) ; copie du XIX^e siècle.- 69⁶. Notification par l'official du legs de 10 s de rente sur une maison « seant en Sommel rue près de l'estuve a l'entré de Marchiet en Verdun », fait à Saint-Pierre-l'Angelé par Melot, veuve du maître échevin Jean Lambert, selon son testament du 12 septembre 1407 (20 mai 1408) ; copie du XIX^e siècle.- 69⁷. Don à Saint-Pierre-l'Angelé par le maître échevin Richard La Foxe d'un cens de 12 s 6 d sur une maison sise « au chief de la Nuefve rue » (9 mai 1412) ; copie du XIX^e siècle – 69⁸. « Inventaire des titres, papiers et enseignements qui sont dans le trésor de la ville et cité de Verdun » (XIX^e s) ; six pages.- 69⁹⁻¹⁰. Notes diverses.- 70. Remontrances de la cité à l'évêque Guillaume Fillastre (7 décembre 1446) ; copie du XIX^e siècle, d'après « Moreau 251, p 152 » XIII^e-XIX^e s.

11 F 91* [CCCXXII].- 20. « Plan général du grand édifice de l'église cathédrale de Verdun, 1755 ». 21. Plan du palais épiscopal de Verdun, affecté à l'habitation du sénateur titulaire de la sénatorerie de Nancy (XIX^e siècle). XVIII^e-XIX^e s

11 F 92 [XC]. « Moulins ». Recueil de pièces désignées par les n^{os} 1-30 dans une table préliminaire rédigée par l'abbé Cloüet.- 1 [p. 1]. Notification par l'évêque Albert de Hierges du don fait à Saint-Paul par Jacqueline (« Jacoba ») et son mari Bertrand Le Bauwier, chevalier, de 4 rés 7 franchars 2/54 de froment sur le moulin Brochard (7 janvier 1206).- 2 [p. 3]. Notification par l'évêque Robert du don fait à Saint-Paul par Albert, cleric de Crépion, de 2 rés trois franchars et demi d'orge sur le moulin Brochard (16 août 1211).- 3 [p. 5]. Vente aux dames de Saint-Maur par Alexandre et « Effisce », sa femme, d'une maison sise devant le moulin desdites dames (mardi avant la Saint-Nicolas, 2 décembre 1235).- 4 [p. 7]. Lettres par lesquelles les religieux de Saint-Nicolas-du Pré s'engagent, tant qu'ils percevront la rente d'un rés et de deux anguilles qui leur a été léguée par Jacques, dit Le Bouve, sur les moulins Païen appartenant aux religieux de Saint-Airy, à en porter légitime garantie à ces derniers (jour de Saint-Thomas, 21 décembre 1297).- 5 [p. 9]. Lettres de la cité touchant l'autorisation qu'elle a reçue des moines de Saint-Airy d'établir un conduit au-dessus des moulins dit « Mauweson » (mercredi après Pâques fleuries, 3 avril 1314).- 6 [p. 11]. Copie (lundi après Saint-Jacques et Saint-Christophe, 26 juillet 1344) de l'acte précédent ; une autre copie (XV^e siècle) figure à la p. 15.- 7 [p. 113]. Bail viager par Saint-Airy à Jacomin

Watron de Pont, tanneur de cuirs, citain de Verdun de la pêcherie dite « l'yawe du bien Payen » (mardi 16 décembre 1455).- 8 [p. 16]. Notification par l'évêque Albert du don fait à Saint-Paul par Ponce, veuve de Brocard de Crépion, chevalier, des moulins que celui-ci possédait sur la Meuse près des murs de Verdun (XIII^e siècle) ; copie du XV^e siècle.- 9 [p. 17]. Bail perpétuel par Saint-Aury à la cité des « moulins tant à bled comme a papier appellés Moussons Moulins, vulgairement les moulins de Saint-Airig » (15 novembre 1479) ; copies du 8 février 1755.- 10 [p. 25]. Réduction du prix dudit bail consenti par Saint-Airy (20 février 1491, n st).- 11 [p. 29]. Sentence de la justivce de la cité condamnant Antoine Androwin, détenteur de la papeterie du moulin Saint-Airy, à payer à Saint-Airy une rente de 10 fr et une rame de papier (8 mars 1568).- 12 [p. 33]. *Factum pour les abbé, prieur et couvent de l'abbaye de S ayri de Verdun, demandeurs en lettres de rescizuin contre les gens du conseil de ladite ville de Verdun, deffendeurs* (vers 1655) ; imprimé de 7 p in-4°.- 13 [P. 41]. Sentence du bailliage condamnant la ville à payer les redevances qu'elle doit à Saint-Airy pour le moulin (10 février 1662) ; copie du temps.- 14 [p. 43]. Arrêt du Parlement de Metz de pareil objet (16 juillet 1665) ; copie du temps.- 15 [p. 45]. Requête de Saint-Airy à l'intendant Poncet de la Rivière contre la ville, qui refuse de payer les frais du procès concernant les moulins de Saint-Airy (27 février 1674).- 16 [p. 47]. Mémoire sur le droit de l'abbaye à moudre en franchise au moulin de Saint-Airy (XVIII^e siècle).- 17 [p. 49], Significations réciproques de la ville de Saint-Airy au sujet de la prétention émise par l'abbaye de moudre en franchise au moulin de Saint-Airy, malgré l'établissement d'un nouvel impôt de mouture (1705).- 18 [p. 55]. Mémoire de la Madeleine au sujet de l'anguille qui lui est due annuellement par Saint-Airy (après 1763).- 19 [p. 59]. Sentence portant règlement des moulins de Saint-Maur et de la Madeleine (19 septembre 1577) ; copie du XVII^e siècle.- 20 [p. 67]. Requête des dames de Saint-Maur à l'instendant de la généralité de Metz, à l'effet d'être indemnisées de la destruction de leur moulin (1776) ; copie.- 21-22 [p. 71]. Mémoires touchant les contestations entre le chapitre et les ingénieurs chargés des travaux destinés à préserver la ville des inondations, relativement aux Moulins-l'Évêque (1772) ; copie du XIX^e siècle.- 23 [p. 91]. « Réponses aux raisons des bourgeois sur l'usage et prétention de pêche » (XVIII^e s).- 24 [p. 95]. Arrêt de la salle épiscopale réformant un jugement de la justice temporelle par lequel le droit de pêche des bourgeois était reconnu, sauf à ceux-ci de le prouver (7 octobre 1585).- 25 [p. 99]. « Règlement pour l'usage des rivières de Verdun » (8 août 1697).- 26 [p. 101]. Pièces pour Saint-Airy au sujet de la pêche entre Dieue et Verdun (XVIII^e siècle).- 27 [p. 113]. Inventaire des titres de la Madeleine concernant les moulins de Mandres et d'Eix (XVII^e siècle) ; les pièces analysées sont au nombre de sept, cotées de A à G, et appartiennent à la période 1270 à 1580 ; les trois premières sont conservées dans le volume sous les trois numéros ci-après.- 28 [p. 115]. Vente à la Madeleine par divers particuliers d'un moulin sis entre Mandres et Châtillon (vendredi après la Saint-Nicolas, 12 décembre 1270).- 29 [p. 117]. Accord entre l'évêque Girard et le chapitre de la Madeleine au sujet du moulin d'Eix (juin 1277).- 30 [p. 119]. Accord entre l'évêque Henri et ledit chapitre au sujet des moulins d'Eix et de Mandres (2 juin 1349) ; copie du 4 septembre 1385.- Plus les pièces ci-après, jointes au volume postérieurement à la reliure, et non comprises à la table préliminaire : 31. Lettre du chapitre au duc Charles III au sujet des droits perçus « pour le passage des bateaux es moulins » appartenant au chapitre sur la Meuse (8 octobre 1580).- 32¹⁻². Copie et traduction en français moderne des pièces indiquées ci-dessus sous les n^{os} 5 et 7.- 32³. « Extraits d'actes authentiques relatifs à la topographie de Verdun, manuscrit de la main de M. Petitot-Bellavène » (XIX^e siècle).

XIII^e-XIX^e

11 F 93 [CCCXIII].- « Coutume de Saint-Croix, observée et pratiquée ez cité, evesché et comté de Verdun extraite des archives dudit evesché, par la communication qui en a esté donné par M. Tallon, procureur general et garde-notte des archives dudit evesché, transcrites pour servir à messire Nicolas-François-Pulchrone Sauvage, prestre, licentié ez loix, president du chapitre et chanoine de l'église cathédrale, conseiller et secretaire de la chambre episcopalle dudit Verdun, par M^e Jean-Baptiste Louis, notaire royal au bailliage et siège presidial de laditte ville, le 2^e juin 1735 » ; texte suivi : 1^o d'une liste intitulée « Lieux, village despendants du bailliage de Verdun, et par quelle coustume ils sont régis » ; - 2^o d'une notice sur un échange conclu en 1564 entre le duc Charles III et l'évêque Nicolas Psaume ; - 3^o d'une copie, de la main de l'abbé Clouët de l'acte de réformation des droits de Sainte-Croix (1786).

XVIII^e s

11 F 94 [LXVI]. 3 Histoire civile » Recueil de pièces numérotées 1-15².- 1 « Mémoires de l'estat de la ville, comté et evesché de Verdun en 32 pages », jusqu'en 1629 (XVII^e).- 2 »Mémoire pour la ville de

Verdun et comme elle et venue en l'obéissance du Roy, justifié par les tiltres jusques en 1633 ».- 3. « Essai sur l'histoire politique de la ville de Verdun sur Meuse « écrit après 1755.- 4 « histoire sur laquelle le seigneur évesque et chapitre de Verdun fondent leurs propositions » (XVIII^e siècle).- 5 *deffences des officiers du bailliage et siège royal de Verdun, ... contre messire Armand de Monchy d'Hoquincour, évesque...* ; imprimé (s l ; 1670, 38 p in-4°).- 6. *Autre chef de contestation* ; imprimé (s. l. n. d., 47 p in-4°).- 7. *Sommaire general des droits du Roy en la ville et comté de Verdun, pour les officiers du bailliage, ... contre les prétentions de messire Armand de Monchy d'Hocquincourt...* ; imprimé (Paris, 1673, 21 p in-fol).- 8. *Recueil des erreurs, contradictions, variations et beveues du conseil de Monsieur l'esvesque de Verdun, sur la prétendue donation du comté de Verdun...* ; imprimé (s. l. n. d. ,4 p in-fol).- 9. « Extrait d'un mémoire pour dresser une requête au Roy pour soutenir les magistrats de la cité de Verdun » (XVIII^e siècle).- 10. « Précis de l'histoire de Verdun, par le s^r Lalloué, maître passementier-boutonnier » (1735).- 11. Notes sur divers manuscrits et autres pièces concernant Verdun.- 12. Indications de documents sur Verdun prises vers 1840 à la Bibliothèque du Roi et aux Archives du Royaume.- 13. Lettre écrite à l'abbé Clouët par M. Thouvenel, alors attaché au ministère des affaires étrangères (Paris, 18 novembre 1841).- 14 « Copie de la table des archives générales de Lorraine, au mot Verdun » (il s'agit de la table faite sur la copie de l'inventaire de Dufourny conservé à la bibliothèque de Nancy) suivie d'un extrait du catalogue de la collection joursanvault et d'un « rolle des annoblis par les évêques de Metz, Toul et Verdun » ; le tout communiqué à l'abbé Clouët par M. Noël, de Nancy (XIX^e siècle).- 15¹. « Inventaire des pièces et tiltres que les gouverneurs et gens du conseil de la cité de Verdun ont produit pardevers monseigneur le duc de Lorraine, bar, etc., a ce qu'il lui plaist que les bourgeois et citains de la dite ville puissent sans difficulté tenir biens, succeder et se marier en ses terres et pays » (XVI^e siècle) ; les pièces inventoriées sont au nombre de douze, de 1421 à 1523.- 15². Renseignements très sommaires sur les articles relatifs à Verdun des archives de la Meuse.- Plus les pièces ci-après, jointes au volume postérieurement à la reliure : 16. Dossier et notes (XIX^e siècle) sur l'histoire de Verdun.- 17. « Mémoire historique militaire sur la ville de Verdun » (1836).- 18. Numéro du mardi 19 janvier 1869 du *Journal officiel du soir*.

XVII^e-XIX^e s

11 F 95 [CVII]. Dossiers intitulés comme suit :

I. « Abbaye d'Autrey, chanoines réguliers »- 1. *Factum pour Me Nicolas de la Marque, prêtre et curé de Glonville, Flin, Vathimenil, Bademenil, et de la cense de la Voivre, ... contre les prieur et chanoines réguliers de l'abbaye d'Autrey...* ; imprimé (Nancy, 1731, 16 p . in-fol).- 2. Supplique imprimée débutant ainsi : *A Son Altesse Royale Madame régente, supplie... Claude-François duval, abbé...d'Autrey, ... contre les maire, habitans et communauté de Fremifontaine la haute,et les maire, habitants et communauté...d'Autrey,...* (Nancy, [1734], 19 p. in-fol).- 3. Autre débutant de même (Nancy, [1735], 11 p. in-fol).

II. « Abbayes de Rangéval et de Riéval -. Epitaphes en celle de Salival ».- 11-4. Procuration donné par Thomas Brunessaux, abbé de Rangéval, à Nicolas Sabastiani, notaire et procureur en cour de Rome, et à... (*en blanc*), pour demander que François de Vuaselle soit nommé son coadjuteur (Metz, en Jurue, 10 novembre 1642) ; original double et deux copies.- 2. « Déclaration des tiltres de donation et acquestz, qui sont dans l'archive du monastère de Rangeval... » (XVII^e siècle ; les dates des pièces analysées, au nombre de soixante-cinq, sont comprises entre 1152 et 1680.- 3. Dénombrement fourni par l'abbaye de Rangéval à la chambre royal de Metz (14 mai 1681).- 4 « Etat général de la menche conventuelle de l'abbaye de Notre-Dame de Riéval, depuis le premier avril de l'année 1715 jusqu'au premier avril de l'année 1716 » 5. Etat informe de biens sis à Broussey-en-Blois, Sorcy, Boncourt, Rambucourt, Ressoncourt, Ville-Issey, Varinchanot, Bernecourt, Marvoisin, Toul, Paris (XVII^e siècle).- 5¹⁻³. Pièces concernant le prieur de Salival François-Etienne Quentin (1786-1793).- 6¹⁻³. Epitaphes de l'abbaye de Salival ; lettre de C. Richier, professeur d'humanités, sur celle de l'abbé Etienne Quentin, décédé le 11 mai 1788 (XVIII^e-XIX^e siècles) ; les plus anciennes épitaphes sont du XVI^e siècle -64. Billet mortuaire de François-Etiennes Quentin, décédé à Verdun le 4 octobre 1839.

III. « Remiremont ». *Recueil des réglemens et usages de l'insigne église collégiale et séculière de St Pierre de Remiremont, ...* ; imprimé (Remiremont, 1735, 259 p in-fol).

IV. « Augustins ».- 1. « *Litere emptionis domus fratrum Augustinensium Viridunensium* » (18 juin 1317) ; copie du XVI^e siècle ; pièces jadis comprise dans un recueil ou l'abbé Clouët l'avait paginée 135-136.- 2. Note portant que « l'histoire de Nicolas Volcyre... traicte de Notre-Dame de la Bulle en la paroisse de Buzy » (XVII^e siècle).- 3¹⁻². Concessions de blé, sur la recette des coupillons, par les maître échevin,

conseil et treize de Metz, au couvent des Augustins de la ville (1622-1624).- 4. Bref d'Urbain VIII pour la confrérie du Saint-Nom de Jésus, érigée en l'église des Augustins de Verdun (Saint-Marie-Majeure de Rome, 25 avril 1631) ; pièces paginée par l'abbé Cloüet 217-218.- 5. Don par Sébastien Humbert, curé de Buzy, de l'ermitage de la Bulle aux Augustins de Verdun (Buzy, 3 mars 1643) ; copie du 19 novembre 1645.- 6. Bref d'Innocent X accordant pendant sept ans une indulgence plénière aux personnes qui visiteront l'église des Augustins de Verdun le jour de la Sainte-Agathe (Saint-Pierre de Rome, 3 juin 1645) : pièces paginée 219-220.- 7. Brevet du roi portant ratification de l'union prononcée par l'official de Verdun de la chapelle de Notre-Dame-de-la-Bulle, au ban de Buzy, au couvent des Augustins de Verdun (Paris, 18 décembre 1645).- 8. autorisation donné par le chapitre au P. Irénée Arnauld, augustin, de prêcher en la cathédrale pendant l'aveugement 1649 et carême suivant (17 avril 1648) ; pièce paginée 139-140.- 9. Bref de Clément X autorisant la célébration de la fête collective de des saints de l'ordre de sainte Augustine le 13 novembre (sainte-Marie-Majeure de Rome, 18 décembre 1671) ; placard imprimé à Paris, portant le visa manuscrit de M d'Hocquincourt en date du 23 octobre 1672.- 10. Ordonnance de l'intendant Poncet de La Rivière accordant aux Augustins, aux Frères Prêcheurs et aux Minimes des exemptions du droit de « moulage » pour leurs grains (Metz, 18 juillet 1674) ; pièce paginée 163-164.- 11. Permission donnée aux Augustins par le chevalier de Denonville, ingénieur-directeur des fortifications de la ville, d'abattre un parapet séparant leur jardin de la rivière, pour en employer les matériaux à la réparation de leur chapelle (9 juillet 1695) ; pièce ayant été paginée 159-162.- 12. Fondation par les héritiers du chanoine Nicolas Galavaux d'une messe quotidienne et perpétuelle en la chapelle de la vierge des Augustins de Verdun, moyennant 3, 500l (10 novembre 1698) ; copie du 12 mai 1711 ; pièce paginée 151-154.- 13. Bref d'Innocent XII portant concession d'indulgences, applicables aux défunts, à l'autel de Saint-Nicolas-de-Tolentino en l'église des Augustins de Verdun (Saint-Marie Majeure de Rome, 22 avril 1699) ; pièce paginée 221-222.- 14. Legs par Henri de Lorraine, comte de Chaligny, d'une somme de 500 écus pour ornements destinés à la chapelle Notre-Dame-de-Lorette qu'il a fondée en l'église des Augustins de Verdun « en la maison du lac en Lorraine » (22 août 1599) : pièce autographe paginée 137-138.- 15¹⁻². Pièces relatives au changement de l'heure de la messe Galavaux (1701-1702) ; paginées 155-158.-16 « Extrait des registres du greffe de la subdélégation de Verdun » touchant la prétention des Augustins de Verdun d'être exempts des fermes de la ville (15 juin 1726) ; pièce paginée 165-172.- 17. Erection de la confrérie du Sacré-cœur en l'église des Augustins par Louis-Géraud d'Escorailles, vicaire général de M. d'Hallencourt (16 avril 1732) ; pièce paginée 226-227.- 18. Bref de Clément portant concession d'indulgences à ladite confrérie (Sainte-Marie-Majeure de Rome, 13 octobre 1733) ; pièce paginée 223-et 225.- 19¹⁻². Titres de rentes des Augustins de Verdun sur l'hôtel de ville de Paris (1714-1765) ; pièces paginée 173-180.- 20. Requête des Augustins de Verdun au Roi pour obtenir le paiement de leur service à la chapelle des Grands-Malades (XVII^e siècle) ; pièce jadis paginée : l'emplacement des cotes a été rogné.- 21. Requête de Grégoire Morlet, religieux augustin, demandant à « messeigneurs de la justice et gouverneurs de la célèbre et impériale cité de Metz... attestation de ses sermons et prédications » (XVI^e siècle).- 22¹. Formule imprimée de supplique pour collation de la prêtrise à un augustin du couvent de Verdun (entre 1750 et 1759).- - 22². Gravure d'une pierre tombale trouvée au cours de fouilles à Verdun, rue du Pont-des-Augustins.

V. « Briouilles-sur-Meuse, résidence de Prémontrés dépendant de St Paul de Verdun, diocèse de Reims ».- 1. Bail de dîmes par les religieux de Laval Dieu à leur confrère Jean Pierlot, curé de Tallin (Monthermé, 6 octobre 1592).- 2. Minute de lettre du chapitre de Verdun au comte de Vaudémont pour se plaindre des incursions des garnisons de Cierges et de Briouilles dans la prévôté de Sivry-sur-Meuse (7 octobre 1596).- 3. « Etat général de la mense conventuelle de la résidence de Nostre Dame de Briouille, depuis le premier d'avril 1715 jusqu'au premier avril 1716 ».- 4¹. Lettres d'Henri IV à M. de Boncourt, commandant à Briouilles (15 février 1597 et 31 octobre 1609) ; copies de 1845.- 4². Lettre adressée à l'abbé Cloüet par le P. Louis de Gonzague, prémontré, du monastère de l'Immaculée-Conception à Saint-Michel, près Tarascon (Verdun, 30 mai 1860).- 4³. « Chronique de Briouille-sur Meuse, résidence et vicariat de l'ordre de Prémontré, étroite observance, écrite de 1632 à 1665, et continuée brièvement jusqu'en 1776 » ; copie de la main de l'abbé Cloüet.

VI. « Prieurés d'Apremont, d'Amel et de Beauchamp, diocèse de Verdun,... prieuré de Rupt-aux-Nonains, prieuré de Dammarié ».- 1. Provisions du prieuré de Rupt-aux-Nonains par Urbain VII en faveur de Jean Manel, chanoine de Verdun (Saint-Pierre de Rome, 22 mars 1625) ; copie du temps.- 2. « Procès fulminé sur la résignation du prieuré de Dammarié pour François d'Ourches » (Verdun, 12 mai 1607).- 3¹. « Prieurés du diocèse de Verdun » ; extraits par l'abbé Cloüet d'inventaires de titres des prieurés d'Apremont, d'Amel, de Saint-Hilaire, de Beauchamp, près Clermont-en-Argonne.- 3². Bulle de Clément

XII concernant un prieuré dont le titulaire se nommait Charles-Nicolas (Sainte-Marie-Majeure de Rome, 30 août 1739) ; copie dont le début manque.

VII. « Prieuré de Flavigny, de la dépendance de Saint-Vanne ; prieuré de Vandoeuvre, uni à Saint-George en 1603 ; prieuré de Landécourt, ancienne obédience de Saint-Epvre ; prieuré de Sancy, dépendant de Saint-Hubert ».- 1. *Précis pour les abbé, prieur et religieux de Saint-Hubert, en qualité de prieurs, patrons, curés primitifs et décimateurs à Sancy, ... contre Me Lemarquis, curé-vicaire perpétuel au même lieu, ...* ; imprimé (Nancy, [1736], 18 p in-fol) ; avec l'arrêt d'enregistrement des bulles de 1621 en faveur des religieux... de Saint-Hubert en Ardennes (2 p in-fol). Lesdites bulles données à Saint-Pierre de Rome le 30 mars 1621.- 2. *Mémoire pour le sieur Jean-Baptiste-Antoine de La Coste-Beaufort, ... prieur commendataire du prieuré de Landécourt, contre M^e Nicolas Grosjean, pourvu de la vicairie perpétuelle de Landécourt... Me Antoine Boudot pourvu de la même vicairie, ... et Monsieur le prince Constantin de Rohan, ... évêque de Strasbourg et abbé de Saint-Evre...* ; imprimé (Nancy, [1766], 43 p in-fol).- 3. *Mémoire pour la cure de Ludres contre le prieur titulaire régulier de Saint-Firmin de Flavigny, ...* ; imprimé (Nancy, [1771], 58 p in-4°.- 4. *Réponse pour dom Benoît Martin, prieur titulaire de Flavigny, ... au mémoire de Me Charles Noël, curé de Ludres...* ; imprimé (Nancy, [1772], 72 p in-4°.- 5. *Mémoire pour M^e Simon Rollin, vicaire perpétuel de Morville et Chatel-sur-Moselle, son annexe, contre M^e Charles Martel, soy disant pourvu du même bénéfice par la voie du concours* ; imprimé (s. l.n.d., 5 p in-fol).- 6¹ « *Vidimus d'un départ de cour octroïé aux assises de Nancy le 9^e novembre 1534 à honoré seigneur Warry de Lucy, etc., contre Colas Breget, prévôt de Lunéville* » (18 avril 1619) ; copie du 21 jun 1776.- 6². Pièces concernant les menses priorale et conventuelle de Flavigny (22 décembre 1646) ; copie du 20 décembre 1646) ; copie du 20 décembre 1779).- 6³. Transaction entre les religieux de Flavigny et la communauté de Pulligny 23 août 1786).- 7 « *Dépouillement des droits domaniaux de Vandoeuvre* » (1783 ou environ).

VIII. « Religieuses de la Congrégation Notre-Dame ».- 1. « *Résultat de la visite faite par M^r Xandrin* » à la maison de la Congrégation Notre-Dame de Verdun (18 janvier 1613) ; pièce paginée 313-314.- 2. Lettres de l'évêque Charles de Lorraine portant amortissement d'un gagnage acquis par ladite maison à Neuville-en-Verdunois (Nancy, 3 mai 1622) : pièce paginée 311-312.- 3. Avis donné par le chanoine Damien de Mageron de la visite qu'il se propose de faire de ladite maison (14 juin 1625) ; pièce paginée 315-318.- 4. Bulle d'Urbain VIII en faveur des religieuses de la Congrégation Notre-Dame (Sainte-Marie-Majeure de Rome, 8 août 1628) ; copie du 9 novembre 1628.- 5. Approbation, signée du P. Lebrun, jésuite, du livre intitulé : « les constitutions des religieuses de la Congrégation Notre-Dame » (22 janvier 1643 : pièce paginée 319-320.- 6. Approbation par le vicaire général Didier Baulgnon du livre intitulé : *Cérémonial des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame* » (7 décembre 1643) ; pièce paginée 321-322.- 7. Arrêt du Conseil portant décharge d'impôt en faveur des religieuses de la Congrégation de Verdun (Paris, 7 janvier 1644) ; copie du 21 juillet 1653 : pièce paginée 329-332.- 8. Autre de pareil objet (Paris, 29 octobre 1653) ; copie du 26 (?) mai 1655 ; pièce paginée 333-336.- 9. Visite du couvent de la Congrégation de Verdun par le chanoine Jacques Bailliot (22 août 1654) ; pièce paginée 323-324.- 10. « *Exploicte pour mess^{rs} les venerables de la cathedrale pour l'assemblée du clergé du dernier aoust 1655, au sujet des deniers avancés pour les dames de la Congrégation par le clergé* » ; pièce paginée 337-338.- 11. Requête des dames de la Congrégation au Roi à l'effet d'être maintenues dans leurs exemptions de taxes et impositions (après 1642) ; pièce paginée 325-328.- 12. Billet mortuaire de Victoire-Louise-Hélène Desvignes, en religion Marie-Emmélie, religieuse de la congrégation, décédé à Verdun le 22 novembre 1854.- 13. *Factum de l'instance pendante au Conseil pour les religieuses de la Congrégation Nostre Dame établies à Verdun, ... contre M^e Pierre Maupassant, cy devant receveur du domaine de Verdun, ...* ; imprimé de 4 p in-4°(après 1655) ; pièce paginée 339-342.- 14. Procès-verbal de l'éction en qualité de supérieure de la Congrégation Notre-Dame de Verdun de M^{me} Marguerite de Jésus Robillard (28 janvier 1791) ; pièce paginée 355-358.- 15. Pièces concernant l'autorisation donnée aux dames de la Congrégation Notre-Dame de Verdun de faire bâtir une église (1700-1701) ; copie du temps paginée 347-350.- 16. Acte du paiement de la dot de Barbe Magnin, religieuse de chœur à la Congrégation de Metz (7 septembre 1632).- 17. « *Replicques pour les religieuses de la Congrégation Notre-Dame de Raon, ... contre César Desjardins et François Huet, ...* » (1654) ; - « *Mémoire des pièces d'heritages que les religieuses benedictines de Rambervillers ont eust d'enchere du bien du feu sieur Marie des Geurre, à cause de sœur Barbe des Guerre, professe en leur monastere ; ceste dicte anchere fust faite le deuziesme mars 1654* ». - 18¹⁻². Reçus de deux quartiers de la pension assignée aux religieuses de la Congrégation de Nancy par M^{me} de Salm (1669).- 19. Avis du décès de Marie-Françoise Jacob, religieuse de la Congrégation Notre-Dame, née à Nancy, morte à Gourmay[-en-Bray] (20 août 1681).- 20. Etat des biens

de la Congrégation Notre-Dame de Metz au ban d'Arry (1749).- 21. Lettre de M^{me} Chauconin, supérieure de la Congrégation de Neufchâteau (15 novembre 1757).- 22. Lettre des administrateurs du district de Metz aux officiers municipaux de Metz sur la réclamation que font de leur traitement plusieurs ex-religieuses de la Congrégation 28 mars 1792 ; minute.- 23. Avis du décès de la mère Anne-Dorothee de Bouzey, du monastère de la Congrégation de Nancy (7 décembre 1758) ; imprimé de 4 p in-4°.- 24. Avis du décès d'Elisabeth Fauconnier, en religion Jeanne-Thérèse, du monastère de la Congrégation de Longwy (18 mai 1751) ; imprimé de 4 p in-4°.

IX. « Prieuré de Saint-Quirin ».- 1. Brochure : *Bekeh rund und Martyrtod des heiligen Quirinus und dessen Tochter Balbina*, ... Nancy, 1848, 65 p in-48).- Feuillet d'un périodique meusien (premier empire, après 1805).- 3. Brochure : *Notice sur l'église de Saint-Nicolas-de-Port, par M. Aug. Digot* (Nancy, 1848, 16 p in-8°).- 4. *Précis pour l'abbé de Saintignon* ; imprimé (Metz, s. d., 7 p in-4°) ; postérieur à 1752.- 5. *Précis pour la compagnie Verdun, bailliste des bois de Saint-Quirin, ...* ; imprimé (Metz, s. d. 39 p in-4°). Postérieur à 1775.- 6. *Précis pour le sieur Verdun et compagnie, bailliste des bois du prieuré de Saint-Quirin, ...* ; imprimé (Metz, s. d., 35 p in-4°) ; postérieur à 1775.- 7. *Mémoire pour les prévôt, maire, officiers, paroissiens, habitans et communauté de Saint-Nicolas de Port, ... contre les prieur et religieux bénédictins du même lieu, ...* ; imprimé (s. l., 1708, 32 p in-fol).- 8. *Réplique pour mes mêmes* : imprimé (Nancy, 1708, 31 p in-fol.)- 9. *Réfutation servant de salvations pour les mêmes* ; imprimé (Nancy, 1708, 10 p in-fol.)- 10. Analyse des Actes, pièces et procédures de la cause pendante au Parlement entre les sieurs Lanfray, Mena et compagnie, ... les sieurs Jeandel, Verdun et compagnie, ... ; imprimé (Metz, 1771, 51 p in-fol.)- 11. Jugement de l'intendant du département de Metz, condamnant Gaspard Eberstein pour avoir débauché les ouvrier de la verrie de Saint-Quirin au profit de celle de Saint-Gobain (1^{er} juillet 1757) ; imprimé de 3 p in-fol.- 12. Liste des maire, échevins et de notables de Port en 1512.- 13. Pièce concernant l'abbé de Saintignon (XVIII^e siècle).- 14. Copie par l'abbé Cloüet d'une note de Digot sur l'église de Saint-Nicolas-du-Port, insérée dans les Mémoires de l'académie de Nancy de 1850.- 15. Etat de « titres et pièces concernant les verreries et les bois de Saint-Quirin », de 1739 à 1778.- 16. Lettre du district de Metz à M. Barthélemy, ancien receveur de « l'abbaye » de Saint-Louis de Metz (8 mai 1792) : minute.- 17. Lettre de garde accordée aux habitants de Saint-Quirin par Jean, duc de Calabre, gouverneur des duchés de Bar et de Lorraine (lundi après l'Annonciation, 27 mars 1452) ; copie du XVIII^e siècle.- 18. Sentence arbitrale de Ferry s^t de Blâmont, et de Rodolphe, comte de Linange, entre les prieurs et habitants de Saint-Quirin et Balthazar d'Haussonville, s^t de Turquestion samedi après la Sainte-Agnès. 26 janvier 1465, n. st) ; copie faite au XVIII^e siècle d'une traduction de l'allemand.- 19. « Plaid annal tenu... par Monsieur Anastasse, abbé de Marmoutier, et dom Benoist, ... prieur de Saint-Quirin » (19 mai 1471) ; copie faite au XVIII^e siècle d'une traduction de l'allemand.- 20. « Rôle du maire de Saint-Quirin pour l'an 1602 » (28 janvier 1603 : copie du XVIII^e siècle.- 21. « Extrait du plaid annal... » du 1^{er} novembre 1613 ; copie du XVII^e siècle 22. « Bois du prieuré de Saint-Quirin, appartenant au chapitre de Saint-Louis » (XVIII^e siècle).- « Arrêt de la cour souveraine pour la taille, les droits de guet et de garde et la corvée du prince de Beauvau à Saint-Quirin » (Nancy, 30 juin 1772) ; copie du temps.

X. « Carmélites ».- 1. Acte de la réception d'Anne-Thérèse François au Carmel de Verdun ; elle apporte en dot une portion de gagnage sise au ban de Régnerville (7 juin 1679) ; pièce paginée 363-366.- 2. « Actes de nostre chapitre pour la réception des novices et les temps ausquels elles ont esté passées en voix, commancé en l'année 1649 » et se poursuivant jusqu'au 27 mars 1787 ; registre provenant des Carmélites de Neufchâteau.- 3-4. Revendication par Agnès Costé, de Neuchâteau, d'une pièce de vigne dont elle avait donné la jouissance aux Carmélites du lieu, et que le district vient de mettre en adjudication (1790).- 4 bis. Requête de Garnier, procureur du Roi, tendant à la suppression du Carmel de Neufchâteau (avant 1788) ; copie dont le début manque.- 5. Bref de N. S. P. le pape Alexandre VII par lequel il déclare, règle et establiss le pouvoir des visiteurs de l'ordre des religieuses Carmélites déchassées du royaume de France, du deuxième octobre 1659 ; imprimé (s. l. n. d ; 19 p in-4°).- 6. Bref de N. S. P. le pape Clément IX, par lequel il confirme le bref de N. S. P. le pape Alexandre VII, ... du 26 septembre 1661..., du 26 septembre 1667 ; imprimé (Paris, 1667, 68 p in-4°).- 7. Arrêt du Conseil portant exemption d'impôt en faveur des religieuses de Lorraine et des Trois-Evêque (Paris, 8 janvier 1642 et 7 février 1643) ; imprimé in-fol., paginé à la main 359-362.- 8. Note concernant la vente par Jean Oury, secrétaire de la ville de Verdun, aux Carmélites, en 1674, d'une maison comprenant « dans son pourpris un tripot qui est un jeu de paume ».- 9. « Procès-verbal de la suppression des dames Carmélites de Verdun » (14 mai 1790) ; copie de la main de l'abbé Cloüet.- 1. Plaquette de 24 p in-8° commençant pa ces mots : Mes sœurs, le désir que j'ay de la perfection de votre ordre... », et finissant ainsi : « votre affectionné à vous servir, selon Dieu, Gibieuf. De Paris, ce 8août 1646 ».- 11. *Bref de N. S. P. le pape Alexandre VII, ... du 26*

septembre 1661 ; imprimé (s. l. n. d. , 61 p in-4°.- 12. Avis du décès de la Mère Joseph de Saint-Louis, carmélite (Verdun, 2 février 1742) ; imprimé de 3 p in-4°.- 13. Plaquette intitulée : *Œuvre française du Mont-Carmel, signée A.- H. Delaunay* (Paris, s. d. ; 15 p in-8°).- 14-15. Deux exemplaires d'un tract intitulé : *Temple et hospice du Mont-Carmel, extrait de la Législature, journal quotidien ; sign é : F de Morévaux* [1843].

XI. « L'Etanche de Benoîtevaux ».- 1... A 10. Confirmation par l'évêque Albert de la fondation de l'abbaye de l'Etanche au lieu précédemment appelé Faveroles (Verdun, 1157) ; copie du 11 juillet 1561, paginée 1-6.- 2 LXXXIX, A 14. Confirmation de la dite fondation par Alexandre III (Frascati, 15 décembre 1180) ; copie du 11 juillet 1561, paginée 7-18.- 3. Certificat des officiers municipaux de Saint-Remimont (Vosges), portant que Joseph Prélat, ex-abbé de l'Etanche, près Saint-Mihiel, exerce « son culte religieux » dans leur commune (6 prairial an III).- 4. Réponse des officiers municipaux de Dombrot [-sur Vair] à une circulaire [du district de Neuchâteau ?] en date du 19 thermidor an III sur les ci-devant ecclésiastiques ; mention dudit Prélat (20 thermidor an III).- 5. Notice de l'abbé Cloüet sur Benoîtevaux (18 décembre 1843).- 6. Notice du même sur l'abbaye de l'etanche et ses possessions.- 7. Circulaire commerciale annonçant la cession à M. Raulin, de Juvigny-sur-Loison, du fonds d'ornements d'église précédemment exploité à Verdun par M. Martinot, et l'établissement de ce dernier à Benoîte-vaux (25 juillet 1853).- 8. Notice et notes sur Benoît-evaux.- 9. Plaquette intitulée : *La soirée des hermites de B....., ou dialogue d'un charlatan avec les moines de ce pèlerinage miraculeux* (s. l. n. d., 46 p in-8°).- 10. Plaquette intitulée : *Rentrée des solitaires dans le désert de la Grande-Chartreuse* (Lyon, [1816 ?], 15 p in-8°).- 11. *La Dame de Neuville, chronique lorraine, 1635*, signée Henriot ; coupures de *l'Echo de l'Est*, où cet écrit a paru en feuilleton du 20 septembre au 13 novembre 1851.

XII. « Chartreuse de Rettel ».- 1. Lettre signée Harthart de Pallan, adressée au secrétaire d'Etat Voillot, au sujet du refus fait par les Chartreux de Rettel de contribuer aux réparations du passage de Niederkontz, près Sierck (Varize, 14 août 1613).- 2. Lettre du district de Metz à M. Lambert, de Valence, au sujet du P. Blessemaille, ex-chartreux engagé dans le corps royal d'artillerie (30 juin 1792 ; minute.- 3. Certificat de vie délivré par les maires et adjoints de Metz à Claude-Bernard Leistenschneider, ex-chartreux (21 brumaire an VII°.- 4. Confirmation par Louis XIV des privilèges de la Chartreuse de Rettel (Paris, mars 1662) ; copie du XVIII^e siècle.- 5. Rapport adressé à M. de Brienne (Thionville, octobre 1787) ; copie au projet.- 6-7. Actes des ducs de Lorraine en faveur des chartreux de Rettel (1433-1661) ; copies informées du XVIII^e siècle.

XIII. « Notes relatives à l'église de la Magdelaine de Verdun, tirées d'un de ses nécrologes en 1785. » XVI^e-XIX^e s

11 F 96 [XCVI]. « Barrois 1 ».- 1. Actes d'amortissement de biens de l'abbaye de Lisle-en-Barrois sis à Beauzée (1491-1520) ; copie du XVI^e siècle, paginée 165-174.- 2. Lettre de Didier de Reims , abbé de Lisle, au duc de Lorraine, expliquant pourquoi ses forestiers portant l'arquebuse (7 juin 1602).- 3. Lettre à M. Voillot, signée Perin (?), au sujet d'un procès intenté aux Requêtes du Palais par l'abbé d'Ecurey (Paris, 14 mars 1624).- 4¹⁻⁴. Actes des déclarations faites de Bar-le-Duc par divers religieux touchant la fixation de leurs résidences savoir : Nicolas Sanson, de Jeand'heurs, à Etival ; Jean-Baptiste Noël, sous-prieur de Lisle-en-Barrois, à Saint-Dié ; Jean-Joseph Bisch, de Jovilliers, à Taintrux ; Jean-Claude Henneman, de Jovilliers, au Vivier [près Etival] (1790-1791).- 5. Acte du partage de la succession de Louis de Stainville, sénéchal de Barrois (Bar-le-Duc, 7 mai 1560) ; copie du XVII^e siècle.- 6. Don par le duc Charles III de la seigneurie de Morley à Antoine de Stainville sr de Couvonges (Nancy, 22 janvier 1598) ; copie du 4 août 1685.- 7. « Rapport pour Monsieur de Couvonges, touchant Morley », adressé à S. A. par la Chambre des comptes (Bar-le-Duc, 15 septembre 1610).- 8. Lettres de Louis XIV portant don de la seigneurie de Morley à M^{me} de la Maisonfort, chanoinesse de Poussay (Versailles, août 1689), et à Antonin Le Maître de La Maisonfort, capitaine de vaisseau (Versailles, février 1696) ; copie du XVIII^e siècle.- 9-10. Pièces concernant les dispositions testamentaires d'Antoine d'Aulnay, s^r de Challette, en faveur de l'église Saint-Menge de Cousances [-aux-Forges] (1608-1625).- 11. Lettres de Louis XIV, ratifiant la cession faite par l'abbé de Gournay à Nicolas Le Moyne, président à mortier au Parlement de Metz, de la seigneurie de Cousances au bailliage de Bar (Versailles, 12 novembre 1696) ; copie du XVIII^e siècle.- 12. Acensement par la Chambre des comptes de Bar aux habitants de Ville-sur-Cousance du « bois de Manuel » et du « bois la Brocarde » (13 avril 1556) ; copie du XVII^e siècle.- 13. Rapport de la Chambre des comptes émettant l'avis que, contrairement à l'allégation des habitants de Laheycourt, Aignan Marchant n'a en rien attenté aux droits de S. A. en faisant construire audit lieu une tuilerie sur son héritage (6 juillet 1582).- 14. Lettres du duc Charles III portant provisions en faveur de Jean Lebel

de l'office de greffier et contrôleur en la seigneurie de Pierrefitte, vacant par la démission d'Etienne, son père (Nancy, 8 avril 1585) ; copie du XVII^e siècle.- 15. Décret de S. A. accordant à Pierre, fils dudit Jean, la survivance dudit office (28 octobre 1618) ; copie du temps.- 16. Accompagnement du ban d'Erize-la-Brûlée entre Erard, frère d'Henri, comte de Bar, et le chapitre de la Madeleine de Verdun (janvier 1297, n. st. : copie du XVI^e siècle, paginée 221-224.- 17. Vidimus du même acte sous le sceau du duché de Bar (22 novembre 1477) ; copie du XVI^e siècle, paginée 225-228.- 18. Vente par le chapitre de la Madeleine au duc de Lorraine de la justice d'Erize-la-Brûlée (Bar-le-Duc, 27 juillet 1571) : copie du temps, paginée 229-232.- 19. Ratification de ladite vente par l'évêque Nicolas Psaume (Verdun, 20 mars 1572, n. st.. 7^e année du pontificat de Pie V) ; copie certifiée du temps, paginée 233-234.- 20. Accord entre le chapitre de la Madeleine et l'abbaye de Saint-Airy au sujet d'Erize-la-Brûlée et de Seigneulles (Verdun, 16 septembre 1600) : pièce paginée 235-236.- 21. « Sentence interlocutoire du Parlement de Saint-Mihiel contre les habitants de Rambercourt, touchant les réfections de leur église » (7 septembre 1600) ; pièce paginée 87-88.- 22. Echange par lequel l'évêque Nicolas Psaume cède au duc Charles III les seigneuries de Rampont et de Brabant-sur-Meuse et reçoit de lui celle de Rambercourt-aux-Pots (Nancy, 17 août 1567) ; copie du 23 juillet 1607, paginée 89-96.- 23. Cession par le duc Léopold à Hubert de Vandières des justices d'Auzécourt et de Noyers (Nancy, 27 février 1721) ; copie du temps.- 24. Avis du conseil de Bar sur les imputations formulées contre Nicolas Hattot, gruyer de la forêt de Morley (9 septembre 1618).- 25. Bail par les dames de Saint-Maur à Drouat de Chaumont et à son beau-frère Jacomin des deux tiers d'un héritage sis à Chaumont, moyennant une rente de 12 franchars de froment mercredi après Pâques, 11 avril 1268) ; pièce paginée 101-102.- 26. Don à l'abbaye de Saint-Maur par Bertrand de Clermont, chevalier, s^r de Rapsécourt (?) et de Chaumont-sur-Aire de la moitié des deux fours de Chaumont (mai 1255) ; copie du 16 février 1627, paginée 97-100.- 27. Sentence arbitrale de Grandjean de Papelat abbé de Chatrices, et d'Henri, s^r de Hans, sur les droits respectifs des dames de Saint-Maur et de Baudouin, s^r de la Tour, à Chaumont (jeudi avant la Pentecôte, 18 mai 1307) du XVII^e siècle ; paginée 103-106.- 28. Sentence de Robert, duc de Bar, maintenant les dames de Saint-Maur dans leurs droits à Chaumont-sur-Aire, Courcelles, Erize-la-Petite (Bar-le-duc, 10 décembre 1409) ; copie du XVIII^e s paginée 109-128.- 29. Original de ladite sentence, paginé 107-108.- 30. Sentence du bailliage de Bar maintenant l'ablesse de Saint-Maur dans le droit de nommer le maire de Chaumont (18 juillet 1624) ; copie du 1^{er} avril 1670, paginée 131-134.- 31. Arrêt du parlement de Paris sur les droits réciproques des différents seigneurs de Chaumont-sur-Aire (22 août 1679) ; imprimé de 8 p in-4°, paginé par l'abbé Cloüet 135-142.- 32. « Memoir pour plaider le trouble fait aux officiers des dames de Saint-Maur la veulle (sic) et jour de Saint-Pierre 1610 lire 1710), qui exerçoient le droit de moïenne et base justice, en faisant leur devoir de visiter les poils, aulnes et mesures des marchants » à Chaumont (XVIII^e siècle) ; pièce paginée 143-146.- 33. Lettre signée D. François Laurent sur le différend pendant entre les dames de Saint-Maur et le s^r de la Faloise, touchant le ban de Chaumont (Verdun 19 novembre 1711) ; pièce paginée ; 147-148.- 34¹. Formule en blanc de nomination du maire de la justice de Chaumont par Hyacinthe Cloüet, ablesse de Saint-Maur (4 septembre 1766.- 34². Nomination par le même de Philippe Philippot, charpentier demeurant à Chaumont, en qualité de sergent de ladite justice (4 septembre 1766).- 35. Sentence du bailliage de Bar condamnant Jean de Saintignon, bailli de Verdun, Jean de Savigny, Noël Lhoste, s^r du Jard, et les habitants de Coucelles [-sur-Aire] à payer la « rente des quartiers » au ban de « Bauruz » à S. A. et aux dames de Saint-Maur (28 novembre 1617) ; pièce paginée 237-238.- 36. Arrêt du Conseil ordonnant la communication au sr de la Faloise de la requête des dames de Saint-Maur touchant leurs droits de justice à Chaumont (Versailles, 21 août 1781) ; pièce paginée 153-188.- 37. Autre maintenant lesdites dames dans leurs justices foncières de Chaumont et d'Erize-la-Petite (Versailles, 9 août 1785) ; pièce paginée 189-220.- 38. *Mémoire pour les habitants... de Neuville, pays Barrois, ... contre les chapitres de Saint-Pierre de Bar et de Notre-Dame de Ligny, les chanoines réguliers de Saint-Antoine de Bar, les abbesses et religieux de Sainte-Hoïlde et le titulaire de la chapelle de Neuville...* ; imprimé de 20 pages fortement rognées.- 39¹. Lettre signée Toussaint, adressées à Servais, sur divers événements intéressant le village de Trémont (Véel, 6 juin 1840).- 39²⁻³. Lettres de l'abbé Poupert, curé de Pretz, à l'abbé Cloüet, sur saint Louvent, patron de Rembercourt-aux-Pot (2 décembre 1844 et 17 janvier 1845).- 39⁴⁻⁶. Notes de l'abbé Cloüet sur Rembercourt-aux-Pots, paginée 81-86.- 39⁷. Don par Gervais, abbé de Beaulieu, à l'abbaye de Jeand'heurs de l'alleu du lieu (XII^e siècle) ; copie de l'abbé Cloüet, paginée 161-162.- 39⁸. *Ex-libris* de l'abbaye de Jeand'heurs.- 39⁹. « Extrait du cartulaire de l'abbaye d'Evaux », de la main de l'abbé Cloüet : pièce paginée 163-164.- 39¹⁰. Certificat signé « de Jobart de Guerpont » portant que le nommé François Briey « est fou et archifou, n'ayant rien reconnu de plus fou » (Guerpont, 8

décembre 1770).- 39¹¹. Note sur une bulle de luec III de 1182, confirmant les biens de l'abbaye de Lisle, parmi lesquels figuraient deux maisons à Verdun.(XIV^e siècle).
XIII^e et XVI^e-XIX^e

11 F 97 [XCVII]. Dossiers relatifs au Barrois.

I. 1. Certificat de dépenses faites par le prévôt de Bar, le duc Robert se trouvant à Saint-Mihiel en compagnie de Jean, s^r d'Apremont, et d'Olry, s^r de Fenétrange (lundi 4 mars 1364, n. st) ; copie du temps.- 2. Sauvegarde de Robert, duc de Bar, pour les villages de Saint-Privat, Saint-Ail et Habonville (9 octobre 1370).- 3. Quittance d'une somme de 2,000 petits florins payée par le duc de Bar à Simon Wecker, comte de Deux-Ponts, s^r de Bitche (jour de la Saint-Laurent, 10 août 1365).- 4. Quittance d'une somme de 37 fr payée par Perrot, cleric du duc de Bar, à Jean d'Aigremont pour services de guerre contre feu Pierre de Bar (27 octobre 1380).- 5. Lettres de Charles VI notifiant l'hommage de Huguenin de Courtenay pour une rente de 30 l. sur les foires de Bar [-sur-Aube] (Vincennes, 11 décembre 1380) ; vidimus du prévôt de Paris, du mercredi 19 décembre suivant.- 6. Lettres par lesquelles Robert, duc de Bar, et son fils aîné Edouard marquis du Pont, s^r de Dun, s'engagent à ne pas traiter, sans le consentement de Charles, duc de Lorraine, avec Frédéric de Meurs, soi-disant comte de Saarwerden (2 juillet 1408).- 7. Assignation à comparaître devant le bailli de Bar, signifiée par le prévôt de Bar, à la requête des dames de Saint-Maur, aux habitants de Chaumont, de Courcelles, d'Erize-la-Grande et d'Erize-la-Petite (mercredi 20 janvier 1423, n. st).- 8. Ordonnance du duc Charles III « pour faire grossoyer les contracts perpetuels au bailliage de Bar » Nancy, 1^{er} avril 1571, avant Pâques¹⁾⁶⁶ ; copie du XVIII^e s.- 9. Ordonnance d'Henri III « sur l'éclaircissement des concordats intervenus entre luy et Son Altesse » (Paris 8 août 1575) ; copie du XVI^e siècle, provenant des archives de Saint-Maur, et paginée 7-14.- 10. Pièces concernant la création et la donation du collège de Bar-le-Duc, fondé en 1581 par Gilles de Trèves, doyen de Saint-Maxe (1542-1581) ; copie du XVI^e siècle.- 11¹. Rapport de la Chambre des comptes de Bar à S. A., portant avis sur la demande de Pierre Facuel, demeurant à Pierrepont ; prévôté de Sancy, tendant à obtenir le bail pour dix ans d'un moulin sis auprès dudit Pierrepont, sur le ruisseau de Nanhol 14 juillet 1582).- 11². Autre portant avis favorable à la concession de douze chênes aux fermiers des pressoirs de la Neuve-Ville et du Bourg de Bar, pour la réparation desdits pressoirs (21 août 1582).- 12¹⁻³. Remontrances de la noblesse de Bar-le-duc et du bailliage (fin du XVI^e siècle).- 12⁴. Lettre de Charles III à la Chambre des comptes de Bar au sujet de l'entérinement des lettres de noblesse (Nancy, 1^{er} janvier 1591) ; copie du XVIII^e siècle.

II. Pièces provenant de la secrétairerie d'Etat de Lorraine, désignées par les n^{os} 1 à 81, indiqués ci-après entre crochets :

Lettre du duc Charles III à son envoyé auprès du roi Henri IV, pour obtenir déclaration interdisant aux gardes des bureaux de Vaucouleurs et de Ménil-la-Horgne de saisir les deniers et marchandises des sujets de S. A. [10] (Bar-le-Duc, 19 juin 1600) ; minute.- Mandement du duc Henri II au receveur général de Barrois pour le paiement de la pension de François Derouyn, lieutenant particulier au bailliage de Bar [33] (Nancy, 31 décembre 1609) : minute.

Lettres de Charles III portant : confirmation des privilèges des habitants de la ville haute de Bar [23] (Bar-le-duc, 1^{er} octobre 1605) ; - règlement pour le bailliage de Bar [22] (Bar-le-Duc, 15 octobre 1605).- Lettres des duc et duchesse Charles IV et Nicole, portant règlement pour les avocats du duché de Bar [76] (Nancy, 24 novembre 1625) ; copie.

Provisions de l'office de receveur particulier de la châtellenie de Bar en faveur de Claude Didelot, sur la résignation de son oncle Jean Maillet [2] ; - résignation dudit Claude en faveur de son gendre Charles d'Alençon [3-4] (1595-1627).

Lettres adressées aux ducs Charles III et Henri II par MM. [6, 19, 20, 24, 34, 35] de Savigny-Laimont (1610) et [59] de Couvonges (27 décembre, s. a.), baillis de Bar ; - par [25] M. de Nettancourt-Vaubecourt, grand gruyer et maître des eaux et forêts de Barrois (Bar-le-duc, 12 février 1607) ; - par [68] B. Prudhomme, chargé des affaires de S. A. au Parlement de Paris (Paris, 29 avril 1623).

Remontrances de la Chambre des comptes de Bar sur l'ordonnance prescrivant de grossoyer les contrats perpetuels [18] (16 février 1605).

Envoi par ladite chambre d'une lettre du sr de Briacourt, agent de S. A. au Parlement de Paris, touchant une assignation aux Requêtes du Palais que le secrétaire d'Etat du Roi Ruzé a fait signifier aux censiers de la cense du Chêne, en la prévôté de Bar [9] (17 mai 1600).

⁶⁶ 1. Cette formule n'implique nullement la nécessité de corriger le millésime. Pâques tomba en 1571 le 15 avril et en 1572 le 6 avril.

Avis de ladite Chambre sur demandes de concessions d'arbres présentées : [1] par Jean Thomas lieutenant en la prévôté de Conflans, pour réparation de bâtiments incendiés par l'ennemi en 1591 (1^{er} avril 1594) ; -[61] par le s^r de Florainville, grand fauconnier (12 octobre 1618) ; -[74] par le s^r de Pouilly (21 jun 1624).- Autre sur demande d'affouage présentée par Louis de Bettainvillers, amodiateur de la forge de Moyeuve [21] (25 août 1605).- Autres portant qu'il y a lieu : [5] de pourvoir Jean Bouchier, demeurant à Loisy, de l'office de lieutenant général de la prévôté de Pierrefitte, sans s'arrêter aux provisions qu'il a reçues du baron de Cirey (2 janvier 1608) ; - [37] de réduire les cens exigibles des habitants de Tollaincourt, concessionnaires depuis 1533 du bois dit Chatibois (20 mars 1611) ; - [38] de réduire le montant de l'aide de la Saint-Remi en faveur des habitants de Milly, Lion et Murvaux, éprouvés par la grêle (17 septembre 1611) ; - [58] de conférer à vie l'office de maieur de Burey et Robert-Espagne à Noël Saulday (17 novembre 1616) ; - [71] d'autoriser les habitants de Fontoy, village luxembourgeois, à s'approvisionner de grains aux marché de Sancy (16 septembre 1623) ; - [73] d'accorder à Claude Cugny le premier office de forestier qui viendra à vaquer en la gruerie de Dun (8 février 1624).

Rapports de la Chambre des comptes de Bar : [32] sur le bail des tonlieu et hallage de Clermont depuis 1598 (9 novembre 1609) ; [45] sur la mairie du val de Passey, près Foug (29 octobre 1611) ; - [46] sur les biens du domaine à Julvécourt, jadis confisqués sur Claude de La Vallée (5 février 1613) ; - [48] sur la ferme de Louvent, près Fresnes-au-Mont (14 mai 1613) ; - [72] sur l'état des finances en 1623 (décembre 1623).

Rapport des receveur et contrôleur de Bar sur les dégâts causés par la grêle à Longeville, le 27 juillet précédent, adressé à « Messieurs les députés au reglement des aydes generaulx, a Nancy » [27] (6 août 1607). Enquête faite sur l'ordre de S. A. par les lieutenants et procureur généraux de Bassigny sur le village d'Isches, partagé entre la France et le Barrois [16-17] (1603-1604). Correspondance relative à la saisie que le lieutenant général du bailliage de Sens entend faire des biens du faux-monayer Portier, exécuté à Bar [28, 30, 31,] (1608).- Arrêt d'entérinement à la Chambre des comptes de Paris des lettres d'Henri IV portant don à sa sœur unique des amendes et confiscations prononcées pour fausse monnaie [29] (19 mai 1597).- Litige au Parlement de Paris entre Noël Yel (*alias* Hyel) et Nicolas Lesgaré appelant du bailli de Bar, et Michel Bonnet, prévôt de Bar, intimé [8, 11, 13-15] (1600-1603).- Procès-verbal des injures proférées aux assises du château de Bar par le prévôt et le bailli contre le lieutenant général Antoine de l'Eglise, et lettres de ce dernier à ce sujet [40-42] (1612).

Résignations de prébendes : [50, 78] par Jean Le Bègue, chanoine de Saint-Maxe de Bar, en faveur de son frère Didier (1626) ; - [51] par Florentin Psaume, du même chapitre, en faveur de Jean Maillet, élève au collège de Verdun, âgé de quatorze ans (Bar-le-Duc, 19 septembre 1613) ; - [65] par frère Archange Joly, capucin à Bar, chanoine de Sainte-Croix de Pont-à-Mousson (s. d), - [81] par François de La Morre, chanoine de Saint-Pierre de Bar (s. d).

Lettres adressées au secrétaire d'Etat Voillot : [26, 39, 69, 34, 75] par les officiers de la Chambre des comptes de Bar (1607-1625) ; - [47, 49, 52, 77] par Charles de Florainville, s^r de Fains (1613-1625) ; [54] par M. Bonnet (s. d) ; - [55] par le prévôt de Bar, démissionnaire en faveur de son fils (4 février 1615) ; - [56] par M. Ceissat (Bar-le-Duc, 6 juillet 1625) ; - [7, 12, 36] par son oncle Drouyn (1600-1611) ; - [43] par sa tante Louise de Noirefontaine (Bar-le-Duc, 13 juillet 1612) ; - [44] par son cousin Claude Drouyn, de Robert-Espagne (Bar, 16 juillet 1612) ; - [53] par son « frère » M. de Génicourt d'Autry (Bar, 30 juin 1614) ; - [60] par M^{me} Hennequin (Bar, 17 juillet 1618) ; - par ses cousins [63] F. Derouyn (Bar, 18 mai 1619), [66] d'Aucy (Ourches 19 janvier 1623), et [67, 69, 70] B Preudhomme (1623).

Lettre du président Maillet au secrétaire d'Etat Pariset, au sujet des décimes du bailliage de Bar [79] (17 novembre 1626).

« Extrait de certains articles contenus au resultat des Estats tenus par Son Altesse en la ville de Bar » [80] (1628).

Lettre de Charles de Florainville à M du Mesnil, conseiller d'Etat, chambellan de S. A, à Ligny [57] (Bar, 1^{er} décembre 1615).

11 F 98 [cx]. « Saint-Mihiel. Commercy. ».- Dossiers intitulés comme suit :

I « Saint-Mihiel ». - 1. Extrait d'un registre des Grands-Jours de Saint-Mihiel commençant le 9 mars 1510, n st, touchant un procès entre les habitants de Tollaincourt et de Lamarche.- 2. Début d'une ordonnance de Charles III sur les Grands-Jours de Saint Mihiel (1571).- 3. « Ce sont les articles et cayer des coustumes tenues et observées au bailliage de Saint Mihiel...presentez aux Estats assemblez audict Saint Mihiel le XXXIII^e jour d'octobre » 1571 ; copie du temps.- 4-5. Lettres, signées Albéric de Rosières et Platel, adressées à Charles III, touchant l'adjudication de la fourniture du magasin à sel de Saint-Mihiel (31

juillet et 5 août 1595).- 6. Avis de la Chambre des comptes de Bar contraire à un échange de maisons proposé par le bailli de Nancy pour loger les grains de la recette de Saint-Mhiel (6 septembre 1599).- 7. Lettre de M de Lenoncourt à S. A. au sujet d'un changement d'étapes dans le bailliage de Saint-Mihiel (Marville, 9 juin 1602).- 8. Remontrances du procureur général en la « chambre de justice établie... à Saint-Miel sur la reunion du domaine » sur les obstacles suscités à cette juridiction par les gens de mauvaise volonté (s. d.). minute.- 9. Mandement de S. A., renvoyant aux Grands-Jours un litige entre le gouverneur des salines de Rosières et deux de ses officiers (12 mars 1633) ; minute.- 10. Bail pour deux ans à André Magnier des domaines et impôts de l'office de Saint-Mihiel, moyennant 12,000 fr (Bar, 5 avril 1675) ; copie certifiée du temps.- 11. Requête du procureur général du bailliage de Saint-Mihiel au prévôt du lieu contre Sébastien Le Grosdidier (15 juillet 1622).- 12. Procès-verbal de constatation d'un vol commis au préjudice du nommé Jean Robert, de Wionville, réfugié à Saint-Mihiel (22 janvier 1676).- 13. Etat des bois dépendant des grueries de Saint-Mihiel, Neufchâteau, Morley et Bar, unies au département de Nancy (après 1703).- 14. Etats de situation des casernes de Saint-Mihiel (1782-1787).- 15. Ordonnance de l'intendant de Lorraine pour le paiement des dépenses relatives à la construction des casernes de Pont-à-Mousson, Saint-Mihiel et Sarreguemines, montant à 4921 4 s. 6 d., engagées par Jean-Baptiste Chevalier (Paris, 24 janvier 1787) ; avec l'acquit dudit Chevalier.- 16-18. Lettres du district de Metz aux officiers municipaux de Metz et au district de Saint-Mihiel au sujet des meubles de M. de Calonne, émigré (27 mars et 22 octobre 1792).- 19. Lettre du procureur général-syndic des Vosges au procureur syndic du district de Darney pour la recherche de plusieurs habitants de Saint-Mihiel (Epinal, 19 septembre 1793).- 20. Réponse du procureur syndic du district de Mouzon-Meuse à pareille lettre qui lui avait été adressée (7 octobre 1793).- 21. Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du comité de surveillance d'Epinal tenue le 3 nivôse an II.

II. « Commercy, Boncourt, Vaucouleurs ». - 1. Inventaire de titres concernant la suzeraineté des évêques de Metz sur Commercy, de 1248 à 1557 (XVII^e siècle).- 2. Lettre du seigneur de Commercy et de Venizy, comte de Roucy et de Braisne, aux sept de la guerre de Metz, demandant secours contre le duc de Lorraine (Commercy, 26 septembre 1428).- 3. Lettre écrite aux sept de la guerre de Metz par Colignon de Raigecourt, dit Xappel, Jean Bataille, Jean de Varise et Jean Baudoche (devant Commercy, lundi veille de Saint-Mathieu, 20 septembre 1434).- 4. Lettre des mêmes aux mêmes (vendredi [sic] 26 septembre 1434).- 5. Lettre des mêmes aux mêmes (samedi après la Saint-Remi) [2 octobre 1435].- 6. Sentence arbitrale d'Antoine de Lorraine, comte de Vaudémont, sur le différend survenu entre Robert de Sarrebruck, s^r de Commercy, et ceux de Metz (Vézelize, 2 octobre 1438).- 7. Lettres de Robert de Sarrebruck, s^r de Commercy, portant annulation de la cédule des Lombards de Metz constatant un engagement de vêtements qu'il avait fait entre leurs mains, ladite cédule ayant été perdue et remplacée par une autre (Commercy, 3 juillet 1451).- 8 et 12. Lettres de M. de Thussières à Voillot (Commercy, 25 juillet 1607 et 9 février 1612).- 9-11. Lettres du même à S. A. (Commercy, 18 février 1610, 8 mai 1615 et 11 avril 1622).- 13. Supplique adressée à S. A. R. la régente par Charles du Lys, ci-devant sous-lieutenant des gardes par chasse du prince de Vaudémont à Commercy au sujet d'une rente en grains (21 mai 1733).- 14¹⁻²⁰. Quittances d'arrérages de ladite rente (1732-1737).- 14²¹⁻²⁵. Quittances de sommes payées au s^r Jadot, architecte de S. A. R. (1736-1737).- 14²⁶⁻²⁹. Réquisitions de chevaux pour transport à Commercy d'effets appartenant à S. A. R. Madame et à sa suite (1737).- 14³⁰. Quittance d'une somme de 204 l. payée au s^r Saint-Urbain, graveur, pour 3 marcs d'argent destinés à la façon de sceaux « pour la souveraineté de S. A. R. Madame à Commercy » (Lunéville, 14 février 1737).- 15¹⁻¹⁸. Réquisition « de par Son Altesse Royale » pour transports de Lunéville à Commercy (8-20 mars 1737).- 15¹⁹⁻³⁴. Semblables réquisitions « de par le Roi » (25 mars 7 mai 1737).- 16-18. Provisions de la cure de Boncourt et Pont-sur-Meuse en faveur de Noël Colignon, chanoine régulier de Saint-Nicolas-du-Pré de Verdun, en remplacement de feu Jeannot Braye, dit Richelot (janvier 1553, n. st).- 19. « Copie des titres de Boncourt et autres tirés de l'archive de Saint-Nicolas des Preys » (XVIII^e siècle) ; pièce paginée 239-242, reproduisant cinq chartes de 1229 à 1270, s st - 20. Lettre du prieur de Saint-Nicolas-du-Pré à M de Rosières, abbé de Saint-Pierremont, au sujet de la chapelle Saint-Catherine à Mandres ; paroisse de Boncourt (Toul, 25 novembre 1624) ; pièce paginée 287-290.- 21. Accord par-devant l'official de Vaucouleurs entre les habitants d'Haréville et Claude Borlier, curé de « Malzeville » et dudit Haréville, résidant à Valleroy-le-Sec (25 juillet 1624) : copie du temps, foliotée 705-706.- 22. Acte de prise de possession de la cure de Trampot et Morionvilliers par Etienne Bouët, chanoine régulier de l'ordre de Prémontré (11 janvier 1783) ; pièce foliotée 707-708.- 23-24. Deux mémoires sur la chapelle Saint-Catherine de Mandres paroisse de Boncourt (Nancy, 21 décembre 1724 et XVIII^e siècle) ; pièces paginées 279-286 et 271-278.- 25. « Extrait des polliez de la chambre episcopale de Toul » : visites de Boncourt

(31 août 1689) et de son annex Pont-sur-Meuse (1^{er} septembre 1689) ; ledit extrait fait à Toul le 7 février 1696 ; pièce paginée 243-246.- 26. Acensement, sous le sceau de la prévôté de Vaucouleurs, des bois d'Ourches aux habitants par le seigneur Jean de Forget (12 juin 1552) ; copie du 1^{er} juillet 1740, foliotée 709-717.- 27. Ordonnance de Michel Le Tellier, intendant des finances en Champagne, pour le paiement de la garnison établie au fort de Ménil-la-Horgne par le duc de Mayenne (Paris 13 décembre 1593) ; copie du 18.- 28 « Etat des grains fournys au s^r Dulis par l'ordre de S. A. R. Madame du 19^e may 1732 », la dernière mention étant datée du 15 février 1737 ; pièce foliotée 592-593.- 29. Mémoire sur une pension de 300 l. assignée par S. A. R. aux Ursulines de Commercy le 15 novembre 1715 (XVII^e siècle) ; pièce foliotée 588-589.- 30. Quittance de la somme de 301,500 l. payée à Jacques Letillier, receveur des consignations du Parlement de Paris, par Jean-François-Paul de Gondy, cardinal de Retz, pour prix de l'adjudication à lui faite par décret de ladite Cour, le 30 mai 1650, des seigneurie de Commercy, souveraineté d'Euville et dépendances (Paris, 27 avril 1663) ; copie certifiée du XVIII^e siècle.

11 F 99 [CXI-CXII].- Deux dossiers :

I. 1. Sentence du bailli de Sens au profit du chapitre de Notre-Dame de Ligny contre Pierre et Claude Husson, de Nant-le-Grand, au sujet d'une rente de 2 fr (Sens, mardi 19 février 1585).- 2-6. Lettres de M. de Couvonges à S. A. et à Voillot, au sujet d'une mutinerie à Ligny (Bar, 12 et 18 juin ; Couvonges, 3 juillet ; Bar 20 novembre, s. a).- 7. Lettre du même à Voillot au sujet de M. de Mauvages, capitaine de Ligny (Pont-à-Mousson, 12 septembre, s. a).- 8. Lettre de M. de La Farre à S. A. (château de Ligny, 8 novembre 1630).- 9. Avis des officiers de l'hôtel de ville de Ligny concluant au rejet d'une demande d'indemnité présentée par Nicolas La Guère, ci-devant chirurgien stipendié en cette ville (1^{er} février 1787).

II. 1. Jugement d'Erard de Gymnich, s^r de Berburg, sénéchal des duché de Luxembourg et comté de Chiny, prononcé entre Jean de Thonne-le-Thil, appelant, et les habitants d'Ivoy, intimés (Ivoy, 8 mars 1421, n. st).- 2. Lettre signée Bousseray, adressée au sr Grenet, procureur en Parlement, à Toul, au sujet de la dîme d'Inor (Ivoy, 8 juillet 1650).- 3. Consultation sur la nomination faite en 1778 par le duc de Chartres de Jean-Joseph Dalaris à un canonicat du chapitre de Notre-dame de Carignan (Paris, 14 février 1781).- 4. *Factum pour M^e Jean-Baptiste Baltazard, prêtre, curé de Vaux, ... et pour Messire Antonin-Innocent de Vassinhach d'Ymecourt, chevalier, s^r d'Ino, ... contre M^e Pierre Tillemant, prestre du diocèse de Trèves, ... et encore contre les doyens, chanoines et chapitre de... Carignan...* ; imprimé (Metz, [vers 1719], 20 p in-fol).- 5. Ordonnance du dauphin Charles pour l'établissement d'une « forge de monnoye » à Mouzon (Bourges, 8 f évrier 1419, n. st) ; copie du temps.- 6. Permission accordée pour un mois par le baron de Migennes, lieutenant du Roi és ville et souveraineté de Sedan et Raucourt, aux habitants de Mouzon, de se rendre à Sedan sans qu'ils puissent être arrêtés pour dettes civiles (Sedan, 24 décembre 1643).- 7. Requête adressée à l'intendant de Champagne par François Migeot, curé d'Autrecourt près Mouzon, au sujet des réparations que ses paroisiens refusent de faire au presbytère (après 1714).

11 F 100 [CVI, 2^e liasse]. « Prostestants ».- Pièces numérotées 16-64.- 16. Quittance d'une somme de 400 fr. payée par le chapitre de Verdun à François de La Tour, maître d'hôtel du cardinal de Lorraine, bailli de l'évêché, pour contribution aux frais de la guerre contre les luthériens (23 mars 1526, n. st) ; pièce paginée 91-94.- 17. Accord portant que les maître-échevin et treize jurés de Metz et Jean de La Marck, s^r de Jametz, peuvent renoncer à l'alliance conclue entre eux, moyennant préavis de six mois (septembre 1544) ; minute.- 18. Ordre du Roi, sur requête des Etats de Verdun, interdisant les prêches en ladite ville (Reims, 17 mai 1561) ; pièce paginée 95-96.- 19. « Extraict des articles contenuz es requestes du chappitre de Verdun au Conseil privé du Roy, contre le capitaine et officier de monsieur le duc de Builon estans (*sic*) au lieu de Jametz » ; avec les réponses desdits officiers (XVI^e siècle) ; pièce paginée 183-186.- 20. Passeport de Jean Theyn de Schelandre, sr de Soumazannes, capitaine et gouverneur de Jametz, pour Jean Bardot, libraire-doreur, bourgeois du lieu (28 octobre 1566) ; pièce paginée 97-98.- 21-45. Documents concernant le procès intenté devant la justice du chapitre audit Jean Bardot, forfuyant de Sivry-sur-Meuse, sous l'inculpation d'hérésie ; opposition du duc de Bouillon, intervention du maréchal de Vieilleville (1566-1567) ; pièces paginées 99-146 et 149-182, l'ordre de ces cotes de pages étant d'ailleurs interverti ; celle numérotée 31 et paginée 123-126 porte l'ancienne cote XXXVIII, 13.- 46 lettre de R. Thin de Schelandre à M. de Barizy, s^r de Verny : il lui demande d'être parrain de sa fille (Jametz, 17 février 1587).- 47. Lettre du capitaine Rodemach aux échevins et conseil de Metz, les avisant de ce qu'il a fait relâcher leur bourgeois Pierre Henricel, taillandier, arrêté pour espionnage par les gens du prévôt de Jametz (Jametz, 11 mars 1589 [a. st. ?]).- 48. Rapport des lieutenant-gouverneurs, receveur

et contrôleur de Jametz à la Chambre des comptes de Lorraine sur les réparations à faire à la place (11 août 1600).- 49. « Articles » sur l'affouage du corps de garde et de la garnison de Jametz (début du XVII^e siècle).- 5. « Propositions premières et secondes des marchands de Sedan pour l'acquisition de 8,000 pièces de bois » (7 mai 1609).- 51. Brevet du duc Henri II, garantissant à l'entrepreneur Guyot Roussel le remboursement, principal et intérêts, de ses avances pour les réparations des fortifications de Jametz (Nancy, 2 juillet 1619).- 52. « Extrait des comptes de Jametz fait par Monsieur Berman, touchant la délivrance d'une partie des 4,000 pièces chesnes d'heures à Monsieur le baron d'Esne » (1611).- 53. Lettre du président de Gesvres à M. d'Haussonville, gouverneur de Verdun, au sujet d'une requête présentée au Conseil par le clergé, tendant à faire décider que l'édit de Nantes ne concerne pas le Verdunois (Paris 7 juin, s. a.) ; copie du 15 juin 1603, paginée 203-206.- 54-56. Ordre du Roi, sur requête du clergé et des officiers de Verdun, interdisant aux religionnaires de se fixer à Verdun (Fontainebleau, 2 juin 1661) ; placard imprimé en trois exemplaires, paginée 219-224 ; le premier provient des archives du chapitre, XI, 34, le second de celles de Saint-Maur.- 57-59. Requête des dames de Saint-Maur et des Carmélites de Verdun, touchant l'entretien de nouvelles converties de Sedan (1687) ; pièces paginées 227-234.- 60-62 ; Pièces provenant de la secrétairerie d'Etat de Lorraine, concernant l'expulsion des protestants de Bar-le-Duc (1601).- 63. Arrêt du Conseil (Saint-Germain-en-Laye, 12 janvier 1638) et lettres patentes (Paris, 20 mars 1645), interdisant le séjour de Toul aux religionnaires, exception faite en faveur des six conseillers du Parlement de Metz, transféré à Toul, et des avocats et procureurs étant à la suite dudit parlement ; copie du 7 avril 1669.- 64 Statistique des naissances, décès et mariages des protestants et anabaptistes dans la subdélégation de Dieuze en 1770, 1771 et 1772 (1773).

11 F 101 [CII]. « Lorraine ».- 1. Rapport du secrétaire Bournon, chargé par lettres du 7 mai 1594 de bailler à ferme l'impôt des 6 d. pour franc et dixième pot de vin dans les villes, bourgs et lieux du bailliage de Bar où se tiennent foires et marchés, sur l'exécution de sa commission (s. d.) ; minute.- 2. « Mémoire de la Chambre des comptes de Lorraine, servant de réponses à celui de la Chambre des comptes de Bar » (XVIII^e siècle).- 3. « Offices de judicature héréditaires du Barrois mouvant et non mouvant » ; avec table alphabétique (après 1730).- 4 « Observations pour les Jésuites de Lorraine » (après 1761).- 5. « Etat des employés en Lorraine pendant l'année 1762, et des appointements qui leur ont été réglés (12 février 1763).- 6. Arrêt du Conseil royal des finances et commerce de Lorraine, confirmant les privilèges des habitants de la maison jadis construite à Nancy par Louvion Bernefroy, secrétaire du duc Charles II, selon lettres de ce dernier données le 30 août 1410, et confirmées par le duc Antoine en 1543 (Lunéville, 7 août 1762).- 7. Conditions du bail de Jean-Jacques Prévôt, fermier de la foraine en Lorraine (Paris, 31 mai 1763) ; copie du temps, d'après le « dossier du s^r Saint-Dizier ».- 8. Requête des officiers municipaux de Nancy contre les prétentions de Jean Boiserand, acquéreur de la maison affranchie en 1410 (1763).- 9. « Instruction à Messieurs les subdélégués de la Lorraine et du Barrois, pour la levée de la milice en l'année 1766 » (Nancy, 30 mars 1766) ; signée De La Galaisière.- 10. « Extrait de l'état des remises qui seront passées provisoirement, à compter du 1^{er} octobre 1777, ... tant aux conservateurs des hypothèques, greffiers expéditionnaires et receveurs des droits de 4 d. pour livre, qu'aux contrôleurs ambulans de la ferme général, ... » (Paris, 4 décembre 1777), souscrit par les « inspecteur, receveur ambulans des hypothèques et 4 d. pour l., conservateurs et receveurs desdits droits au département de la Sarre ».- 11. Certificat de l'intendant de Bourgogne constatant la remise par le s^r Goustral, maréchal des logis de la maréchaussée de Lorraine, à la garde du nommé Villée, concierge des prisons du Palais, à Dijon, de quarante-huit condamnés aux galères (10 septembre 1783).- 12. Lettres signées Le Creulx, au sujet des dépenses de travaux publics exécutés à Epinal (Nancy, 12 août 1785 et 9 octobre 1786.- 13. Réponse de M. de Calonne à la lettre des élus de Bourgogne, touchant la nécessité d'augmenter le nombre et le traitement des commis des bureaux de l'intendance (Versailles, 9 janvier 1785) ; copie du temps.- Observations à l'abbé de La Fare « sur le projet de délibération concernant la division des registres des délibérations et lettres qui s'expédient dans le bureau des tailles » (après 1785).- 14. Note concernant la remise faite annuellement « à la province d'une somme de 30,000 l. pour ports et voitures au Trésor royal, sur la somme de 80,000 l. accordée à S. M. tant pour le don gratuit que la subsistance et le logement des gens de guerre » (datée de 1785 par l'abbé Clouët).- 15. Rôles, arrêtés par l'intendant de Lorraine, de « condamnés à la peine des galères par jugemens rendus en dernier ressort dans les duchés de Lorraine et de Bar » : 1^o 23 condamnés (22 août 1785) ; 2^o 51 condamnés (4 mai 1788) ; 3^o 55 condamnés (27 octobre 1789).- 16. Vente par Anne-Jacqueline de Mac-Mahon, née marquise d'Eguilly, autorisée de son mari Jean-Charles-Alexandre d'Adhémar, marquis de Brunier, major du régiment de Royal-Pologne-Cavalerie, et au nom de son beau-père Alexandre-Adhémar de Brunier, comte de Marsane, grand bailli de Nomeny, à Pierre-Louis, comte

de Croismare, capitaine de dragons au régiment de Ségur, de la seigneurie de Lenoncourt, au bailliage de Nancy, moyennant 430,000 l. (24 décembre 1787).- 17. Etat du matériel des casernes et corps de garde de la ville de Nancy au 1^{er} janvier 1789.

11 F 102 [CV]. « Correspondance de Clermont et de Stenay ».- 1¹. Confirmation par la duchesse Yolande des privilèges des habitants de la prévôté des Montignons (Nancy, 24 octobre 1480) ; copie du 3 janvier 1575.- 1². VIII, 48. Confirmation par Louis XIV des privilèges des habitants des villess et plats pays de Clermont-en Argonne, Stenay Jametz et Dun et des châtelainies dépendantes (Saint-Germain-en-Laye, juillet 1665) ; copie du 6 juin 1676, paginée 361-368.- 1³. V, 65. *Déclaration du Roi, portant suppression du droit de six deniers pour franc... dans le Clermontois, et du droit de petit passage d'une prévôté à l'autre du Clermontois, et établissement ou augmentation de différens droits, pour tenir lieu desdits droits supprimés...* (compiègne, 15 août 1769) ; placard imprimé, paginé à la main 385-386.- 2. Papiers de la secrétairerie d'Etat de Lorraine : correspondance des officiers de Clermont (1603-1630) ; soixante pièces.- 3. Papiers de la secrétairerie d'Etat de Lorraine : lettres de M. de Couvonges, bailli de Bar (attribuées à 1614) : sept pièces.- 4. Papiers de la secrétairerie d'Etat de Lorraine : correspondance des officiers de Stenay, et principalement de Simon de Pouilly, baron d'Esnes (1612-1628) ; quarante-quatre pièces.

11 F 103 [CLXVII].- Convention entre le s^r de Courbière, lieutenant général au service de Prusse, et les s^{rs} Cyrus Valence, lieutenant général des armées de la République, et François Galbaud, maréchal de camp, pour l'évacuation de Verdun par les troupes prussiennes ; ratifiée par le duc de Brunswick (Verdun, 12 octobre 1792).

11 F 104 [C].- 1. Procès-verbal de consistance, division et estimation du domaine de Boureuilles, saisi sur Louis-Joseph Bourbon-Condé, émigré, et loué pour neuf ans à Louis-Joseph Raux, propriétaire des forges de Montblainville ; ledit procès-vebal fait par ordre du district de Clermont (13 fructidor an II).- 2-38. Papiers de M. Buvignier, concernant ses prés de Boureuilles, ayant appartenu en 1807 à M. Dominé, juge au tribunal de Montmédy (1807-1837).- 39. Reconnaissance d'un paiement fait par M. Buvignier à J.-B. Vigourt pour fourniture de boudeaux et balais (28 novembre 1836).- 40. « Discours pour la bénédiction de deux cloches à Montfaucon » (s. d).

11 F 105 [XLI, 2 ; voir ci-dessus l'article 72].- XCI ; 13. Sentence du lieutenant général du bailliage de Clermont au sujet des us et coutumes du chapitre de Verdun pour la taxation de ses dîmes en grains à Béthincourt et dans la prévôté des Montignons (19 janvier 1560, n. st.).

11 F 106

Accord passé par le chapitre de Verdun avec Jean de Julvécourt et sa sœur Marguerite, femme de Colin d'Eix, au sujet de plusieurs serfs d'Osches et d'Ippécourt.

Verdun, 13 avril 1418.

11 F 107

Notes de l'abbé Cloüet sur l'histoire de Verdun de Roussel. Lettre à propos de la vacance du siège épiscopal de Saint-Die (1849) XIX.

11 F 108

[Liasse existant le 12 septembre 1984. Une sous chemise porte des analyses qui paraissent de la main de l'archiviste J. Colnat].- Frères prêcheurs de Verdun (1245-1790, 30 pièces).- Abbaye de Châtillon, diocèse de Verdun (1156-1778) [neuf pièces]. Ces documents ont appartenu à l'ancien département de la Meurthe].